



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D - 2019/194

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

Compte administratif du Maire pour l'exercice 2018. Approbation

Monsieur Nicolas FLORIAN, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte administratif de la Ville de Bordeaux pour l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Maire, a été arrêté le 31 Janvier 2019. Concernant l'exercice 2018, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14. Le Compte administratif de la Ville de Bordeaux fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de cette délibération.

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration territoriale de la république (A.T.R.), les états suivants sont joints au Compte administratif :

- Etats de la Dette,
- Etat des provisions,
- Etat des opérations financières,
- Détail des opérations pour compte de tiers,
- Variations du patrimoine entrées et sorties,
- Etat des travaux en régie,
- Etat des emprunts garantis,
- Etat des contrats de crédit-bail, de partenariats public-privé,
- Etats des engagements donnés et reçus,
- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions,
- Etat des autorisations de programme,
- Etat des recettes grevées d'affectation spéciale,
- Etat du personnel,
- Actions de formation des élus,
- Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier,
- Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune,
- Listes des établissements publics créés et des services individualisés dans un budget annexe.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

DECIDE

ARTICLE 1 :

Le Compte administratif de la Ville de Bordeaux présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2018 est approuvé.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Madame l'Administratrice des finances publiques qui fait l'objet d'une autre délibération.

ARTICLE 2 :

Les recettes et les dépenses de l'exercice 2018 du budget principal de la Ville de Bordeaux exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
Résultat antérieur reporté	-11 039 809,90	18 202 994,83	7 163 184,93
Recettes 2018	110 548 396,79	436 573 196,24	547 121 593,03
Dépenses 2018	130 710 347,26	372 864 233,28	503 574 580,54
Résultat annuel de l'exercice 2018	-20 161 950,47	63 708 962,96	43 547 012,49
Résultat de clôture fin 2018	-31 201 760,37	81 911 957,79	50 710 197,42

D'où il résulte un résultat brut en fonctionnement de l'exercice de : **81 911 957,79 euros**
et un besoin de financement brut de la section d'investissement de : **- 31 201 760,37 euros**
L'excédent brut global s'élève à : **50 710 197,42 euros**.

Compte tenu des restes à réaliser suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES (a)	14 033 675,10	0,00	14 033 675,10
DEPENSES (b)	42 904 434,69	2 856 966,90	45 761 401,59
Solde (a) - (b)	-28 870 759,59	-2 856 966,90	-31 727 726,49

■ le résultat net de fonctionnement s'élève à : **79 054 990,89 euros**
(81 911 957,79 - 2 856 966,90)

■ et le besoin de financement net de la section d'investissement est de : **60 072 519,96 euros**
(31 201 760,37 + 28 870 759,59)

■ l'excédent net de l'exercice 2018 pour la Ville de Bordeaux s'élève à : **18 982 470,93 euros**
(50 710 197,42 – 31 727 726,49)

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

VOTE CONTRE DE M. FELTESSE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN



RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF

2018

SOMMAIRE

I. SYNTHÈSE : CE QU'IL FAUT RETENIR	3
II. ANALYSE RETROSPECTIVE SUR 5 ANS (2014 – 2018)	6
1. Les grands équilibres financiers de la ville de Bordeaux	6
2. Des indicateurs financiers qui confortent la bonne situation financière de la ville de Bordeaux	7
III. STRUCTURE ET REALISATIONS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018.....	10
1. La structure du compte administratif 2018.....	10
2. Les résultats et les réalisations du CA 2018	11
2.1 Le résultat et les équilibres financiers 2018	11
2.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2018	12
2.2.1 Réalisation des crédits de fonctionnement :	12
2.2.2 Réalisation des crédits d'investissement :	13
2.2.3 La maîtrise de la dépense publique : le contrat avec l'Etat sur 3 ans	14
3. La section de fonctionnement.....	16
3.1. Les recettes réelles de fonctionnement (420,94 M€) :	17
3.1.1. Les ressources fiscales consolidées et les dotations (329,32 M€)	17
3.1.1.1. La fiscalité directe et indirecte (272,40 M€).....	20
3.1.1.2. Les allocations compensatrices (6,69 M€)	25
3.1.1.3. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) (9,71 M€)	25
3.1.1.4. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), les Dotations globales de décentralisation (DGD) et autres dotations de compensation (40,52 M€).....	26
3.1.2. Les autres recettes (de fonctionnement 91,61 M€)	27
3.2. Les dépenses réelles de fonctionnement (342,40 M€).....	29
3.2.1. Les charges de personnel (139,34 M€) :	30
3.2.2. L'attribution de compensation (AC) (49,05 M€) :	31
3.2.3. Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (2,23 M€):.....	31
3.2.4. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (7,89 M€)	32
3.2.5. Les subventions versées aux autres organismes publics (19,49 M€)	32
3.2.6. Les subventions versées aux organismes de droit privé (41,17 M€)	32
3.2.7. Les autres dépenses de fonctionnement (76,45 M€).....	34
4. La section investissement.....	35
4.1. Les dépenses d'investissement (107,05 M€) :	36
4.1.1. Le programme d'équipement 2018	36
4.1.2. La gestion en autorisations de programme	39
4.2. Les recettes d'investissement (72,06 M€) :	42

5. La dette au 31 décembre 2018.....	43
5.1. Evolution de l'encours de la dette consolidée et de la dette par habitant.....	43
5.2. L'annuité de la dette consolidée.....	44
5.3. La répartition de l'encours selon la charte Gissler :.....	44
5.4. La capacité de désendettement.....	45
5.5. Autres éléments statistiques	45
 ANNEXE 1 : Fiscalité – Compléments d'information	 46
 ANNEXE 2 : Réalisation au 31 décembre 2018 des crédits gérés en Autorisations de Programme (AP)	 49
 ANNEXE 3 : Lexique	 51
 ANNEXE 4 : Rapport d'activités 2018	

I. Synthèse : ce qu'il faut retenir

Chaque année, le vote du compte administratif est une étape importante de la vie de la collectivité. Il permet à notre assemblée délibérante de mesurer l'exécution réelle des prévisions adoptées au moment du budget primitif puis des décisions modificatives et ses impacts sur les grands équilibres financiers de la Ville.

Pour 2018, la loi de programmation des finances publiques sur la période 2018/2021 a mis à la charge de notre collectivité un effort de maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal plafonnée à +1,35%, effort sur lequel la Ville s'est contractuellement engagée car il apparaissait compatible avec la trajectoire des grands équilibres budgétaires retenus. A noter, cette contrainte supplémentaire de « gestion raisonnée » imposée par l'Etat s'est accompagnée d'une diminution relative de la contribution de la Ville aux efforts de péréquation nationale avec l'attribution de la dotation de solidarité urbaine pour la première fois depuis 2002.

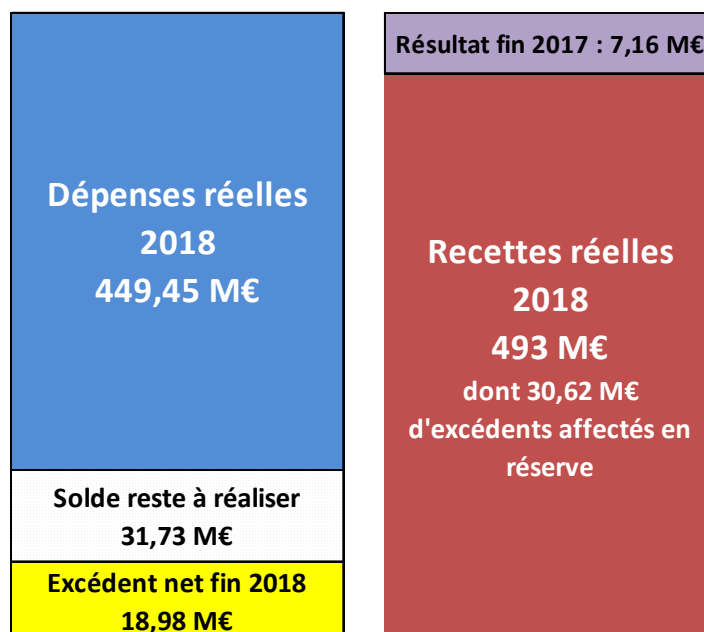
Dans ce contexte financier global, la stratégie budgétaire de la ville de Bordeaux s'est inscrite dans la continuité de la stratégie amorcée en 2016 destinée à :

- stabiliser la fiscalité par le maintien des taux votés à leur niveau antérieur,
- poursuivre nos efforts de gestion en préservant la capacité d'action et la qualité du service public,
- conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour réaliser les investissements programmés en limitant le recours à l'emprunt,
- maintenir un niveau de dette soutenable pour préserver la solvabilité financière de la collectivité et sa capacité à investir durablement.

Pour 2018, les principaux enseignements du CA, s'agissant des mouvements réels, sont les suivants :

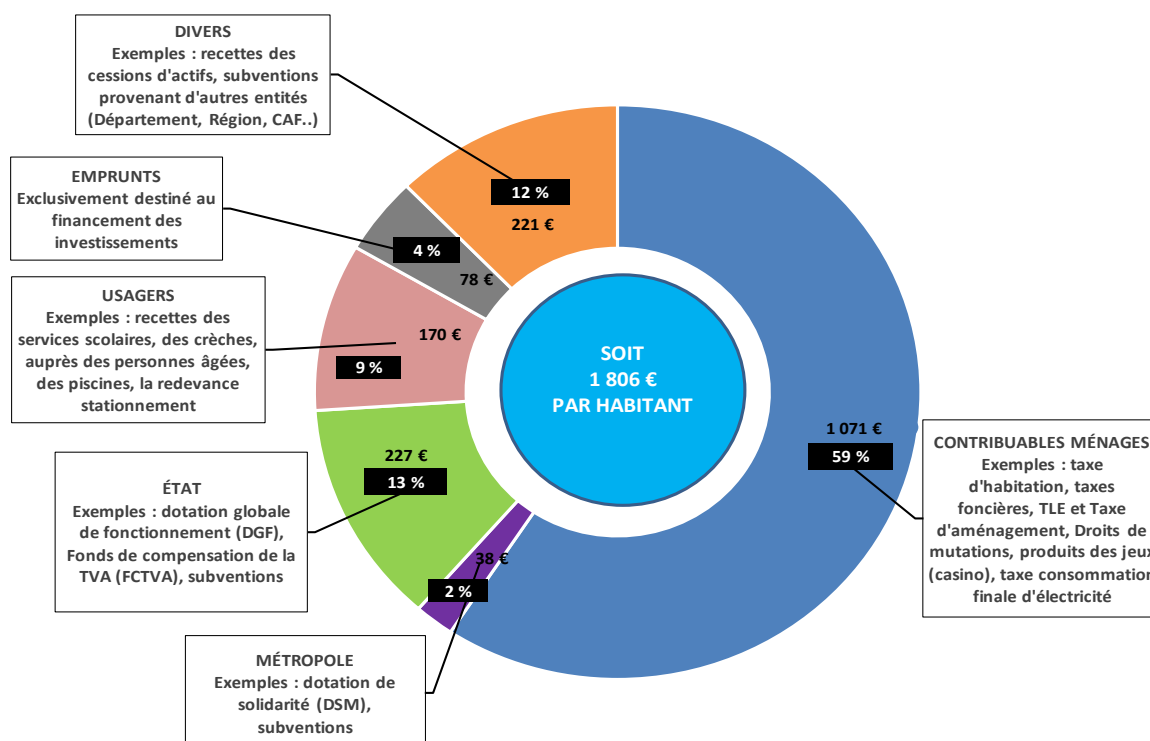
- Les **dépenses totales** du budget général s'élèvent à 449,45 M€, en baisse de 3,35 % par rapport à 2017, conséquence d'une gestion maîtrisée des dépenses courantes, mais aussi d'un taux de réalisation des dépenses d'équipement qui s'est réduit en 2018. Les **dépenses de fonctionnement** (frais financiers compris) représentent 342,4 M€, soit 76,2% des dépenses totales, et s'accroissent globalement de 0,34 %. Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à 107,05 M€, et sont constituées du remboursement en capital de la dette pour un montant de 25,57 M€ et des autres dépenses d'investissement de 81,48 M€.
- Les **recettes totales** : Malgré une part relative structurellement à la baisse et désormais inférieure à 10% des recettes des dotations de l'Etat, la ville connaît une hausse de ses recettes totales (462 M€, hors excédent mis en réserve) reposant sur la dynamique des bases fiscales et des autres recettes de fonctionnement. Les **recettes de fonctionnement** (420,9 M€), qui représentent 91 % des recettes totales, augmentent ainsi de 9,5%. Le besoin de financement est couvert par les excédents de fonctionnement capitalisés mis en réserves (30,62 M€) et les emprunts (20 M€) dont le volume souscrit est inférieur à celui de l'exercice précédent.
- Au global, la ville améliore son **épargne brute** (70,90 M€ en 2018 contre 40,78 M€ en 2017) permettant de continuer à financer la réalisation du projet municipal qui repose sur des équipements de proximité et des services à la population. Elle poursuit le **désendettement** entrepris depuis 2015 pour se situer en dessous de la moyenne des grandes villes. Avec la prise en compte du besoin de financements des reports sur l'exercice suivant, la Ville affiche un **résultat net** excédentaire au 31 décembre 2018 de **18,98 M€** (contre 21,2 M€ en 2017).

Equilibre du compte administratif 2018



D'où viennent les recettes 2018 ?

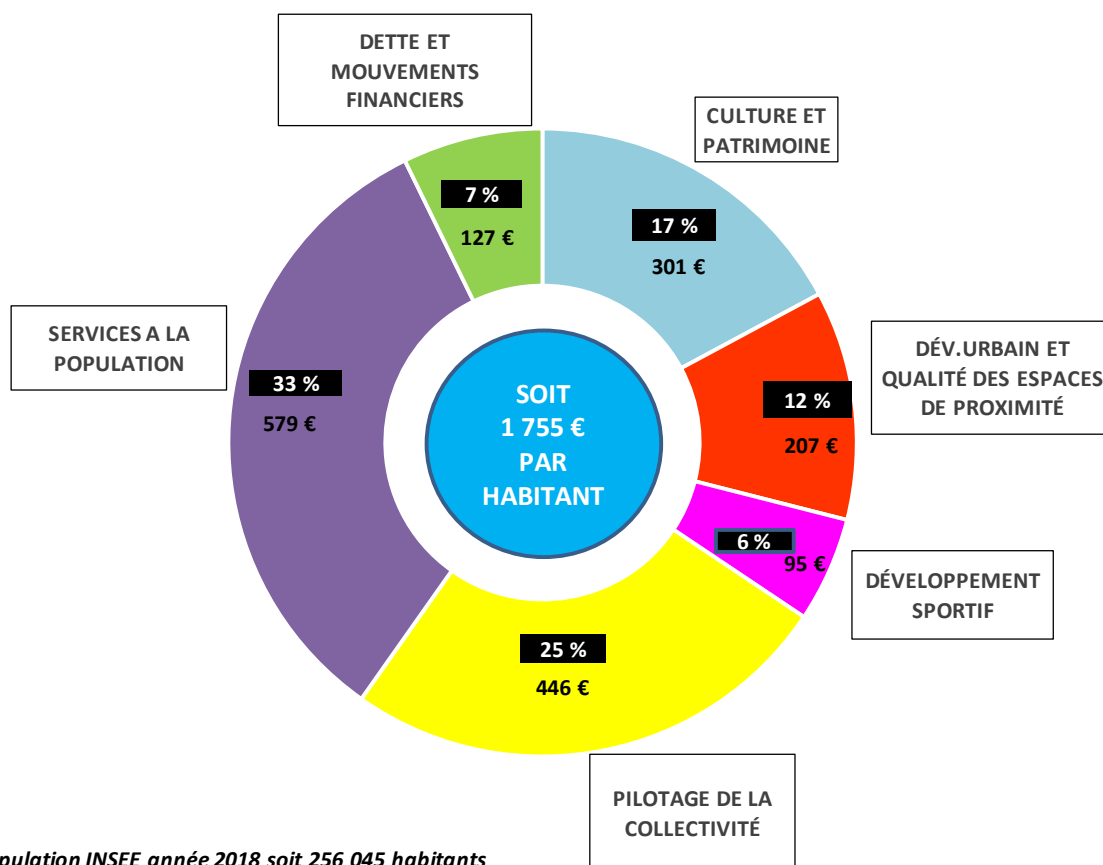
RÉPARTITION DES RECETTES 2018 (en % et en €/hab.)



Source : population INSEE année 2018 soit 256 045 habitants

A quoi ont servi les dépenses 2018 ?

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2018 (en % et en €/hab.)



Source : population INSEE année 2018 soit 256 045 habitants

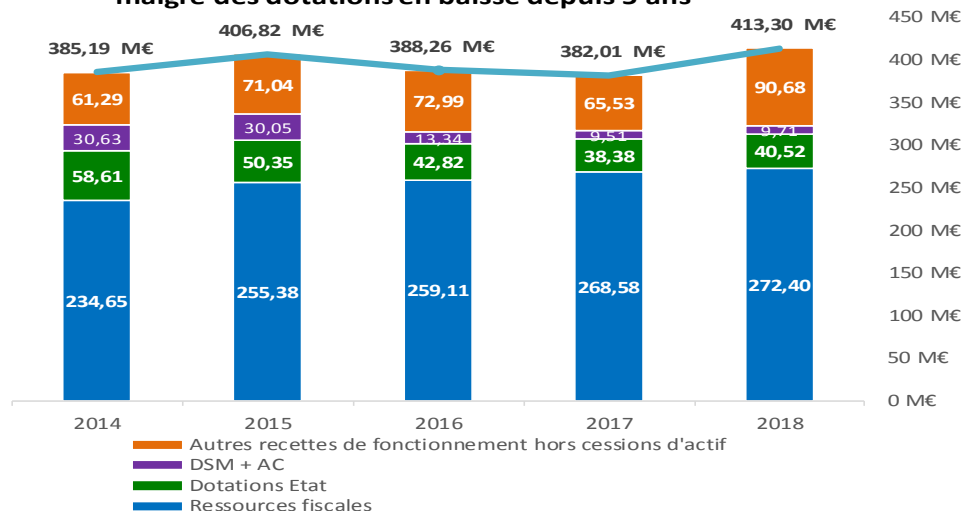
II. Analyse rétrospective sur 5 ans (2014 – 2018)

1. Les grands équilibres financiers de la ville de Bordeaux

En millions d'euros courants		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
	Ressources fiscales	234,65	255,38	259,11	268,58	272,40
	<i>dont fiscalité directe</i>	196,38	211,78	215,13	219,50	229,47
	DSM + AC reçues	30,63	30,05	13,34	9,51	9,71
	Dotations Etat : DGF et DGD	58,61	50,35	42,82	38,38	40,52
	Allocations compensatrices Etat	6,37	6,39	5,58	6,58	6,69
	Autres produits (hors cessions d'actif)	54,92	64,64	67,41	58,96	83,99
1	Recettes réelles de fonctionnement hors cessions	385,19	406,82	388,26	382,01	413,30
	Charges de personnel	182,26	186,84	133,94	140,33	139,34
	Dépenses d'intervention	69,33	69,85	67,70	67,57	68,55
	<i>dont subventions aux associations</i>	41,68	42,05	40,41	40,30	41,17
	Prélèvements et reversement fiscalité	1,37	1,76	66,95	50,18	51,33
	<i>dont AC versée à Bordeaux Métropole</i>	0,00	0,00	56,32	47,39	49,05
	Moyens généraux	76,34	76,45	68,19	65,00	66,31
	Autres dépenses	10,84	9,30	9,60	10,90	10,11
2	Dépenses de gestion (hors intérêts de la dette)	340,13	344,20	346,39	333,99	335,63
3 (1-2)	Epargne de gestion	45,06	62,62	41,87	48,02	77,67
4	Interêts de la dette	9,49	11,41	11,23	7,24	6,77
5	Dépenses de fonctionnement (avec intérêts dette)	349,62	355,61	357,62	341,23	342,40
6 (3-4)	Capacité d'autofinancement (épargne brute)	35,57	51,21	30,65	40,78	70,90
7	Remboursement en capital de la dette	23,00	29,07	30,71	23,80	25,57
8 (6-7)	Epargne disponible (nette)	12,56	22,14	-0,07	16,98	45,33
	Cessions d'actif (compte 775)	25,08	109,37	1,39	2,37	7,63
	Recettes d'investissement hors emprunt	67,14	58,26	89,70	45,06	21,44
9	Ressources d'investissement (hors emprunt)	92,22	167,62	91,09	47,43	29,08
	Emprunts mobilisés (hors refinancement de dette)	50,26	0,00	0,00	59,59	20,00
	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	4,08	0,00
10	Total des recettes réelles de l'exercice	527,67	574,45	479,35	493,11	462,38
	Programme d'équipement	138,01	101,43	80,30	93,25	80,75
	Autres dépenses d'investissement (hors dette)	13,86	59,20	3,72	6,75	0,74
11	Total des dépenses réelles de l'exercice	524,50	545,31	472,35	465,02	449,45
12 (10-11)	Solde recettes - dépenses	3,17	29,13	7,00	28,09	12,93
13	Résultat brut de clôture	-26,43	2,70	9,70	37,78	50,71
14	Solde des restes à réaliser (reports)	28,69	1,81	3,39	-16,66	-31,73
15 (14-14)	Résultat net de clôture	2,26	4,51	13,09	21,12	18,98
16	Encours de dette au 31 décembre	279,74	374,13	343,46	260,07	254,50
17 (16/6)	Capacité de désendettement (en années)	7,86	7,31	11,21	6,38	3,59

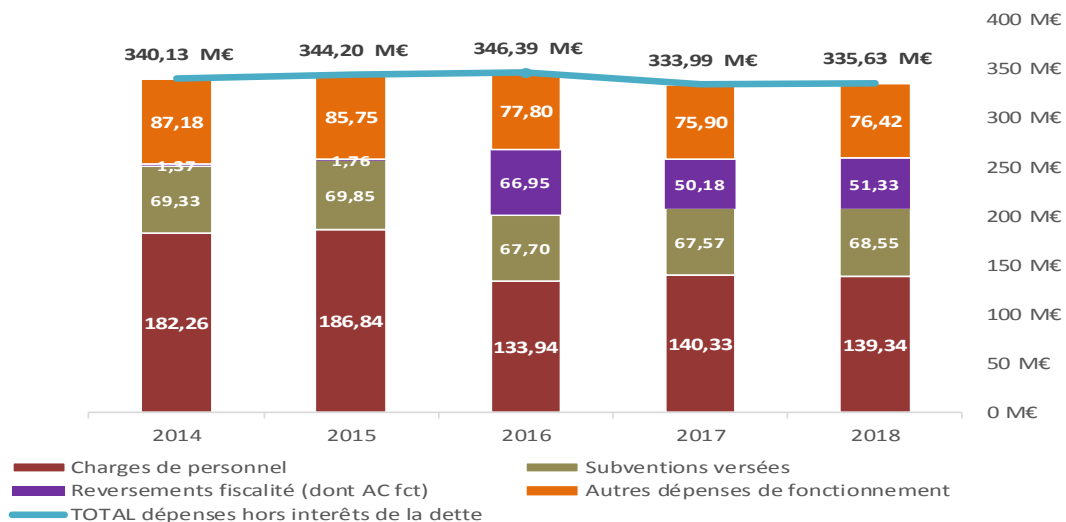
2. Des indicateurs financiers qui confortent la bonne situation financière de la ville de Bordeaux

Des recettes réelles de fonctionnement qui restent dynamiques malgré des dotations en baisse depuis 5 ans



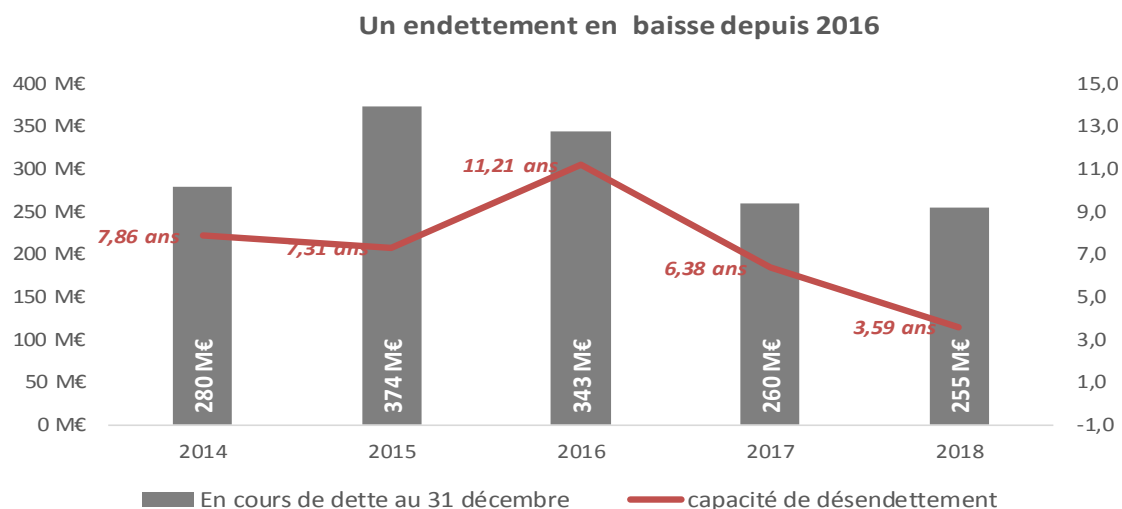
La rupture en 2016 dans l'évolution des recettes s'explique par la mise en place des mécanismes de financement des opérations de mutualisation et de métropolisation par le biais de l'attribution de compensation (AC), qui est devenue une dépense pour la ville depuis 2017. A noter aussi en 2018 le changement de nature des droits de stationnement qui devient une recette domaniale (autres recettes de fonctionnement), stimulée par un dispositif de contrôle permettant une meilleure rotation des véhicules sur l'espace public et une augmentation des paiements spontanés avant stationnement.

Des dépenses réelles de fonctionnement maîtrisées

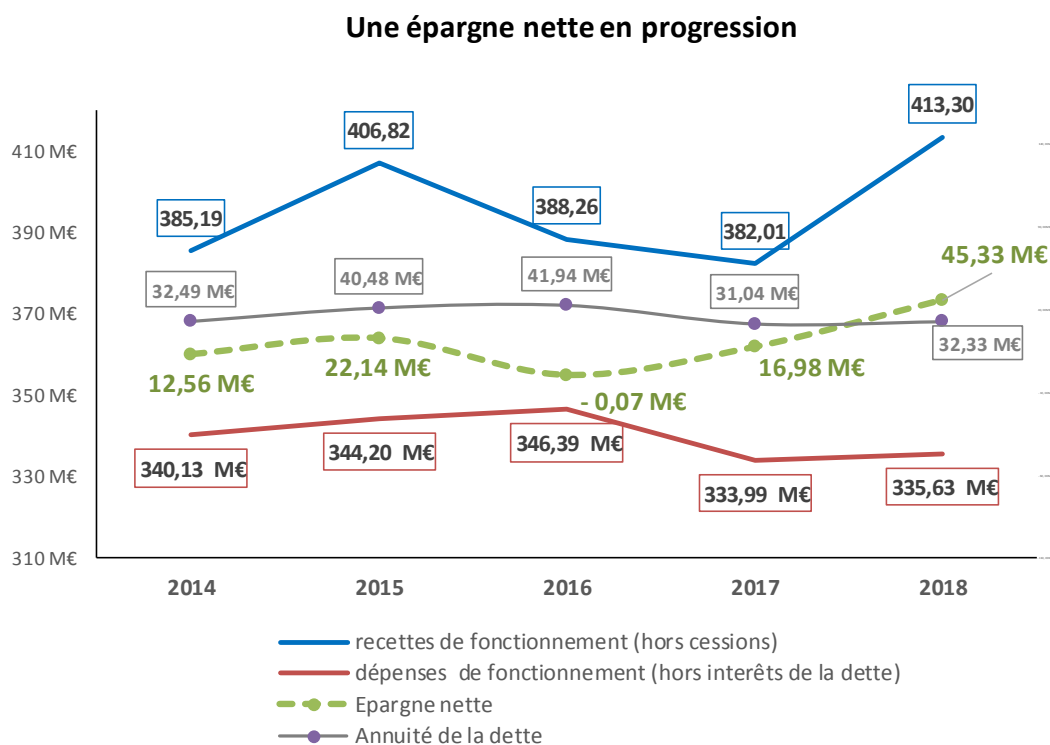


Comme pour les recettes, le métropolisation a fortement impacté la structure des dépenses de fonctionnement à compter de 2016 : une partie du personnel de la ville a été transférée à la métropole dans le cadre de la mutualisation), transfert également d'une partie des autres dépenses de fonctionnement, mais avec un effet plus progressif, le temps de finaliser les cessions de marchés à la métropole. Les dépenses transférées à la métropole ont été compensées par le versement d'une attribution de compensation (AC) versée par la ville à compter de 2016. A noter que les dépenses de fonctionnement 2016 intègrent la part investissement de l'AC, soit 8,13 M€,

l'ACI n'ayant été mise en place qu'à compter de l'exercice 2017 (article 81 de la loi du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

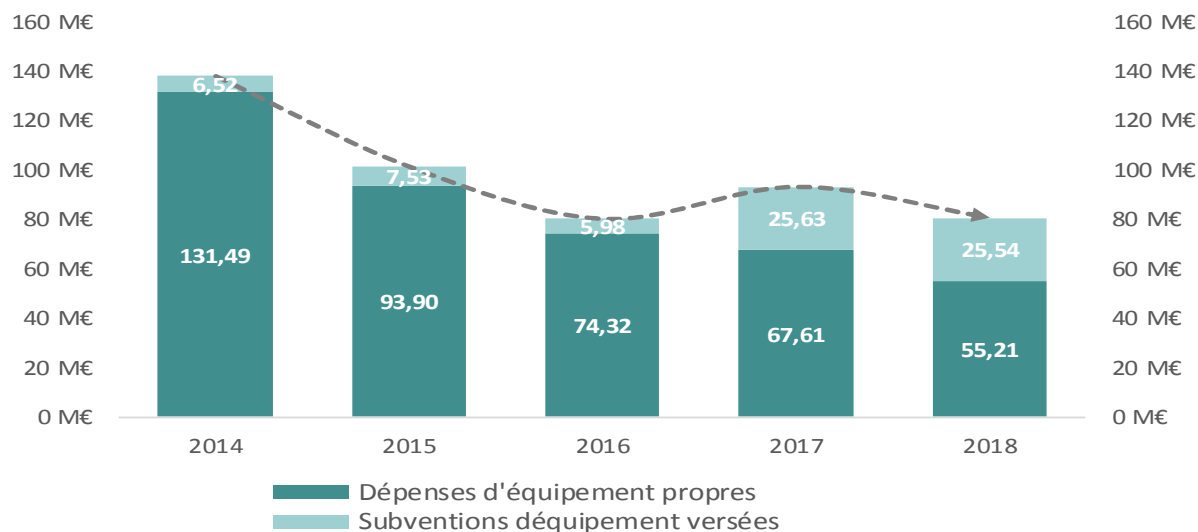


L'encours de dette est en baisse constante depuis 2015. La dégradation de la capacité de désendettement en 2016 s'explique en grande partie par la baisse de l'épargne brute calculée sur un montant de dépenses de fonctionnement comprenant la part investissement de l'AC (8,13 M€).



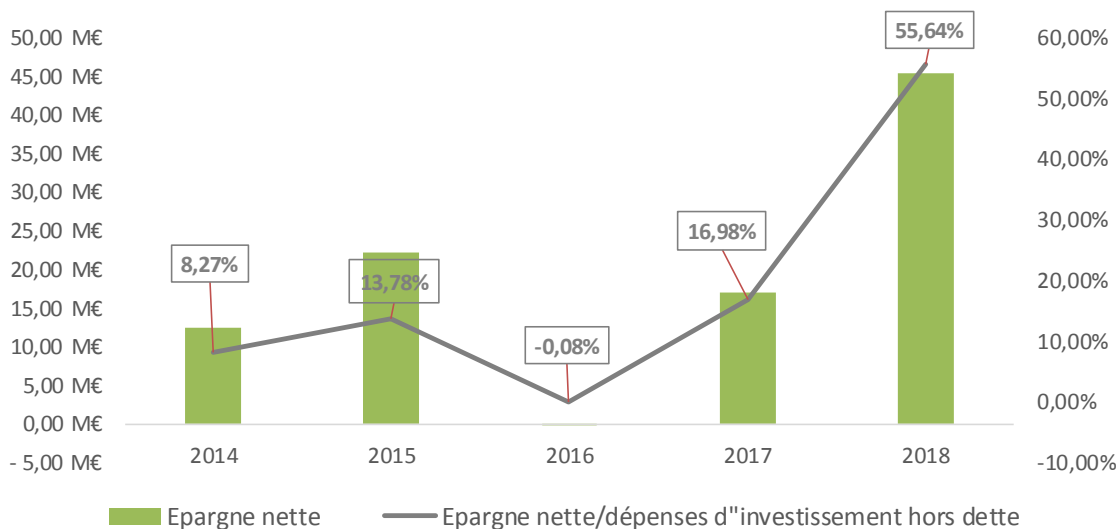
Conséquence d'un volume de recettes de fonctionnement dynamiques, d'un niveau de dépenses de fonctionnement maîtrisé et d'une annuité de dette en diminution depuis 2015, **l'épargne nette s'est restaurée sur la période et progresse significativement en 2018.**

Un programme d'équipement stabilisé depuis 2016



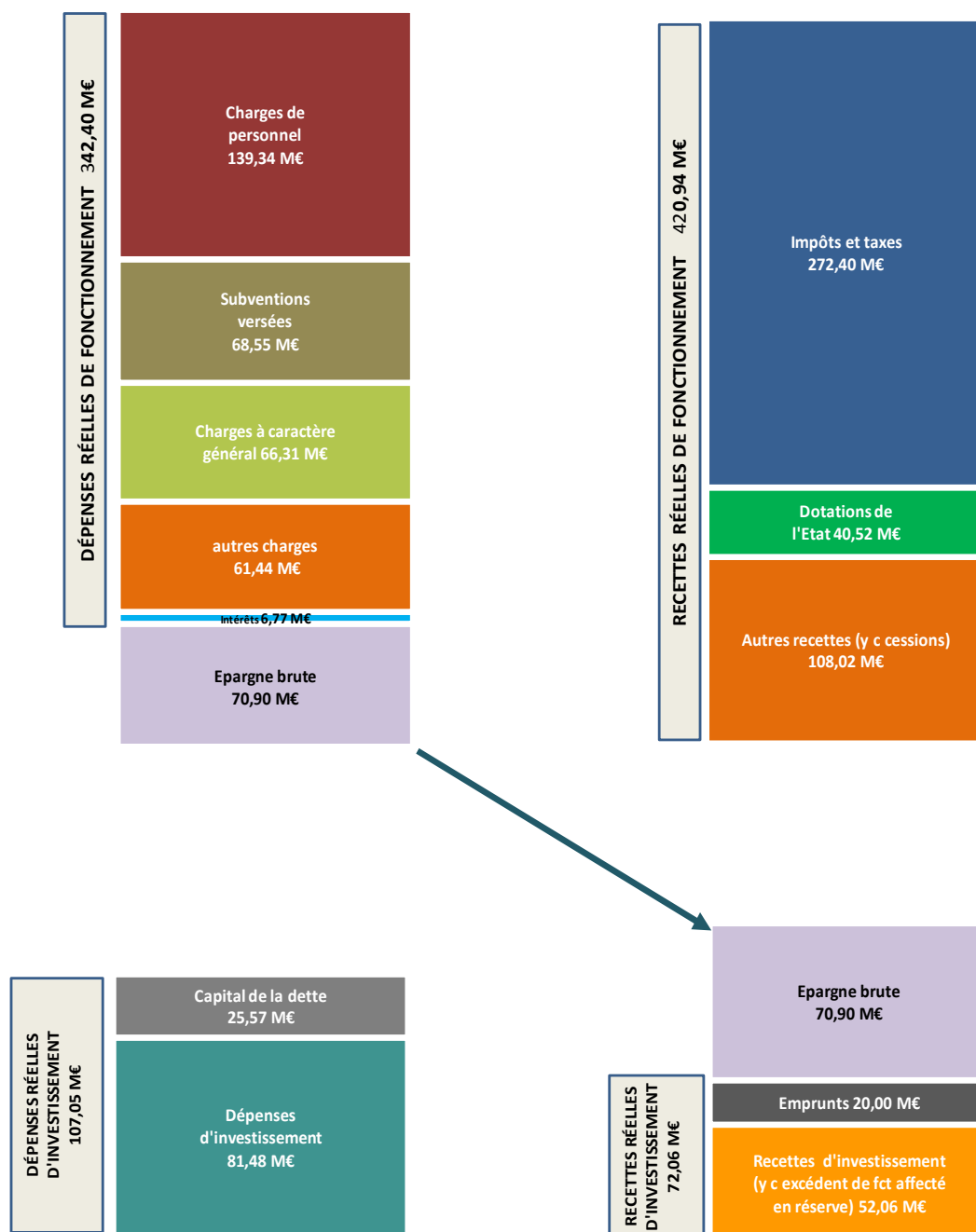
Les années 2013 à 2015 ont été marquées par la réalisation d'ouvrages emblématiques tels que le stade Matmut, la cité municipale, le bâtiment des archives et la cité du vin, qui ont nécessité des financements importants. Le programme d'équipement s'est stabilisé depuis 2016 sur un niveau de dépenses situé autour de 90 M€ (si on ajoute 8,3 M€ en 2016 au titre de la part investissement de l'AC comptabilisée en section de fonctionnement). Bien que les taux de réalisation se soient améliorés avec le déploiement de la gestion en autorisation de programme en 2017, ils restent encore bas (53 % seulement de réalisation des investissements directement effectués par la Ville en 2018).

Un autofinancement des investissements qui s'est bien amélioré



III. Structure et réalisations du Compte Administratif 2018

1. La structure du compte administratif 2018



2. Les résultats et les réalisations du CA 2018

2.1 Le résultat et les équilibres financiers 2018

Fonctionnement		En euros	réalisé 2017	réalisé 2018	Evolution
	1	Recettes réelles de fonctionnement hors produits de cessions	382 007 866,44	413 303 243,39	8,19%
	2	Dépenses réelles de fonctionnement hors Interêts de la dette	333 986 356,10	335 633 983,63	0,49%
	3 = 1-2	Epargne de gestion	48 021 510,34	77 669 259,76	61,74%
	4	Interêts de la dette	7 240 229,00	6 765 520,58	-6,56%
	5=3+4	Epargne brute	40 781 281,34	70 903 739,18	73,86%
	6	Produits de cessions	2 372 977,16	7 631 816,17	221,61%
	7= (1+6) - (2+4)	Résultat annuel de fonctionnement	43 154 258,50	78 535 555,35	81,99%
Investissement	8	Remboursement en capital de la dette	23 800 343,54	25 568 855,00	7,43%
	9=5-8	Epargne nette	16 980 937,80	45 334 884,18	166,98%
	10	Dépenses d'investissement hors dette	99 996 990,87	81 484 432,18	-18,51%
	11	Emprunts mobilisés	59 585 801,01	20 000 000,00	-66,43%
	12	Recettes d'investissement hors emprunts	49 142 554,72	21 444 147,13	-56,36%
	13	Résultat affecté en réserves	11 745 609,75	30 620 597,19	160,70%
	14 = (11+12+13) - (8+10)	Résultat annuel d'investissement	-3 323 368,93	-34 988 542,86	952,80%
	15	Excédent global de clôture fin d' exercice précédent	-2 047 107,45	7 163 184,93	-449,92%
	16 = 7+14+15	Résultat brut de clôture	37 783 782,12	50 710 197,42	34,21%
	17	Solde des restes à réaliser (crédits reportés sur exercice suivant	16 663 011,82	31 727 726,49	90,41%
	18 = 16 - 17	Résultat net de clôture	21 120 770,30	18 982 470,93	-10,12%
	Encours de dette au 31 décembre		260 068 799,91	254 501 162,38	-2,14%
	Capacité de désendettement (en années)		6,38	3,59	-43,71%

Avec un résultat annuel de fonctionnement de 78,54 M€, un résultat d'investissement négatif de -34,99 M€, et après prise en compte des restes à réaliser fin 2018 qui s'élèvent, en solde, à 31,73 M€, **le résultat net de clôture de l'exercice 2018 ressort à 18,98 M€, en léger recul de 10% par rapport à fin 2017 (21,12 M€), mais il reste nettement supérieur au résultat net de fin 2015 (4,5 M€).**

Cette baisse du résultat net de clôture s'explique en grande partie par le niveau plus élevé des restes engagés dont les crédits sont reportés en 2019.

Le solde de ces restes à réaliser s'élève ainsi à 31,73 M€, soit presque le double de l'an dernier (16,66 M€), et provient d'un taux de réalisation des crédits d'investissement en recul par rapport à 2017 avec seulement 53% de réalisation des crédits d'équipement propres (60 % en 2017).

Restes à réaliser fin 2018	Dépenses (1)	Recettes (2)	Solde (1)-(2)
Section de fonctionnement	2 856 967	0	2 856 967
Section d'investissement	42 904 435	14 033 675	28 870 760
TOTAL	45 761 402	14 033 675	31 727 726

En section de fonctionnement, sont reportés sur l'exercice 2019 les crédits ouverts pour les subventions que notre collectivité s'est engagée à verser.

Les 42,90 M€ de dépenses d'investissement restant à réaliser comprennent 30,7 M€ de dépenses d'équipement et 11 M€ de travaux de construction du groupe scolaire Niel Hortense effectués pour le compte de la métropole. Les 14 M€ de restes à réaliser en recettes d'investissement comprennent 6 M€ de subventions à recevoir (dont 2 M€ pour la cité du vin) et 6,6 M€ à rembourser par la métropole pour les travaux du groupe scolaire Niel Hortense effectués pour son compte.

L'épargne nette, qui représente le montant disponible pour le financement des investissements, atteint 45,33 M€¹, soit plus du double qu'en 2017 (17 M€). Elle bénéficie d'une hausse de 8,19 % des recettes réelles, en particulier des recettes fiscales, d'une baisse des intérêts de la dette (-6,56 %) et d'un maintien du niveau des autres dépenses de fonctionnement (+0,50 % d'augmentation seulement).

La **capacité de désendettement** se situe à fin 2018 à 3,59 ans, pour 6,38 années fin 2017, soit une amélioration de 44 % sous l'impulsion de la croissance de l'épargne de gestion et d'un besoin de financement² négatif de -5,57 M€.

2.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2018

Le taux de réalisation permet de mesurer le niveau d'exécution des crédits prévus sur l'exercice, comprenant les crédits ouverts au budget primitif et aux décisions modificatives, ainsi que les crédits reportés de l'exercice précédent.

2.2.1 Réalisation des crédits de fonctionnement :

Avec un total de 355 M€ de crédits de dépenses prévus en 2018, le taux de réalisation des **dépenses de fonctionnement** ressort à **96,40 %**. La baisse par rapport à 2017 (97,15 %) concerne essentiellement l'exécution des charges de personnel sous l'effet d'un décalage dans les recrutements sur l'année 2018. Les crédits des subventions engagées mais non versées fin 2018 ont été reportés sur 2019.

¹ En mouvements réels hors produits de cession et après remboursement de la dette bancaire.

² Différence entre l'encours nouveau et le remboursement en capital (20 M€ - 25,57 M€).

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	Prévu 2018 (1)	Réalisé 2018 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2019	Taux de réalisation 2017
Charges de personnel	144,13	139,34	96,67%		99,04%
Subventions versées	71,05	68,55	96,48%	2,34	93,45%
Charges à caractère général	70,43	66,31	94,14%	0,47	97,23%
Autres dépenses hors intérêts	62,79	61,44	97,86%	0,05	97,44%
S/T dépenses hors frais financiers	348,40	335,63	96,34%	2,86	97,25%
Interêts de la dette	6,79	6,77	99,59%		92,97%
Total dépenses réelles de fonctionnement	355,20	342,40	96,40%	2,86	97,15%

Concernant les **recettes de fonctionnement**, leur taux de réalisation hors produits de cession (102,21 %) dépasse de 2 points le montant des prévisions de l'exercice 2018. Il est nettement meilleur qu'en 2017 (98,58 % seulement). Comme en 2017, les produits de cession prévus au budget ont été différés, en raison des délais d'instruction des dossiers (actes notariés) difficiles à évaluer.

Recettes réelles de fonctionnement En millions d'euros	Prévu 2018 (1)	Réalisé 2018 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2019	Taux de réalisation 2017
Recettes fiscale et DSM	275,86	282,11	102,26%		102,05%
Produits des services	43,69	43,47	99,50%		82,87%
Autres recettes hors cessions	84,82	87,72	103,42%		97,23%
S/T recettes hors cessions	404,38	413,30	102,21%	0	98,58%
Produits de cessions (chapitre 024)	11,00	7,63	69,35%		18,38%
Total recettes réelles de fonctionnement	415,38	420,94	101,34%	0	97,33%

2.2.2 Réalisation des crédits d'investissement :

Le taux de réalisation des **dépenses d'investissement** atteint globalement **55,93 %**, hors remboursement en capital de l'emprunt.

Dépenses réelles d'investissement En millions d'euros	Prévu 2018 (1)	Réalisé 2018 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2019	Taux de réalisation 2017
Dépenses d'équipement propres	103,36	55,21	53,41%	27,91	59,93%
Subventions d'équipement versées	29,27	25,54	87,25%	2,79	81,16%
Autres hors dette	13,05	0,74	5,66%	12,15	76,72%
S/T dépenses hors dette	145,69	81,48	55,93%	42,85	65,37%
Remboursement en capital de la dette	25,78	25,57	99,19%	0,06	99,96%
Total dépenses réelles d'investissement	171,46	107,05	62,43%	42,90	70,00%

Sin on excepte les ouvertures de crédits au titre des opérations pour compte de tiers, le taux de réalisation des **crédits d'équipement**, après s'être amélioré en 2017 (taux de 64,57 %), est

reparti à la baisse en 2018 (**60,88%**). Globalement, le taux de réalisation des investissements indirects (subventions versées, dont l'ACI versée à la métropole) ressort à 87 %, alors que les crédits d'investissements directs (travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune) ne sont réalisés qu'à 53 %.

Réalisation du programme d'équipement 2018, par politique :

Programme d'équipement	Taux de réalisation 2018	Rappel taux 2017
Culture et patrimoine (musées, bibliothèques, conservatoire ...)	72,09%	66,93%
Dév urbain et qualité espaces proximité (habitat, espaces verts, éclairage...)	53,10%	55,87%
Développement sportif (gymnases, piscines, stades...)	66,44%	66,93%
Pilotage de la collectivité (ACI, participation parc des expositions, besoins propres...)	83,44%	75,03%
Services à la population (écoles, crèches...)	43,07%	63,41%
TOTAL	60,88%	64,57%

Le taux de réalisation des **recettes d'investissement** est de **56,39 %**, dont 60,16 % pour les recettes d'investissement hors mobilisations d'emprunt. Ces dernières n'ont été réalisées que pour 53% et le solde de prévision a été annulé, concourant à l'amélioration de l'autofinancement des investissements. A contrario au regard des conventions signées, les subventions et remboursements à recevoir par la Ville qui n'ont pas été encaissées ont donné lieu à report de crédits sur 2019 (14,03 M€).

Recettes réelles d'investissement En millions d'euros	Prévu 2018 (1)	Réalisé 2018 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2019	Taux de réalisation 2017
Subventions et participations	11,32	5,04	44,58%	6,04	67,61%
FCTVA et taxe d'aménagement	10,90	11,14	102,17%	0,00	102,18%
Autres recettes hors emprunts	13,43	5,26	39,19%	7,99	91,73%
S/T recettes hors emprunts	35,64	21,44	60,16%	14,03	85,32%
Emprunt	37,85	20,00	52,84%	0,00	90,54%
Total recettes réelles d'investissement	73,49	41,44	56,39%	14,03	88,11%

2.2.3 La maîtrise de la dépense publique : le contrat avec l'Etat sur 3 ans

L'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques a prévu que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales progresseraient, dans leur ensemble, de 1,2 % par an.

Dans ce cadre, afin de contribuer à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique, notre collectivité a signé le 28 mai 2018 un contrat avec l'Etat par lequel elle

s'engage à limiter l'évolution de ses dépenses de fonctionnement à 1,35 % par an sur la période 2018 à 2020. Pour l'exercice 2018, le taux d'évolution de 1,35 % a été fixé en prenant comme référence le montant des dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2017 qui s'élevaient à 287,67 M€, en application des modalités de calcul précisées à l'article 3 du contrat.

De plus, la loi précise que doivent être pris en compte, lors de l'examen du niveau de dépenses exécuté, les éléments susceptibles d'affecter la comparaison sur plusieurs exercices, tels que les changements liés aux transferts de compétences et aux mutualisations.

Sur la base du périmètre défini à l'article 3 du contrat, les dépenses réelles de fonctionnement à prendre en compte pour l'exercice 2018 s'élèvent à 289,6 M€. A ce montant il convient d'ajouter 1,68 M€ correspondant à l'évolution entre 2017 et 2018 du périmètre des services gérés par Bordeaux Métropole dans le cadre des mutualisations (mutualisation du service des archives, révisions de niveaux de services) et des compétences transférées (espaces dédiés à tout mode de déplacement, compétence « vélo »).

Dépenses réelles de fonctionnement Montants réalisés - En euros		2018
dépenses réelles de fonctionnement (hors chapitres 68, 014 et 013)		289 605 248 €
retraitements mutualisation/transfert de compétences - Evolutions 2017/2018		1 684 155 €
Total dépenses réelles de fonctionnement après retraitements		291 289 403 €

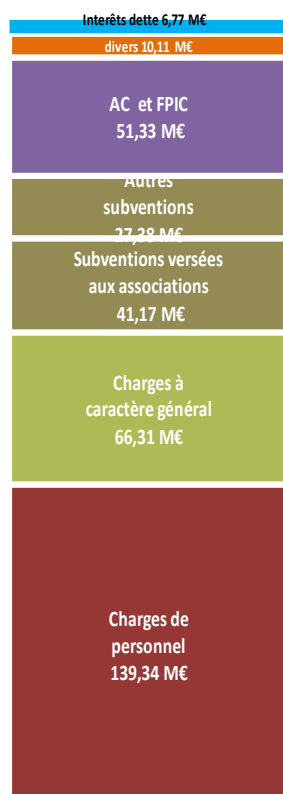
Au final, **le montant des dépenses réelles de fonctionnement, périmètre contrat avec l'Etat, ressort à 291,29 M€**, pour une valeur cible fixée à 291,55 M€ pour 2018, soit un différentiel de 0,26 M€, qui s'explique par un décalage dans la réalisation des dépenses de personnel, qui va impacter celles de 2019, nécessitant une inscription complémentaire de crédits au budget supplémentaire de l'exercice 2019.

Dépenses réelles de fonctionnement Périmètre contrat avec l'Etat En million d'euros				
	2017	2018	2019	2020
Montant contractualisé	287,67 M€	291,55 M€	295,49 M€	299,48 M€
Montant réalisé	287,67 M€	291,29 M€		
Différentiel		0,26 M€		

3. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent l'ensemble des charges destinées à assurer le fonctionnement de la Ville de Bordeaux (frais de personnel, fournitures, prestations de service, frais de maintenance et entretien, subventions accordées, intérêts de la dette...). Elles sont financées par les recettes fiscales, les dotations versées par l'Etat, ou encore par les redevances acquittées par les usagers des services publics.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 342,40 M€



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 420,94 M€

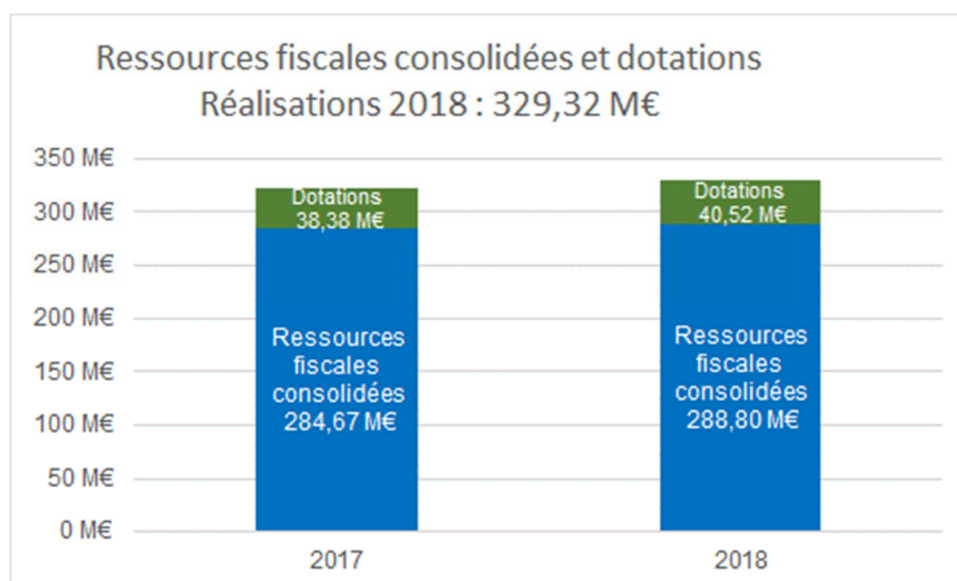


3.1. Les recettes réelles de fonctionnement (420,94 M€) :

RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT En millions d'euros	2017	2018	Evolution 2017/ 2018	Part relative (2018)
Fiscalité directe locale	219,50	229,47	4,54%	54,51%
Fiscalité indirecte	49,09	42,93	-12,55%	10,20%
- Droits de mutation	23,79	23,27	-2,19%	5,53%
- Autres impôts et taxes	25,30	19,66	-22,29%	4,67%
Dotation de solidarité métropolitaine (DSM)	9,51	9,71	2,10%	2,31%
Dotations de l'Etat (DGF et DGD et autres)	38,38	40,52	5,58%	9,63%
Etat : Allocations compensatrices	6,58	6,69	1,67%	1,59%
Autres recettes de fonctionnement (hors cessions)	57,26	82,69	44,41%	19,64%
- Produits des services, du domaine et ventes diverses	21,26	43,47	104,47%	10,33%
- Dotations et participations organismes extérieurs	23,83	23,08	-3,15%	5,48%
- Autres recettes	12,17	16,14	32,62%	3,83%
Reprises de provisions	1,70	1,29	-24,12%	0,31%
Sous total recettes hors cessions d'actif	382,02	413,31	8,19%	98,19%
Cessions d'actif	2,37	7,63	221,94%	1,81%
Total recettes réelles de fonctionnement	384,39	420,94	9,51%	100,00%

Hors cessions d'actif, elles sont en hausse de 8,19 %, avec une augmentation faciale de 10 M€ des recettes fiscales directes, mais qui en réalité s'établit à 25,95 M€ si on tient compte des recettes de stationnement qui ont changé de nature comptable en 2018³ et sont désormais intégrées dans les produits des services.

3.1.1. Les ressources fiscales consolidées et les dotations (329,32 M€)



³ Ces produits étaient comptabilisés au chapitre 73 article 7337 en 2017 et sont dorénavant comptabilisés au chapitre 70 article 70383.

En 2018, les **ressources fiscales consolidées** (contributions directes, fiscalité indirecte, allocations compensatrices et dotation de solidarité métropolitaine) et les **dotations** (dotation globale de fonctionnement, dotations globales de décentralisation et autres dotations) de la Ville de Bordeaux représentent **78,23 % des recettes réelles de fonctionnement** (après 84,03 % en 2017).

Produit fiscal consolidé (en M€)	2017	2018				Evolution de 2017 à 2018 (réalisé)	
	Réalisé	Prévu (inscrit au budget primitif)	Réalisé	Ecart entre le réalisé et le prévu en valeur	Ecart entre le réalisé et le prévu en %	en valeur	en %
Contributions directes	219,50	228,72	229,47	0,75	0,33%	9,97	4,54%
Taxe d'habitation	98,37	104,07	105,00	0,93	0,90%	6,63	6,74%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1,12	1,18	1,07	-0,11	-9,30%	-0,05	-4,38%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	118,27	121,19	121,81	0,62	0,51%	3,54	2,99%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,46	0,47	0,44	-0,02	-4,78%	-0,01	-3,02%
Rôles supplémentaires	1,29	1,82	1,15	-0,67	-36,91%	-0,14	-10,89%
Fiscalité indirecte	49,09	37,66	42,93	5,17	13,72%	-6,16	-12,54%
Taxe additionnelle droits de mutation	23,79	21,00	23,27	2,27	10,79%	-0,52	-2,19%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	4,29	5,00	6,58	1,58	31,69%	2,29	53,49%
Taxe sur les pylônes électriques	0,06	0,06	0,06	0,00	6,56%	0,00	2,16%
Prélèvements sur les produits des jeux	6,58	6,12	6,66	0,54	8,87%	0,08	1,26%
Droits de place	4,70	4,51	4,97	0,46	10,30%	0,27	5,68%
Droits de stationnement *	9,14	0,00	0,10	Changement de nature de ces recettes *		-9,03	-98,89%
Autres Taxes	0,53	0,98	1,28	0,31	31,25%	0,75	141,91%
Allocations compensatrices versées par l'Etat	6,58	6,47	6,69	0,22	3,43%	0,11	1,73%
Taxe d'habitation	5,98	6,00	6,17	0,17	2,80%	0,19	3,22%
Taxes foncières	0,49	0,47	0,52	0,05	11,50%	0,04	7,52%
Dotation unique spécifique TP	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00%	-0,12	-100,00%
Dotation de solidarité reçue de la Métropole	9,51	9,54	9,71	0,18	1,85%	0,21	2,16%
Total des recettes fiscales consolidées	284,67	282,38	288,80	6,42	2,27%	4,13	1,45%

* à compter de 2018, les droits de stationnement ne sont plus des produits fiscaux mais des redevances domaniales cf. § produits des services

Les contributions directes (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) **représentent plus de la moitié des recettes de fonctionnement** (près de 55 % contre 57 % en 2017 et 48 % en 2012).

La fiscalité indirecte (taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe sur les pylônes électriques, prélèvement sur les produits des jeux de casino, droits de place, droits de stationnement, taxe locale sur la publicité extérieure, impôt sur les cercles et maisons de jeux, autres taxes) représente désormais **10,20 %** des recettes de fonctionnement (contre 12,77 % en 2017). Cette baisse relative s'explique notamment par le changement de nature des droits de stationnement, qui, à compter de 2018, deviennent des redevances domaniales (- 9,04 M€).

Les allocations compensatrices (de taxe d'habitation et de taxes foncières) comptent pour **1,59%** des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

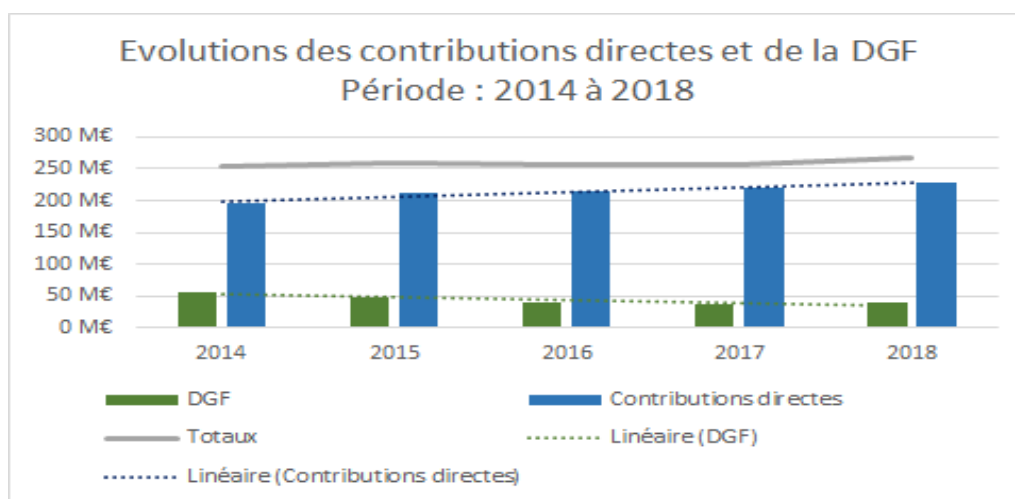
Enfin **la dotation de solidarité métropolitaine** contribue aux recettes de fonctionnement de la Ville à hauteur de **2,31 %**.

Libellé Montants en M€	2017	2018				Evolution de 2017 à 2018 (réalisé)	
	Réalisé	Prévu (inscrit au budget primitif)	Réalisé	Ecart entre le réalisé et le prévu en €	Ecart entre le réalisé et le prévu en %	en M€	en %
Total de la DGF	36,11	35,52	38,56	3,04	8,57%	2,46	6,80%
Dotation forfaitaire de la DGF	35,23	34,74	35,09	0,36	1,03%	-0,14	-0,40%
Dotation solidarité urbaine	0,00	0,00	2,42	2,42	pas de prévu	2,42	100,00%
Dotation nationale de péréquation de la DGF	0,87	0,79	1,05	0,26	33,43%	0,17	20,00%
Total des Dotations globales de décentralisation	1,79	1,79	1,79	0,00	0,02%	0,00	0,00%
DGD Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
DGD Hygiène et salubrité publique	1,79	1,79	1,79	0,00	0,02%	0,00	0,00%
Subvention de la DRAC Bibliothèque Caudéran	0,41	0,00	0,00	0,00	pas de prévu	-0,41	-100,00%
Dotations pour les titres sécurisés	0,06	0,10	0,15	0,05	51,12%	0,09	155,37%
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	0,01	0,00	0,01	0,01	pas de prévu	0,00	-16,19%
Totaux Dotations	38,38	37,41	40,52	3,11	8,30%	2,13	5,56%

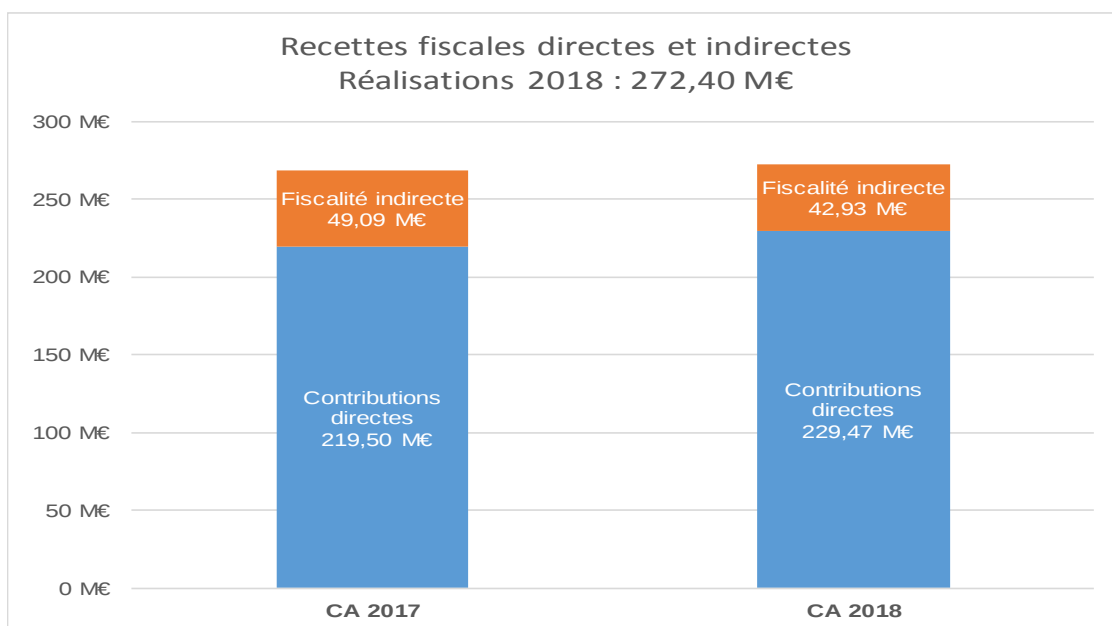
Les dotations versées par l'Etat (dotation globale de fonctionnement, dotations globales de décentralisation et autres dotations) représentent quant à elles **9,63 %** des recettes réelles de fonctionnement (pour 9,97 % en 2017, 14,31 % en 2014 et 16 % en 2013).

Ainsi, dans l'ensemble contributions directes / DGF, en 2018, **la part des contributions directes diminue légèrement** passant de 85,87 % en 2017 à **85,61 % en 2018**. Cela s'explique notamment par l'éligibilité en 2018 de la commune à la dotation de solidarité urbaine et par l'arrêt de la contribution au redressement des finances publiques des collectivités. Pour mémoire, cette part n'était que de 75 % en 2012.

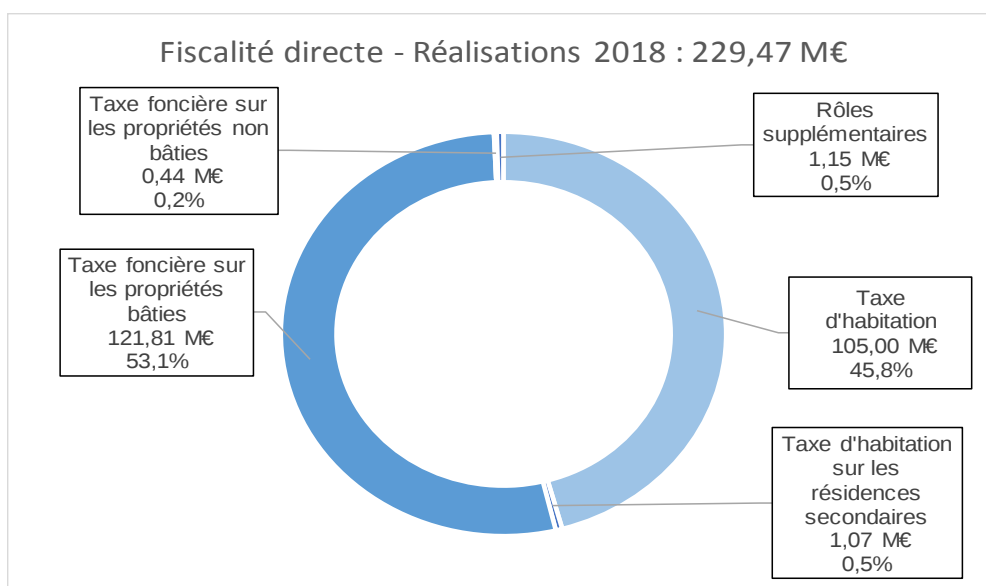
Libellé	2014	2015	2016	2017	2018
	Part du total	Part du total	Part du total	Part du total	Part du total
Dotation globale de fonctionnement	22,42%	18,74%	15,89%	14,13%	14,39%
dont Dotation forfaitaire	22,11%	18,46%	15,60%	13,78%	13,09%
dont Dotation solidarité urbaine	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,90%
dont Dotation nationale de péréquation	0,31%	0,27%	0,29%	0,34%	0,39%
Contributions directes	77,58%	81,26%	84,11%	85,87%	85,61%
Totaux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



3.1.1.1. La fiscalité directe et indirecte (272,40 M€)



- **Les contributions directes (229,47 M€)**

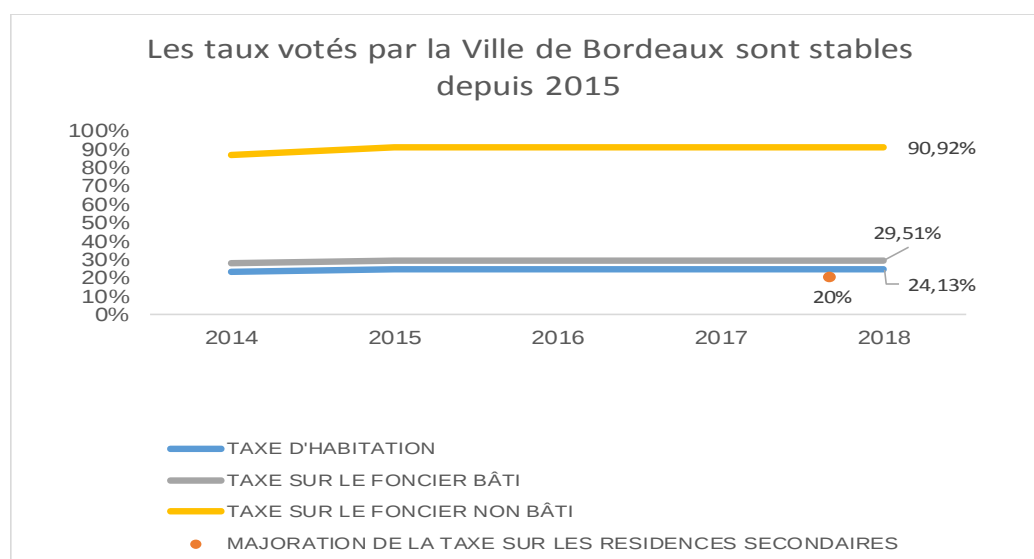


Deux décisions prises en 2017 produisent leurs effets sur les produits 2018 de taxes d'habitation et de taxes foncières sur les propriétés bâties :

- fixation du taux d'abattement général à la base, facultatif, de taxe d'habitation au taux maximal de droit commun de 15 % par délibération n° 2017/64 du 10 juillet 2017 (pour rappel, Bordeaux appliquait jusqu'en 2017 un taux dérogatoire de 18,92 %) ;
- suppression de l'exonération de deux ans de taxes foncières sur les propriétés bâties des constructions nouvelles à usage d'habitation qui ne sont pas financées au moyen d'un prêt aidé de l'Etat.

En 2018, bien que les taux de fiscalité directe locale votés par la ville soient restés stables, avec **229,47 M€**, les **contributions directes** progressent de **près de 10 M€ (soit + 4,54 %)** répartis comme suit :

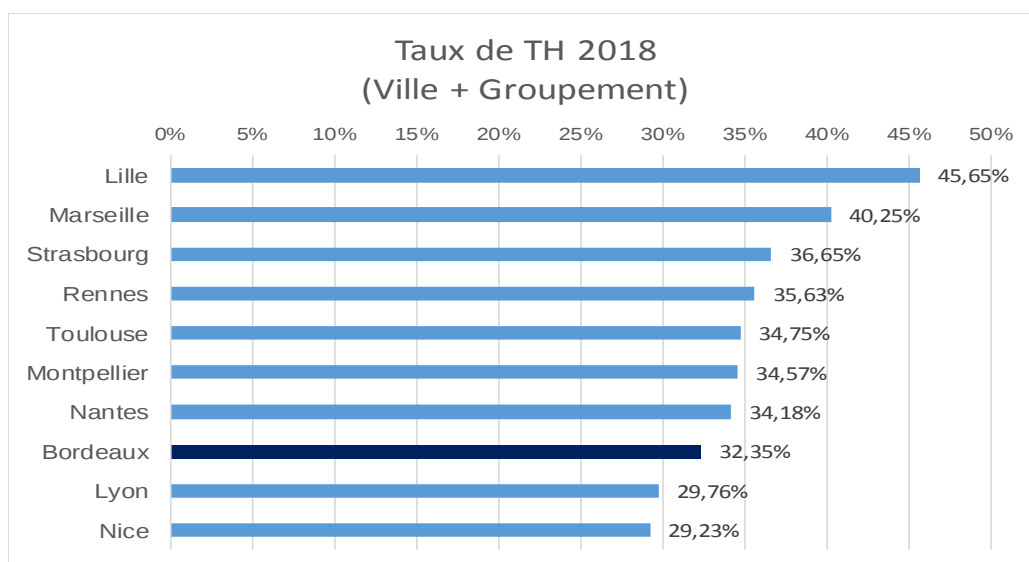
- +2,7 M€ du fait de la revalorisation forfaitaire des bases de +1,2 % qui correspond à l'inflation constatée entre novembre 2017 et novembre 2016 ;
- +3,1 M€ induits par l'évolution physique des bases et notamment l'arrivée de plus de 3 000 habitants (+3 036 hab.) ;
- +3,6 M€ proviennent de la décision de ramener l'abattement général à la base qui était de 18,8 % en 2017 au taux maximal de droit commun de 15 % ;
- +0,7 M€ suite à la suppression de l'exonération de deux ans de taxes foncières sur les propriétés bâties des constructions nouvelles à usage d'habitation qui ne sont pas financées au moyen d'un prêt aidé de l'Etat
- -0,1 M€ de rôles supplémentaires par rapport à 2017. Pour rappel, les rôles supplémentaires portent sur des situations particulières et correspondent à un rattrapage d'imposition au titre des années antérieures.



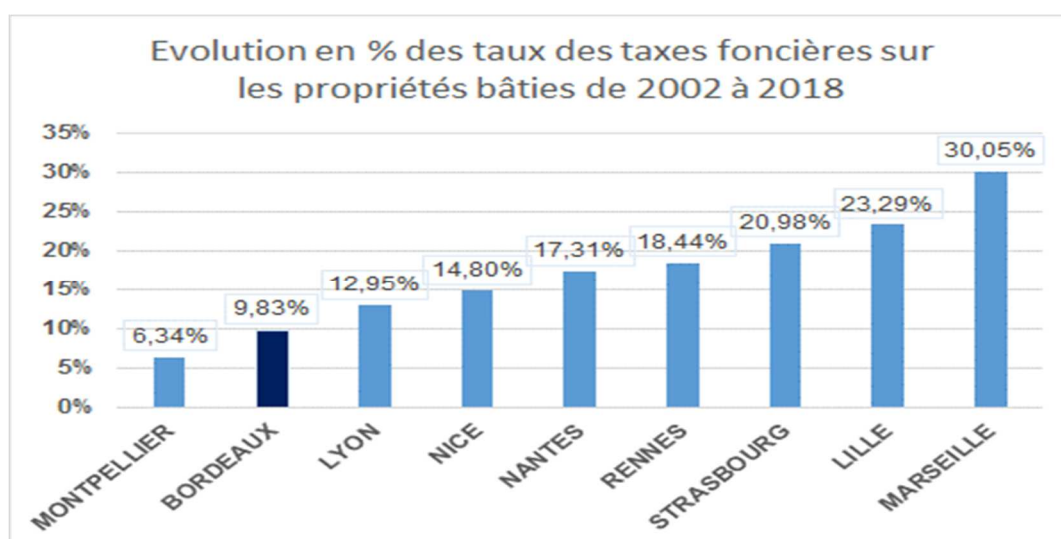
S'agissant des taux, la comparaison des taux agrégés de TH (Ville + EPCI), pour tenir compte de l'intégration intercommunale et des charges de centralité, **fait à nouveau apparaître Bordeaux parmi les villes-centres les moins fiscalisées de France**. Bordeaux dépasse Nice (taux le plus bas) de plus de 10 % et est inférieure à Lille (taux le plus haut) de près de 30 %.

Par ailleurs, depuis 2002, ce sont près de 30 000 contribuables supplémentaires qui sont inscrits au rôle d'imposition à la TH représentant quasiment autant de nouvelles familles installées à Bordeaux.

Ce dynamisme a permis d'augmenter globalement le produit issu de la fiscalité sans alourdir pour autant les taxes de chacun, et ceci malgré l'accroissement des équipements et services dans les quartiers et les coûts de fonctionnement induits. **Il est à noter que près de la moitié des foyers bordelais sont exonérés ou dégrévés et ne payent pas la totalité de la taxe d'habitation.**



En outre, s'agissant de l'évolution des taux de taxe foncière sur les propriétés bâties entre 2002 et 2018, il doit être souligné que **Bordeaux se classe avant dernière des grandes villes françaises (hors Paris)**, attestant d'un recours au levier fiscal raisonné.

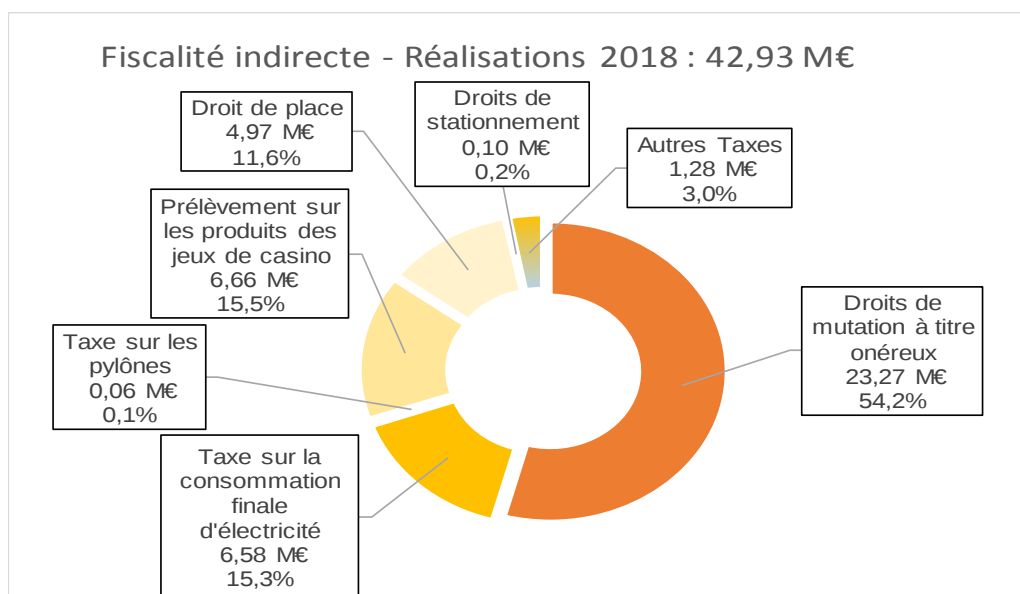


Sont soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements des particuliers, mais également les locaux professionnels. Ces derniers, représentent moins de 7,5 % du total des locaux, mais constituent plus de 26,5 % des bases de la Ville.

A ce titre, il doit être rappelé qu'en 2017, la réforme de l'évaluation de la valeur locative cadastrale (VLC) de ces locaux professionnels est entrée en vigueur. L'impact de cette réforme sur les bases taxables des locaux professionnels existant au 1^{er} janvier 2017 a été neutralisé par application d'un coefficient de neutralisation (un coefficient par collectivité et par taxe), afin que la proportion contributive de ces locaux avant et après révision soit maintenue à l'identique pour chaque impôt (taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation).

En 2018, les bases de ces locaux professionnels ont été revalorisées comme celles des particuliers de +1,2 %.

- **La fiscalité indirecte (42,93 M€)**



- o **Les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) (23,27 M€)**

Toutes les transactions immobilières, locaux neufs ou anciens, logements ou locaux professionnels, sont soumises aux **droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** au profit du département au taux de 4,5 % et à une taxe additionnelle communale au taux de 1,20 % du montant de la transaction.

La légère baisse de produits constatée en 2018 (-0,52 M€, soit -2,19 %) ne traduit ni une baisse du dynamisme des transactions immobilières, ni une diminution des montants des transactions sur la commune, mais s'explique par des retards de versements des DMTO aux collectivités tels que relevés par la Cour des comptes (sous-évaluation nationale de 350 M€ des recettes des collectivités territoriales). Ces sommes, qui devraient être reversées aux collectivités en 2019, n'ont toutefois pas pu faire l'objet d'un rattachement à l'exercice 2018 en l'absence de notification.

- o **La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) (6,58 M€)**

Depuis 2011, la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) s'applique désormais aux seules consommations électriques des ménages.

Le Conseil municipal a fixé le tarif de la TCCFE en appliquant aux montants de base (0,75 €/MWh) le coefficient multiplicateur de 8,5.

Depuis 2012, la limite supérieure de ce coefficient multiplicateur est actualisée en proportion de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac établi pour l'année précédente par rapport au même indice établi pour l'année 2009. Ce tarif s'est établi en 2018 à 6,375 €/MWh.

Le montant de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) réalisé en 2018 s'élève à 6,58 M€, en progression de +2,29 M€ (soit +53,49 % par rapport à 2017) dont 1,13 M€ qui n'avait pu être comptabilisé sur l'exercice 2017 en l'absence des pièces justificatives. Après neutralisation de ce retraitement comptable, cette recette a cependant tendance à se stabiliser en relation avec les mesures d'économie d'énergie dans les logements.

o **La taxe sur les Pylônes (0,06 M€)**

La taxe sur les pylônes électriques est une imposition forfaitaire perçue par les communes sur le territoire desquelles sont implantés des pylônes supportant des lignes électriques à très haute tension.

Pour 2018, les forfaits par pylône sont les suivants :

- 2 368 € (contre 2 318 € en 2017) sur les pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts ;
- 4 730 € (contre 4 631 € en 2017) sur les pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est supérieure à 350 kilovolts.

Avec 27 pylônes implantés sur la commune dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts, le produit 2018 de la taxe sur les pylônes s'élève donc à 63 936 €.

o **Le prélèvement sur les produits des jeux de casino (6,66 M€)**

A l'instar des autres communes touristiques réalisant des actions en matière de promotion du tourisme, la ville de Bordeaux a institué un prélèvement sur le produit des jeux du casino implanté sur son territoire au taux de 15 %.

Avec 6,66 M€ de produit en 2018, cette recette reste stable par rapport à 2017 (6,58 M€).

o Les **droits de place** (sur placages, sur halles et marchés) s'élèvent à **4,97 M€ en 2018** en progression de **+0,27 M€**, soit **+5,68 %** par rapport à 2017 (contre +14,3 % entre 2016 et 2017).

o Le produit des **droits de stationnement** constaté en 2018 (**0,10 M€**) correspond à des droits résiduels de stationnement de l'exercice 2017.

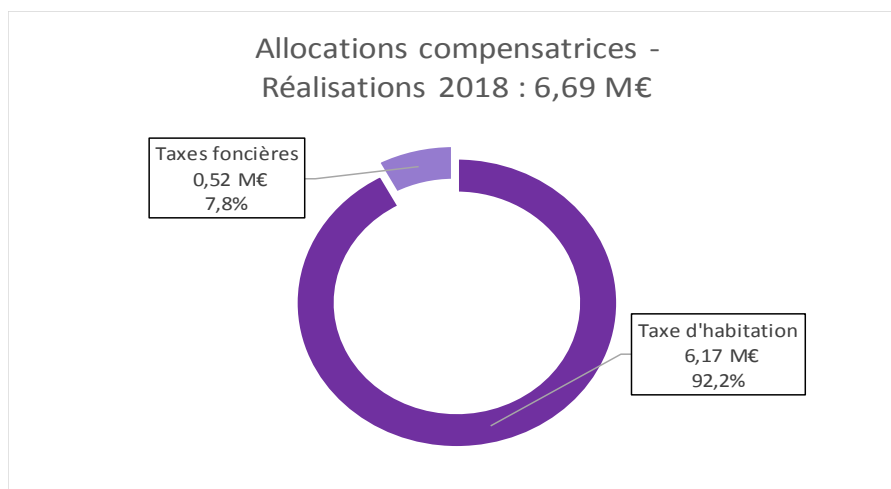
Pour rappel, les droits de stationnement, qui étaient des produits fiscaux jusqu'en 2017, sont devenus à compter de 2018 des recettes domaniales (comptabilisées en produits des services cf. infra), ce qui explique la baisse constatée de **-9,03 M€, soit -98,89 % par rapport à 2017**.

o **Autres taxes (1,28 M€)**

Autres taxes	Réalisé 2018
Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)	1,203 M€
Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,005 M€
Autres taxes diverses	0,075 M€
Totaux des autres taxes	1,282 M€

La présentation détaillée de ces autres taxes est faite en annexe 1.

3.1.1.2. Les allocations compensatrices (6,69 M€)



Les allocations compensatrices ont vu leur rôle évoluer puisque si elles compensaient originellement des exonérations fiscales accordées par l'Etat, elles ont depuis également été utilisées comme un mode de financement privilégié de la péréquation horizontale (évolution de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales)⁴.

Cependant, en 2018, seule la Dotation unique de compensation de la suppression de la taxe professionnelle (DUCSTP) a servi de variable d'ajustement pour une ultime fois (disparition de la DUCSTP).

Ainsi, avec 6,69 M€, **les allocations compensatrices progressent de +0,11 M€ en 2018, soit + 1,73 %** alors même que la DUCSTP qui était de 0,12 M€ en 2017 disparaît en 2018.

3.1.1.3. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) (9,71 M€)

En application du **pacte financier et fiscal (PFF)**, adopté par délibération du Conseil métropolitain du 30 octobre 2015, les critères de répartition de l'enveloppe indexée de la dotation de solidarité métropolitaine (DSM) entre les communes ont été révisés à compter de 2016.

Ainsi, **la dotation de solidarité métropolitaine (DSM)** est désormais répartie entre les communes selon 6 critères, les deux premiers étant des critères légaux :

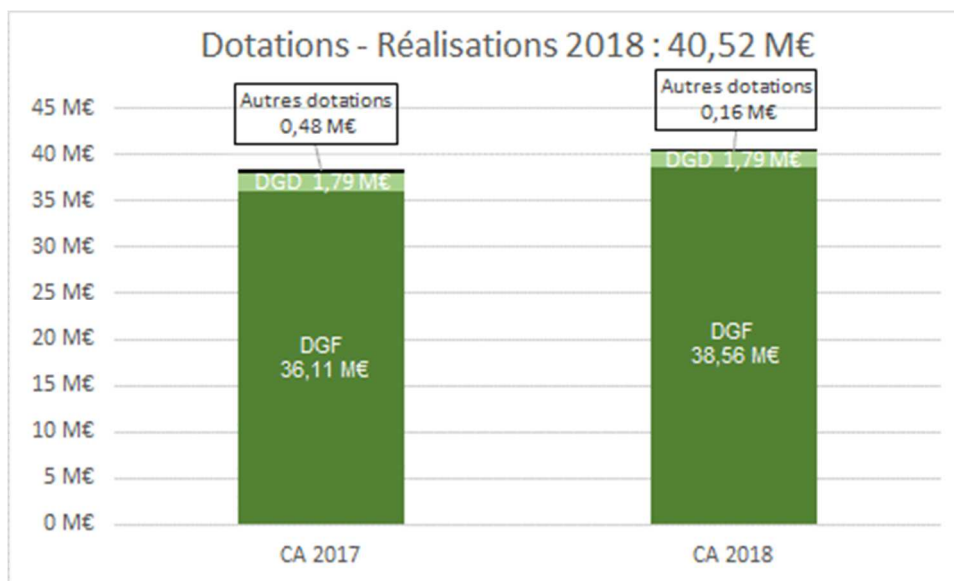
- 20 % en fonction de l'écart à la moyenne au potentiel financier du territoire ;
- 30 % en fonction de l'écart à la moyenne au revenu par habitant moyen du territoire ;
- 5 % en fonction de l'écart à la moyenne à l'effort fiscal ;
- 10 % en fonction de l'écart inverse à la moyenne de la proportion d'allocataires d'aides au logement ;
- 15 % en fonction de l'écart inverse à la moyenne de la population communale âgée de 3 à 16 ans ;
- 20 % en fonction de la dotation de solidarité versée en 2015.

⁴ Pour plus de détails sur les variables d'ajustement ayant servi de financement « interne » de la dotation globale de fonctionnement en 2018, se reporter en annexe 1.

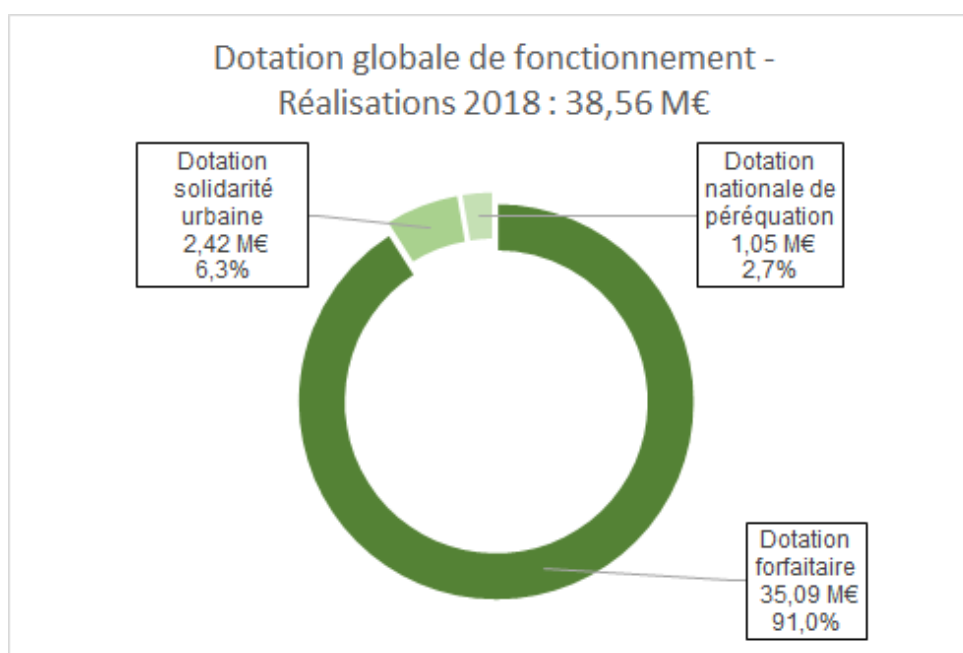
De plus, le PFF a également instauré, à assiette constante de DSM, une garantie individuelle pour chaque commune de +/- 2,5 %.

En application des critères issus des fiches de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes de la Métropole publiées en juillet 2018, **le montant définitif de la DSM 2018 pour la Ville de Bordeaux s'établit à 9,71 M€, en progression de +0,21 M€ par rapport à 2017, soit +2,16 % par rapport à 2017.**

3.1.1.4. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), les Dotations globales de décentralisation (DGD) et autres dotations de compensation (40,52 M€)



- La Dotation globale de fonctionnement (DGF) (38,56 M€)**



o **La dotation forfaitaire de la DGF (35,09 M€)**

En 2018, la dotation forfaitaire de la commune a été d'une part écrêtée⁵ à hauteur de -590 939 € pour financer la péréquation, et, d'autre part majorée de +450 854 € du fait de la dynamique démographique de Bordeaux (+3 036 habitants).

Au total, en 2018, **la dotation forfaitaire de la DGF diminue de -0,14 M€ par rapport à 2017, soit -0,40 %.**

o **La dotation de solidarité urbaine (2,42 M€)**

En 2018, la commune de Bordeaux a été éligible à la dotation de solidarité urbaine.

Pour rappel, elle ne l'avait plus été depuis 2002.

Depuis la loi de finances pour 2017, les deux premiers tiers des communes de plus de 10 000 habitants sont éligibles à la dotation de solidarité urbaine (DSU), soit 686 communes en 2018.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources (constitué du potentiel financier, de la part de logements sociaux, de la part des personnes bénéficiaires d'allocations logement, du revenu moyen).

En 2018, au regard de cet indice, Bordeaux est classée 686^{ème}.

o **La dotation nationale de péréquation (1,05 M€)**

En 2018, **la dotation nationale de péréquation progresse de +0,17 M€, soit +20 %.**

• **Les dotations générales de décentralisation (1,79 M€)**

Les montants constatés de la dotation globale de décentralisation « urbanisme » et de la dotation globale de décentralisation hygiène et salubrité publique sont stables.

• **Les autres dotations de compensation (0,16 M€)**

En 2018, elles comprennent la dotation pour titres sécurisés pour 154 140 € (contre 60 360 € en 2017) et le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) pour 6 793 € (contre 8 105 € en 2017), qui est depuis 2017 une variable d'ajustement.

Pour rappel, le FDPTP est une dotation de péréquation qui a été créée pour mettre en œuvre une péréquation horizontale du produit de taxe professionnelle (TP) au niveau départemental. Les règles le régissant ont été modifiées lors de la réforme de la TP de 2010.

Cette dotation est aujourd'hui prélevée sur les recettes de l'État et répartie par le Conseil départemental entre les communes et les EPCI défavorisés par la faiblesse de leur potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges.

3.1.2. Les autres recettes (de fonctionnement 91,61 M€)

Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 91,61 M€, et comprennent 1,29 M€ de reprises de provisions et 7,63 M€ de recettes de cession.

⁵ Pour mémoire, l'écrêtement finance en partie, au sein de l'enveloppe normée des concours financiers, les dotations d'aménagement (Dotations de Solidarité Rurale, Dotations de Solidarité Urbaine et Dotation Nationale de Péréquation). Il s'agit du principal dispositif de péréquation dite verticale.

Hors reprises de provision et cessions d'actif, elles augmentent globalement de 25,43 M€ en 2018, soit une hausse de 44,41 %, sous l'effet de l'intégration de 18,49 M€ de droits de stationnement (y compris les remboursements par Bordeaux Métropole de frais inhérents à la mise en œuvre et gestion des forfaits de post-stationnement (FPS) pour son compte, imputés sur le compte de recette desdits FPS et rattachés pour un total estimé de 2,54 M€).

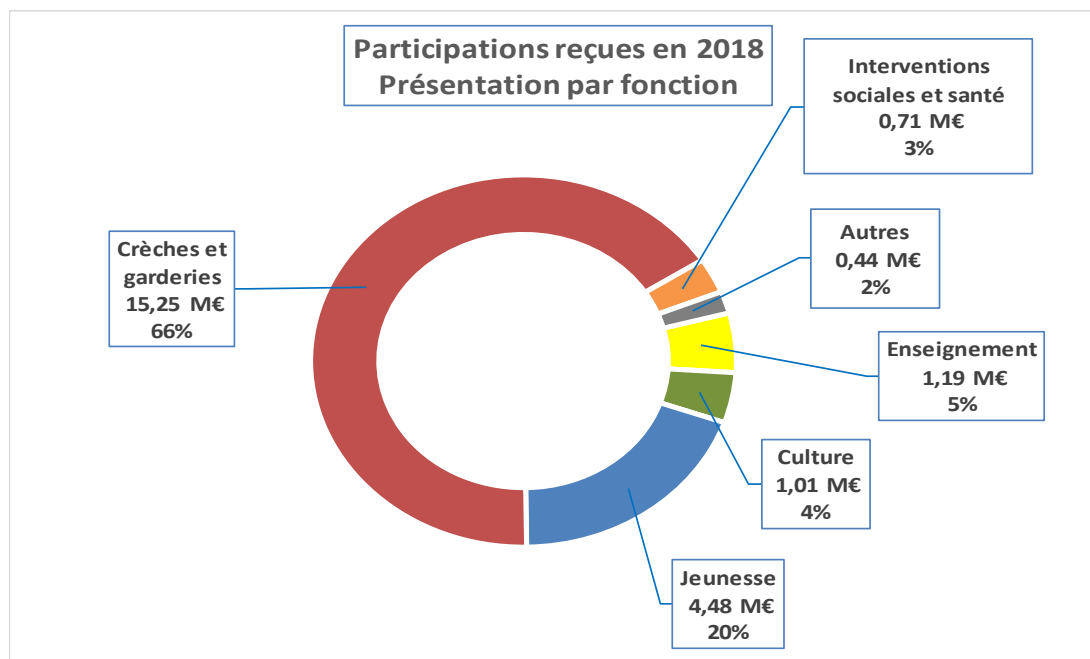
Hors FPS, les **redevances de stationnement** revenant à la ville représentent **15,95 M€** en 2018, contre 9,14 M€ en 2017. Cette hausse s'explique par la mise en place de contrôle incitant les usagers à respecter le pré-paiement aux horodateurs, à une rotation des véhicules par des tarifs incitatifs sur les durées courtes. A contrario, la tarification plus élevée du forfait de post-stationnement (recette collectée par la ville pour le compte de l'autorité organisatrice des mobilités Bordeaux Métropole et reversée à celle-ci) a permis non seulement de faciliter le stationnement résidentiel mais également un recours accru aux moyens de transports alternatifs à la voiture et notamment les transports en commun.

Les **autres produits des services et du domaine**, notamment les **services publics proposés aux bordelais** (musées, piscines, crèches, restauration scolaire...), se sont élevés à 24 M€ en 2018 contre 21,26 M€ réalisés en 2017. Ils comprennent, entre autres :

- 6,42 M€ de recettes de restauration scolaire (5,68 M€ en 2017),
- 3,41 M€ de recettes d'accueil collectif dans les crèches (2,89 M€ en 2017),
- 1,16 M€ de recettes d'entrées dans les piscines (1,02 M€ en 2017),
- 1,03 M€ de recettes de musées (0,9 M€ en 2017),
- 1,47 M€ de prestations de services en faveur des personnes âgées (1,38 M€ en 2017).

Les frais de personnels engagés en 2018 dans le cadre de la mutualisation des moyens du CCAS ont été remboursés par le **CCAS** à hauteur de **2,14 M€**, équivalent au remboursement effectué en 2017.

Les **participations perçues** par la Ville de Bordeaux en 2018 s'élèvent à **23,08 M€** (21,74 M€ en 2017), dont 15,25 M€ en faveur des crèches et garderies, 4,48 M€ pour favoriser les activités de jeunesse, 1,19 M€ pour l'enseignement, 1,01 M€ pour la culture, ou encore 0,71 M€ pour des interventions sociales et la santé. Plus de **81 % de ces participations ont été versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** de la Gironde (18,87 M€).



Les **revenus des immeubles** représentent **3,26 M€** en 2018 (3,52 M€ en 2017), ils comprennent 1,22 M€ versés par l'Opéra national de Bordeaux au titre de la mise à disposition de l'auditorium cours Clemenceau.

La ville de Bordeaux a récupéré **0,75 M€ de dividendes** versés par la S.A Aéroport de Bordeaux au titre de la distribution des résultats de l'exercice 2017.

Des **cessions d'actifs** ont été réalisées en 2018 à hauteur de **7,63 M€** (2,37 M€ en 2017), dont :

- La vente à la Société Nationale Immobilière pour **6,24 M€** d'un immeuble inscrit dans le projet de renouvellement urbain du Grand Parc, dont la requalification permettra d'améliorer l'accès au quartier,
- La vente à Gironde Habitat pour **1,16 M€** d'une parcelle également située dans le secteur du Grand Parc pour réaliser une opération de pôle solidarité et de logements sociaux.

Elles constituent une ressource permettant de financer des dépenses d'investissement, notamment celles requises des rénovations et/ou aménagements urbains.

Les autres produits exceptionnels s'élèvent à **11 M€**, ils comprennent la contre-partie de **10 M€ versé par le CCAS de Bordeaux** au titre du transfert de son siège social au sein de la cité municipale, financés par la vente des locaux qu'il occupait auparavant, et également **0,84 M€** de recettes de mécénats.

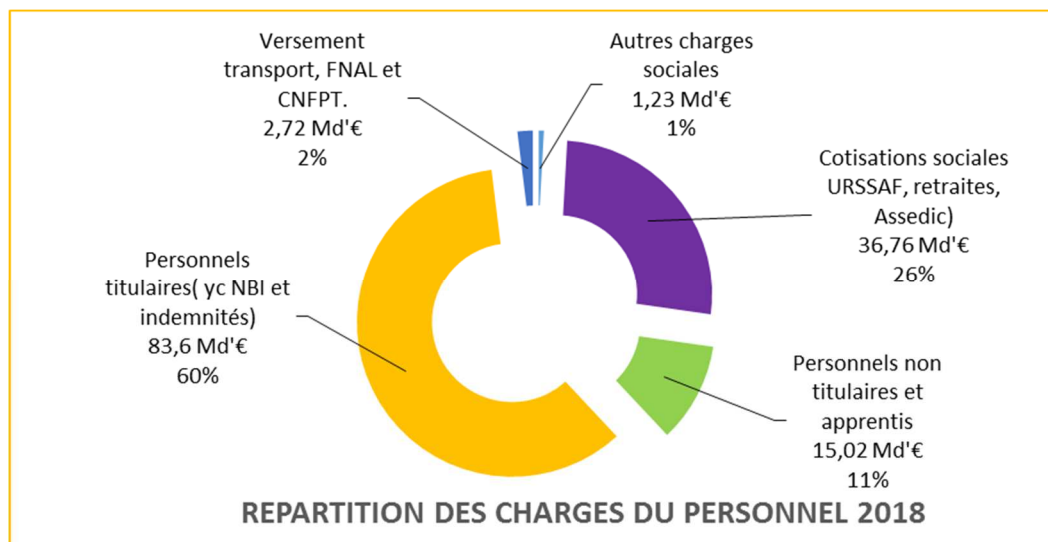
3.2. Les dépenses réelles de fonctionnement (342,40 M€)

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	2017	2018	Evolution 2017/ 2018	Part relative (2018)
Charges de personnel	140,33	139,34	-0,71%	40,69%
Subventions versées	67,57	68,55	1,45%	20,02%
- Aux associations et autres de droit privé	40,30	41,17	2,15%	12,02%
- Au CCAS	7,82	7,89	0,79%	2,30%
- Aux autres organismes	19,45	19,50	0,26%	5,69%
Reversements	50,18	51,33	2,29%	14,99%
- Attribution de compensation versée	47,39	49,05	3,51%	14,33%
- FPIC et autres reversements	2,79	2,28	-18,42%	0,66%
Charges à caractère général	65,00	66,31	2,01%	19,36%
- Prestations restauration SIVU	12,95	13,09	1,07%	3,82%
- Fournitures, Énergie, fluides	14,81	14,43	-2,55%	4,22%
- Autres charges à caractère général	37,24	38,78	4,14%	11,33%
Autres dépenses	7,90	9,03	14,27%	2,64%
Dotation aux provisions	3,00	1,08	-63,87%	0,32%
Sous total dépenses hors intérêts	333,99	335,63	0,49%	98,02%
Interêts de la dette	7,24	6,77	-6,56%	1,98%
Total dépenses réelles de fonctionnement	341,23	342,40	0,34%	100,00%

Hors intérêts de la dette, elles s'élèvent à 335,63 M€ et ne progressent globalement que de 0,49 %, tout en assurant un niveau élevé de subventions versées aux associations qui progresse de 2,15 % en 2018.

3.2.1. Les charges de personnel (139,34 M€) :

En 2018 les charges du personnel (Chapitre 012) s'élèvent à 139,34 M€ pour un budget prévu à 144,13 M€, soit un taux de consommation de 96,7 % par rapport au budget voté. Elles ont baissé de 0,71 % par rapport à l'exercice précédent.



Le budget 2018 s'est exécuté dans un environnement réglementaire marqué par :

- Le report de la réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (dite PPCR) qui concerne le transfert d'une partie du régime indemnitaire vers le traitement indiciaire d'une année.
- La refonte des régimes indemnitaires à compter du mois de septembre, en application de la réforme « Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel » (dite RIFSEEP).

Au 1^{er} janvier 2018, 32 agents de la direction mutualisée des archives ont été transférés à Bordeaux Métropole dans le cadre d'une nouvelle répartition des compétences.

La politique ressources humaines s'est attachée à poursuivre les efforts d'accompagnements des moyens octroyés en lien avec le renforcement de l'offre de services :

- La population bordelaise poursuit sa croissance, les besoins en ouvertures de classes dans les groupes scolaires de la ville ont nécessité la création de 31 postes supplémentaires.
- De même, le tableau des effectifs d'assistantes maternelles employées par la ville a été ajusté, 130 postes ont ainsi été définis et ont intégré les effectifs de la ville.
- L'offre culturelle s'étoffant, il a été nécessaire de renforcer en 2018 les équipes chargées de la réouverture du Muséum d'histoire naturelle (5 postes) ou encore de l'ouverture de la salle des fêtes du Grand Parc (5 postes).

Cependant, certains recrutements d'ampleur demeurent complexes à finaliser. Ceci est le cas par exemple sur les métiers de la sécurité ou de la petite enfance.

Au-delà du glissement vieillesse technicité (GVT) qui impacte de 0,5 % l'évolution de la masse salariale en 2018, il est à noter une bonne maîtrise des crédits octroyés pour faire face notamment aux besoins en matière de personnels contractuels temporaires exprimés par les directions.

Voir également la partie ressources humaines détaillée dans le rapport d'activité de la ville de Bordeaux (annexe 4).

3.2.2. L'attribution de compensation (AC) (49,05 M€) :

En application de l'article 1609 nonies C– V 1° bis du Code général des impôts, la Ville a décidé, par délibération du 18 décembre 2017, d'imputer une part de son attribution de compensation 2018 en section d'investissement.

Ainsi, en 2018, l'attribution de compensation de fonctionnement que la commune de Bordeaux doit verser à la Métropole s'élève à 49,05 M€ (pour 47,39 M€ en 2017).

La différence de **+ 1,66 M€ par rapport à 2017** s'explique par :

- Le transfert de la compétence « vélo » : -28 K€ ;
- Le transfert des espaces dédiés à tout mode de déplacement : +1,2 K€ ;
- La mutualisation des archives : +1 246,25 K€ ;
- Et les révisions des niveaux de service : +442,37 K€ dont :
 - o -63,27 K€ dans le cadre de la mutualisation du domaine public,
 - o +164,6 K€ pour les espaces verts ;
 - o +287,92 K€ pour le numérique et les systèmes d'information ;
 - o +52,15 K€ pour les relations internationales ;
 - o +0,97 K€ pour la stratégie immobilière.

3.2.3. Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (2,23 M€):

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012, constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Depuis 2016, l'enveloppe nationale du FPIC a été fixée à 1 Md€.

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) en M€	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Prélèvement FPIC Ensemble Intercommunal (Bordeaux Métropole + 28 communes)</i>	-6,43	-8,35	-12,06	-15,22	-14,67
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge de la Métropole</i>	-3,22	-4,13	-5,93	-7,54	-8,40
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge des communes</i>	-3,21	-4,22	-6,13	-7,68	-6,27
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge de Bordeaux</i>	-1,27	-1,65	-2,41	-2,72	-2,23
Part de Bordeaux dans le prélèvement FPIC total	19,67%	19,75%	19,95%	17,87%	15,17%
part de Bordeaux dans la part communale du FPIC	39,41%	39,05%	39,25%	35,41%	35,48%

Le **prélèvement** sur l'ensemble intercommunal (28 communes + Bordeaux Métropole) s'est élevé en 2018 à -14,67 M€, dont -8,40 M€ à la charge de Bordeaux Métropole et -6,27 M€ à la charge des communes membres.

En 2018, la part à la charge de la ville de Bordeaux s'élève à -2,23 M€ (contre -2,72 M€ en 2017 et -2,41 M€ en 2016).

Cette évolution positive s'explique en grande partie par les effets de la mutualisation et des transferts de compétences qui ont majoré le coefficient d'intégration fiscale de la Métropole conduisant cette dernière à prendre davantage en charge le prélèvement du FPIC, comme cela avait été prévu dans le Pacte financier et fiscal d'agglomération.

3.2.4. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (7,89 M€)

La participation de la Ville au financement des actions de son **CCAS** s'est élevée à **7,89 M€** en 2018, conformément aux engagements de la Ville et correspondant aux crédits ouverts en 2018 au niveau du budget primitif (7,76M€) ainsi que dans le cadre du budget supplémentaire (+0,13M€). Ces crédits supplémentaires ont permis de financer différentes actions mises en place à hauteur de 0,029 M€ (Plan alimentaire territorial, accompagnement des conseils citoyens) ainsi que la gestion du Petit Trianon (à hauteur de 0,07M€) et le financement de mesures statutaires en faveur du personnel (0,03M€).

3.2.5. Les subventions versées aux autres organismes publics (19,49 M€)

Hormis la subvention versée au CCAS, les **participations versées aux organismes publics** s'élèvent à **19,49 M€**, et comprennent notamment les participations versées à l'Opéra National de Bordeaux (ONB) et à l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux (ESAB).

Si la participation versée à l'ESAB est en augmentation depuis 2016, celle versée à l'ONB diminue chaque année depuis 3 ans (fonctionnement hors auditorium).

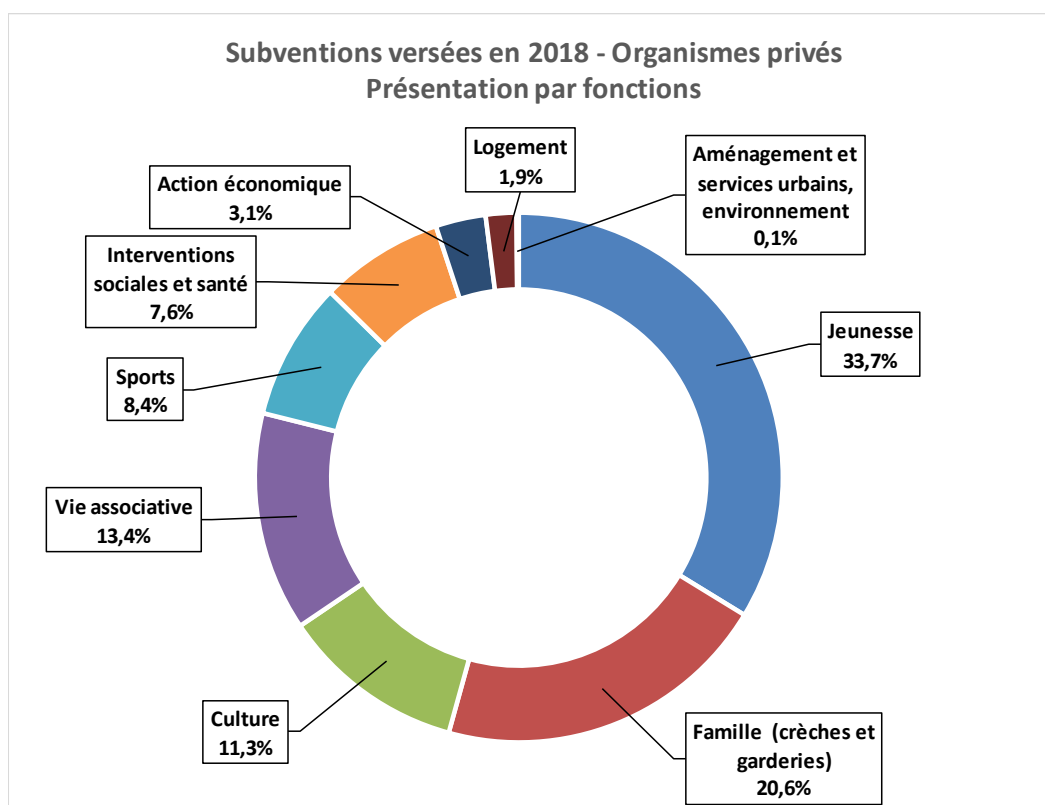
S'agissant de la participation versée à l'Opéra, elle intègre en sus de la subvention de fonctionnement annuelle, une somme de 15 K€ versée dans le cadre de l'appel à projet de la Ville au titre du Fonds de soutien à l'innovation.

Participation organismes publics	2016	2017	2018	évolutions sur 3 ans
Dont Opéra National de Bordeaux (ONB)	16,16 M€	16,11 M€	16,04 M€	-0,70%
Dont Ecole des Beaux Arts de Bordeaux (EBABX)	3,12 M€	3,14 M€	3,14 M€	0,71%
TOTAL	19,28 M€	19,25 M€	19,18 M€	-0,47%

3.2.6. Les subventions versées aux organismes de droit privé (41,17 M€)

Le budget de subventions aux organismes de droit privé ouvert en 2018, y compris après intégration des reports de l'exercice 2017, représente 43,63 M€. Avec 41,17 M€ (94,36 % du montant prévu), le montant des subventions versées aux organismes privés est légèrement supérieur aux versements effectués en 2017 (+2,15 %).

Ventilation des subventions de fonctionnement aux organismes privés par secteur d'intervention :

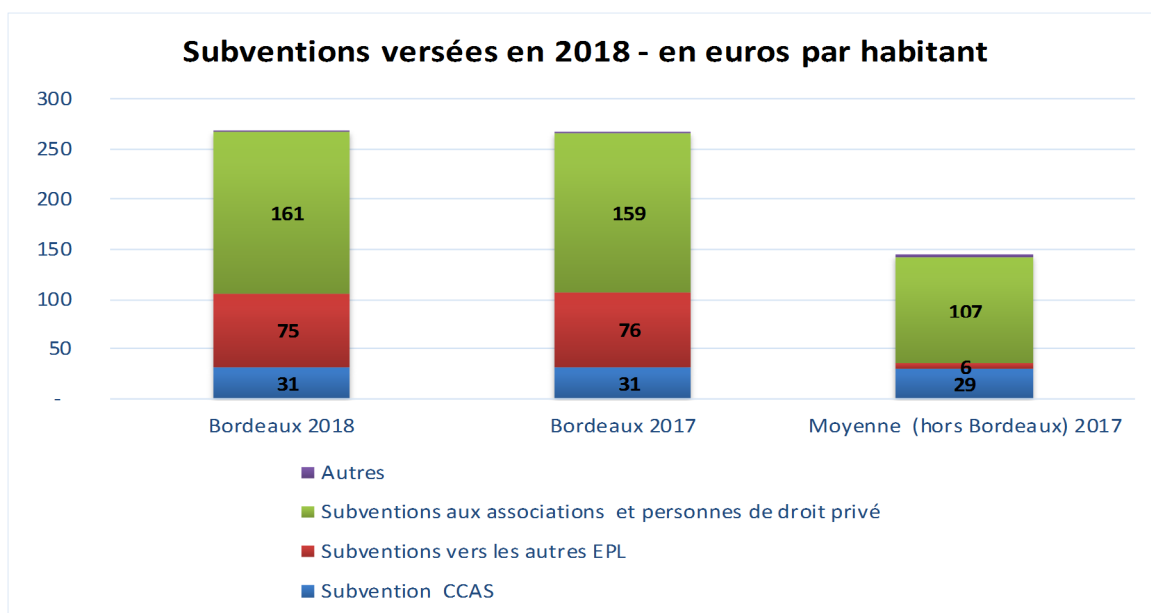


La répartition des subventions de fonctionnement aux structures privées par domaines d'intervention est stable par rapport aux années antérieures et fait ressortir 2 domaines représentant à eux seuls près de 55 % des subventions versées : la **Jeunesse** (34 %, avec 13,9 M€) et la **Famille** (21 %, avec 8,4 M€). Viennent ensuite, la **Vie Associative** (13% avec 5,5 M€), la **Culture** (11 %, avec 4,6 M€) et enfin les **Sports** (8 %, avec 3,7 M€).

En complément de ces subventions, la ville de Bordeaux poursuit ses efforts en matière **d'aides indirectes attribuées aux associations**. Ces aides peuvent être accordées soit de manière permanente, soit de manière ponctuelle, notamment à l'occasion de manifestations publiques, sous la forme de prêt de salles municipales et de mise à disposition de matériels.

Ces aides indirectes ont été valorisées en 2018 à hauteur de **11,83 M€, soit une augmentation de 4,27 %** par rapport à 2017 (11,34 M€). Une annexe (annexe A) au présent rapport détaille la valorisation de ces aides en nature par organisme bénéficiaire.

Aides indirectes	2014	2015	2016	2017	2018
Valorisation aides indirectes	9,53 M€	11,05 M€	11,43 M€	11,34 M€	11,83 M€



Toutes catégories de subventions confondues, le **montant moyen de 268 € par habitant versé en 2018 (soit une progression de 2 € par habitant) confirme les efforts maintenus par la Ville** en matière de subventions, dans un contexte contraint de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le graphique ci-dessous met en évidence le niveau élevé des subventions versées par la ville (266 € par habitant en 2017, à comparer avec un montant moyen de 145 € par habitant établi à partir des comptes administratifs de différentes villes (Toulouse, Rennes, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg, Marseille, Montpellier)).

3.2.7. Les autres dépenses de fonctionnement (76,45 M€)

Hors intérêts de la dette, les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à **76,45 M€**, elles restent stables par rapport à 2017 (75,90 M€) **en n'évoluant que de +0,73 %**.

Les **charges à caractère général** (énergie, fournitures, prestations de services, locations, entretien, maintenance, honoraires, gardiennage...) représentent une dépense totale de **66,31 M€** (contre 65 M€ en 2017), elles augmentent globalement de 2,01 %.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les dépenses d'**énergie, de fluide et de fournitures** : **14,43 M€**, en baisse de -2,55% par rapport à 2017 (14,81 M€), dont 6,41 M€ de dépenses d'électricité (6,91 M€ en 2017), 1,54 M€ d'eau (1,86 M€ en 2017) et 1,95 M€ de combustibles (1,53 M€ en 2017),
- Les **prestations de service** (restauration, livraison repas, exploitation du restaurant de la cité municipale, redevances exploitation cité municipale, stationnement, capture animaux, nettoyage lycée horticole...) : **23,20 M€**, en hausse de 27% (18,19 M€ en 2017), qui s'explique par la mise en place de nouveaux contrats de prestations pour gérer les forfaits de stationnement, sachant que les sur-coûts inhérents à la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement sont compensés par Bordeaux Métropole. A noter enfin les prestations de restauration collective payées au **SIVU** de Bordeaux Mérignac qui s'élèvent à **13,09 M€, en augmentation** de 1,07 % par rapport à 2017 (12,95 M€).

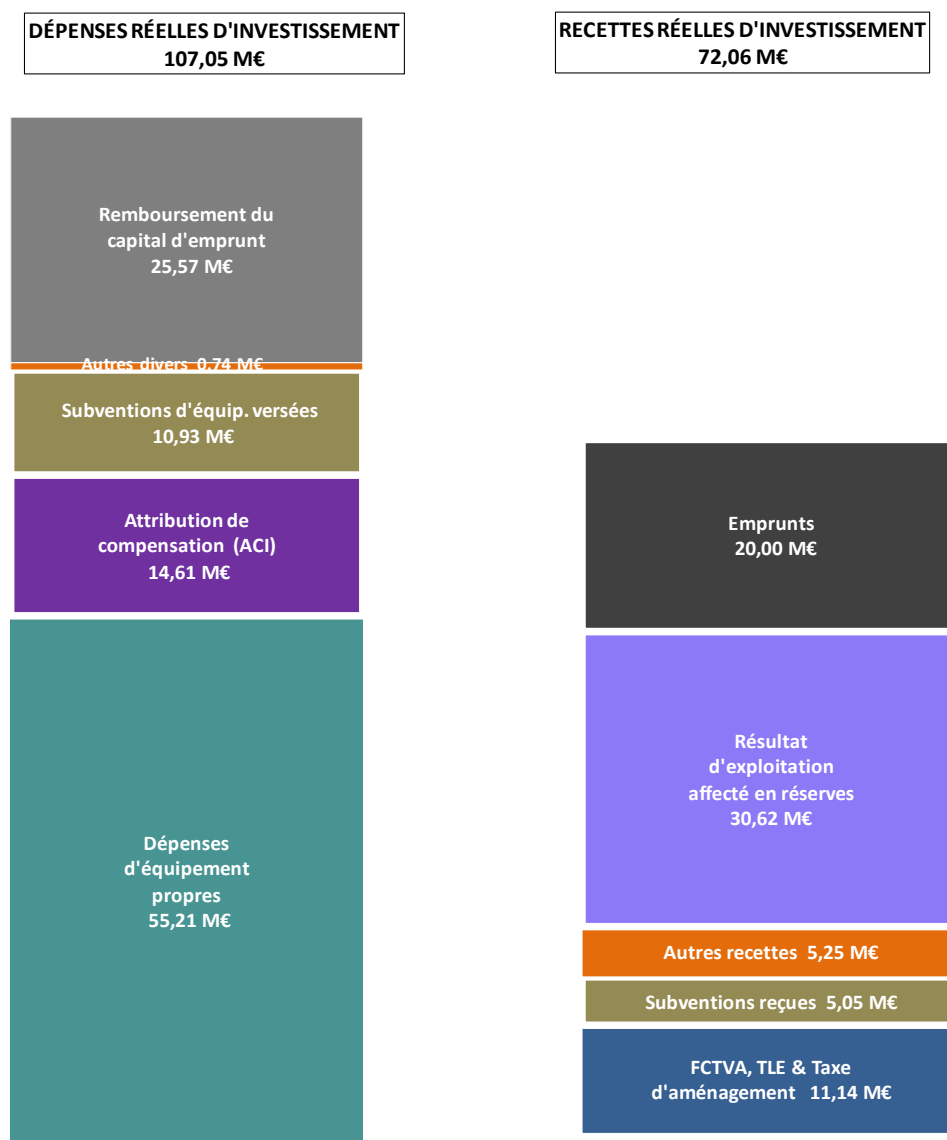
Les contributions **obligatoires** s'élèvent au total à **3,51 M€** et comprennent essentiellement les participations de la Ville aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé du premier degré.

Les créances impayées déclarées irrécouvrables ont fait l'objet d'une **admission en non-valeur** qui a généré une dépense de **1,3 M€** sur l'exercice 2018. Le travail d'apurement des impayés initié fin 2016 avec le comptable public s'est poursuivi cette année. Cette dépense a été entièrement financée par des reprises de provisions constituées en 2016 et en 2017.

Enfin, les dépenses à caractère exceptionnel s'élèvent à **2,08 M€** et comprennent la compensation financière de **1,6 M€** versés à la SNC Bordelaise de Sports et Loisir (**SBSL**), gestionnaire de plusieurs équipements de sports et loisirs (le stadium, le vélodrome de Bordeaux-Lac, la patinoire, les tennis et le bowling de Mériadeck) conformément au contrat de concession de décembre 2017.

4. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 107,05 M€ en 2018, y compris le remboursement du capital de la dette (25,57 M€), pour 72,06 M€ de recettes d'investissement comprenant 30,62 M€ de résultat d'exploitation affecté en réserve.



4.1 Les dépenses d'investissement (107,05 M€) :

En baisse de -13,53 % par rapport à 2017, le montant global des dépenses d'investissement est de 107,05 M€.

Dépenses d'investissement En euros	2017	2018	Evolution 2017/ 2018	Part relative (2018)
Programme d'équipement	93 245 103	80 745 226	-13,41%	75,43%
-Dépenses d'équipement propres	67 610 834	55 205 444	-18,35%	51,57%
- Attribution de compensation (ACI)	14 274 916	14 605 934	2,32%	13,64%
- Autres subventions d'équipement versées	11 359 353	10 933 848	-3,75%	10,21%
Immobilisations financières	19 176	10 745	-43,97%	0,01%
Autres dépenses d'investissement	2 650 051	728 462	-72,51%	0,68%
S/Total hors remboursement dette	95 914 330	81 484 433	-15,04%	76,12%
Remboursement du capital de la dette	23 800 344	25 568 855	7,43%	23,88%
Refinancement de la dette	4 082 661	0	-100,00%	0,00%
Total dépenses d'investissement	123 797 334	107 053 288	-13,53%	100,00%

Hors remboursement de la part en capital de la dette (25,57 M€ en 2018 contre 23,80 M€ en 2017), les dépenses d'investissement représentent **81,48 M€**, en baisse de -15,04 % (hors refinancement de la dette en 2017), conséquence d'un **fléchissement du programme d'équipement en 2018** qui s'explique en partie par un **taux de réalisation (61%) en dessous de celui de 2017 (65%)**, avec, pour conséquence, un niveau élevé de restes à réaliser sur l'exercice 2019 (30,7 M€ reportés sur 2019 mais comportant 12,04 M€ de reports pour les opérations en compte de tiers).

4.1.1. Le programme d'équipement 2018

Le programme d'équipement (investissements directs et subventions d'équipement, y compris l'ACI versée à Bordeaux Métropole) atteint au total **80,75 M€**. Il est constitué de **68,4 % de dépenses directes (55,20 M€)** et **31,6 % de subventions d'équipement versées (25,54 M€ dont 14,61 M€ d'ACI)**.

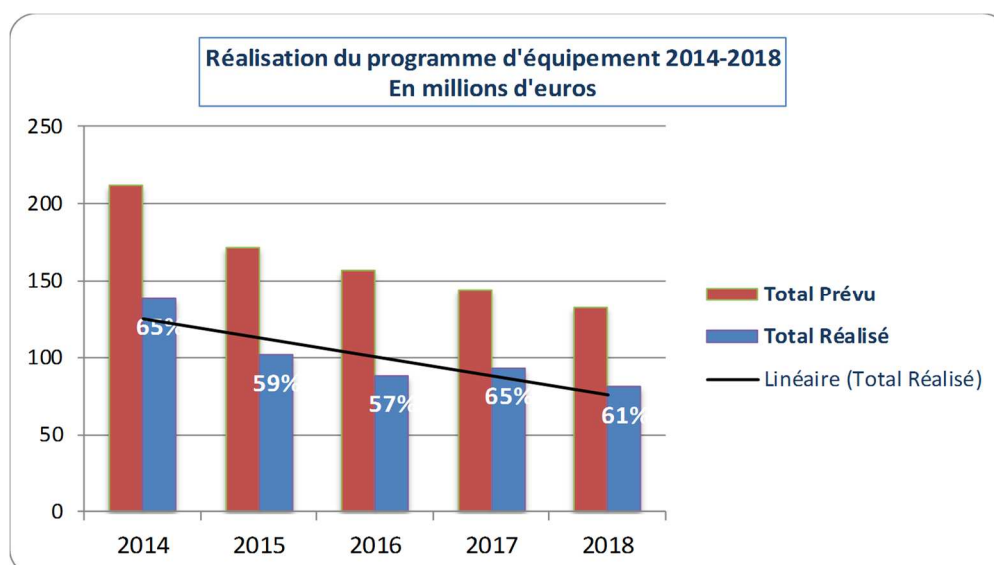
Depuis 2017, la **part de l'attribution de compensation se rapportant à des opérations d'investissement (ACI)** est versée comptablement sous forme de subvention d'équipement à Bordeaux Métropole. Elle **vient désormais impacter directement le programme d'équipement** de la collectivité.

Les 14,61 M€ d'ACI versés par la Ville à la Métropole en 2018 sont supérieurs de 0,33 M€ à l'ACI versée en 2017, cette différence provenant du :

- Transfert de la compétence « vélo » : +52 783 € ;
- Transfert des espaces dédiés à tout mode de déplacement : +9 549 € ;
- Révisions des niveaux de service : +268,69 K€ dont :
 - o +7,43 K€ pour les espaces verts ;
 - o +259,69 K€ pour le numérique et les systèmes d'information ;
 - o + 1,57 K€ pour la stratégie immobilière.

Evolution du programme d'équipement sur les 5 dernières années :

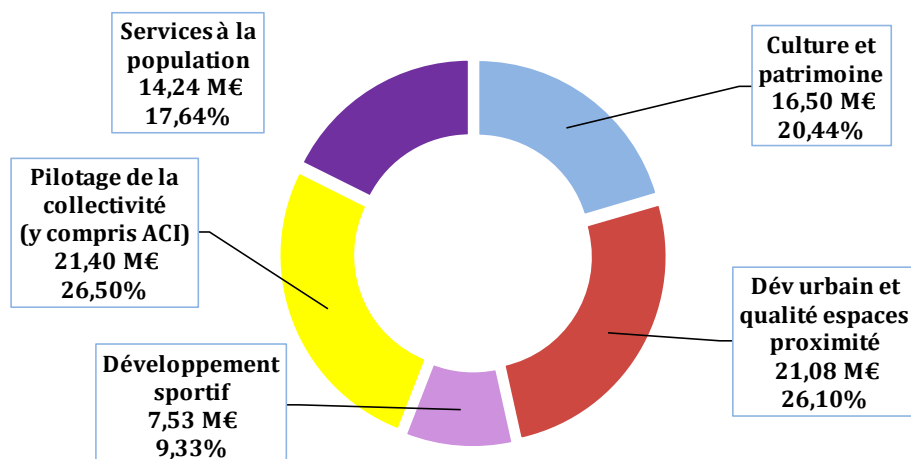
Programme équipement	Total Prévu (a)	Total Réalisé (b)	% réalisé (b)/(a)	Crédits reportés (c)	% reportés (c)/(a)
2014	211,72 M€	138,01 M€	65%	60,85 M€	28,74%
2015	171,18 M€	101,43 M€	59%	62,93 M€	36,76%
2016 recalculé avec part AC en invest.	156,44 M€	88,43 M€	57%	45,97 M€	29,39%
2017	144,40 M€	93,25 M€	65%	26,90 M€	18,63%
2018	132,63 M€	80,75 M€	61%	30,70 M€	23,15%
TOTAL	816,37 M€	501,86 M€	61,47%	227,35 M€	27,85%
<i>Moyenne sur 5 ans</i>	<i>163,27 M€</i>	<i>100,37 M€</i>			



Après avoir atteint un niveau record en 2013 avec 65 M€ mobilisés pour la construction du stade Matmut-Atlantique et de la cité municipale, le programme d'équipement s'est réduit en 2014 puis en 2015, tout en restant relativement élevé avec notamment la réalisation de la Cité du vin. Avec l'achèvement de ces grands équipements emblématiques, les volumes d'investissement correspondent à ceux affectés annuellement aux réalisations d'investissements de proximité que ce soit dans le cadre de l'aménagement des nouveaux quartiers ou au titre de la rénovation des équipements existants.

En réintégrant au programme d'équipement 2016 la part de l'ACI (8,13 M€), on constate que le programme d'équipement s'est stabilisé aux alentours de 80 à 90 M€ sur les 3 dernières années, ce qui correspond également au montant annuel de réalisation soutenable retenu pour la fin de mandat.

**Réalisation Programme d'équipement 2018
par politique (80,75 M€)**



Parmi les opérations les plus significatives réalisées en 2018, hors ACI versée à Bordeaux Métropole, on peut noter les réalisations suivantes :

Développement urbain et qualité des espaces de proximité :	21,08 M€
dont : Des actions en faveur de l'habitat et du logement	6,65 M€
L'optimisation de l'éclairage public	3,60 M€
L'acquisition d'horodateurs	4,00 M€
La participation à l'OIN Euratlantique	1,26 M€
Le réaménagement du parc André Meunier	0,94 M€
La réhabilitation du parc de Lussy	0,36 M€
La séquence Queyries du parc aux Angéliques	0,28 M€
La participation à la réhabilitation des digues	0,29 M€
Culture et patrimoine :	16,50 M€
dont : La restructuration et la rénovation du muséum d'histoire naturelle	2,78 M€
La rénovation de la salle des fêtes du Grand Parc	2,78 M€
L'aménagement de la bibliothèque Caudéran	2,60 M€
La 3ème phase de requalification de la bibliothèque Mériadeck	0,97 M€
La restauration des façades de la bourse du travail	0,53 M€
L'aménagement du musée et de la galerie des Beaux-Arts	0,56 M€
La rénovation de la sacristie de la basilique Saint Seurin	0,30 M€
La participation aux travaux dans le théâtre Le Glob	0,50 M€
Services à la population :	14,24 M€
dont : L'extension de l'accueil du groupe scolaire Benauges	3,10 M€
Des travaux de réparation et mise en sécurité dans les écoles	2,82 M€
La reconstruction du groupe scolaire Barbey	0,54 M€
La réhabilitation de l'école élémentaire Labarde	0,51 M€
La continuité du groupe scolaire Benauges	0,32 M€
L'acquisition et l'installation d'équipement de restauration scolaire	0,44 M€
La restauration du bâtiment accueillant l'US Chartrons	0,68 M€
Développement sportif :	7,53 M€
dont : L'achèvement du gymnase Ginko	1,40 M€
La transformation du stade monsieur en terrain de foot	1,04 M€
La réalisation du gymnase Alice Millat	1,45 M€
La réfection du fonds du bassin de la piscine du Grand Parc	0,26 M€
L'aménagement des tribunes et vestiaires du stade Galin	0,24 M€
Des travaux de mise en sécurité dans les salles sportives	0,48 M€
Pilotage de l'activité (hors ACI)	6,79 M€
dont : Participation à la rénovation du parc des expositions	3,00 M€
La gestion efficace du patrimoine municipal et des énergies	2,40 M€

4.1.2. La gestion en autorisations de programme

Afin d'améliorer le pilotage de ses engagements pluriannuels et de ne mobiliser que les seules ressources nécessaires au paiement de l'exercice, la Ville gère une partie importante de ses investissements au travers de **31 autorisations de programme (AP)** votées au 31 décembre 2018. L'évolution constatée par rapport à l'exercice 2017 (27 autorisations votées) traduit la volonté de la Ville de généraliser ce mode de gestion de la programmation et du suivi de ses investissements.

L'ensemble des AP de la Ville représente un montant total de **436,04 M€**. Sur ce montant d'autorisations votées, déduction faite des crédits de paiement (CP) mandatés, les crédits restant à exécuter s'élèvent à 210,99 M€ au 31 décembre 2018, soit une nouvelle augmentation du volume d'AP de 9,29%.

Globalement, le bilan de l'exécution 2018 par politique se présente comme suit :

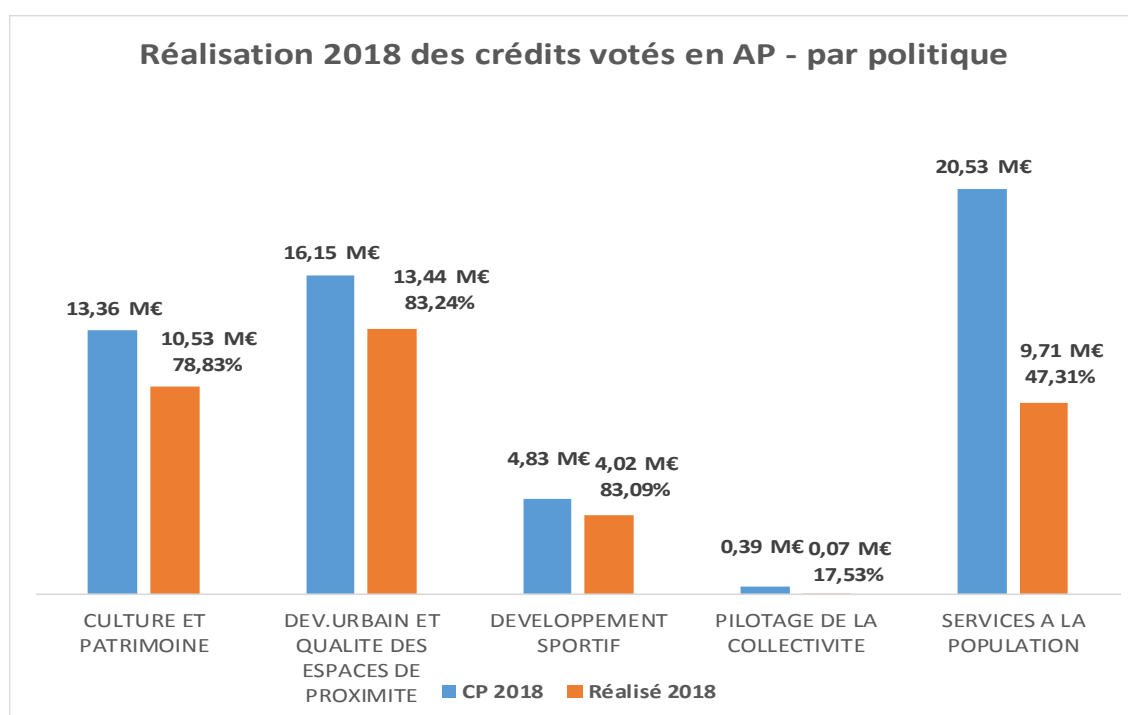
Politique	Autorisations votées (1)	%	Crédits de paiements mandatés antérieurs (2)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (3)	Crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice 2018 (4)	taux de réalisation 2018 (5)=(4)/(3)	Taux d'avancement total (6)=((2)+(4))/(1)	Restes à financer (7)=(1)-(2)-(4)
CULTURE ET PATRIMOINE	79,89 M€	18,32%	35,86 M€	13,36 M€	10,53 M€	78,83%	58,07%	33,50 M€
DEV.URBAIN ET QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE	48,48 M€	11,11%	6,96 M€	16,15 M€	13,44 M€	83,24%	42,07%	28,08 M€
DEVELOPPEMENT SPORTIF	47,34 M€	10,85%	17,13 M€	4,83 M€	4,02 M€	83,09%	44,67%	26,19 M€
PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE	77,60 M€	17,79%	76,08 M€	0,39 M€	0,07 M€	17,53%	98,13%	1,45 M€
SERVICES A LA POPULATION	182,73 M€	41,93%	51,25 M€	20,53 M€	9,71 M€	47,31%	33,36%	121,77 M€
TOTAL VILLE DE BORDEAUX	436,04 M€	100,00%	187,28 M€	55,26 M€	37,77 M€	68,34%	51,61%	210,99 M€

Le mandatement réalisé sur le montant total des AP permet de mesurer leur **taux d'avancement**. En 2017, la forte augmentation du volume de crédits gérés en AP (+62%) a eu pour conséquence de dégrader mécaniquement ce taux qui a été ramené à 47,01%. **En 2018, le taux d'avancement des AP repart à la hausse pour s'établir à 51,61 %.**

Le mandatement réalisé rapporté au montant des crédits de paiement ouverts sur l'exercice, mesure quant à lui le **taux de réalisation**. En 2018, 37,77 M€ ont ainsi été mandatés sur un volume de CP ouverts de 55,26 M€, soit un **taux de réalisation de 68,34%**, contre 71,52% en 2017. Ce léger recul, constaté depuis 2 exercices, s'explique principalement par l'achèvement de la Cité du Vin sur laquelle, principale source des crédits de paiement exécutés. Ce taux de réalisation traduit néanmoins une réalité diverse qui dépend principalement de la maturité opérationnelle des différents projets. Voir le détail en annexe 2.

Ainsi, le taux de réalisation 2018 de certaines AP est très satisfaisant puisqu'il s'établit à plus de 75%. C'est le cas notamment de celle regroupant le financement des équipements culturels du Muséum et de la salle des fêtes du Grand Parc dont le taux est proche de 80%. De même, le taux de réalisation de l'AP relative à la politique du logement (aide au parc public et privé, lutte contre la précarité énergétique, etc.) dépasse-t-il 96 %. Quant à l'AP liée aux travaux du marché des Capucins, il avoisine les 100% (99,30%).

A l'inverse, certaines autorisations enregistrent un faible taux de réalisation, inférieur à 20%. Cette situation résulte de diverses contraintes, techniques comme juridiques, engendrant du retard dans le déroulé des travaux ou de la facturation. C'est le cas par exemple de l'AP « Plan de mise en accessibilité ERP IOP » qui fait apparaître un taux de réalisation de 15,39%. En effet, la nécessité de prévoir de nouvelles études a logiquement décalé la programmation physique et financière des travaux. On constate pareillement un faible taux de consommation des crédits de l'AP « Petite enfance » (millésime 2012) qui s'établit à seulement 12,17%. Sont en cause le délai de traitement des levées de réserves d'une part, et la nécessaire phase de négociation avec les entreprises d'autre part. Quant au millésime 2015 de l'autorisation « Petite enfance », son taux de réalisation ne dépasse pas 14,56%. En effet, la phase études n'étant pas achevée, la programmation des travaux se retrouve décalée d'autant.



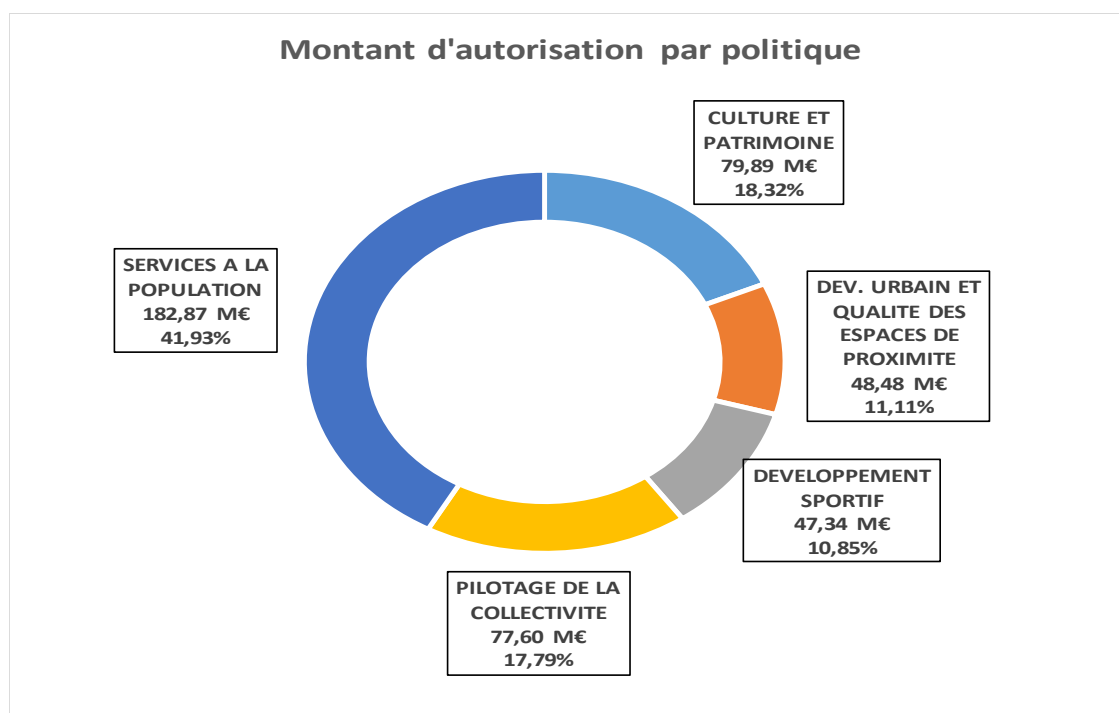
Les crédits de paiements non mandatés à l'issue de l'année 2018 (17,49 M€) ont fait l'objet, soit d'un **report (5,95 M€)** dès lors que l'opération financée était en année d'achèvement, soit d'un **lissage** sur les exercices 2020 et suivants (**11,54 M€**).

Ces crédits sont pris en compte dans la détermination du taux de couverture, rapport entre le reste à mandater en autorisation de programme (210,99 M€) et les crédits de paiement mandatés en AP/CP sur l'exercice (37,77 M€) et représentant le nombre d'années nécessaires à l'épuisement du stock d'autorisations de programme non mandaté, au regard des crédits de paiement mandatés dans l'année.

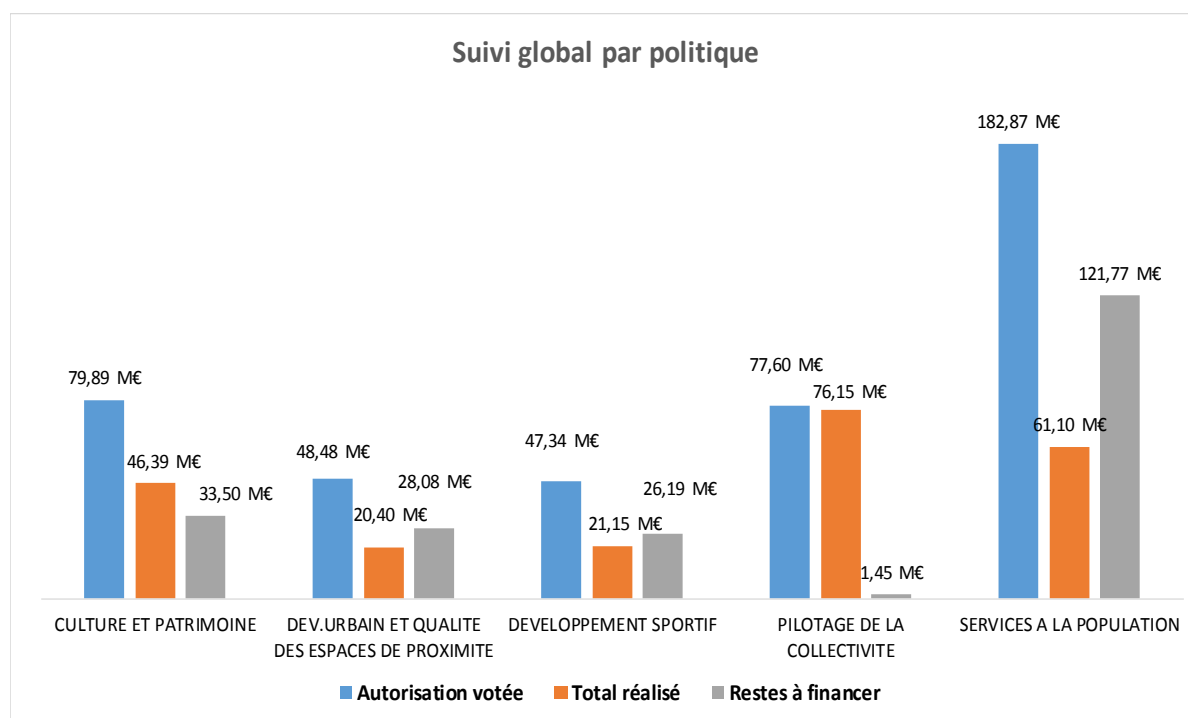
En 2018, **ce taux de couverture s'établit à 5,59 années** contre 6,2 en 2017 et 3,05 années en 2016. L'augmentation logique ces deux dernières au regard de la généralisation de la gestion en AP, tend tout aussi logiquement à se stabiliser en même temps que le rythme d'évolution du volume d'AP.

Afin de préserver les équilibres financiers de la Ville, le financement de ces lissages de crédits sera assuré prioritairement par l'affectation du résultat 2018 à une baisse équivalente des inscriptions de recettes d'emprunt pour l'exercice 2019, permettant de dégager en 2020 la capacité de financement de ces besoins complémentaires de crédits.

Au global, les **436,18 M€ d'autorisation** se répartissent entre les différentes politiques de la façon suivante :



Le suivi global par politique qui suit retrace l'ensemble des autorisations votées, le montant total des crédits mandatés au 31/12/2018 ainsi que les restes à financer, différence entre le total des autorisations votées et le réalisé global sur chacune des politiques. Ce reste à mandater en autorisation de programme représente 210,99 M€, soit 48,37% du total des autorisations votées.



4.2. Les recettes d'investissement (72,06 M€) :

Les recettes d'investissement s'élèvent au total à **72,06 M€**, *elles sont, en première lecture, en baisse de -40,18 %*.

Recettes d'investissement En millions euros	2017	2018	Evolution 2017/ 2018	Part relative (2018)
Emprunts et refinancement de dette	63,67	20,00	-68,59%	27,75%
Recettes hors emprunts	45,06	21,44	-52,41%	29,76%
- Subventions et autres participations	13,77	5,04	-63,37%	7,00%
- FCTVA, TLE et taxe d'aménagement	11,85	11,14	-6,04%	15,45%
- Autres recettes d'investissement	19,43	5,26	-72,92%	7,30%
S/Total recettes hors résultat affecté en réserve	108,73	41,44	-61,88%	57,51%
Résultat d'exploitation affecté en réserve	11,75	30,62	160,70%	42,49%
Total recettes d'investissement	120,47	72,06	-40,18%	100,00%

Hors résultat d'exploitation affecté en réserves et hors emprunts mobilisés, les **recettes réelles de l'année 2018 atteignent 21,44 €**. Elles sont **inférieures de -52,41 % aux recettes réelles 2017** et se répartissent comme suit :

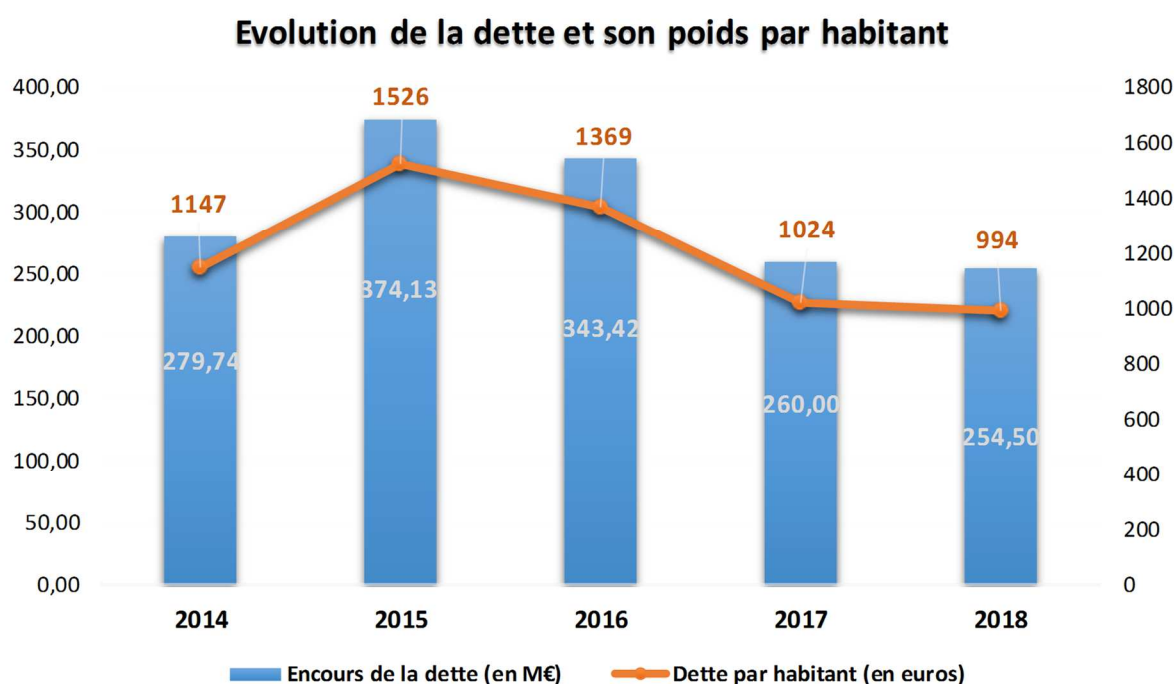
- Le **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**, qui vient rembourser la TVA payée sur les dépenses d'investissement réalisées l'année précédente, s'élève à **9,3 M€** (pour 8,94 M€ prévus au budget 2018). Il est en baisse constante depuis plusieurs années (10 M€ en 2017, 12,35 M€ en 2016 et 17,34 M€ en 2015). Cette **baisse de -46 % en 3 ans** est la conséquence de l'inflexion des investissements directs entre 2014 et 2017 : 131,5 M€ d'investissements directs en 2014, comprenant la construction de la cité municipale et de la cité du vin, pour 67,61 M€ en 2017, soit 48 % de moins entre 2014 et 2016), Cette baisse du produit de FCTVA va se poursuivre en 2019, le montant des dépenses directes d'investissement ayant diminué de -18 % entre 2017 et 2018.
- Dans le cadre du **pacte financier et fiscal de solidarité**, Bordeaux Métropole a reversé en 2018 à la Ville **1,84 M€** de produit de **Taxe d'Aménagement (TA)**, calculés sur la base de 1/7^{ème} du coût 2017 des équipements municipaux.
- Les **subventions d'équipement** encaissées en 2018 s'élèvent à **5,05 M€**, montant très inférieur aux subventions reçues en 2017 (13,73 M€) qui comprenaient 5,38 M€ pour la Cité du vin et 2,78 M€ reçus d'INCITE pour la clôture de la concession d'aménagement du centre historique de Bordeaux.

Subventions d'équipement reçues - en K€	2017	2018
Animation du patrimoine - Bordeaux Patrimoine Mondial	300,95 K€	12,00 K€
Etablissements culturels, collections et équipement	27,86 K€	65,76 K€
Equipements culturels	469,15 K€	485,00 K€
Restauration des monuments historiques	295,59 K€	596,00 K€
Coopération territoriale et européenne	615,98 K€	648,21 K€
Tourisme urbain (dont cité du vin)	5 696,50 K€	158,62 K€
Tranquillité publique et stationnement	619,14 K€	49,00 K€
Développement durable	74,00 K€	68,93 K€
Aménagement des parcs et Espaces Verts urbains	788,66 K€	438,93 K€
Rénovation urbaine	634,45 K€	1 158,86 K€
Logement	2 776,87 K€	50,00 K€
Equipements de la petite enfance	28,74 K€	1,22 K€
Equipements de l'éducation	113,73 K€	105,70 K€
Equipements sportifs	1 166,64 K€	1 206,71 K€
Divers	126,54 K€	0,00 K€
TOTAL	13 734,79 K€	5 044,93 K€

Parmi les 5 M€ de subventions d'équipement reçues en 2018, figurent, entre autres, **1,2 M€** reçu pour la construction du gymnase Ginko, **0,57 M€** versé par la DRAC pour la restauration de monuments historiques (basilique Saint-Seurin, Bourse du travail, flèche Saint Michel...), **0,49 M€** de la Région Nouvelle-Aquitaine pour participer aux travaux de réhabilitation et restructuration du muséum d'histoire naturelle, **0,44 M€** pour l'aménagement des parcs et espaces verts urbains (parc aux angéliques, parc pinçon...).

5. La dette au 31 décembre 2018

5.1. Evolution de l'encours de la dette consolidée et de la dette par habitant⁶



L'encours de dette (emprunts bancaires et PPP) s'élève, au 31 décembre 2018, à 254,50 M€, contre 260 M€ au 1^{er} janvier 2018, soit une baisse de 2,16 %.

Au 31 décembre 2018, **la dette par habitant ressort à 994 €** contre 1 025 € au 31 décembre 2017. En 2017, la moyenne pour les villes de plus de 150 000 habitants s'établissait à 1 176 €⁷.

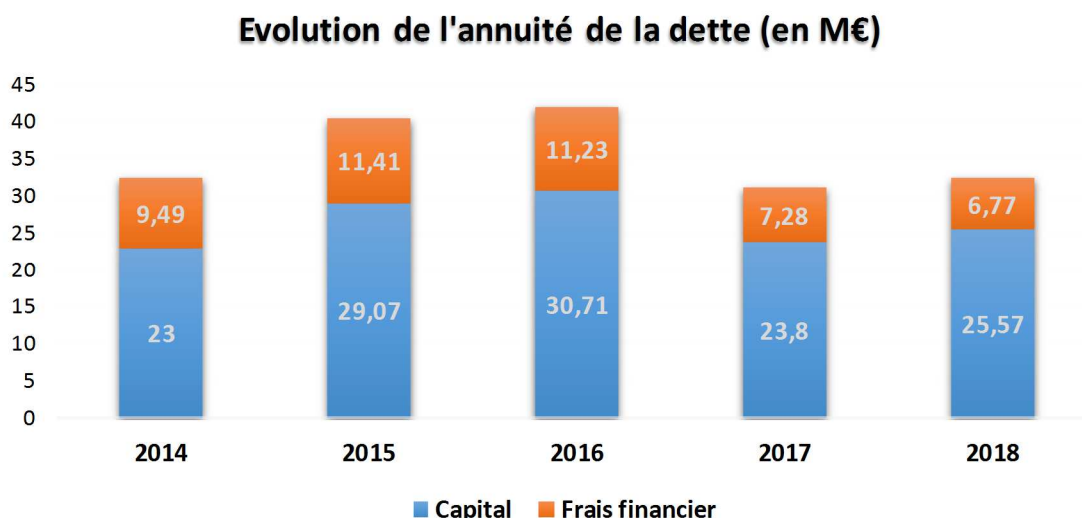
Rappel des emprunts signés en 2018 :

Mobilisation d'emprunts 2018			
ARKEA	Taux fixe de 1,38%	11,5 M€	Encaissement en mars 2019 (reports 2018)
ARKEA	Taux fixe de 1,48%	11,5 M€	Encaissement en mars 2019 (reports 2018)
Total des emprunts mobilisés en 2018		23,0 M€	

⁶ L'encours de la dette correspond au montant total du capital restant dû à une date donnée.

⁷ Source : Benchmark 2018 villes de plus de 150 000 habitants

5.2. L'annuité de la dette



L'annuité de la dette pour 2018 s'élève à **32,3 M€** contre 31,08 M€ en 2017. Elle se décompose en **25,57 M€** (23,8 M€ en 2017) d'amortissement de capital et en **6,77 M€** (7,28 M€ en 2017) d'intérêts.

5.3. La répartition de l'encours selon la charte Gissler :

La charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales a pour objectif de classer, en toute transparence, les emprunts souscrits par les organismes par type de risque du plus faible (1-A) au plus risqué (6-F).

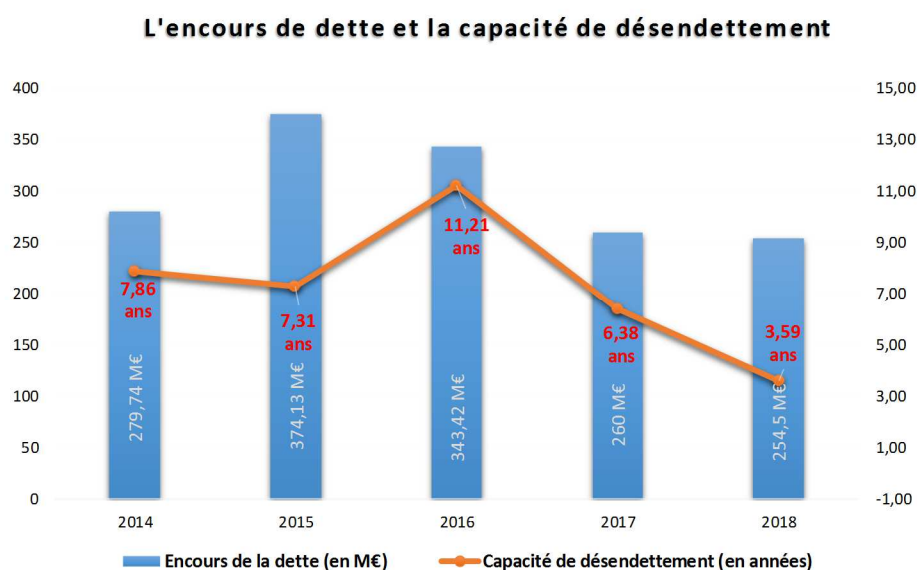
Catégorie	Encours au 31/12/2018	%
1 - A	248 394 688,85	97,60 %
1 - B	6 106 473,20	2,40 %
TOTAL	254 501 162,05	100 %

La dette de la Ville présente un profil très sécurisé au sens de la typologie Gissler avec 97,60 % de son encours classés sans risque en catégorie 1-A et 2,40 % classés 1-B.

L'encours, y compris la dette PPP (contrat concernant la Cité municipale), est figé dans la durée sur des conditions à taux fixe et ne comporte par conséquent aucun risque selon la typologie « Gissler ».

La composante « structurés » classée en 1-B comprend 3 contrats dont les taux sont adossés à une barrière en EURIBOR. Le principe de ces produits consiste à constater un taux fixe tant que l'EURIBOR n'a pas atteint un certain niveau fixé dans le contrat. Si le niveau est atteint, c'est alors le taux de l'EURIBOR constaté qui s'applique au contrat. Ce type de contrats ne présente pas de risques particuliers puisque, quoi qu'il arrive, les indexations EURIBOR, si elles sont activées, correspondent aux indexations du marché et donc à la conjoncture économique.

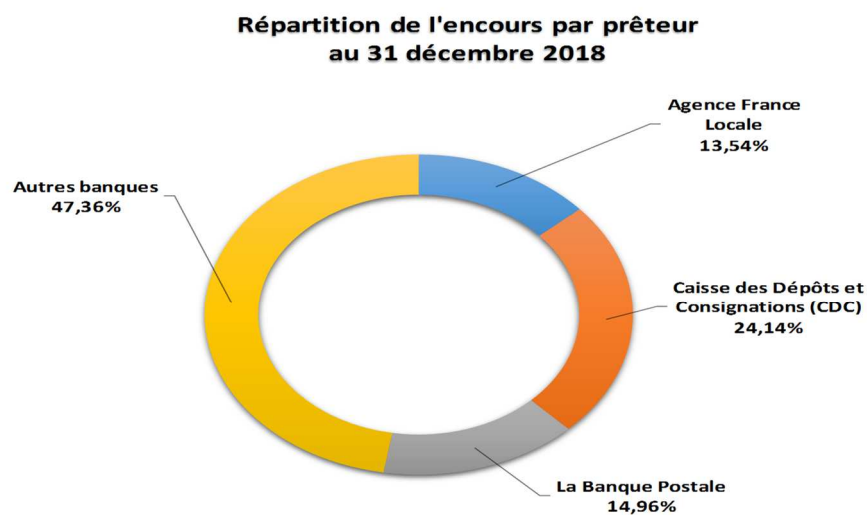
5.4. La capacité de désendettement



En 2018, la baisse de l'encours de dette conjuguée à l'amélioration du niveau de l'épargne brute permet à la Ville de continuer sa politique de désendettement initiée en 2017.

5.5. Autres éléments statistiques

La répartition de l'encours de la dette par prêteur



La structure de l'encours de dette reflète la stratégie de partage et de diversification des risques poursuivie par la Ville depuis de nombreuses années et ce, tant au niveau de ses prêteurs que des types d'emprunts, même si **la Ville a largement sécurisé son encours ces dernières années.**

FISCALITE ET DOTATIONS

Compléments d'informations

1/ Détail des autres taxes (1,28 M€)

Autres taxes	Réalisé 2018
Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)	1,203 M€
Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,005 M€
Autres taxes diverses	0,075 M€
Totaux des autres taxes	1,282 M€

▪ Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) (1,203 M€)

La taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) est un impôt facultatif communal.

Pour 2018, après le gel tarifaire pratiqué les trois années précédentes, il a été décidé de procéder à une augmentation tarifaire de la TLPE, d'où **un produit en augmentation de 0,75 M€, soit presque +150 %**.

De 2015 à 2017, dans l'objectif d'alléger la pression fiscale à l'égard du commerce bordelais, la Ville a choisi d'appliquer des tarifs inférieurs à ceux fixés par arrêté ministériel (possibilité offerte par la loi et le Code général des collectivités territoriales). Pour rappel, la recette 2017 s'élevait à 0,449 M€, contre 0,892 M€ en 2016 et 1,036 M€ en 2015.

▪ Impôt sur les cercles et maisons de jeux (0,005 M€)

Sont redevables de cet impôt, les **exploitants de cercles et de maisons de jeux**.

Avec 4 647 €, le produit 2018 est en repli de -14,41% par rapport aux années précédentes (5 429 € en 2017 et 7 597 € en 2016).

Pour 2018, les taux d'imposition ont été fixés par le code général des impôts.

Ils sont appliqués par paliers de recettes annuelles :

- 10 % pour la fraction comprise entre 0 et 100 000 € ;
- 30 % pour la fraction supérieure à 100 000 € et inférieure ou égale à 1 500 000 € ;
- 40 % pour la fraction supérieure à 1 500 000 € et inférieure ou égale à 2 600 000 € ;
- 55 % pour la fraction supérieure à 2 600 000 € et inférieure ou égale à 5 500 000 € ;
- 70 % pour la fraction supérieure à 5 500 000 €.

▪ Autres taxes diverses (0,075 M€)

Les autres taxes sont liées à **l'occupation du domaine public** (manèges enfantins, buvettes, restaurant dans parc public, etc.)

Avec 75 072 € en 2018, leur montant reste stable (76 081 € en 2017).

2/ Précisions sur les variables d'ajustement ayant servi de financement « interne » de la dotation globale de fonctionnement en 2018 :

En 2018, au niveau du bloc communal, seule la Dotation unique de compensation de la suppression de la taxe professionnelle (DUCSTP) (qui regroupait la compensation 16 %, la compensation taux élevé, la compensation baisse de la part salaires de 20 % à 18 % et la compensation recettes) a servi de variable d'ajustement pour une dernière fois en 2018 (disparition de la DUCSTP).

En revanche, les compensations d'exonérations de la taxe sur le foncier bâti (pour toutes les collectivités territoriales), de la taxe sur le foncier non bâti (pour le bloc communal), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (pour toutes les collectivités territoriales) et de la contribution foncière des entreprises (pour le bloc communal), sont sorties du dispositif à compter de 2018.

Le taux de minoration cumulé acquis en 2017 a continué toutefois à s'appliquer à ces compensations dont l'effet bases a été maintenu.

Au final, les taux de minations 2018 des allocations compensatrices sont les suivantes (article 41 de la Loi de finances pour 2018) :

- pour l'ensemble des compensations d'exonération (dont taxe d'habitation et taxes foncières) : 0%
- pour la dotation unique de compensation de la suppression de la taxe professionnelle (DUCSTP) : -100 %
- pour le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -14,36 %
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation pour transferts de compensations d'exonérations (DTCE) des régions : respectivement de -6,27 % et de -6,37 %
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation pour transferts de compensations d'exonérations (DTCE) des départements : -0,26 %

Réalisation au 31 décembre 2018
des crédits gérés en
Autorisations de Programme (AP)

Libellé de l'autorisation de programme	Autorisations votées (1)	Crédits de paiements mandatés antérieurs (2)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (3)	Crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice 2017 (4)	taux de réalisation 2017 (5) =(4)/(3)	Taux d'avancement total (6) =((2)+(4))/(1)	Restes à financer (7) =(1)-(2)-(4)
CULTURE ET PATRIMOINE	79 886 767,43	35 857 241,29	13 363 937,70	10 534 247,53	78,83%	58,07%	33 495 278,61
AP 2015 - Monuments Historiques	12 635 000,00	258 194,38	1 222 950,00	959 370,06	78,45%	9,64%	11 417 435,56
AP 2013 - Equipements culturels	45 433 767,43	33 386 193,14	6 500 336,70	5 196 765,25	79,95%	84,92%	6 850 809,04
AP 2015 - Lecture publique	6 873 000,00	1 899 935,15	3 300 000,00	2 604 288,92	78,92%	65,54%	2 368 775,93
AP 2017 Equipements culturels	9 000 000,00	17 132,40	154 551,98	149 183,84	96,53%	1,85%	8 833 683,76
AP 2017 - GER et sécurité bâtiments culturels	2 845 000,00	295 786,22	734 190,00	658 034,34	89,63%	33,53%	1 891 179,44
AP 2018 Amélioration rénovations des équipements culturels	3 100 000,00	0,00	1 451 909,02	966 605,12	66,57%	31,18%	2 133 394,88
DEV.URBAIN ET QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE	48 479 572,93	6 955 789,45	16 148 068,60	13 440 988,53	83,24%	42,07%	28 082 794,95
AP 2017 - Logement	17 119 832,00	2 213 822,47	4 534 400,00	4 380 249,03	96,60%	38,52%	10 525 760,50
AP 2013 - Paysages urbains	5 100 641,93	1 637 080,60	2 048 660,99	975 026,03	47,59%	51,21%	2 488 535,30
AP 2016 - Paysages urbains	4 492 900,00	56 689,39	500 000,00	123 445,96	24,69%	4,01%	4 312 764,65
AP 2017 -Proximité	3 215 150,00	443 988,78	1 069 859,50	601 756,27	56,25%	32,53%	2 169 404,95
AP 2017 - Stationnement	6 160 832,00	800 832,00	4 118 000,00	4 081 280,00	99,11%	79,24%	1 278 720,00
Marché des capucins travaux	1 000 000,00	63 930,12	560 148,11	556 251,84	99,30%	62,02%	379 818,04
AP 2017 - Eclairage public	11 390 217,00	1 739 446,09	3 317 000,00	2 722 979,40	82,09%	39,18%	6 927 791,51
DEVELOPPEMENT SPORTIF	47 337 357,51	17 132 528,98	4 831 972,48	4 015 063,44	83,09%	44,67%	26 189 765,09
AP 2017 - Gestion salles et stades	800 000,00	0,00	400 000,00	253 389,19	63,35%	31,67%	546 610,81
AP 2018 - GER Piscine et matériel	200 000,00	0,00	50 000,00	49 450,06	98,90%	24,73%	150 549,94
AP 2017 - Gestion salles et stades	920 000,00	114 537,73	219 314,88	189 556,75	86,43%	33,05%	615 905,52
AP 2013 - Equipements sportifs	20 190 280,51	16 541 959,98	2 412 552,48	2 261 545,10	93,74%	93,13%	1 386 775,43
AP 2015 - équipements sportifs	23 301 077,00	152 878,07	1 029 368,00	776 394,60	75,42%	3,99%	22 371 804,33
AP 2018 - GER Piscine et matériel	200 000,00	0,00	50 000,00	22 414,17	44,83%	11,21%	177 585,83
AP 2017 - GER et sécurité équipements sportifs	1 726 000,00	323 153,20	670 737,12	462 313,57	68,93%	45,51%	940 533,23
PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE	77 600 000,00	76 076 628,00	393 372,00	68 969,29	17,53%	98,13%	1 454 402,71
AP CCTV	77 600 000,00	76 076 628,00	393 372,00	68 969,29	17,53%	98,13%	1 454 402,71
SERVICES A LA POPULATION	182 731 481,10	51 253 184,73	20 525 568,16	9 710 041,23	47,31%	33,36%	121 768 255,14
AP 2012 Ecoles	34 931 591,18	26 509 263,62	5 531 801,94	3 640 106,25	65,80%	86,31%	4 782 221,31
AP 2017 - GER et Equipements des Ecoles	15 377 250,00	2 905 739,63	5 823 163,39	3 945 570,92	67,76%	44,55%	8 525 939,45
AP 2017 - Ecoles	29 840 427,00	3 678 964,92	2 265 710,28	1 000 968,26	44,18%	15,68%	25 160 493,82
AP 2013 - Equipements vie associative	7 581 034,77	7 481 608,22	99 426,55	66 039,94	66,42%	99,56%	33 386,61
AP 2017 Equipements vie associative	10 573 000,00	187 635,52	675 000,00	51 644,71	7,65%	2,26%	10 333 719,77
AP Plan de mise en accessibilité ERP IOP	66 214 607,00	124 674,60	4 729 805,00	728 000,61	15,39%	1,29%	65 361 931,79
AP 2012 Petite enfance	13 301 139,15	10 300 759,98	964 761,00	117 383,50	12,17%	78,33%	2 882 995,67
AP 2017 - Petite enfance	4 650 000,00	56 474,24	405 900,00	155 959,04	38,42%	4,57%	4 437 566,72
AP 2015 - Petite enfance	262 432,00	8 064,00	30 000,00	4 368,00	14,56%	4,74%	250 000,00
TOTAL VILLE DE BORDEAUX	436 035 178,97	187 275 372,45	55 262 918,94	37 769 310,02	68,34%	51,61%	210 990 496,50

LEXIQUE

LEXIQUE

AP/CP – AE/CP

Les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement favorisent une gestion pluriannuelle des programmes d'investissement et de fonctionnement en rendant plus aisée la lisibilité budgétaire.

ANNUITE DE LA DETTE

Somme du capital et des intérêts dus à l'échéance à rembourser annuellement.

AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement correspond au prélèvement sur la section de fonctionnement qui est affecté à la section d'investissement (épargne brute et épargne nette).

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation (AC), qui est une dépense obligatoire, était à l'origine un reversement de fiscalité qui avait pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique (TPU), d'où son imputation sur la seule section de fonctionnement.

Or différentes lois ont considérablement élargi les transferts de compétences et d'équipements.

Ainsi, l'AC est désormais davantage représentative de charges de fonctionnement et d'investissement transférées que d'une compensation de fiscalité. A partir de 2017, il est donc possible d'imputer une partie de l'attribution de compensation en section d'investissement (ACI).

Enfin, à titre facultatif, l'AC est utilisée dans le cadre de la valorisation de la mutualisation des services.

BUDGET

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses à venir pour un exercice considéré. La structure du budget des collectivités locales comporte deux parties mentionnées « sections » : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La CAF mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenus ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels). Socle de l'autonomie financière, elle est égale à l'épargne de gestion, diminuée des frais financiers.

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La capacité de désendettement exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette de la collectivité, si la totalité de l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré Mesurée en années, elle est égale au rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et l'épargne brute obtenue au cours de l'exercice considéré.

CHARTRE GISSLER OU CHARTRE DE BONNE CONDUITE (CBC) :

Cette charte, signée le 7 décembre 2009, est apparue suite à la crise financière de 2008 pour faire face au grave problème de gestion de la dette rencontré par certaines collectivités. Elle vise notamment à définir les bonnes pratiques commerciales à adopter entre les banques et les collectivités de manière à contractualiser des opérations saines de financement et de gestion, de dette. Dans un souci de plus grande transparence, la charte introduit une grille de lecture du risque qui permet de visualiser chacun

des emprunts (nouveaux ou existants) en fonction de deux critères : la formule de calcul du taux d'intérêt (de A à F) et l'indice de référence retenu pour le calcul de la formule (de 1 à 6).

COMPENSATIONS DE FISCALITE LOCALE

Les dotations de compensations correspondent à des transferts de l'Etat vers les collectivités visant à neutraliser l'impact financier de la suppression d'un impôt local ou d'une composante d'assiette fiscale.

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année et doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.

DEPENSES REELLES (DE FONCTIONNEMENT OU D'INVESTISSEMENT)

Total des dépenses (de fonctionnement ou d'investissement) donnant lieu à des mouvements de fonds (décaissement).

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

La dotation globale est une recette de fonctionnement des collectivités versée par l'Etat. Sa fonction est de rembourser les produits d'impôts locaux supprimés par l'Etat (ex : part salaire de la taxe professionnelle) ou intégrés dans les impôts nationaux, financer les intercommunalités, inciter à l'intégration et réduire les écarts de ressources par rapport aux charges.

DOTATION DE SOLIDARITE METROPOLITAINE (DSM)

La dotation de solidarité métropolitaine est un versement facultatif effectué par les Métropoles à fiscalité professionnelle unique, au profit de leurs communes membres. Elle est régie par l'article 1609 nonies C du CGI. Son montant et ses critères de répartition sont librement définis par le conseil métropolitain. Il s'agit d'un outil de péréquation destiné, si les élus le souhaitent, à réduire les inégalités de richesse entre les communes.

EMPRUNT

Les collectivités ont recours à l'emprunt à moyen et long terme exclusivement pour contribuer au financement de leurs dépenses d'investissement. Cela les distingue de l'Etat, lequel recourt à l'emprunt pour financer son déficit budgétaire. En France, la « règle d'or » s'applique aux collectivités mais pas à l'Etat.

ENCOURS DE LA DETTE

Cumul des emprunts et dettes à long terme tel qu'il est reporté dans l'état de la dette à long et moyen terme annexé aux documents budgétaires.

EPARGNE BRUTE

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements et rembourser le capital de la dette.

EPARGNE DE GESTION

Excédent des recettes réelles de fonctionnement (avant frais financiers) sur les dépenses réelles de fonctionnement. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements et de l'annuité de la dette.

EPARGNE NETTE

Différence entre l'épargne brute et l'annuité en capital des emprunts. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements après financement de l'annuité de la dette.

FISCALITE DIRECTE

La fiscalité directe locale comprend principalement 4 taxes dont les taux sont fixés par les collectivités (la taxe d'habitation acquittée par les occupants de logements, les taxes foncières payées par les propriétaires et la contribution économique territoriale acquittée par les entreprises)

FISCALITE INDIRECTE

Les impôts indirects sont versés par les entreprises ou les personnes redevables mais sont répercutés au contribuable via le prix de vente d'un produit. Au niveau local, il s'agit de la taxe d'aménagement, de la taxe additionnelle aux droits de mutation, de la taxe finale sur la consommation d'électricité, de la taxe de séjour, de la taxe locale sur la publicité extérieure, etc.

FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)

Le fonds de la compensation de la TVA (FCTVA) assure une compensation à taux forfaitaire de la charge de TVA que les collectivités supportent sur une partie de leurs dépenses d'investissement et qu'elles ne peuvent récupérer par voie fiscale. Depuis le 1er janvier 2015, le taux forfaitaire est fixé à 16,404 % des dépenses éligibles. Par ailleurs, la loi de finances pour 2016 a élargi le bénéfice du FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

GARANTIE D'EMPRUNT

La garantie d'emprunt est un engagement hors bilan par lequel les collectivités locales peuvent accorder leur caution à un organisme dont ils veulent faciliter les opérations d'emprunt de manière à réaliser des opérations d'intérêt public. A travers l'octroi d'une garantie, la collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti.

OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre budgétaire ne donnent pas lieu à des encaissements ou des décaissements de fonds. Deux types d'opérations d'ordre budgétaire sont à distinguer : les opérations d'ordre de section à section et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

OPERATIONS REELLES

Les opérations réelles budgétaires donnent lieu à des encaissements ou des décaissements de fonds et s'opposent de ce fait aux opérations d'ordre.

RECETTES REELLES DE (FONCTIONNEMENT OU D'INVESTISSEMENT)

Total des recettes (de fonctionnement ou d'investissement) donnant lieu à des mouvements de fonds (en encaissement).

RESTES A REALISER

Déterminé à partir des engagements réels de la collectivité, le montant des restes à réaliser correspond à la différence entre le montant des droits et obligations nés au profit ou à l'encontre de la collectivité et le montant des titres de recettes effectivement émis. Il s'agit, en d'autres termes, du montant réel des crédits qu'il convient de maintenir et de reporter pour permettre le règlement des dépenses engagées

mais non encore mandatées et la perception des recettes juridiquement certaines n'ayant pas donné lieu encore à l'émission d'un titre.

RESULTAT NET DE CLOTURE

Somme algébrique du résultat brut de clôture et des restes à réaliser à la clôture de l'exercice.

TRESORERIE

Solde des opérations de caisse réalisées par le comptable et qui figure au débit du compte de gestion.

SECTION DE FONCTIONNEMENT / SECTION D'INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services, ...). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine (acquisitions, ventes, travaux, ...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années.



LES PRINCIPES BUDGETAIRES ET COMPTABLES

La comptabilité de la collectivité est une comptabilité de droits constatés. Elle enregistre non pas des mouvements de fonds effectifs mais des ordres donnés (mandats et titres de recettes). En conformité avec les principes de base du droit public budgétaire, l'exécution des opérations d'une collectivité est assurée par deux types d'agents distincts et séparés : l'ordonnateur et le comptable public.

Le Maire exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses, ainsi que de la constatation des recettes, dont il prescrit l'exécution. Le comptable public assure, quant à lui, la prise en charge et le recouvrement des recettes, le paiement des dépenses et les opérations de trésorerie.

L'incompatibilité de ces deux fonctions et leur stricte séparation constituent un principe fondamental de l'organisation budgétaire et comptable des administrations publiques. Sa mise en œuvre nécessite la tenue de deux comptabilités et une présentation séparée des comptes à la clôture de chaque exercice, dans un document propre à chacune. Le compte administratif, élaboré par l'ordonnateur, retrace l'exécution du budget. Le compte de gestion, établi par le comptable, décrit non seulement les mouvements budgétaires qui apparaissent dans la comptabilité de l'ordonnateur, mais également les opérations non budgétaires qui en résultent, ainsi que leur recouvrement.

ANNEXE 4

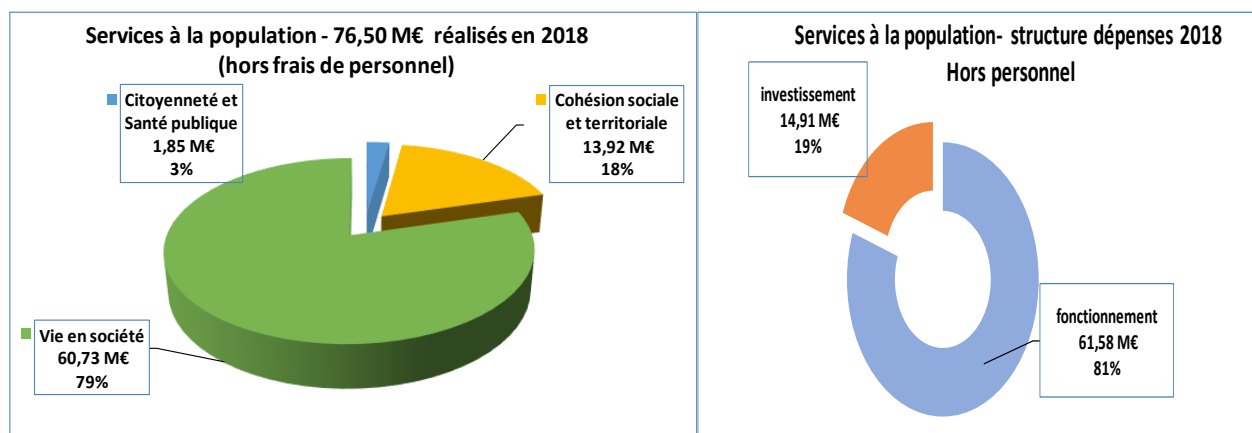
RAPPORT D'ACTIVITES 2018

1	LES SERVICES A LA POPULATION.....	5
1.1	La vie en société	5
1.1.1	La petite enfance et familles	5
1.1.1.1	Accroître le taux de couverture dans l'ensemble des quartiers bordelais et assurer le maintien du patrimoine existant	6
1.1.1.2	Accroître la qualité du service par l'optimisation des dispositifs contractuels institutionnels	7
1.1.1.3	Améliorer l'information et l'accompagnement des familles dans le cadre de la mise en œuvre de l'offre de service petite enfance.....	8
1.1.1.4	Renforcer le soutien à la parentalité	8
1.1.2	L'éducation.....	9
1.1.2.1	Accompagner le renouvellement urbain et générationnel dans l'ensemble des quartiers	9
1.1.2.2	Les moyens d'actions éducatives	11
1.1.2.3	La vie scolaire	11
1.1.2.4	Écoles privées sous contrat	12
1.1.3	L'enfance	12
1.1.3.1	Les accueils éducatifs et de loisirs	13
1.1.3.1.1	L'accueil hors temps scolaire	13
1.1.3.1.2	Les Temps d'Activités Péri éducatifs (TAP).....	14
1.1.3.1.3	La politique en direction des 12/17 ans.....	14
1.1.3.2	Engagement et participation des jeunes	14
1.1.3.2.1	Le Conseil Municipal des Enfants (CME)	14
1.1.3.2.2	Appel à Projet # je relève le défi	14
1.1.3.3	Accueil et hébergement	15
1.1.4	La vie associative	15
1.1.4.1	Des moyens mis à disposition des acteurs associatifs.....	16
1.1.4.2	Le développement de la vie associative	17
1.1.4.2.1	Les événements	17
1.1.4.2.2	Subventions aux associations.....	18
1.2	La cohésion sociale et territoriale.....	18
1.2.1	Le développement social territorial	18
1.2.2	La cohésion sociale transversale	19
1.2.2.1	La promotion de l'Égalité, de la Diversité et Citoyenneté	20
1.2.2.2	Solidarité et citoyenneté	20
1.2.2.2.1	Mission d'ingénierie sociale	20
1.2.2.3	Le Centre communal d'action sociale (CCAS)	20
1.2.3	Les seniors.....	21
1.2.3.1	La Citoyenneté des seniors et leur participation à la vie de la cité	21
1.2.3.2	La politique de maintien à domicile	22
1.2.3.3	La prise en charge de la dépendance	23
1.2.3.3.1	Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	23
1.2.3.3.2	Les résidences autonomie.....	23
1.3	Citoyenneté et santé publique	24
1.3.1	Accueil et citoyenneté.....	24
1.3.1.1	Accueil du public et formalités avec/sans rendez-vous	24
1.3.1.2	Elections	25
1.3.1.3	Standard	25
1.3.1.4	Recensement de la population et démographie	25
1.3.1.5	Etat civil	25
1.3.1.6	Cimetières.....	26
1.3.2	Santé publique	26
1.3.2.1	Handicap et accessibilité à la Cité	26
1.3.2.2	La prévention et la Promotion de la Santé publique.....	27
1.3.2.3	Prévention, hygiène et sécurité.....	28
1.3.2.3.1	Prévention des risques professionnels.....	28
1.3.2.3.2	Prévention des risques majeurs, naturels et sanitaires	29

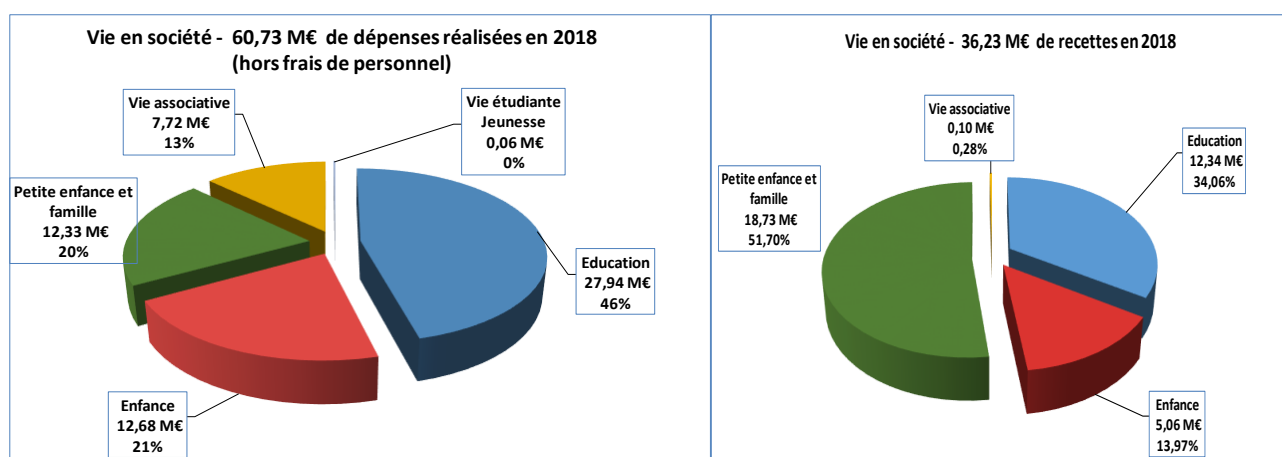
1.3.2.3.3	Prévention sécurité incendie et accessibilité des ERP aux personnes handicapées	30
2	LE DEVELOPPEMENT SPORTIF.....	32
2.1	Sport éducatif et de loisirs	32
2.2	Le sport de haut niveau	34
3	Le développement urbain et la qualité des espaces de proximité	36
3.1	Développement et aménagements urbains	36
3.1.1	L'aménagement et la qualité architecturale du territoire	36
3.1.1.1	Le programme de développement urbain.....	37
3.1.1.1.1	Le quartier Ginko.....	37
3.1.1.1.2	Le projet Brazza.....	37
3.1.1.1.3	L'opération d'intérêt national (OIN) Euratlantique,.....	37
3.1.1.2	Le droit de l'urbanisme et de l'architecture	37
3.1.1.2.1	Le droit des sols.....	38
3.1.1.3	Le rayonnement architectural et urbain	38
3.1.2	L'habitat	38
3.1.2.1	Le soutien au logement	39
3.1.2.2	Le soutien au parc privé	39
3.1.2.3	Le soutien au parc public.....	39
3.1.2.4	La rénovation urbaine	40
3.1.2.4.1	Bordeaux (re) Centres / PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés).....	40
3.1.2.4.2	Le projet de renouvellement urbain du Grand Parc	40
3.2	Equipements et gestion des espaces de proximité	41
3.2.1	L'éclairage public.....	41
3.2.1.1	Gestion du réseau.....	41
3.2.1.2	Evolution du réseau.....	42
3.2.2	Le développement durable et l'agenda 21	42
3.2.3	Les paysages urbains.....	42
3.2.3.1	Aménagement des parcs et espaces verts urbains	42
3.2.3.2	Aménagement des espaces de circulation	43
3.2.4	Gestion de l'espace public.....	43
3.2.4.1	Occupation du domaine public, proximité et manifestations	43
3.2.4.1.1	Une Proximité toujours plus forte avec les usagers.....	43
3.2.4.1.2	Les occupations du domaine public valorisées et maîtrisées	44
3.2.4.1.3	Une mobilisation ininterrompue destinée à l'appui logistique et à la sécurité des manifestations.....	45
3.2.4.2	Tranquillité publique et stationnement	46
4	CULTURE ET PATRIMOINE	48
4.1	DONNER L'ENVIE DE CULTURE A TOUS	48
4.1.1	Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge.....	48
4.1.1.1	Conservatoire de Bordeaux	48
4.1.1.2	École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux – Ebabx.....	49
4.1.1.3	Autres établissements d'enseignement artistique.....	49
4.1.2	Développer la lecture publique et la politique du livre.....	49
4.2	Favoriser la création et l'innovation	50
4.2.1	Accompagner les acteurs du monde culturel.....	50
4.2.1.1	L'Opéra national de Bordeaux Aquitaine	51
4.2.1.2	Soutien aux associations culturelles.....	51
4.2.2	Impulser une politique événementielle fédératrice	52
4.2.2.1	Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc	52
4.2.2.2	Actions culturelles et diffusion	52

4.3	La culture, facteur d'attractivité et de rayonnement.....	53
4.3.1	Développer et faire rayonner les institutions culturelles.....	53
4.3.1.1	Le Musée d'Aquitaine.....	54
4.3.1.2	CAPC musée d'art contemporain	55
4.3.1.3	Le musée des Arts décoratifs et du Design / madd-bordeaux	56
4.3.1.4	Le Musée des Beaux-arts.....	56
4.3.1.5	Le Muséum, sciences et nature	57
4.3.1.6	La Base sous-marine	58
4.3.1.7	Le Jardin botanique	58
4.3.1.8	Les Archives Bordeaux Métropole.....	58
4.3.2	Développer les actions culturelles	59
4.3.3	Construction et aménagement des sites culturels.....	60
4.3.4	Conforter le rayonnement patrimonial de la ville.....	60
4.3.4.1	Animation du patrimoine	61
4.3.4.2	Restauration des édifices patrimoniaux et des monuments historiques	61
5	L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT	62
5.1	Les relations internationales	62
5.1.1	Les relations internationales et l'Europe	62
5.1.2	Les Partenariats avec l'Afrique subsaharienne	63
5.2	L'attractivité touristique	63
5.2.1	La stratégie d'attractivité	63
5.2.2	Le tourisme et le fleuve.....	63
5.3	Le développement économique	64
5.3.1	L'investissement pour la croissance et le soutien aux filières.....	64
5.3.2	Une politique volontariste sur le commerce, l'artisanat et aux professions libérales	65
5.3.3	Un soutien à l'entrepreneuriat et à l'animation de l'écosystème.....	65
5.3.4	L'engagement en faveur de l'emploi.....	66
6	LA PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITE	67
6.1	La gestion des ressources humaines	67
6.2	La gouvernance numérique.....	69
6.2.1	L'aménagement numérique du territoire, une longueur d'avance.....	69
6.2.2	La « E-éducation », une priorité pour les écoliers bordelais	69
6.2.3	L'inclusion numérique, le numérique pour tous	70
6.2.4	Des e-services toujours plus performants.....	70
6.2.5	Poursuite d'une transition numérique culturelle de grande ampleur	70
6.2.6	La modernisation de l'action publique communale s'accélère.....	71
6.2.7	La construction des fondations du SI commun avance.....	71
6.2.8	La gouvernance s'adapte	72
6.3	Gestion et efficacité énergétique du patrimoine municipal	72

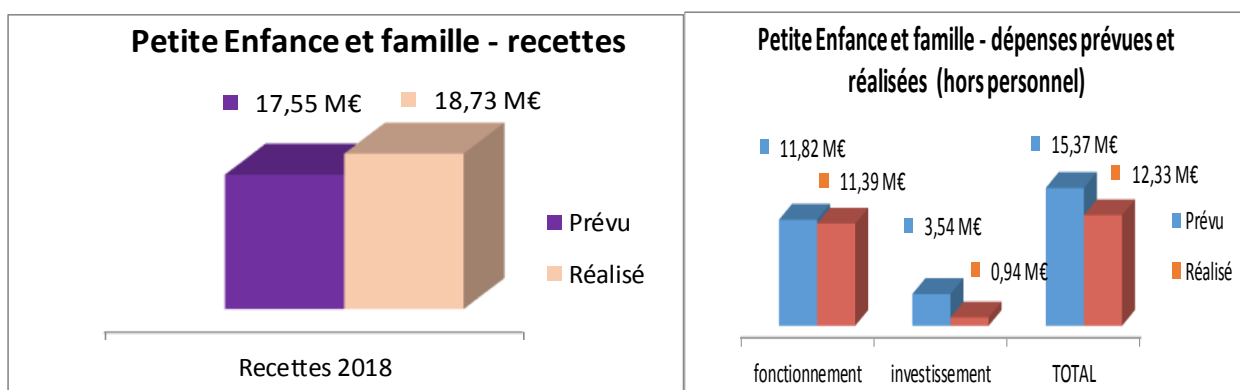
1 LES SERVICES A LA POPULATION



1.1 La vie en société



1.1.1 La petite enfance et familles



Avec **12,33 M€ de réalisation 2018**, dont 11,39 M€ en fonctionnement (en progression de 6,15 %), le budget consacré au secteur de la petite enfance et de la famille atteste de la politique volontariste mise en oeuvre par la Ville, ambitionnant tout autant à offrir un appui aux parents qui travaillent qu'à permettre l'égalité des chances. L'amélioration continue de la qualité au sein des établissements d'accueil collectif des jeunes enfants de la Ville de Bordeaux est attestée par sa certification AFNOR « Certi'Crèche ».

625 professionnels municipaux se consacrent ainsi à l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles sur l'ensemble du territoire. Dans les structures d'accueil familial, on dénombre parmi les professionnels de la petite enfance 88 assistantes maternelles, 21 puéricultrices, aidés d'éducateurs de jeunes enfants et des secrétaires, sans compter les interventions de médecin et psychologues. Dans les crèches collectives, ce sont plus de 453 professionnels au sein d'équipes pluridisciplinaires (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, assistants petite enfance, agents d'entretien, cuisiniers, médecins et psychologues) qui interviennent auprès des enfants et des familles. De plus, afin d'assurer une continuité de service et un accueil de qualité, les remplacements sont assurés par des Contrats à Durée Déterminée (1,5 M€ en 2018).

En complément de cette offre en crèches municipales, Bordeaux propose un large éventail de **structures d'accueil** des jeunes enfants : qu'il s'agisse des crèches associatives, des délégations de service public ou des assistantes maternelles indépendantes. L'offre proposée aux familles se veut à la fois diverse et complémentaire, prenant également en compte l'offre de structures privées ou parapubliques : crèches hospitalières, micro-crèches, crèches privées, maisons d'assistantes maternelles (MAM), assistants maternels indépendants.

La politique en faveur de la petite enfance et de la famille se décline autour de 4 axes prioritaires :

1.1.1.1 *Accroître le taux de couverture dans l'ensemble des quartiers bordelais et assurer le maintien du patrimoine existant*

Les travaux d'aménagement de la nouvelle micro crèche municipale **Lucien Faure** ont été terminés courant 2018, permettant ainsi l'ouverture d'une nouvelle structure proposant 10 places d'accueil supplémentaires.

De plus, dans certains quartiers émergents et / ou en forte tension (Jardin public, Euratlantique...), le nombre de réservations de berceaux a augmenté pour répondre au mieux à la demande.

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la réduction du nombre d'assistants maternels indépendants et en crèches familiales (- 170 places), compensée par l'ouverture de 174 places en structures collectives financées par la Ville et par des structures privées.

Fin 2018, la ville de Bordeaux dispose de **5 321 places** ayant permis d'accueillir 6 273 enfants (+ 2,4% par rapport à 2017). La ville de Bordeaux finance près de la moitié des places d'accueil, avec 1045 places associatives, 959 en structures collectives, 227 en accueil familial, 240 en Délégations de Service Public (DSP) et 114 en réservation de berceaux.

La Ville a ainsi poursuivi son accompagnement des établissements associatifs, acteurs de la dynamique et de la diversité de l'offre petite enfance sur le territoire, au travers du soutien au fonctionnement des structures associatives d'accueil du jeune enfant. Le montant des subventions versées en 2018 s'élève à 8,5 M€ pour une offre de 1 045 places d'accueil.

En matière d'investissement, les efforts entrepris depuis de nombreuses années permettent d'améliorer la qualité d'accueil dans les crèches existantes dans l'ensemble des quartiers bordelais. Le budget exécuté en 2018 pour la restructuration et la construction d'équipements de la Petite Enfance s'est élevé à 0,94 M€.

Les projets en cours concernent :

- Les études pour l'extension et la réhabilitation de la **Crèche Armand Faulat** dans le quartier Caudéran (100 K€ prévus) : entamées en 2017, elles se sont poursuivies en 2018 avec un démarrage des travaux en 2019 permettant la création de 20 places supplémentaires et du Point Relais Enfance,
- Les études du projet de construction d'une crèche de 40 places rue du Professeur Vincent dans le secteur **Bastide/Benauge** (137 K€ exécutés), dont l'ouverture est attendue à l'automne 2020,
- Les études pour la **future crèche Bassins à Flots rue Delbos**, réalisée en concession, et les études de faisabilité-programmation pour la crèche rue Bourbon (îlot C13),
- Les études de faisabilité pour le cahier des charges de démolition-reconstruction de la **crèche St Augustin**,
- La réalisation par le maître d'œuvre retenu d'une **nouvelle crèche de 40 places au sein du groupe scolaire Montgolfier** dont l'ouverture est planifiée en 2020.

Parallèlement 490 K€ ont été consacrés aux travaux de sécurité, grosses opérations, jeux de cours et équipements de restauration afin d'améliorer la qualité d'accueil au sein des structures existantes. On peut noter par exemple les travaux dans les équipements suivants :

- Crèche Claveau : peinture de la salle éveil /dortoir bébé (19,5 K€),
- RAM Bastide : création d'un local à poussettes (8 K€),
- Multi Accueil Cité Administrative : réhabilitation des plafonds et des éclairages (44 K€),
- Relais Assistance Maternel Bordeaux-Maritime : réfection de la ventilation (31 K€),
- Crèche Armand Faulat : aménagement de la cour et réassort de jeux (34 K€),
- Crèche Cité Administrative : réassort jeux de cours (3 919€),
- Achat d'enregistreurs de températures qui permettent une traçabilité 24h/24 (7,3 K€),
- Acquisition d'armoires froides pour les crèches Gendreau et Benauge (3,8 K€).

Des actions ont également été menées en matière de sécurisation des sites (100 K€) par l'installation de digicodes, visiophones et achat d'alarmes anti-intrusion.

1.1.1.2 Accroître la qualité du service par l'optimisation des dispositifs contractuels institutionnels

En 2018, la Direction de la petite enfance et des familles a maintenu la qualité du service rendu aux jeunes enfants à travers notamment la fourniture de repas dans les structures comprenant une part de produits bio de 20 %. Les parents ont unanimement exprimé leur satisfaction lors des conseils centraux d'établissements.

Les recettes de fonctionnement (18,70 M€) ont augmenté de près de 2 M€ en 2018. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation des recettes de prestation de service unique liée à la fourniture des couches en 2017, mais qui a eu un impact sur le budget 2018 (décalage dans la perception des recettes de la Caisse d'Allocations Familiales).

Avec les ouvertures de places, les recettes liées au Contrat Enfance Jeunesse ont également augmenté en 2018 (+ 0,52 M€). Enfin, on constate une augmentation des participations familiales d'environ 17% par rapport à 2017.

1.1.1.3 Améliorer l'information et l'accompagnement des familles dans le cadre de la mise en œuvre de l'offre de service petite enfance.

L'organisation des permanences a été repensée en 2018 de manière à améliorer la qualité et l'homogénéité des informations délivrées aux familles, et les animatrices des relais d'assistants maternels (RAM) de Bordeaux ont rejoint l'équipe des permanenciers.

Cette année encore, plus de 800 permanences d'accueil et d'information ont été proposées aux familles bordelaises à la recherche d'un mode d'accueil, sur 7 sites distincts pour privilégier la proximité.

Un quatrième RAM a ouvert ses portes en septembre 2018 dans le quartier Caudéran. Les relais d'assistants maternels municipaux totalisent plus de 10 000 contacts avec les familles (entretiens physiques, rendez-vous téléphonique, mails...). Ils ont également organisé 80 réunions d'information, à l'attention des familles, sur l'accueil individuel au domicile de l'assistant maternel ou en Maisons d'assistants maternels (MAM).

Le nouveau dispositif **Lieu d'Accueil Assistants Maternels Enfants (LAAME)**, visant à soutenir la professionnalisation des Assistants maternels (AM) et des Gardes à domicile (GD), a été mis en place en 2018, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les séances de LAAME sont organisées dans 7 lieux distincts, de manière à favoriser la participation du plus grand nombre de professionnels sur l'ensemble des quartiers.

En 2018, 27 séances de LAAME ont été proposées, auxquelles ont participé 28 professionnels et quelques 60 enfants.

1.1.1.4 Renforcer le soutien à la parentalité

La Ville a poursuivi ses actions en faveur des familles : lieux ressources, événements, accès à la culture des 0-4 ans...

Le **café des pères** (séparés) a maintenu ses activités en 2018 grâce à un double financement au titre du Pacte de cohésion sociale et du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Le nombre de pères accueillis étant en diminution en 2018, des actions de communication sont entreprises en 2019.

La **Parentèle** a poursuivi ses actions d'accueil pour tous, anonyme et gratuit. 9 000 personnes ont été accueillies en 2018, soit près de 700 familles concernées. Le projet de la Parentèle s'est enrichi d'une demi-journée de temps d'accueil spécifiquement dédié aux futurs parents et parents d'un enfant de moins d'un an. Cette expérimentation s'est pérennisée en 2018 et bénéficie d'un financement sur l'action périnatalité du Contrat Local de Santé (financé par l'Agence régionale de santé ARS).

Bordeaux compte aujourd'hui 9 **Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)** dans les différents quartiers de la ville depuis l'ouverture en 2017 de l'espace « le petit prince ». dans le quartier Nansouty fréquenté par 145 familles en 2018.

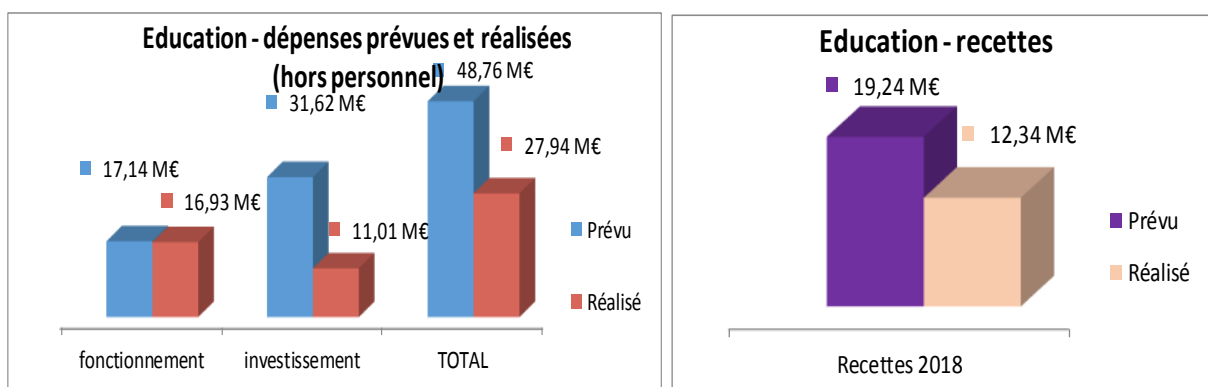
La Ville continue de promouvoir une politique de **soutien des associations** œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité : le kfé des familles, la Maison des Familles, le centre Papillon, Interlude...

Chaque année, des expositions culturelles et ludiques (créées par des professionnels petite enfance) sont organisées dans 3 quartiers (Caudéran / Bacalan / Nansouty). Elles sont ouvertes aux structures petite enfance mais aussi aux assistantes maternelles et aux familles. Elles ont accueilli 2 579 visiteurs sur l'année 2018 et avaient pour thème : « Les Maisons ». De même, une exposition motrice « le corps en mouvement » a accueilli 380 visiteurs.

Cette politique familiale ambitieuse qui se concrétise à travers de nombreuses actions (spectacles, expos, ateliers, réunions, petit déjeuners...) et partenariats dans des domaines variés a été formalisée au travers du projet « Les temps des familles, Bordeaux s'engage pour les familles » et a pris la forme d'un livret qui recense de manière transversale et exhaustive les dispositifs bordelais à destination des familles, quel que soit l'âge des enfants.

1.1.2 L'éducation

Le budget de l'éducation de 27,94 M€ exécuté au titre de 2018 se répartit entre 16,93 M€ pour les dépenses de fonctionnement (dont 38,5 K€ pour les subventions) et 11,01 M€ en investissement.



En 2018, la Ville a poursuivi le développement qualitatif de ses équipements pour répondre aux **forts enjeux démographiques** : 17 126 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires ont été recensés à la rentrée 2018, avec l'ouverture de 7 nouvelles classes en maternelle et 37 nouvelles classes en élémentaire (dont 35 liées à la création de CP/CE1 dédoublés) sur l'ensemble du territoire municipal.

1.1.2.1 Accompagner le renouvellement urbain et générationnel dans l'ensemble des quartiers

En 2018, la municipalité a poursuivi le développement de ses équipements pour répondre aux forts enjeux démographiques et de rénovation urbaine liés à l'attractivité de Bordeaux, tout en maintenant la qualité d'accueil au sein des structures existantes.

Afin de répondre à l'augmentation des effectifs constatée sur différents secteurs, la Ville a développé et accompagné des projets d'accueil de proximité permettant de satisfaire dans les délais impartis les besoins liés à l'arrivée des nouveaux résidents bordelais avec :

- L'extension du **Groupe Scolaire Daney** dans le quartier Bordeaux-Maritime (création de 10 classes, équipement et mobilier de restauration et accueil périscolaire), sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, et comprenant 136 K€ d'acquisition de mobilier et matériels par la Ville. Cet équipement a été réalisé dans l'attente de la construction des 2 groupes scolaires sur le secteur des Bassins à Flot, d'une capacité de 24 classes, dont les livraisons sont attendues en 2020.

Le projet de construction du **second groupe scolaire à Ginko Nord sous conduite métropolitaine**, dans ce même quartier. Cet équipement métropolitain devrait également être livré pour 2020.

- Le projet de réhabilitation de l'immeuble de bureaux en **groupe scolaire Tivoli-Rivière** dans le quartier Grand Parc-Chartrons (coût de l'opération 12 M€). La maîtrise d'ouvrage a été attribuée, le groupe scolaire ouvrira à la rentrée 2020,
- Le projet de réhabilitation-extension du **groupe scolaire Montgolfier** dans ce même quartier, avec le choix du maître d'œuvre en 2018. L'ouverture de cet équipement est attendu à la rentrée 2020.
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la construction du **groupe scolaire Niel Hortense** à la Bastide. Celui-ci comportera 18 classes, des locaux mutualisés avec la vie associative et un Point Relais Enfance.
- La poursuite des études pour créer un **groupe scolaire de 18 classes côté caserne Deschamps**, sous maîtrise d'ouvrage Euratlantique.
- La poursuite du projet de rénovation thermique et de modernisation du **groupe scolaire Benaige**, avec la livraison d'une aile de l'école élémentaire (coût du projet : 2,7 M€). Il s'échelonne par phases en site occupé jusqu'à la rentrée 2019.
- La livraison du **groupe scolaire Brienne** dans le quartier Bordeaux Sud, attendue à la rentrée de septembre 2019.
- Projets d'extension en cours dans les écoles élémentaires Loucheur (les travaux débutent à l'été 2019), Dupaty, Schweitzer (début des travaux au 1er trimestre 2019), ou encore Poincaré (travaux démarrés en janvier 2019).
- Poursuite du projet pour l'extension et mise en accessibilité du groupe scolaire **Alphonse Dupeux**, et créer une salle associative mutualisée de quartier (3,68 M€).

La Ville a également maintenu les installations de **modulaires** dans les écoles élémentaires Achard, la maternelle Pierre Trébod, l'élémentaire Raymond Poincaré, la maternelle et élémentaire Lac II, l'élémentaire Condorcet ainsi que le groupe scolaire Jean-Jacques Sempé, afin d'accueillir les enfants tant sur le temps scolaire que périscolaire (545 K€).

Des travaux **d'entretien** ont été opérés dans les écoles existantes dans le cadre du programme pluriannuel de gros entretien des locaux scolaires (2 M€). Ont ainsi été mis en œuvre :

- Des travaux d'aménagement de locaux pour accueillir les enfants dans le cadre des dédoublements de classes de CP et de CE1 dans les écoles en secteur prioritaire : rénovation de salles, cloisonnement et adaptation de locaux, câblages informatiques nécessaires à l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles élémentaires Dupaty, Labarde, Charles Martin, Achard, Condorcet, Albert Schweitzer, Carle Vernet, Nuyens, Franc Sanson et Thiers (450 K€).
- La peinture de classes (élémentaires Bel air, Labarde), de cages d'escaliers (Somme, Thiers), la rénovation de sanitaires comme à la maternelle Paul Antin (100 K€), le remplacement de sol (élémentaire Paul Doumer, Franc Sanson, Paul Antin).
- Le remplacement des menuiseries comme à l'élémentaire Somme (70 K€), sur le groupe scolaire Montgolfier (82 K€), à l'élémentaire Albert Barraud (52 K€).
- La rénovation de toitures : élémentaire David Johnston (90 K€), élémentaire Deyries (76 K€).
- Les travaux de mise en accessibilité : groupes scolaires Flornoy (192,66 K€) et Achard (513 K€),

- La rénovation extérieure (isolation thermique et remplacement des toitures) de l'école élémentaire Labarde (1,37 K€) qui s'achèvera courant 2019.

De plus, dans le cadre de l'opération "Vigipirate Attentat", la Ville a installé des visiophones et autres équipements « Alarme Anti-Intrusion » afin de sécuriser les écoles (320 K€).

D'autres opérations ont été réalisées avec l'acquisition et/ou le renouvellement de jeux et des travaux de réfection dans les cours d'école à hauteur de 616 K€ avec à titre d'illustrations : le remplacement des jeux des écoles maternelles Nuits (35 K€), Classes Vertes 19 K€), Fiéffe (27 K€), le remplacement des clôtures des écoles André Meunier, GS Benauges, et la rénovation de la cour d'école de la maternelle Fieffé (105 K€) et du GS Thiers (63 K€).

En parallèle, la Ville a poursuivi ses actions d'entretien courant nécessitant une grande réactivité de l'équipe d'interventions techniques. Un budget de 455 K€ y a été consacré en 2018 pour plus de 1 500 demandes traitées.

1.1.2.2 Les moyens d'actions éducatives

Bordeaux a poursuivi la mise en œuvre des actions éducatives définies conjointement, par convention, avec l'Éducation nationale, ainsi que les prestations d'accompagnement (transports, séjours scolaires hiver / printemps, classes vertes, kermesses).

En 2018, 24 classes (soit 605 élèves) ont bénéficié de **séjours hiver** (classes de neige / séjours ski et séjours environnement à la montagne) pour un coût de 0,213 M€ (transports compris). 48 classes (soit 1 144 élèves) sont parties en **séjours printemps** pour un coût de 0,309 M€.

A la rentrée de septembre, la Ville a proposé aux enseignants un nouveau dispositif innovant de **classes artistiques**, à destination des classes de CP (ou de CP/CE1), organisé en lien avec le conservatoire Jacques Thibaud. Au total, 19 séjours pour 29 classes de CP ou CP/CE1 de Bordeaux (soit près de 500 enfants) ont été organisés jusqu'en mars 2019.

Dans le cadre du schéma directeur du numérique éducatif de nombreux dispositifs se poursuivent (déploiement de VPI, tablettes, robots).

Un référentiel de fiches actions permettant d'agir sur le climat scolaire a été créé. Ce projet COCLICO (Coordination Climat Scolaire) a pour ambition d'aider les référents sur les écoles à améliorer le climat scolaire et les invite à proposer des outils qui, après validation par un jury mixte (Ville Rectorat), compléteront ce référentiel.

Un projet de développement de l'esprit critique est en cours de réalisation. Il proposera des ateliers pédagogiques aux élèves des classes de CM2 candidates, une exposition itinérante et des outils d'informations pratiques à destination du grand public

1.1.2.3 La vie scolaire

Concernant les agents des écoles :

- Le temps de décharge des responsables de site a augmenté, en raison du retour de la semaine à 4 jours.
- L'organisation d'un séminaire regroupant l'ensemble des agents des écoles sur une demi-journée autour du projet ACTAE (amélioration des conditions de travail des agents des écoles) a été pérennisé.

- Une politique de déprécarisation des agents a été mise en place (passage de 17h30 à 35h) au travers de mutualisation des missions avec d'autres directions générales.
- Un dispositif d'alerte anti-intrusion dans les écoles a été expérimenté et déployé.

S'agissant de la **restauration scolaire**, toutes les familles qui ont fait une demande d'inscription de leur enfant à la restauration scolaire ont été satisfaites. Pour accompagner l'accès à la restauration scolaire de tous les enfants, 0,44 M€ ont été dépensés au titre des équipements notamment pour les réalisations suivantes :

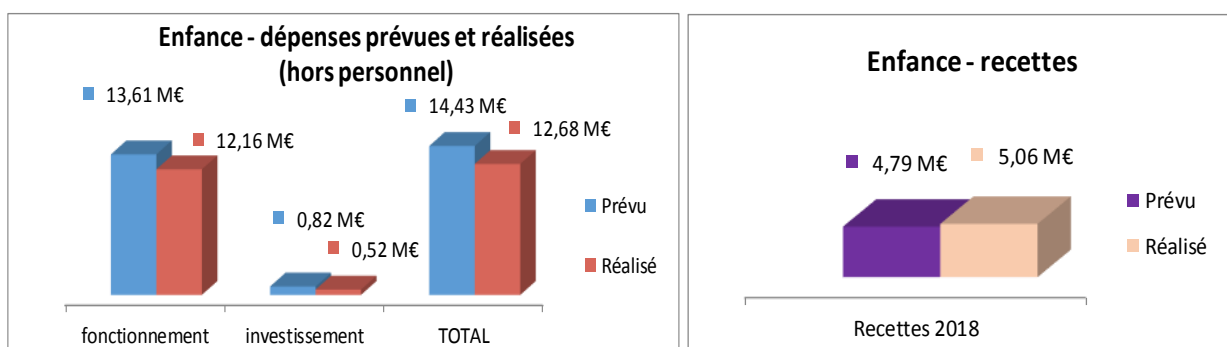
- Transformation de la restauration de l'école des Menuts avec la mise en place d'un self et mises aux normes de la laverie et de l'office (57 K€).
- Fermeture de l'office de Benaugue élémentaire (20 K€).
- Remplacement des assiettes en copolyster par des assiettes en verre trempé (161 K€).
- Achat de chariots à assiettes à niveau constant (93 K€).
- Remplacement de lave-vaisselle : Paul Bert élémentaire, Ferdinand Buisson (18 K€).
- Achat de fours et d'armoires froides pour remplacer du matériel ancien ou suite à l'augmentation du nombre d'enfants déjeunant sur les sites (Labarde, GS Stendhal, Montaud, Béchade).
- Renouvellement de mobilier de restauration : Charles Martin Elémentaire, Achard Elémentaire (25 K€).

Concernant les dépenses liées au paiement des repas, elles se sont élevées à 10,9 M€ et les recettes générées par la contribution demandée aux familles à 6,3 M€ en 2018, ce qui représente un effort net de la Ville de plus de 4,5 M€. **Le tarif des repas**, qui s'échelonne de 0,45 € à 4,41 €, est demeuré **inchangé depuis 2011 malgré l'augmentation du coût des denrées et l'introduction de produits biologiques ou labellisés**.

1.1.2.4 Écoles privées sous contrat

La prise en charge des dépenses de fonctionnement des 19 établissements privés sous contrat d'association avec l'État, rassemblant 5120 élèves dont **3 534 domiciliés à Bordeaux**, se traduit par le versement d'un forfait global de 3,5 M€. La dotation par élève s'est élevée à **990 €** en 2018 conformément à la réglementation.

1.1.3 L'enfance



Le budget réalisé en 2018 pour l'enfance s'est élevé à **12,80 M€**, dont 12,16 M€ en fonctionnement, essentiellement au titre des subventions versées aux partenaires associatifs. Les recettes représentent 5,6 M€, soit un taux de couverture de 41 %.

1.1.3.1 Les accueils éducatifs et de loisirs

1.1.3.1.1 L'accueil hors temps scolaire

Le **Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018** entre la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) fixe des objectifs d'augmentation de capacités d'accueil des enfants bordelais âgés de 3 à 11 ans, afin de prendre en compte, d'une part, la croissance démographique continue et soutenue de la ville et, d'autre part, l'évolution des comportements des familles qui font très largement appel à l'offre proposée par la Ville.

La réforme des rythmes scolaires et le **retour de la semaine à 4 jours scolaires** en septembre 2018 a impliqué la disparition des Temps d'activités Périscolaires (TAP), le fonctionnement des centres de loisirs (CAL) le mercredi sur une journée complète (soit un passage de 6 à 10 heures d'activité) et la réduction des temps d'accueil périscolaire du soir (APS) qui passent à 2 heures d'activité, soit 30 min de moins par rapport à la période de janvier à juillet 2018.

En 2018, les dépenses en CAL ont augmenté de 15%, celles des TAP et des APS ont respectivement diminué de 39% et 20%. Soit une économie globale de près de 200 K€, après augmentation des capacités d'accueil.

Les financements des places existantes et des développements sur l'exercice 2018 s'élèvent à 8,153 M€ pour les accueils en Centres de Loisirs et à 1,205 M€ pour les accueils périscolaires.

Les économies générées par le retour à la semaine de 4 jours et l'arrêt du dispositif interclasse ont permis la mise en place du **nouveau dispositif PAM (« la Pause Méridienne »)**, visant un apaisement du temps méridien sur l'ensemble des écoles élémentaires et maternelles de la ville : organisation d'un coin Bulle pour les maternelles (sur le même modèle que proposé dans le cadre des TAP mais en diminuant de moitié les temps d'intervention : 1 animateur tous les midis au lieu de 2 préalablement), et proposition d'animations associatives pour les élémentaires (sous la forme d'activités, d'animation de cour, de médiation ...) avec un temps d'intervention proportionnel au nombre de rationnaires de l'école.

En conséquence, la Ville a arrêté de financer le dispositif activités interclasse en septembre 2018 au profit de la PAM. En 2018, les dépenses du dispositif de l'activité interclasse ont donc diminué de près de 80 K€ par rapport à 2017. Le dispositif interclasse a disparu, au profit du dispositif PAM.

En terme d'investissements, le budget réalisé en 2018 (0,52 M€) a été consacré au renouvellement de mobiliers vieillissants et à l'aménagement d'espaces spécifiques dans le cadre des activités périscolaires.

Le projet de réhabilitation de la Maison de Quartier US Chartrons pour les habitants des Chartrons et des Bassins à Flot s'est poursuivi en 2018 (coût du projet : 5,54 M€). Les travaux ont débuté en 2019 pour s'achever en 2020.

Le projet de transformation d'anciens bureaux de la Ville, rue Père Louis de Jabrun, en espaces mutualisés pour les associations est un signe fort donné par la Ville au milieu

associatif. La mise en œuvre de ce projet s'est poursuivie en 2018, les travaux ont démarré en février 2019 pour s'achever en fin d'année (coût du projet : 1 M€).

1.1.3.1.2 Les Temps d'Activités Péri éducatifs (TAP)

Les crédits 2018 nécessaires au fonctionnement de ces temps d'activités sur la période janvier-juillet ainsi que les coûts supplémentaires relatifs aux augmentations du nombre de classes et d'établissements à prendre en compte se sont élevés à 1,75 M€.

La nouvelle réforme des rythmes permise par le décret « Blanquer » du 28 juin 2017 et le retour à la semaine de 4 jours scolaires ont engendré un arrêt des TAP dès le mois de septembre 2018, impactant les dépenses et les recettes.

1.1.3.1.3 La politique en direction des 12/17 ans

Elle s'est concrétisée cette année au travers de 15 projets accompagnés, par le versement de 379 K€ de subventions. Cette politique se poursuit dans sa redéfinition amorcée en 2012, pour assurer une ouverture à tous les jeunes, leur laissant plus d'autonomie dans les choix et constructions de projets, dans un souci de cohérence territoriale s'appuyant sur les ressources de la Ville.

1.1.3.2 Engagement et participation des jeunes

1.1.3.2.1 Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

En 2018, les enfants se sont investis autour de 3 commissions :

- « **écologie, déchets et propreté** » (18 élus – tri, développement durable et écologie, avec la réalisation d'un spot publicitaire contre le tabagisme et des micros-trottoirs sur les bordelais et les questions écologiques),
- « **accueil des enfants nouveaux arrivants** » (22 élus – accueil des enfants nouveaux arrivants- réalisation de questionnaire afin de cibler les différents profils et attentes des enfants nouveaux arrivants)
- « **échanges avec des enfants des villes jumelles** » (22 élus – échanges avec les enfants des villes jumelles – réalisation d'un micro-trottoir sur le thème des Relations Internationales et organisation de 3 débats : égalité filles/garçons notamment sur l'occupation de la cour de récréation, système scolaire européen basé sur 3 modèles -France, Allemagne, Finlande- et protection de l'environnement)

En dehors des missions par commission, les élus du CME ont réalisé la **carte de vœux 2019** de la ville de Bordeaux. Ils ont également proposé le nom « Simone Veil » pour le nouveau groupe scolaire du quartier Brienne, qui a été retenu.

Les dépenses 2018 pour le CME représentent 14,7 K€ (année sans élection).

1.1.3.2.2 Appel à Projet # je relève le défi

Cet appel à projet, dédié aux jeunes de 13 à 27 ans, a permis d'attribuer 13 K€ à 21 porteurs de projets Jeunes sur les 37 candidatures reçues : 5 projets dans la catégorie « Initiatives Ados » 13 - 17 ans et 16 projets dans la catégorie « Projet jeunes » 18 - 25 ans.

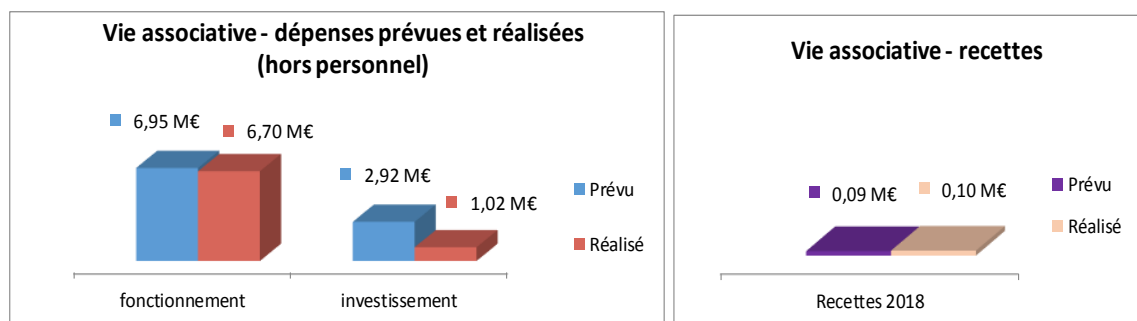
1.1.3.3 Accueil et hébergement

Le Domaine de la Dune a enregistré 574 K€ de recettes en 2018, , ce qui correspond à une diminution de 11,9% par rapport à l'année 2017.

La fermeture de la salle ARGUIN (salle des fêtes) a minoré les recettes de location d'hébergement et de réservation de repas. L'établissement a ainsi enregistré 33 256 repas (soit 4,5% de moins qu'en 2017) et 14 086 nuitées (soit 14,5% de moins qu'en 2017). Les recettes 2018 restent tout de même supérieures à celles enregistrées en moyenne depuis 2011 (568 K€).

Les enjeux principaux restent le développement de l'activité en basse saison, qui passera par la modernisation du site (isolation, chauffage, mise aux normes du restaurant). Le travail de modernisation a continué sur l'exercice 2018, avec l'amélioration des conditions d'accueil du préau, de la salle ARGUIN, le passage à un éclairage leds de l'ensemble des bâtiments, moins énergivore, la modernisation des outils de travail des agents pour plus d'efficacité et moins de pénibilité.

1.1.4 La vie associative.



A moyens constants, les équipes municipales maintiennent une qualité d'accueil et de disponibilité pour accompagner les associations du territoire, qui jouent pleinement leur rôle dans la cohésion sociale du territoire, en matière d'innovation, comme dans l'animation de la ville.

En 2018, la Ville a axé sa politique autour des 2 objectifs suivants :

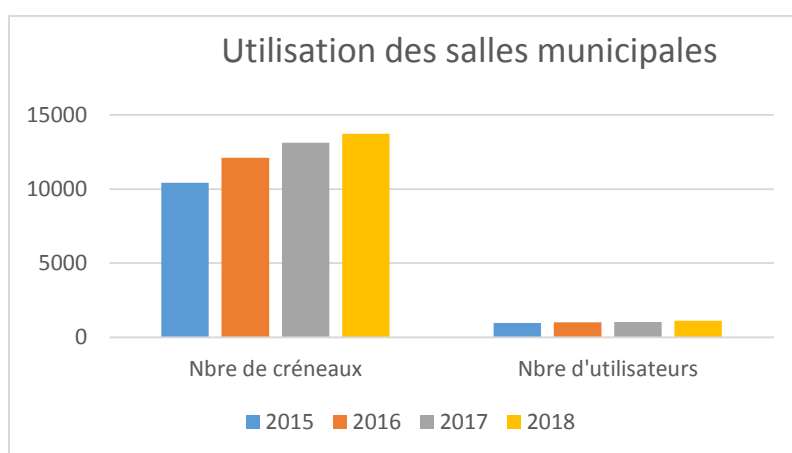
- **Améliorer l'accès aux services associatifs**, par
 - Une actualisation quotidienne de la base de données Progos permettant une communication fiabilisée aux associations,
 - une veille sur la création associative (576 asso créées à Bordeaux pendant l'année),
 - la mise en place d'une carte Labb, gratuite, proposant un accès simplifié aux formations et ateliers, aux temps forts de la vie associative, aux événements et à tous les LABB de quartiers. 660 associations inscrites.
 - la mise en place d'une réforme tarifaire qui offre la gratuité des salles municipales à davantage d'associations bordelaises,
 - un formulaire en ligne de demande de réservation de salles municipales.
- **Favoriser l'identification des associations auprès du grand public comme des autres acteurs associatifs et partenaires**, en mettant en place :

- Un programme événementiel qui met en valeur plus de 420 associations (forum, lauréats, bénévoles...) ;
- un annuaire des associations, lancé en septembre, numérique et géo-localisé : Bordeaux Assos. En quelques clics, l'utilisateur peut affiner sa recherche en sélectionnant un thème, un quartier, un lieu ou encore une tranche d'âge, choisir une structure et trouver le bon interlocuteur. 890 associations inscrites.

1.1.4.1 Des moyens mis à disposition des acteurs associatifs

La mise à disposition gratuite de nouveaux espaces de travail porte aujourd'hui le parc à 72 salles, réparties sur 15 sites et 16 écoles situés sur l'ensemble des 8 quartiers de Bordeaux.

Cette année encore le nombre de réservations est croissant et s'élève désormais à 13 728 créneaux (+ 600 par rapport à 2017) attribués à 1 122 associations. La valorisation de cette aide indirecte représente une somme de 1,216 M€ pour la Ville de Bordeaux.



Les salles accueillent associations, organismes publics et sociétés pour des colloques et conférences, des formations, des cours, des spectacles, des répétitions de danse, de chant, de théâtre ainsi que des réunions et assemblées générales.

Le Marché des Douves, "Maison de vie associative et des habitants", a fait l'objet en 2018 de 1 738 réservations, totalisant 100 558 personnes accueillies.

L'association " la Halle des Douves", financée par la Ville et co-animatrice du lieu, compte en 2018, 167 associations et 44 habitants membres. Le café associatif compte 1025 adhérents. Le développement du système d'échange local en 2018 a permis la mise en place de 412 échanges enregistrés dont 137 pour des projets et temps collectifs, ouverts à tous, par 214 utilisateurs.

La politique tarifaire comme le règlement intérieur des salles municipales ont été actualisés en 2018, pour permettre une meilleure gestion des réservations, un accès plus aisé aux associations bordelaises, et la prise en compte de certaines évolutions du monde associatif.

L'état du bâti des centres d'animation et de certaines maisons de quartier (18 ERP au total) a nécessité d'engager d'importants travaux sur l'année 2018, dont 25 K€ de dépenses d'entretien et de maintenance courante et 74 K€ de travaux de réhabilitation et de mise aux normes.

1.1.4.2 Le développement de la vie associative

Dans les différents quartiers, les **4 LABB (Lieux des Associations et des Bénévoles Bordelais)** proposent en libre accès des espaces de travail mutualisés qui permettent aux associations et à leurs bénévoles de bénéficier de multiples ressources et des moyens logistiques. Dans ces lieux, les associations peuvent également être reçues individuellement pour un appui méthodologique, et accéder, par conventionnement, à des casiers et boîtes aux lettres.

En 2018, plus de 4 440 acteurs associatifs se sont rendus à l'**Athénée Père Joseph Wresinski** pour s'informer et être accompagnés par le service de la Vie associative. Ils sont accueillis, conseillés et orientés en fonction de leur demande. Ils obtiennent également des renseignements par téléphone : 9 400 appels de ce type ont été reçus.

Par ailleurs, 649 petits **bureaux de passage** ont été mis à disposition, permettant aux associations de recevoir confortablement partenaires ou public dans un espace neutre et professionnel à la fois, sans délai de traitement administratif.

Plusieurs **rendez-vous réguliers** sont désormais proposés aux bénévoles et associations : en 2018, 5 Cafés associatifs et 2 « Parole de pro », 19 formations et 16 ateliers pratiques ont été organisés dans différents quartiers de la ville, pour développer une relation de proximité entre bénévoles et professionnels. Ce sont 408 personnes qui ont pu en bénéficier cette année.

La page Facebook du LABB compte par ailleurs plus de 4000 followers en 2018.

La tenue d'un **stand « Vie associative »** s'effectue à chaque réception des nouveaux bordelais afin de les informer sur les offres municipales et celles du monde associatif.

1.1.4.2.1 Les événements

En 2018, les principaux temps forts doivent leur réussite à la participation active des associations.

Les **vœux du Maire** aux associations ont rassemblé près de 400 représentants d'associations.

Avec un soutien de 44 K€ en subvention de la ville de Bordeaux, le **Carnaval des deux Rives** s'est tenu le 4 mars, avec la coopération de Guillaumit pour une édition « augmentée » et plus de 4 000 téléchargements de l'application dédiée.

Cap Association a réuni en septembre 2018 348 associations au H14 pour 3 500 visiteurs.

Les **Pique-niques de quartiers** organisés le 1er vendredi du mois de septembre sont l'occasion pour les Bordelais de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre à mieux se connaître. 71 pique-niques se sont tenus dans toute la ville le 7 septembre, ils ont réuni plus de 5 500 personnes dans tous les quartiers de la ville.

La **journée mondiale du bénévolat**, organisée chaque année autour du 5 décembre, met à l'honneur les bénévoles impliqués dans la cité. Elle a regroupé cette année 440 participants à la Salle des Fêtes du Grand Parc, où se tenait pour eux une soirée de remerciements festive.

Le Prix de l'Initiative, qui a pour but d'accompagner des associations de moins de 5 ans d'existence dans la mise en oeuvre de leurs projets, a permis de primer, avec les partenaires associés, 20 associations pour 36 candidatures présentées. Le montant total alloué est de 12,75 K€ au titre de la participation financière et l'accompagnement de partenaires privés.

1.1.4.2.2 Subventions aux associations

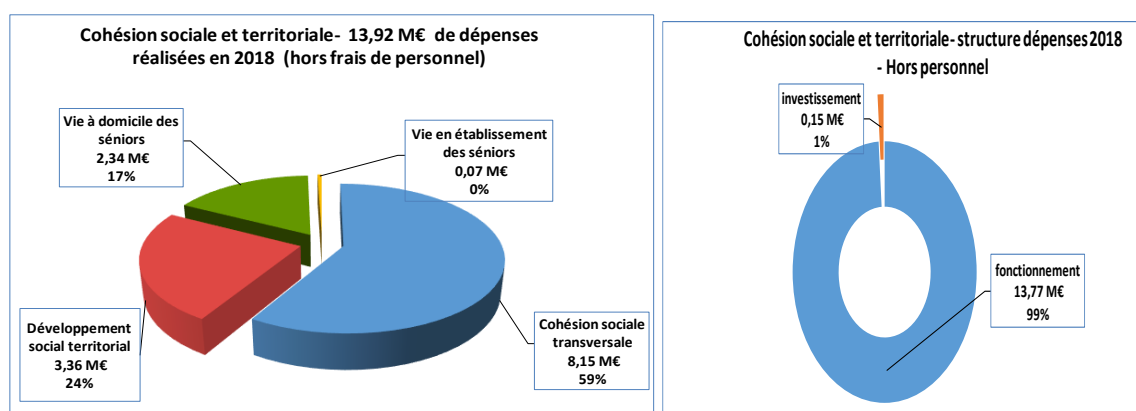
En 2018, la délégation vie associative a accompagné 106 associations diverses, dont 17 associations d'anciens combattants, pour un montant total de près de 230 K€. Les associations sont porteuses de projets de valorisation de la vie associative sur le territoire bordelais ? par l'organisation d'évènements, formations, ateliers, conférences et activités.

La vie associative a également participé au fonctionnement général des **structures d'animation** et de proximité partenaires de la ville, pour un montant total de 5,87 M€. Concernant le budget de fonctionnement de l'**ACAQB**, il rassemble désormais les crédits des actions du développement social urbain ainsi que de la Culture, pour répondre à l'exécution du contrat pluriannuel d'objectif et de moyens conclu entre la Ville et l'Association jusque fin 2020.

S'agissant des **Maisons de Quartier**, malgré de nombreux adhérents supplémentaires et donc un niveau d'activité supérieur, le soutien de la ville reste stable pour ces structures.

Le **guichet unique** centralise les demandes de subvention pour toutes les associations lors de la campagne annuelle du budget primitif via un formulaire dématérialisé accessible sur le portail de la Ville, puis les oriente vers les directions opérationnelles. Plus de 500 demandes ont été traitées et orientées par le guichet unique en 2018, représentant au final un octroi par la Ville de 41,2 M€ (contre 40,6 M€ en 2017).

1.2 La cohésion sociale et territoriale



1.2.1 Le développement social territorial

L'année 2018 a permis de poursuivre la déclinaison opérationnelle du **Pacte de cohésion sociale et territoriale** à partir des enjeux des 8 pactes de quartier et des 11 priorités transversales.

Le contexte financier tendu s'est confirmé, l'arrêt des contrats aidés a mis en fragilité quelques associations qui ont été, à ce titre, soutenu de manière spécifique à hauteur d'un financement de 70 K€.

Face à ces **tensions**, la Ville a maintenu les moyens alloués au travail de prévention et de médiation, tout en renforçant l'accompagnement des structures dans l'évolution de leur modèle et dans la recherche de nouveaux partenariats.

2018 a aussi été la **dernière année de la Convention Territoriale Globale** en partenariat avec la CAF durant laquelle un cofinancement des actions, grâce à ce dispositif, a permis de synchroniser tous les agréments de structures pour les renouveler en 2019. Il s'agit malheureusement de la dernière année.

A l'amorce de ces changements, des ateliers ont été proposés aux associations pour réfléchir à un nouveau modèle économique. Afin de répondre à ces objectifs, des lignes budgétaires ont été construites autour de deux axes principaux :

Dans la continuité de 2017, l'accompagnement financier s'est accentué auprès de l'ensemble des associations sur leur fonction « socle » et donc leur budget de fonctionnement. En 2018, ce sont plus de 2 M€ qui ont soutenu le fonctionnement de quatre-vingt associations.

La ventilation des budgets de fonctionnements pour 2018 est la suivante :

- Centres sociaux et espaces de vie sociale : 714 K€
- Axe 1 : s'insérer économiquement, être citoyen actif : 920 K€
- Axe 2 : habiter la ville partager la vie : 263 K€
- Axe 3 : culture éducation et savoirs : 121 K€
- Axe 4 : Santé Bien être 44 K€
- Axe 5 : tranquillité publique et lutte contre les discriminations : 263 K€

Un nouvel appel à projets sur l'innovation sociale a été lancé en 2018, dont la spécificité réside dans une double dimension :

- Au titre du Pacte : pour les 8 quartiers (toute ville) ;
- Au titre du contrat de ville : pour les 6 quartiers prioritaires (Bacalan, le Lac, le Grand Parc, Saint Michel, Carle Vernet, la Benaugue).

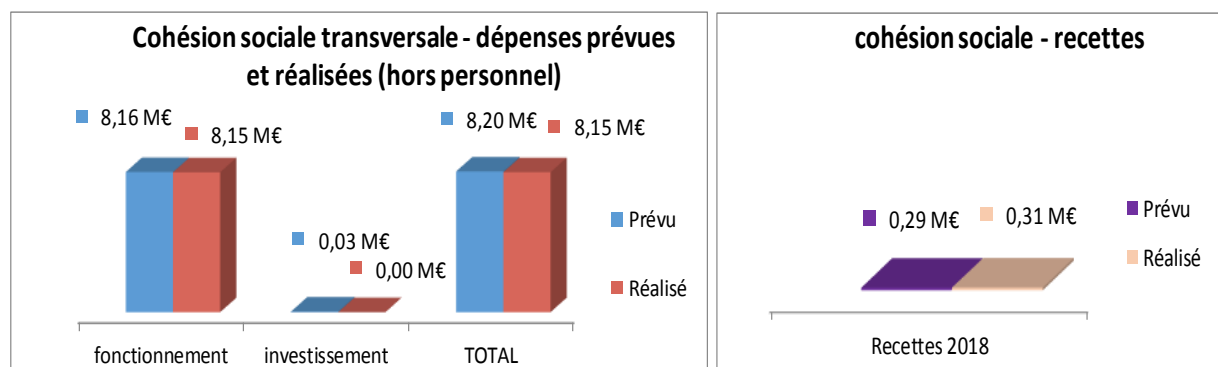
Sur 230 projets proposés en 2018, 196 ont été retenus pour un montant de 765,70 K€ (dont 204,83 K€ de co financement CAF, 44,70 K€ de budget participatif santé et 73,75 K€ d'aide exceptionnelle).

Les financements ont été principalement mobilisés autour des projets liés à l'éducation, la culture (axe 3 du Pacte 30%) qui restent les domaines d'intervention habituels des structures de quartier, particulièrement pour les centres sociaux.

L'axe 5, lié aux actions de prévention, occupe une place plus importante que précédemment avec 22 % des montants alloués.

Des axes de financement complémentaires ont été recherchés en développant notamment la relation avec le fond de dotation Bordeaux Mécènes Solidaires, ou en développant des collaborations avec des fondation privés (Nexity, VINCI...).

1.2.2 La cohésion sociale transversale



1.2.2.1 La promotion de l'Égalité, de la Diversité et Citoyenneté

La Mission Égalité vise la mise en place d'une politique transversale et intégrée de lutte contre toutes les formes de discriminations, de la promotion de la diversité interculturelle, de la poursuite du dialogue interreligieux et du renforcement de la vigilance contre les dérives sectaires ou le radicalisme.

La mission s'est appuyée en 2018 sur l'**Observatoire de l'égalité**, et ses cinq commissions thématiques : Droit des femmes, Racismes et diversité, Mémoire, LGBT+, Santé et handicap, et sur deux nouveaux appels à projets initiés en 2018 (l'un sur les droits des femmes et l'autre sur la citoyenneté).

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations, la Ville de Bordeaux et son CCAS ainsi que Bordeaux Métropole se sont engagés dans une démarche de **labellisation en matière d'égalité professionnelle et de diversité** qui devrait aboutir à une labellisation d'Etat pour les trois entités en cours d'année 2019.

Les travaux de la commission Mémoire ont abouti à dix propositions d'action validées en mai 2018.

Les temps forts partenariaux, à destination de tous les bordelais, ont été organisés afin de sensibiliser le grand public et de fédérer les acteurs sur des sujets sensibles : Cérémonie des naturalisés, Commémoration de l'esclavage, Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la Citoyenneté, Journée de la laïcité et du vivre ensemble, Semaine des droits des femmes et Nuit citoyenne.

1.2.2.2 Solidarité et citoyenneté

1.2.2.2.1 Mission d'ingénierie sociale

L'année 2018 a été celle de la poursuite des observations pilotées par la mission d'ingénierie sociale via « **la Pactotec** », dispositif intégré de gouvernance, d'observation, d'analyse et d'évaluation, constituée d'une équipe pluridisciplinaire d'experts pour l'accompagner dans sa démarche partenariale (Département de sociologie, A Urba, Pole Emploi, Préfecture Politique de la Ville, CAF, Conseil Départemental, ODAS).

En 2018, deux études ont été conduites : l'une sur les besoins en hébergement des seniors sur le secteur Euratlantique, la seconde sur les impacts de la stratégie de peuplement sur le quartier des Bassins à Flot.

Ces études spécifiques ont été réalisées en 2018 pour un coût de 17,70 K€ et ont permis d'alimenter la réflexion sur ces quartiers.

1.2.2.3 Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS inscrit son action dans le **Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale** de Bordeaux. Il est l'opérateur de la commune en matière d'action sociale et, à ce titre, offre des prestations en gérontologie mises en œuvre par la Direction des Générations Seniors et de l'Autonomie, direction commune Ville et CCAS. Il développe des actions en direction des publics fragilisés ou vulnérables, portées par la Direction de l'Insertion du CCAS qui gère, notamment, des établissements dont l'action concourt à la préservation de l'autonomie des personnes et à la lutte contre l'exclusion.

Ainsi, en 2018, près de 54 000 personnes ont été reçues par les services d'accueil du CCAS, dont 10 000 sur le Lieu Ressources.

Concernant le soutien des projets et des démarches individuelles, 3241 dossiers d'aide financière ont été instruits, soit 270 demandes d'aides par mois. Ce sont plus de 237,38 K€ qui ont été redistribués en aides directes en 2018.

S'agissant de l'offre de service en matière d'accueil et de logements/hébergement, l'engagement pluriannuel de requalification lourde de certains équipements s'est poursuivi en 2018 par les actions suivantes :

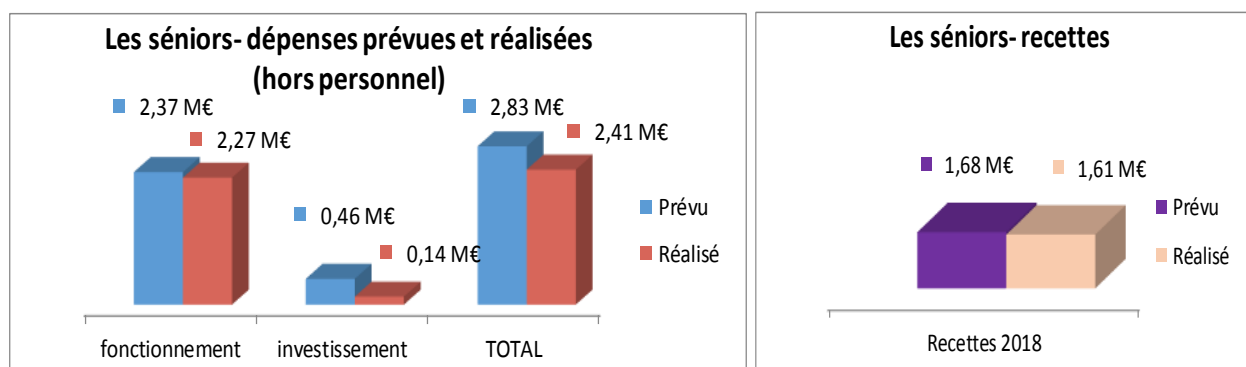
S'agissant du **Centre d'Accueil et d'Accompagnement de la Famille (CAAF)** : la réhabilitation du bâtiment principal du Repos Maternel à Gradignan qui accueille les mères et leurs enfants s'est poursuivi ; la livraison est prévue pour le début du deuxième trimestre 2019. Le coût de cette opération de réhabilitation et d'extension est estimé à 6,10 M€.

L'année 2018 est marquée par le déménagement temporaire du **Foyer Maternel** de la rue des Douves, ce qui a permis le lancement des travaux de réhabilitation de ce centre parental. Les travaux sont estimés à un montant de plus de 4,40 M€. Le plan de financement doit être prochainement réadapté avec le concours des fonds de la Ville (pour la partie crèche), du Département et de l'ANAH.

Concernant le **Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)** pour 80 places, dont la gestion est assurée par le CCAS : L'orientation des demandeurs d'asile s'effectue par l'Office Français de l'immigration et de l'Intégration – OFII -, le CCAS accueille et accompagne les personnes en demande d'Asile dans des logements diffus. **En 2018, le taux d'occupation du CADA est de 95 %** avec un taux moyen de rotation de 5 % par mois (flux entrées-sorties).

Afin de permettre le développement de ces missions (y compris celles à destination des seniors développées ci-après), la ville de Bordeaux a apporté un soutien financier de 7,89 M€ à son établissement.

1.2.3 Les seniors



En 2018, trois axes principaux ont été développés par la ville de Bordeaux et son CCAS dans le cadre de leurs actions dédiées aux seniors,

1.2.3.1 La Citoyenneté des seniors et leur participation à la vie de la cité

L'année 2018 a été marquée par le déploiement de l'offre d'activités de prévention et d'animation au sein des établissements de la Ville de Bordeaux et de son CCAS ; Le budget

consacré à ce secteur s'est ainsi élevé à 358 K€, dont 215 K€ de fonctionnement et 70 K€ de subvention. Les recettes perçues par la Ville représentent 140 K€.

Des activités physiques adaptées, des ateliers cuisine, des bilans de santé personnalisés ont été ainsi proposés par une équipe dédiée d'animatrices ou des professionnels. Ces actions ont été développées dans le cadre du financement « forfait autonomie » délivré par le Conseil départemental de la Gironde.

Ce programme est complété par une offre municipale très diversifiée d'activités de loisirs et de détente prenant en compte les diverses attentes des seniors exprimées, notamment dans le cadre d'ateliers participatifs.

De plus, un nouvel événementiel « La journée 100 % Sports » a été lancé en juillet 2018 permettant ainsi de susciter l'intérêt de nouveaux publics seniors sur l'offre proposée par la Ville de Bordeaux et ses partenaires.

Le Pass senior rencontre toujours un vif succès en rassemblant une communauté de 15 840 détenteurs, régulièrement informés de l'offre de services et des avantages consentis par les 113 partenaires du dispositif.

1.2.3.2 La politique de maintien à domicile

Dans le cadre du **portage des repas et de restauration** des seniors, la Ville s'est engagée en octobre 2018 dans une démarche qualité afin d'obtenir la certification norme ISO 9001/2015 du service de portage de repas à domicile.

Elle a pour objectif d'inscrire l'organisation de ce service dans un processus d'évaluation et d'amélioration de ses pratiques et performances en vue d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager. Cette offre participe à la politique municipale en faveur de l'accompagnement au maintien à domicile. En 2018, 167 246 repas ont été livrés aux 510 bénéficiaires inscrits, soit une volumétrie comparable à l'année 2017.

Les restaurants des résidences autonomie et des clubs seniors ont servi 124 197 repas à 495 convives leur permettant ainsi de bénéficier de repas équilibrés et de créer du lien social.

La tarification de cette offre de restauration a été révisée en 2018. Elle permet à chacun, en fonction de ses ressources, d'accéder à ce service.

L'activité de restauration au profit des seniors représente un budget de près de 2 M€ en dépenses et de près de 1,5 M€ en recettes, soit un taux de couverture de 75 %.

En terme d'accompagnement des seniors et des professionnels de santé, la **Plateforme Autonomie Seniors**, qui regroupe les missions du CLIC, des dispositifs MAIA et PAERPA, a poursuivi en 2018, ses activités afin d'améliorer la prise en charge globale des seniors bordelais.

Plus de 11 000 appels ont été reçus (personnes âgées, familles et professionnels) pour des conseils, un appui ou une orientation dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. En outre, 607 personnes de plus de 60 ans en situation de fragilité ou en rupture de parcours d'aides et de soins ont été accompagnées.

Par ailleurs, la Ville de Bordeaux et son CCAS ont développé leurs actions de vigilance auprès des personnes âgées en situation d'isolement.

En décembre 2018, 1988 personnes âgées étaient inscrites sur le registre nominatif communal, notamment dans le cadre du plan canicule qui a été déclenché (niveau 3) pendant six jours au mois d'août. Elles ont ainsi pu bénéficier d'une vigilance particulière avec le soutien de près de 90 bénévoles de l'action Voisin relais.

La Plateforme autonomie seniors a intensifié ses missions d'information et d'accueil auprès des seniors bordelais et également auprès des personnes en situation de handicap par délégation de la Maison départementale des personnes handicapées et du Conseil départemental de la Gironde.

Ainsi, près de 8 065 personnes en situation de handicap ont été accueillies à la Cité municipale par une équipe dédiée.

1.2.3.3 La prise en charge de la dépendance

1.2.3.3.1 Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

En 2018, les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), gérés par le CCAS, ont poursuivi le développement d'actions afin d'accompagner le parcours de santé de leurs résidents.

Pour sa troisième année, la **télémédecine** (exercice de la médecine par le biais des télécommunications et des technologies qui permet les prestations de santé à distance et l'échange de l'information médicale) a réalisé des téléconsultations (18 au total) dans les EHPAD La Clairière de Lussy (8) et Maryse Bastié (10). De plus, l'EHPAD La Clairière de Lussy réalise des consultations d'odontologie également à distance en lien avec un dentiste à l'aide d'une caméra.

Le portail national « **Via Trajectoire** » a permis d'étudier 390 dossiers à la Clairière de Lussy pour 40 admissions réalisées (admissions permanentes ou temporaires, ou en chambres relais d'urgence), et plus de 430 demandes pour Maryse Bastié pour 17 entrées.

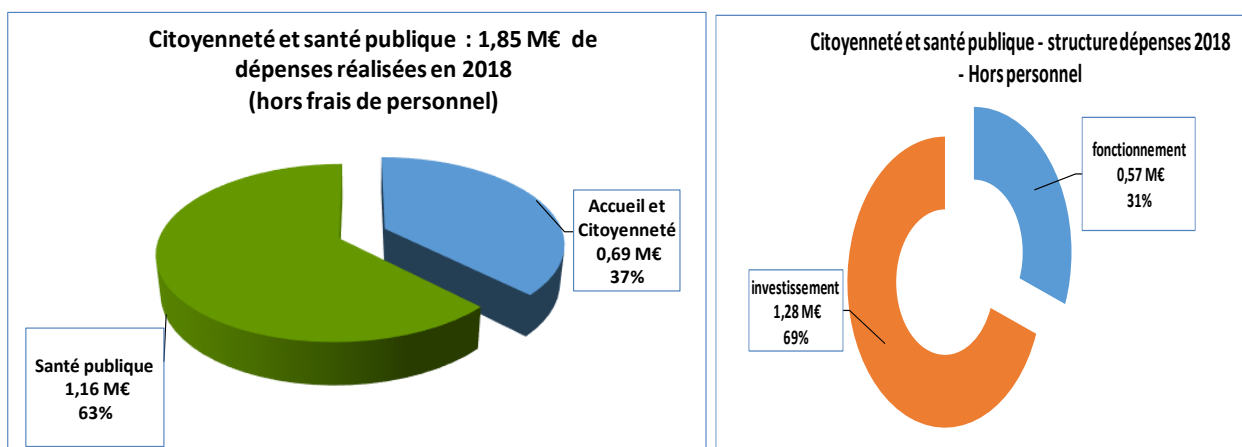
1.2.3.3.2 Les résidences autonomie

Les 15 Résidences Autonomie de la Ville de Bordeaux et son CCAS ont poursuivi leur programme d'amélioration de leur offre de services et d'hébergement afin de prévenir la perte d'autonomie et accompagner le parcours de vie des seniors.

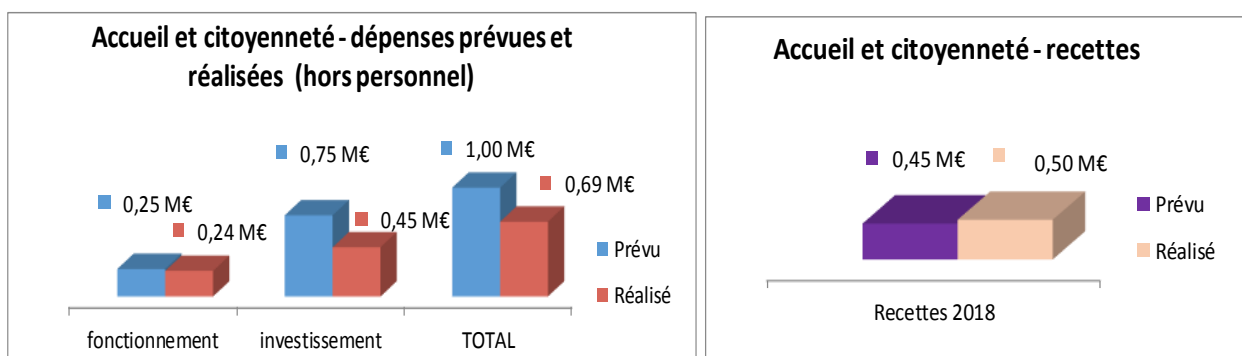
Une politique incitative de **location** de ces logements a été intensifiée en 2018, notamment par des campagnes de promotion de l'offre. Elle a permis d'augmenter sensiblement le taux d'occupation qui a avoisiné 92 %, et, par voie de conséquence, d'augmenter les recettes afférentes (+ 349 K€).

En juin 2018, les espaces de vie rénovés de la **Résidence Autonomie Reinette** ont été livrés après quelques semaines de travaux intensifs. Cette réalisation a reçu le soutien financier de la CARSAT (125 K€) dans le cadre d'un appel à projet de financement soit 100 % du montant HT des travaux.

1.3 Citoyenneté et santé publique



1.3.1 Accueil et citoyenneté



La Direction de l'Accueil et de la Citoyenneté qui exerce des missions régaliennes (Etat civil, formalités administratives, accueil, élections, ...) s'implique au travers de son projet de service pour une qualité de service au plus proche des attentes de la population, tout en s'inscrivant dans le cadre des réformes législatives participant à la simplification des démarches administratives, notamment par la dématérialisation.

1.3.1.1 Accueil du public et formalités avec/sans rendez-vous

Concernant le pré-accueil des usagers à l'Hôtel de ville, 91 755 usagers ont été reçus tous motifs confondus (+ 6% par rapport à 2017). L'accueil général de la Cité municipale a accueilli 156 914 visiteurs en 2018. Par ailleurs, 64 680 visiteurs sont venus retirer un pli au guichet d'accueil dans le cadre des domiciliations.

L'activité des **guichets des titres d'identité** s'est traduite en 2018 par l'établissement de 20782 demandes de CNI (contre 15 865 en 2016) dont 25.9% pour des non-résidents et de 23 256 demandes de passeports (contre 21 327 en 2017), dont 24 % pour des non-résidents. 55 % des instructions sont effectués à l'Hôtel de Ville, 15.5% à la mairie de quartier de Caudéran, 13.5 % à la mairie de quartier Grand Parc, 9.5 % à la mairie de quartier de la Bastide et 6.5% à celle de Bordeaux Maritime. 1 321 attestations d'accueil ont été quant à elles délivrées, pour 1 rejet.

54 038 demandes concernant des **formalités administratives sans rendez-vous** ont été instruites en 2018, dont 38 464 à l'Hôtel de ville. Ces prestations rapides sont de nature très différentes, allant de la remise d'un titre d'identité ou d'un acte d'état civil (88 %) à une légalisation de signature ou une inscription sur les listes électorales.

1.3.1.2 Elections

En matière d'élection, l'année 2018 était une année blanche. Toutefois, l'instauration du répertoire électoral unique a fortement impacté l'activité du centre. 56 890 mouvements ont été enregistrés cette année.

1.3.1.3 Standard

En plus de sa mission principale d'accueil téléphonique, l'équipe constituée de neuf agents travaille 24h/24, 7j/7 avec les services d'astreinte de la Ville, du CCAS et de la Métropole pour répondre aux sollicitations des administrés et des services de secours. En 2018, ce sont 376 732 communications, dont 256 954 appels directs, qui ont été traitées par le standard central, soit une augmentation de 8% par rapport à 2017.

1.3.1.4 Recensement de la population et démographie

La 15^{ème} collecte annuelle du recensement de la population a mobilisé une équipe de 70 collaborateurs en charge de recenser 12 477 logements.

La population municipale publiée au 1er janvier 2018 est de **249 712 habitants** (année de référence de recensement 2015), représentant une évolution par rapport à l'année dernière de + 3 126 habitants.

1.3.1.5 Etat civil

16 838 actes d'état civil ont été enregistrés en 2018. On compte notamment 8 666 actes de naissance et transcriptions, 1 150 reconnaissances, 4 593 actes de décès, 832 mariages, et 1 273 enregistrements de Pacs.

Les demandes de restitution d'actes sont en constante augmentation depuis 2011 (+ 35.6%), elles évoluent, d'une part, en raison des demandes en ligne sur internet et, d'autre part, par la mise en place progressive du dispositif d'échanges dématérialisés Comedec.

Ce sont 179 325 demandes d'actes qui ont été traitées en 2018, dont notamment 43,7% de demandes internet et 35,3% de demandes courrier émanant des notaires. Cette activité ne devrait pas ralentir en 2019 mais continuer sa mutation avec l'ouverture du flux Comedec aux notaires.

24 947 mentions marginales ont été apposées, représentant 23% d'augmentation par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement des services état civil et accueil et formalités ont engendré une dépense (hors personnels) de 95 K€. En recettes, les dotations compensatrices d'Etat pour frais de recensement de la population et de recueil des données biométriques ont représenté la somme totale de 205 K€.

1.3.1.6 Cimetières

En 2018, il a été procédé dans les trois cimetières à 1 364 opérations funéraires, dont 1 293 inhumations.

Le plan pluriannuel d'investissement des cimetières a suivi la progression prévue. Dans l'ensemble des trois cimetières, divers travaux de réparation et mises en sécurité ont été réalisés en 2018, pour un total de 406 K€.

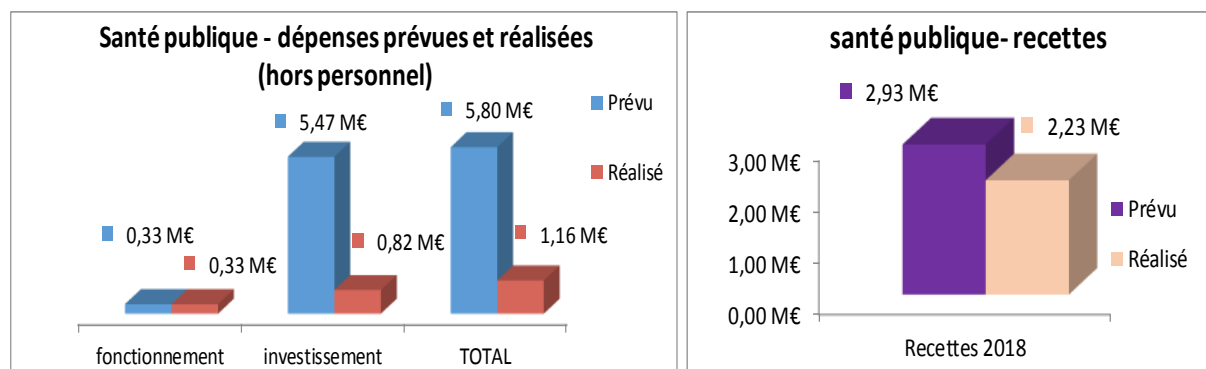
On peut notamment citer, au cimetière de **La Chartreuse**, la restauration de 17 travées du mur d'enceinte côté boulevard Antoine Gauthier, pour un montant de 271 K€.

Au cimetière **Bordeaux-Nord**, il a été procédé au revêtement complet du sol du columbarium avec accès handicapés dans le cadre de l'Ad'AP, pour un montant de 120 K€ et à l'aménagement du pourtour arboré.

Pour l'entretien des sites, l'action respectueuse de l'environnement se poursuit avec des moyens silencieux et écologiques comme les rotatifs, tondeuses et souffleurs électriques. Le cimetière de la Chartreuse a obtenu en juin 2017 le label « Eco Jardin », véritable outil de communication et de reconnaissance à destination des usagers, des équipes d'entretien et des Elus, assurant l'engagement des cimetières dans une démarche globale de gestion écologique.

La régie des opérations funéraires (concessions et contrats obsèques) a enregistré une recette de 439 K€ encaissée en 2018, dont 139 K€ au profit du CCAS et 17 K€ au titre des frais d'enregistrement.

1.3.2 Santé publique



1.3.2.1 Handicap et accessibilité à la Cité

La **Mission Handicap** s'attache à impulser, accompagner et mettre en œuvre une politique en faveur des personnes en situation de handicap dans le but d'en favoriser l'intégration dans la vie de la cité.

Elle s'articule selon 2 axes :

- **La mise en accessibilité des établissements recevant du public à toutes les familles du handicap :**

L'Agenda d'accessibilité programmée (Adap) bordelais porte sur la mise en accessibilité de 362 établissements répartis sur l'ensemble du territoire, soit 270 ERP et 92 IOP pour une programmation établie portant sur une période totale de 9 ans (2017-2026), qui s'élève à un montant de 77,64 M€.

Au terme de la première année de l'Adap, 11 ERP et 3 IOP sont accessibles, dont 4 partiellement accessibles avec une programmation de travaux complémentaires. Depuis l'approbation du dossier AD'AP en septembre 2017, la programmation initiale a évolué tout en respectant la période de 9 ans, le périmètre a été modifié (6 ERP retirés de la programmation), et un réajustement de la stratégie de la programmation des IOP sur 5 ans au lieu de 9 ans.

Le déploiement de la plateforme d'échange ACCEO (langue des signes et langues étrangères) sur les sites de la ville et pour les associations partenaires du Conseil Ville handicap a permis d'équiper en matériel adapté : 15 postes en interne, 2 à la maison des associations et à l'IRSA. Près d'une quarantaine de personnes ont également été formées.

- **La valorisation de la participation des personnes handicapées dans la cité :**

En mai 2018, la mission handicap a organisé l'exposition de photographies « Bordeaux, les Bordelais. La ville pour tous ! » sur la Place Pey Berland, en mai 2018, avec une photographie professionnelle et une vingtaine de figurants.

Mise en place en septembre 2017, la permanence d'accompagnement au projet de vie permet aux personnes handicapées de bénéficier de deux offres de service complémentaires à la cité municipale :

En 2017 / 2018 :

- 11 associations engagées sur la tenue des permanences
- 176 Personnes accueillies
- Un niveau de satisfaction de 4,7/5

1.3.2.2 La prévention et la Promotion de la Santé publique

L'année 2018 a été consacrée à l'évaluation de la démarche du premier **contrat local de santé** (CLS) et à l'élaboration du deuxième CLS qui s'est concrétisé par une première étape conduisant de la réalisation d'un diagnostic partagé et par la définition d'objectifs stratégiques qui devront se traduire par un plan d'actions qui sera présenté en Conseil Municipal.

Par ailleurs, le **Conseil Local de Santé Mentale** de Bordeaux, mis en place en 2017, a priorisé ses 5 thématiques de travail pour lesquelles un nombre limité d'actions ont été définies.

En matière de santé scolaire, la Ville a poursuivi sa politique volontariste de **suivi global de développement de l'élève de 3 à 11 ans** au travers :

- des bilans de santé systématiques et un suivi en matière de prévention,
- des examens à la demande et un accompagnement personnalisé des élèves présentant des difficultés ou des particularités. 21 800 élèves sont suivis par les 4 centres médico- scolaires de la Ville.

Ainsi, plusieurs constats ont pu être posés précocement :

- 9,5 % des élèves de 3/4 ans et 12,3 % des élèves de 5/6 ans ont été dépistés avec une anomalie de la vision,

- 6 % des élèves de 3/4 ans et 7% des 5/6 ans souffrent d'une anomalie du langage.
- 5% des élèves de 3/4 ans en REP souffrent de surpoids contre 4% hors REP. A 5/6 ans, 6 % des élèves en REP souffrent de surpoids contre 3 % hors REP.
- 942 élèves présentant des maladies chroniques ont fait l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI),
- 406 élèves en situation de handicap ont été pris en charge dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS),
- 99 élèves ayant des troubles des apprentissages ont fait l'objet d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP).

Concernant les **actions prévention et d'éducation** à la santé pendant le temps scolaire :

- 3078 élèves de 120 classes maternelles et CP ont bénéficié d'une action de « prévention des accidents domestiques » menée la Croix Rouge Française (+18 % par rapport à 2017),
- 1850 élèves de 73 classes de CM2 ont bénéficié d'une « Initiation aux gestes de premiers secours » par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Gironde (+ 45 % par rapport à 2017),
- 1387 élèves de 55 classes d'écoles élémentaires ont participé à une « sensibilisation au développement durable et à la santé environnementale avec le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (+ 99 % par rapport à 2017).

Dans le cadre du programme de **prévention bucco-dentaire** mis en place également par la Ville, en partenariat avec la Faculté d'Odontologie, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) et la CPAM, plus de 4 000 élèves de maternelles et élémentaires d'écoles ciblées ont bénéficié d'actions pédagogiques, de sensibilisation ou de dépistages.

673 vaccinations tous publics ont été faites par les trois centres de vaccinations municipaux.

Enfin, la Ville a rejoint l'initiative internationale de l'ONU « Ville sans Sida » en signant en avril 2018 la Charte Villes sans Sida. Les travaux du comité de pilotage a permis fin 2018 d'identifier dix actions prioritaires qui seront mises en œuvre en 2019.

1.3.2.3 Prévention, hygiène et sécurité

1.3.2.3.1 Prévention des risques professionnels

En 2018, la mission de prévention des risques professionnels a poursuivi la consolidation et l'animation du réseau des assistants de prévention de la DGSC. Ce réseau de prévention de proximité agit dans chacune des directions, et établissements.

Tous les sites sont dotés de registres de santé et sécurité au travail, les agents sont informés, accompagnés et encouragés à participer à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Deux axes de travail principaux ont été développés :

- Un plan de formation en matière de santé et sécurité au travail.
- L'appropriation des procédures mises en place sur les discriminations et le harcèlement au travail.

1.3.2.3.2 Prévention des risques majeurs, naturels et sanitaires

- **La lutte contre l'habitat insalubre et périls**

L'activité reste soutenue, elle représente 1 000 dossiers à l'année grâce aux partenariats avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et le Mal Logement de la Gironde, la direction Métropolitaine de l'habitat et In Cité, qui permettent l'identification des immeubles susceptibles de bénéficier du programme d'amélioration de l'Habitat.

Sur le territoire de la commune, une progression sensible des **procédures de périls d'immeubles** est à noter avec 98 dossiers en 2018, aboutissant à 8 arrêtés de périls imminents et 10 arrêtés de périls non imminents, contre 73 dossiers en 2017. Un dossier nécessitant plusieurs visites, pour 2018 cela représente 221 visites sur le terrain (123 visites en 2017).

Parallèlement, 2 opérations de **désencombrement, dératisation, désinfection** importantes ont été menées sur les domiciles de personnes présentant une incurie sévère.

- **La Contribution à la qualité de vie**

En matière de **nuisances sonores**, le bruit perçu au domicile est la première nuisance dénoncée par les habitants des grandes villes et concerne des domaines très variés (comportements, activités commerciales, activités musicales, chantiers, diffusion de musique amplifiée, urbanisme, circulation, acoustique des bâtiments...).

La demande des administrés et des élus est donc importante dans ce domaine sur l'agglomération bordelaise, nécessitant une réponse administrative adaptée, curative et préventive. Celle-ci s'exerce de manière transversale avec des compétences spécifiques (application des pouvoirs de police des maires par exemple en matière de bruits de voisinage et de diffusion de musique amplifiée...).

Ainsi, 174 plaintes, dont 98 nouveaux dossiers créés sur l'année, ont nécessité une instruction réglementaire en 2018 sur Bordeaux avec pour la plupart des constats sonométriques effectués : 13 % concernent des installations techniques (plaintes liées au développement des équipements de production de froid et de climatisation), 38 % des ERP diffusant de la musique amplifiée, 14% des problèmes de comportement...

Comme chaque année ont été mises en œuvre des actions préventives de compétence municipale sur ce thème (observatoire du bruit, urbanisme-planification urbaine, activités et bâtiments municipaux, qualité de l'espace public/vie nocturne...). Les différents cahiers des charges et procédures spécifiques rédigés ont été appliqués dans les domaines sensibles (travaux bruyants nocturnes, sonorisation de l'espace public...), afin de maîtriser l'impact de ces manifestations chez les riverains (notice acoustique obligatoire, respect d'émergences maximales, information des tiers...). Plusieurs campagnes de mesurages des caractéristiques acoustiques ont été réalisées dans des crèches et écoles maternelles et élémentaires signalées par le service Education, afin d'en maîtriser le confort acoustique (remédier par exemple à une réverbération excessive dans les restaurants, les salles de classe et d'exercice...).

Des groupes de travail ont été mis en place au sein de la Métropole afin d'élaborer les outils de planification susceptibles d'améliorer la qualité de l'espace sonore (Plan Haute Qualité de Vie, Contrat Local de Santé, Plan Régional Santé Environnement, Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE)). Ce dernier, s'intéresse en priorité au bruit issu des infrastructures de transport routier, ferroviaire, aéroportuaire et des installations classées. Les

zones à enjeux à l'échelle du territoire métropolitain ont été recensées. L'élaboration d'un programme de mesures en faveur de la qualité de l'environnement sonore à décliner à l'horizon 2013 est en cours.

Le Contrat Local de Santé bordelais a également permis de pérenniser des actions de prévention de l'audition auprès des élèves des écoles primaires et de leurs enseignants. En effet les troubles auditifs apparaissent de plus en plus tôt et nombreux chez les jeunes. Cette situation est due principalement à l'écoute régulière et précoce de musique amplifiée.

Plusieurs enquêtes environnementales ont été réalisées suite à des intoxications oxycarbonées chez les particuliers ou des syndromes de « bâtiments malsains » dans des locaux de la ville. Un suivi de la contamination en moisissures sur un établissement en particulier (crèche qui avait subi une inondation importante au printemps) a été réalisé, afin de prescrire et juger l'efficacité des différentes mesures et travaux mis en œuvre sur ces risques potentiels (16 prélèvements d'air). En 2019, les prélèvements concerneront d'autres crèches signalées et une crèche témoin, afin de pouvoir juger l'importance des contaminations, la présence ou l'absence de moisissures ayant un effet allergisant ou infectieux, rechercher les causes et mettre en œuvre les travaux propres à y remédier. A noter en outre que la réalisation du diagnostic des moyens d'aération et de ventilation et l'élaboration du programme de prévention de la qualité de l'air imposés de manière réglementaire à tous les établissements recevant des enfants de moins de 6 ans a été réalisé.

En matière de sécurité alimentaire, environ 80 signalements ont été recensés en 2018. Il s'agit de plaintes d'administrés ou de consommateurs à l'encontre de restaurateurs, d'exploitants de métiers de bouche et plus particulièrement sur tout ce qui se rapporte aux déchets commerciaux et aux nuisances olfactives. La majorité des réclamations se localise dans le centre de Bordeaux.

De plus, toute l'année, un suivi est également effectué sur la qualité de la restauration collective. Des analyses alimentaires et des audits sont réalisés dans les crèches, les écoles, les clubs seniors, les centres de loisir et les sites municipaux. Soit près de 1000 contrôles effectués par un partenaire extérieur.

- **La lutte contre les nuisibles**

5237 opérations ont été réalisées dont 3154 sur le patrimoine municipal consistant en des contrôles, diagnostics, préconisations, traitements, destructions et captures.

La prolifération des punaises de lit demeure préoccupante dans les logements sociaux et notamment vis à vis du public précaire et du 3^{ème} âge.

Forte sollicitation pour répondre aux nombreux questionnements sur les différentes thématiques émergentes, notamment liée à l'implantation et la dissémination du moustique tigre

1.3.2.3.3 Prévention sécurité incendie et accessibilité des ERP aux personnes handicapées

- **Prévention sécurité et contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP)**

L'année 2018 a confirmé le maintien à un niveau élevé du nombre d'études de dossiers (988 dossiers, 1184 en 2017, 954 en 2016 et 915 en 2015).

Concernant les **visites de contrôle des ERP**, elles se maintiennent à un bon niveau avec 298 établissements visités cette année (341 en 2017, 300 en 2016 et 270 en 2015) dont 270 par les commissions communales de sécurité et d'accessibilité de la ville de Bordeaux et 28 par la sous-commission départementale de sécurité.

Le taux de contrôle périodique obligatoire des établissements atteint 100 % en 2018, contre 94 % en 2017, 76 % en 2016 et 72 % en 2015.

Le taux de contrôle des établissements prioritaires (locaux à sommeil : hôpitaux, hôtels, établissements scolaires avec internat...) est également de 100 %, contre 99 % en 2017 et 91 % en 2016.

Enfin, 1 400 avis techniques ont été rendus concernant les dossiers examinés chaque semaine par la commission communale des manifestations publiques (CCMP), soit une progression de près de 10 % par an depuis 3 ans.

- **Sécurité civile et astreintes**

L'organisation de grands rassemblements sportifs et festifs en 2018 a nécessité une nouvelle fois une forte contribution du **centre sécurité civile** en matière d'expertise et de coordination de la sécurité des événements (Marathon, Bordeaux fête le fleuve, fête de la musique, 14 Juillet, Grande transhumance urbaine, Open Air, CLIMAX...) et ce, dans un contexte toujours aussi sensible sur la scène internationale.

Une vingtaine de **vigilances météorologiques** (inondations, orages, tempêtes, canicule,...) ont nécessité l'activation de la cellule métropolitaine de crise restreinte et/ou la mise en place de réunions de coordination entre les différents services de Bordeaux Métropole et de la ville de Bordeaux. On comptabilise au total 133 vigilances « jaune » et 24 vigilances « orange » émises par Météo France.

La fin d'année 2018 a été marquée par les manifestations revendicatives des **Gilets Jaunes**, nécessitant une forte contribution de la chaîne d'astreinte en lien fonctionnel avec les services institutionnels locaux (présence au centre de vidéo protection urbaine et en cellule de crise métropolitaine réduite, mobilisation des équipes de propreté et de nettoyage, activation des points de rassemblements des victimes (P.R.V) ...).

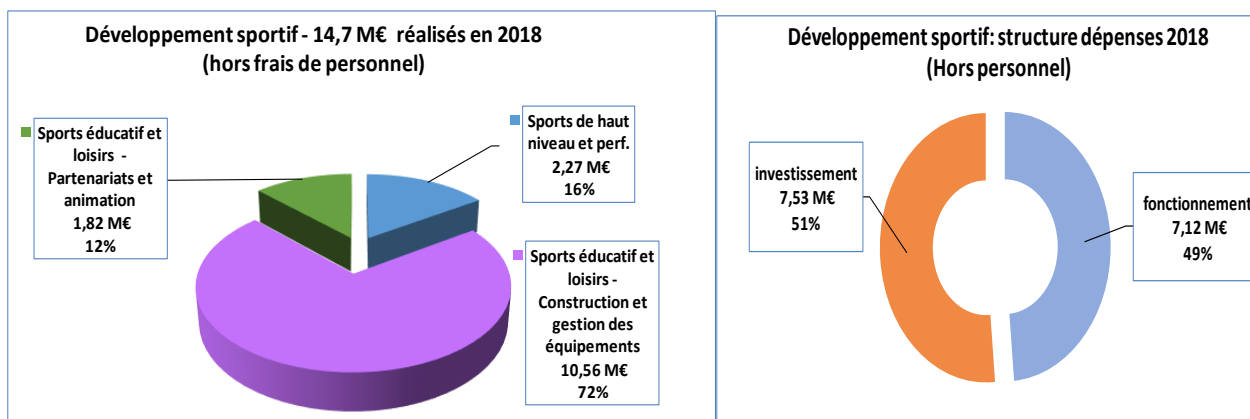
Le travail de déclinaison des procédures opérationnelles du **guide d'astreinte commun** (Bordeaux Métropole et Ville) entrepris en 2018 va se poursuivre en 2019 et permettre la mise en place d'une astreinte de décision au sein de la direction des espaces verts.

La révision du Plan communal de sauvegarde de la ville de Bordeaux se poursuit avec la finalisation du document opérationnel à l'échéance de la fin du premier trimestre 2019.

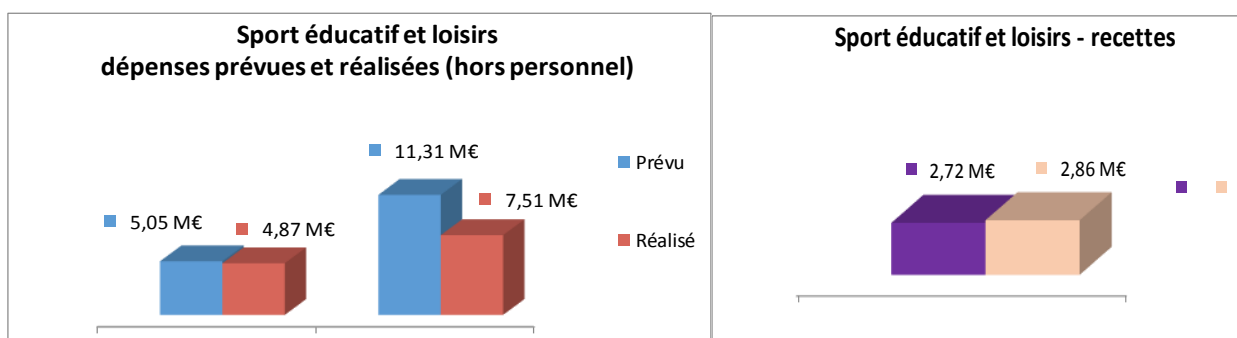
Dans le cadre du **Programme d'action de prévention des inondations** (PAPI) de l'estuaire de la Gironde, l'année 2018 a vu la création d'un réseau métier intitulé « prévention et gestion de crise » afin de diffuser une véritable culture de sécurité civile lors d'événements majeurs, en s'appuyant sur les référents communaux et acteurs institutionnels locaux.

2 LE DEVELOPPEMENT SPORTIF

La politique du développement sportif, composée de 2 secteurs (sport éducatif et de loisirs et sport de haut niveau et performance) a mobilisé globalement, hors frais de personnel inclus, 14,65 M€ en 2018.



2.1 Sport éducatif et de loisirs



Parmi les objectifs de recherche d'amélioration de la qualité du service rendu par la Ville, plusieurs actions ont été mises œuvre en 2018.

Concernant les **piscines** (Judaïque Jean Boiteux, Grand parc, Tissot et Stéhélin) :

- 47 270 h/ligne d'eau ont été mises à disposition des 18 clubs aquatiques pour la réalisation de leurs entraînements et compétitions. Ce public représente 16 % de la fréquentation globale en nombre d'entrées.
- Le public scolaire a représenté 21 % de la fréquentation globale des piscines.
- 10 133 élèves de 331 classes du CP au CM2 ont bénéficié d'un cycle natation dans le cadre de l'EPS (du CP au CE2) ou du TAP (CM1 et CM2) avec l'intervention des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives.
- 318 classes d'établissements secondaires ont bénéficié de mise à disposition de créneaux EPS.
- Le public payant, représentant 63 % de la fréquentation globale des piscines, enregistre quant à lui une hausse de 5,5 %.

- La fréquentation totale des piscines est passée de 598 786 entrées en 2017 à 606 662 entrées en 2018 soit une hausse de 1.23 % qui s'explique par une météo favorable sur la période estivale et l'ouverture de la piscine stéhelin dès le 2 juin.
- Les entrées de ces piscines ont représenté une recette de 1,20 M€.
- Le budget consacré aux piscines comprend pour l'année 2018 un total de 0,23 M€ de dépenses de fonctionnement (hors personnel), et 0,09 M€ d'investissements.

L'opération « J'apprends à nager » a été reconduite à la piscine Tissot et a permis à 171 enfants des quartiers Chartrons, Bacalan, les Aubiers d'en bénéficier.

Les leçons réalisées dans le cadre de l'école bordelaise des activités aquatiques ont permis de valider 677 tests « sauv'nage », les enfants bénéficiaires ont ainsi pu s'ouvrir sur des activités de la natation telles que natation course, sauvetage, triathlon...

Par ailleurs, la Ville s'est attachée à poursuivre l'amélioration du service à l'usager sur l'opération estivale plage du lac. Malgré une baisse relative due à des travaux sur la ligne de tramway, le site a conforté son attractivité avec 127 000 baigneurs et 180 000 visiteurs de juin à septembre, accompagnée par un programme important d'animations.

Concernant la gestion des **équipements sportifs couverts et de plein-air**, 0,72M€ ont été utilisés pour du fonctionnement et 1 M€ pour de l'investissement, dont 0,85M€ de travaux courants (gros entretien et réparation) et 0,16 M€ d'acquisition de matériels sportifs et techniques.

Au cours du 2ème semestre 2018, **les gymnases Aubiers -Ginko et Alice Miliat** ont été mis en exploitation avec un budget annuel de fonctionnement de 20 K€.

La Ville poursuit également un programme d'investissement important :

- Rénovation complète des sols sportifs des gymnases Malleret et Thiers (0,2 M€)
- Création d'un terrain synthétique de football sur le stade Monséjour. Terrain homologué au niveau 5 de la FFF. Premier éclairage LED pour un terrain de grand jeu à Bordeaux. L'éclairage sera également homologué au niveau E5 par la FFF (1,1 M€).
- Rénovation de l'aire sportive de football du parc aux Angélique (48K€).
- Rénovation intégrale de 2 courts de tennis à la plaine des sports Colette Besson. Nouveau revêtement de type Greenset (0.16 M€).
- Espace sportif La Flèche : réfection totale de l'étanchéité de la toiture terrasse du patio intérieur (64 K€).
- Création d'une aire de street workout au Parc Cerey (42 K€).
- Fourniture et mise en place d'un praticable de gymnastique à la salle des Doutes (29K€).
- Rénovation des façades du gymnase Grand Parc 3, système anti-effractions (0,18M€).
- Rénovation de la toiture du château de la plaine des sports du Haillan (90 K€).

Concernant les équipements terrestres, 250 860 h d'équipements ont été mises à disposition des usagers sportifs en 2018, soit 6 900 h de plus qu'en 2017, dont 161 260 pour les entraînements de clubs, 78 800 h pour les activités scolaires et péri scolaires, 10 800 h pour les compétitions.

Les travaux engagés pour transformer le marché Victor Hugo (Gymnase Alice Milliat) en 3 salles de sports se sont achevés. L'ouverture de cet équipement, très attendu dans le secteur du centre-ville, a eu lieu au printemps 2018.

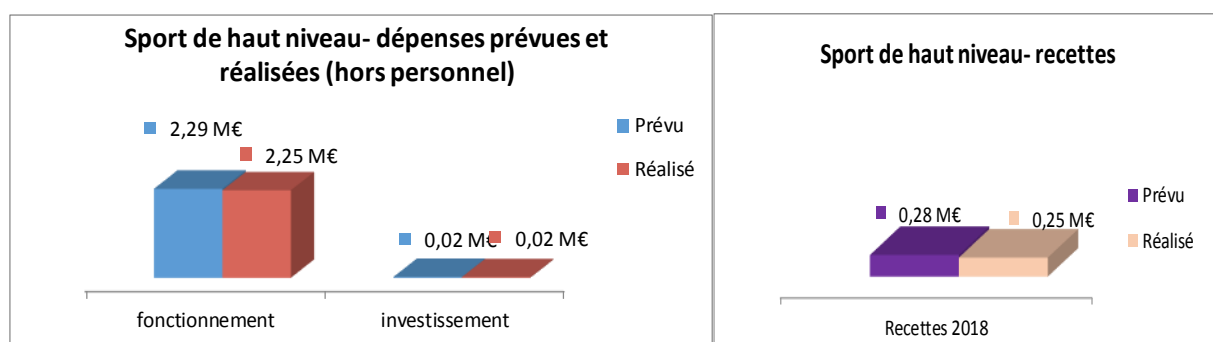
Le chantier de construction du gymnase associé à une structure d'escalade Aubiers / Ginko (coût de l'opération 7,3 M€) engagé en 2017 s'est poursuivi avec une ouverture réalisée en mai 2018.

Les études de programmation pour la réhabilitation de la piscine Galin ont été menées au cours de l'année 2018 (58 K€), il en est de même pour la construction du nouveau gymnase et dojo qui répond à l'attente des nouveaux habitants du quartier Bassins à Flot (0,2 M€ au titre des études en 2018 et un début des travaux en fin d'année 2019).

Le budget 2018 consacré à la politique d'animation était de 0,16 M€ pour l'évènementiel (quai des sports, plage du lac, 1ère Fête du Sport, 2ème édition de l'opération « le sport prend ses quartiers »), 0,11 M€ pour le sport scolaire et 0,13 M€ pour le sport pour tous. Les partenariats mis en place ont permis de percevoir des recettes pour un montant de 0,09 M€.

Au total, le sport éducatif et de loisir représente en 2018 un budget de 1,41 M€ de subventions, dont 0,43 M€ consacré à la gestion des équipements, 1,36 M€ au développement du Sport Educatif et de Loisirs, 0,04 M€ aux événements.

2.2 Le sport de haut niveau



Des actions majeures illustrent l'action de la Ville dans le domaine du haut niveau.

Le montant des **partenariats entre la ville de Bordeaux et ses clubs de haut niveau** représente en 2018 un budget réalisé de 2,07 M€, comprenant 0,43 M€ de dépenses de fonctionnement et 1,63 M€ de subventions versées réparties de la manière suivantes : 0,80 M€ en sport professionnel, 0,73 M€ en sport de haut niveau et 0,10 M€ en événements de haut niveau.

2018 a été riche en événements avec l'accueil de plusieurs **grandes compétitions et de temps forts** :

- Le 4ème marathon de Bordeaux Métropole (événement métropolitain)
- Le Jumping International de Bordeaux
- Le Tournoi ATP Villa Primrose
- La rencontre de rugby : Barbarians/Tonga au stade Chaban Delmas
- La retransmission télévisuelle de la coupe du monde de football
- Finale de la Coupe de la Ligue PSG/Monaco au stade Matmut Atlantique
- L'accueil des Harlems Globe Trotters au Palais des Sports

La saison 2017/2018 a vu le retour des JSA Bordeaux Métropole Basket en championnat de Nationale 1.

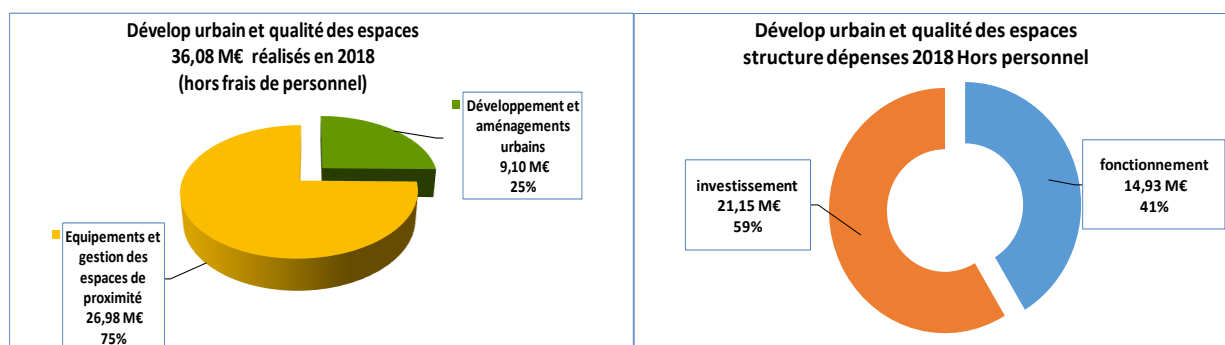
A noter que pour tous les autres clubs de haut niveau, les équipes bordelaises ont su maintenir leur qualification dans leur division respective.

Concernant la gestion du **Stade Chaban Delmas**, un budget de fonctionnement de 185 K€ a été consacré principalement aux prestations de maintenance lors des rencontres de haut - niveau, l'entretien de la pelouse, et le petit entretien du bâti.

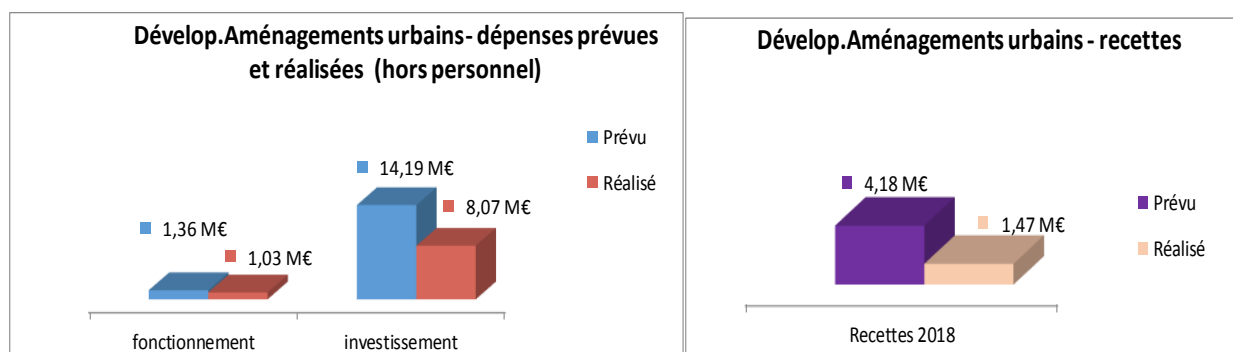
Le bilan pour l'année 2018 est riche en **évènements sportifs de haut niveau**, avec :

- l'accueil de 16 rencontres officielles du club résident Union Bordeaux Bègles (Top 14 et Challenge Cup),
- 10 rencontres de rugby féminin Elite 1 du Stade Bordelais ASPTT ?
- 2 évènements exceptionnels, à savoir la retransmission télévisuelle de la finale de coupe du monde de football et la rencontre internationale de rugby Barbarians / Tonga.

3 LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET LA QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE



3.1 Développement et aménagements urbains



3.1.1 L'aménagement et la qualité architecturale du territoire

Les grandes orientations du projet urbain de Bordeaux, ressortant du Plan local d'urbanisme PLU3.1 adopté par Bordeaux Métropole en décembre 2016 repose sur une stratégie équilibrée entre :

- le développement de grands projets d'aménagement constitutifs de l'arc de développement durable,
- la maîtrise de l'urbanisation dans les quartiers déjà constitués.

Ce projet urbain vise notamment à :

- atteindre, pour le territoire bordelais, un objectif de développement ambitieux de l'offre annuelle de logements (3 000 logements, dont 1 000 logements locatifs sociaux), ceci très prioritairement (plus de 80 %) dans les grands projets d'aménagement portés par Bordeaux Métropole, en particulier sur le secteur de Ginko aux Bassins à flot (environ 8 000 logements), sur Bastide Nord (Brazza et Niel pour un total de 8 000 logements) et sur l'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux Euratlantique (autour de 15 000 logements),
- offrir des conditions d'aménagement et de programmation favorables à l'accueil des activités économiques génératrices d'emplois,

- assurer la structuration du territoire via le développement de l'offre d'équipements publics, en particulier les équipements scolaires.

3.1.1.1 Le programme de développement urbain

La réalisation des grands projets d'aménagement déjà engagés par Bordeaux Métropole s'est poursuivie en 2018 :

3.1.1.1.1 Le quartier Ginko

Aujourd'hui autour de 2 000 logements ont été livrés, sur les 3 000 prévus dans l'opération. La 4ème phase de cette opération qui concerne la réalisation des derniers programmes de logements et un centre commercial est engagée. En 2018, a eu lieu l'ouverture d'un gymnase et d'une structure d'escalade destinés aux habitants de Ginko et des Aubiers.

3.1.1.1.2 Le projet Brazza

53 hectares sont ouverts sur le Parc aux angéliques. Plus d'une trentaine de permis de construire et d'aménager ont été délivrés en 2018 et une première opération est désormais en chantier au débouché du pont Chaban-Delmas. A terme, Brazza accueillera 4 500 logements, des équipements et des activités économiques (125 000 m²), notamment de l'artisanat et un pôle culturel et de loisirs métropolitain.

3.1.1.1.3 L'opération d'intérêt national (OIN) Euratlantique,

L'OIN Euratlantique, portée par l'Etablissement public d'aménagement (EPA), se poursuit également avec, sur l'intégralité de l'OIN, la mise en place opérationnelle de la plateforme NOE (Plateforme inter-chantiers) en Février 2018

Sur la partie **Saint-Jean Belcier**, en phase opérationnelle depuis quelques années, l'année 2018 a été marquée par :

- des travaux d'aménagement (poursuite des travaux du pont de la Palombre),
- des livraisons de logements notamment sur les secteurs Carle Vernet,
- des livraisons d'immeubles tertiaires (Mazars, Lisea, AG2R, Hilton, BPI France et Egis représentant environ 2 500 emplois)
- l'ouverture des halles BOCA quai de Paludate (Novembre 2018),
- Le lancement de la 1^{ère} consultation croisée de promoteurs entre Bordeaux et Angoulême (Eté 2018).

Le dossier de réalisation du projet **Garonne Eiffel** a été approuvé en 2017 et ce projet est entré en phase opérationnelle en 2018, avec des premiers travaux pour l'installation du siège du groupe Fayat quai Deschamps et la livraison de la maison du belvédère en septembre 2018.

La Ville a poursuivi son accompagnement pour la réalisation des opérations d'aménagement d'Euratlantique, notamment par sa **participation financière au projet d'ensemble** (1,26 M€).

3.1.1.2 Le droit de l'urbanisme et de l'architecture

La mise en place de la nouvelle organisation des services communs de Bordeaux Métropole a conduit à une répartition de l'activité de l'ancien service des permis de construire de la Ville

entre le pôle territorial de Bordeaux et la direction générale de l'aménagement (DGA). Le pôle territorial de Bordeaux a ainsi en charge l'instruction des autorisations (droit des sols), la DGA gère la commission des avant-projets et le conseil juridique.

3.1.1.2.1 Le droit des sols

L'activité 2018 du droit des sols a été particulièrement soutenue, tant en contrôle qu'en autorisations. Le nombre global d'autorisations délivrées s'élève à 4517 cela reste très élevé après l'année record 2017, et représente une hausse de 28% par rapport à 2014.

Une nouvelle organisation de l'accueil du service a été mise en place à titre expérimental au 2ème semestre 2018. L'objectif était de fluidifier et pacifier les relations avec les usagers et de rendre les temps de travail consacrés à l'instruction des dossiers plus efficaces.

A l'issue de ce 1er semestre d'expérimentation, les résultats sont très encourageants. Le nombre de dossiers traités a en effet augmenté malgré une baisse de l'accueil physique du public (18.8% de visiteurs en moins), ce qui induit une bonne prise en compte des demandes des administrés par simple contact téléphonique.

En ce qui concerne le contrôle des meublés de tourisme, le nouveau dispositif de contrôle est entré en vigueur le 1er mars 2018. Il s'agit d'un enjeu majeur pour Bordeaux qui est la 2ème ville de France après Paris à s'engager de manière aussi active sur ce plan. L'année écoulée a permis la mise en place de l'élaboration des procédures, de la communication et des premiers contrôles de terrain.

L'action de la ville est reconnue à l'échelle européenne, Bordeaux prenant une part active au sein d'un collectif d'une douzaine de métropoles qui défendent leurs intérêts auprès de la commission européenne.

En 9 mois, 1349 nouvelles inscriptions à la taxe de séjour ont été enregistrées, 343 comptes inscrits ont été clôturés et les procédures ont été engagées pour 162 logements.

3.1.1.3 Le rayonnement architectural et urbain

Sur tous les projets de construction, la Ville a une forte ambition en matière de qualité architecturale et urbaine des projets et la **commission des avants projets** demeure l'instance privilégiée d'échanges avec les opérateurs.

En outre, la Ville, a poursuivi en 2018, sa **politique de rayonnement patrimonial**, via :

- la gestion du site inscrit au patrimoine mondial UNESCO,
- la révision en cours du règlement du site patrimonial remarquable (ancien secteur sauvegardé) avec en particulier l'achèvement de l'inventaire ainsi qu'un colloque et un film afin de restituer aux bordelais les découvertes réalisées dans le cadre des visites,
- le renouvellement des cotisations (association des biens français du patrimoine mondial, Icomos France, organisation des villes du patrimoine mondial, le CAUE).

3.1.2 L'habitat

Le budget consacré à l'habitat, qui regroupe les actions en faveur du logement et les programmes de rénovations urbaines, s'est élevé à 6,74 M€ en 2018, hors frais de personnel, dont 6,65 M€ en investissement.

3.1.2.1 Le soutien au logement

Le logement est au cœur de tout projet de société et il est au centre du projet urbain et de la politique de cohésion sociale de la Ville de Bordeaux.

5 engagements ont ainsi été pris **en faveur du logement** :

- Créer 2 500 à 3 000 nouveaux logements par an dont 35 % à loyers modérés.
- Favoriser l'accèsion abordable à la propriété pour les ménages des classes moyennes en orientant 20 % des logements neufs à cet effet, complétés par de l'accèsion HLM.
- Aider les propriétaires privés à rénover leur logement dans une perspective sociale et afin de lutter contre le mal logement et la précarité énergétique.
- Développer l'offre de logements adaptés pour les personnes vulnérables et en difficulté.

Dans un souci de mixité sociale, il s'agit d'offrir à chaque ménage des solutions lui permettant de construire un parcours résidentiel serein et de long terme à Bordeaux. La Ville veille ainsi à garantir les équilibres entre le logement social, l'accèsion maîtrisée, le logement intermédiaire, le logement libre et les réponses adaptées aux personnes vulnérables tant au sein des opérations d'aménagement qu'en secteur diffus.

Sur ces bases, 5,46 M€ ont été consacrés en 2018 à cette politique majeure, autour de deux grands axes d'intervention :

3.1.2.1.1 *Le soutien au parc privé*

- Des aides directes aux travaux (déductibles des pénalités dues par la ville au titre de la loi SRU), pour un montant de 318 K€, via par la mobilisation de plusieurs dispositifs complémentaires : Opération programmée d'amélioration de l'habitat Renouvellement urbain (OPAH RU) Centre historique, participation au Service local d'intervention et de maîtrise de l'énergie (SLIME) et au Programme d'intérêt général (PIG) portés par Bordeaux Métropole.
- La participation annuelle à la Concession d'aménagement de Bordeaux (1,2 M€), conformément à la convention de financement signée avec In'Cité.

3.1.2.1.2 *Le soutien au parc public*

Pour le parc public, les interventions habituelles se sont poursuivies :

- ✓ en faveur de l'**accèsion abordable**, avec :
 - une montée en puissance du dispositif dit « passeport 1^{er} logement » (588 K€), liée à l'ouverture à de nouveaux bénéficiaires : la ville a ainsi aidé 130 ménages sous plafond de ressources à acquérir un logement,
 - en outre, près de 300 logements neufs mis en commercialisation à des prix maîtrisés (moins de 3000 €/m²) par nos partenaires bailleurs et promoteurs .
- ✓ en soutien à la **production de logements locatifs sociaux** au titre de l'aide à la surcharge foncière (dont les montants sont également déductibles des pénalités SRU), à hauteur de 3,13 M€ : la ville a ainsi soutenu la réalisation de 466 nouveaux logements locatifs sociaux par des aides en investissement au bénéfice des bailleurs sociaux. La

majorité de cette offre nouvelle (430 logements) concerne des logements familiaux. 36 logements ont été réalisés dans le cadre de résidences destinées aux jeunes en mobilité et à des publics en insertion sociale (extension du foyer de jeunes travailleurs le Levain rue Paul Louis Landes, création d'une résidence hôtelière à vocation sociale passage Lhermitte, création d'une micro structure de logement place Saint Martial). Ces aides permettent d'accompagner la production des logements sociaux agréés par Bordeaux Métropole sur les programmes dont la faisabilité économique est la plus complexe (PLUS/PLAI), et elles n'intègrent pas les logements en PLS qui sont produits sans subventions d'équilibre.

Sur 2018, il est à noter que 900 nouveaux logements sociaux sont décomptés sur Bordeaux, ce qui représente la moitié de la production nette à l'échelle de l'ensemble de la métropole.

3.1.2.2 La rénovation urbaine

Un budget total de près de 1,3 M€ a été mobilisé en 2018, au profit de projets de renouvellement urbain, principalement sur deux opérations :

3.1.2.2.1 *Bordeaux (re) Centres / PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés)*

Cette opération, stratégique pour l'intégration des quartiers anciens à la dynamique générale de Bordeaux, implique une coordination importante entre de nombreux services municipaux, de la Métropole et de l'Etat. Les financements ont porté à la fois sur le pilotage et l'animation et sur la participation à l'opération portée par Incité.

3.1.2.2.2 *Le projet de renouvellement urbain du Grand Parc*

Le projet de renouvellement urbain du Grand Parc est un projet partenarial, porté par les collectivités, les bailleurs et les partenaires privés, sans financements de l'ANRU. Sur la base du plan guide validé en 2014 par la collectivité et ses partenaires (Bordeaux Métropole, Aquitanis, Incité, SNI et la polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine), sa mise en œuvre implique une dynamique partenariale soutenue ainsi qu'une coordination entre les différents maîtres d'ouvrage.

La requalification du quartier a connu des réalisations importantes en 2018 :

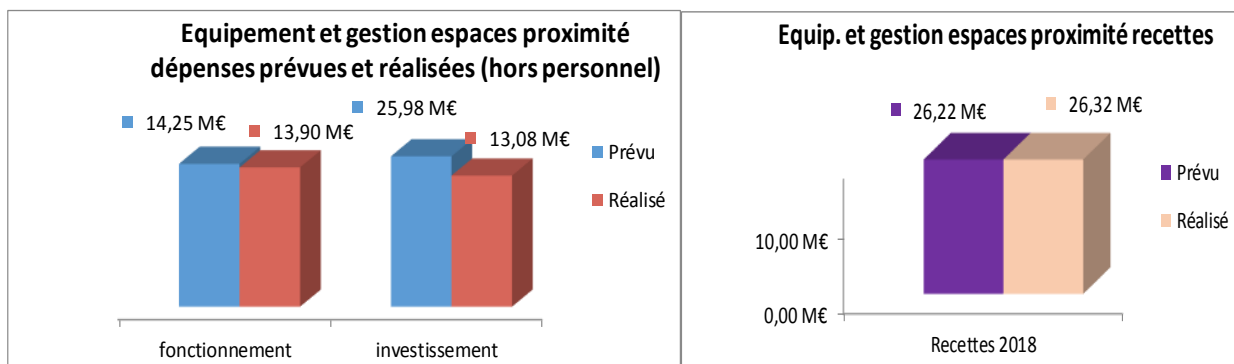
- La salle des fêtes réhabilitée a été inaugurée en juin 2018. L'équipement a été livré accompagné des espaces verts et du cours de Luze réaménagés.
- La continuité de la rue Prémeynard jusqu'au cours de Luze a été aménagée permettant un lien plus fonctionnel entre le secteur du gymnase-lycée et le cœur de quartier.
- Les travaux de la place de l'Europe se sont poursuivis tout au long de l'année 2018. Le parvis central accueillant le marché, le parvis des services situé devant la mairie de quartier et le parvis des écoles ont été d'abord livrés en août ; ces espaces ont été agrémentés de plantations dans le courant de l'automne. Ensuite, ce sont le parking public et le parvis de l'Eglise situés le long de la rue des Frères Portmann qui ont été aménagés.

Dans ce cadre, la Ville a poursuivi son intervention au travers d'actions de pilotage (134 K€) et de la réalisation de travaux de sa compétence (1 M€ dont l'achèvement des espaces extérieurs de la salle des fêtes).

Parallèlement, les différents partenaires se sont investis sur les programmes de construction/réhabilitation :

- Pour Aquitanis : démolition de la résidence Offenbach ; travaux de réhabilitation des résidences Nerval et Odéon (achevés à l'automne) ; nouvelle construction du Locus Solus (47 logements).
- Pour Incité : résidence et nouveau centre commercial le Counord (livré début 2019),
- Pour Gironde Habitat : travaux du pôle de solidarité du conseil départemental et de la résidence Florestine (finalisés à l'automne),
- Pour Belin : construction de la résidence Opération-Chartrons de 21 logements à l'arrière de la salle des fêtes (livraison début 2019).

3.2 Equipements et gestion des espaces de proximité



3.2.1 L'éclairage public

En 2018, ce sont 8,5 M€ qui ont été dépensés sur le poste éclairage public, comprenant la consommation d'énergie (2,18 M€), la maintenance sur les installations d'éclairage public (2,4 M€), les mises en lumière (0,35 M€), les illuminations de Noël (0,55 M€), les travaux neufs et de rénovation (2,8 M€) et les enfouissements de réseaux (0,2 M€).

3.2.1.1 Gestion du réseau

Comme en 2017, l'activité des services en charge de l'éclairage public et des mises en lumière demeure soutenue.

Afin d'offrir un cadre de vie sécurisant et agréable l'effort financier porte à la fois sur une **maintenance préventive importante** (remplacement de 9 000 à 10 000 lampes par an environ) et une **maintenance curative** (intervention sur panne avec une astreinte 24h/24) placée sous le signe d'une très grande disponibilité et réactivité.

La systématisation des études d'éclairage à l'occasion des projets de rénovation d'espaces publics, et l'utilisation de matériel plus performant et moins énergivore permettent à nouveau, dans un contexte d'augmentation du nombre de points lumineux, de contenir les dépenses énergétiques de la commune.

3.2.1.2 Evolution du réseau

Des **travaux d'enfouissement** des réseaux d'éclairage et de communication ont été finalisés sur la Rue de la Dauphine et sur la Rue de Verdun et engagés sur la Rue Claude Bernard.

3.2.2 Le développement durable et l'agenda 21

Afin de prolonger les efforts engagés dans le cadre de l'appel à projets **Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** les actions menées en 2018 ont favorisé le développement et l'expérimentation de mobiliers d'éclairage intelligents à énergie renouvelable, engageant la commune sur la voie d'une nouvelle façon d'éclairer, alliant confort de l'utilisateur et économie d'énergie.

L'engagement auprès des partenaires associatifs est maintenu, principalement sur les volets de la **sensibilisation et d'accompagnement aux changements de comportements**, pour un montant total de 57,5 K€, le solde (21 K€) devant être versé en 2019. L'action de ces associations concourt à l'animation du territoire de la Ville en matière de développement durable et notamment de la **maison écocitoyenne**, assurant la poursuite de la dynamique engagée depuis son ouverture.

3.2.3 Les paysages urbains

Le budget consacré à cette politique qui regroupe les deux secteurs à conjuguer pour un développement harmonieux de l'espace urbains à savoir, l'aménagement des espaces de circulation et les aménagements des parcs et espaces verts urbains, s'est élevé à 5,07 M€ en 2018 (5,57 M€ en 2017) dont 1,08 M€ en fonctionnement et 4 M€ en investissement. Les recettes se sont établies quant à elles à 1,31 M€ (1,42 M€ en 2017) dont 0,87 M€ en fonctionnement et 0,44 M€ en investissement.

3.2.3.1 Aménagement des parcs et espaces verts urbains

Au cours de l'exercice 2018, la réalisation des différents projets inscrits au programme des parcs et espaces verts urbains a représenté une dépense globale de 3,87 M€, avec un taux de réalisation de 78,60%, permettant la réalisation d'opérations majeures dans trois domaines distincts :

- Au titre de la gestion du patrimoine arboré, **le renouvellement et l'enrichissement du patrimoine arboré** de la Ville a représenté un coût global de 72 K€ avec notamment le financement de la campagne annuelle de plantation (soit 1011 arbres répartis sur plusieurs sites).
- Au titre de la performance environnementale, la poursuite de **la mise en œuvre des démarches environnementales** a justifié de nouvelles opérations d'investissement (152 K€).
- La poursuite des **projets d'aménagement paysagers** structurants notamment :
 - **Le Parc aux Angéliques - Séquence Queyries** : les travaux ont représenté une dépense globale de 277 K€ . Il convient de rappeler que ce projet va se poursuivre en tenant compte des résultats de l'étude de démolition du site Fib-Borifer (toujours en cours de finalisation).
 - Le réaménagement de la **place André Meunier** : la mise en œuvre a pu être assurée pour un montant total de 942 K€, conformément au planning défini.

- L'aménagement du **Parc Pinçon** : la poursuite du projet a permis de stabiliser les études conceptuelles et techniques et de travailler en parallèle la mise en accessibilité via le projet AD'AP (dépense globale de 33,52 K€).

Enfin, concernant le **Lycée Horticole Camille Godard**, l'exécution du budget dévolu à l'établissement a permis de répondre aux besoins de son fonctionnement quotidien, conformément aux prévisions formulées. En fonctionnement, avec un taux de réalisation de 94,21%, les principaux postes de dépense demeurent les frais d'hébergement des élèves (soit 32,07% du total) et le coût de l'externalisation des missions de nettoyage des locaux et de restauration (soit 23,29%). En investissement, les crédits, réalisés à 94,65 %, ont permis d'acquérir des matériels en partie financés par la subvention allouée par le Conseil Régional.

3.2.3.2 Aménagement des espaces de circulation

Faciliter l'accessibilité de la ville et simplifier les déplacements tout en préservant la tranquillité des riverains est un enjeu pour toutes les grandes métropoles.

Compte tenu de son périmètre sauvegardé et des caractères spécifiques des voies du centre historique, la rénovation et l'extension des **points de contrôle d'accès** et leur parfait maintien en fonctionnement constituent deux objectifs majeurs.

Ainsi, l'effort financier pour assurer la maintenance préventive et curative sur l'ensemble des **182 sites à contrôle d'accès**, incluant les frais de remise en service des bornes sinistrées, a été maintenu à son niveau 2017, soit 600 K€. et des travaux de rénovation/extension ont été réalisés à hauteur de 246 K€.

Ainsi, le site de la rue Maucoudinat a été rénové, dans le cadre de la restructuration de la voirie. De plus, les projets de création de contrôle d'accès sur les allées de Tourny, les places Nansouty et André Meunier ont été engagés, également sur le carrefour Turenne/Renan et rue Porte de Dijeaux pour sécuriser l'un des axes piétonniers les plus importants de la commune. Enfin, dans le cadre des travaux de la ligne D du tramway, des bornes à contrôle d'accès ont été installées sur la Place Charles Gruet .

L'installation et la maintenance des **radars pédagogiques** s'est poursuivie en 2018, dans le but de sensibiliser la population à la réduction de la vitesse, pour un montant de 29 K€. De plus, de nouvelles **bornes taxis** ont été déployées pour un montant de 30 K€

3.2.4 Gestion de l'espace public

La politique de proximité a poursuivi en 2018 le renforcement de la présence des agents auprès des usagers afin d'être au plus près des préoccupations de terrain. Cependant, la collectivité a également dû aborder de nouveaux enjeux tels que la sécurisation accrue de l'espace public ou la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement.

Le budget consacré à l'ensemble de ces interventions a représenté 13,4 M€, dont 7,9 M€ en fonctionnement et 5,4 M€ en investissement. Les recettes se sont élevées à 25 M€.

3.2.4.1 Occupation du domaine public, proximité et manifestations

3.2.4.1.1 Une Proximité toujours plus forte avec les usagers

La modernisation des Mairies de quartier se poursuivant, la mise en service du logiciel de gestion des arrêtés a été bien intégrée et a permis de mener à bien la première réunion de coordination avec les concessionnaires, basée sur une localisation géographique des travaux à venir.

Devant le succès de cette méthode, une extraction en open data des données est prévue afin que les opérateurs privés, la Ville de Bordeaux et la Métropole puissent s'en saisir et publier des informations relatives aux chantiers.

Les chargés de travaux, après un trimestre d'adaptation, atteignent un taux de présence sur le terrain de l'ordre de 40%, ce qui est conforme avec leurs fonctions. On constate même une hausse du nombre d'arrêtés pris cette année qui frôle les 1 500 pour 1 400 chantiers en simultané. Ces travaux et l'action d'une cellule spécialisée dans la surveillance des opérations de grutage et manutentions sauvages, ont permis d'encaisser 1,25 M€ de recettes de taxes d'occupation.

L'activité des chargés de proximité se maintient. Leur présence à 60% sur le terrain devrait s'accroître du fait du travail en cours sur un nouveau logiciel de la relation usager. Ce dernier permettra de tracer les demandes des usagers et celles remontées par les chargés de proximité et les chargés d'accueil des mairies de quartier vers les services de la Métropole. Pour la plateforme allô-Proximité existera en plus une interface téléphonique. Une version test a été mise en place fin 2018. Une version mobile sur smartphone permettra aux chargés de proximité de remonter les demandes.

En 2018, les chargés de proximité ont parcouru en moyenne chaque rue de la ville chaque semaine.

La fréquentation des mairies de quartier a, quant à elle, doublé passant de 60 à 120 passages par semaine entre 2017 et 2018.

Cet accueil au service des usagers est par ailleurs aussi réalisé par la plateforme allô proximité qui a reçu cette année 55 000 sollicitations..

3.2.4.1.2 Les occupations du domaine public valorisées et maîtrisées

Les équipes en charge de la gestion de l'occupation du domaine public règlementent et veillent au respect des règles définies. Elles œuvrent dans le souci permanent de concilier l'utilisation de l'espace public par l'ensemble des usagers et les occupations privatives à vocation économique.

Un certain nombre d'actions ont été mises en oeuvre dans ce cadre au cours de l'année 2018 :

- La taxe locale de publicité extérieure (**TLPE**) a fait l'objet d'une exonération pour les enseignes dont la surface cumulée est inférieure ou égale à 7 m², sans pour autant générer de perte de recettes pour la Ville, puisque le tarif des enseignes de taille supérieure a été réévalué.
- La **grille tarifaire a été simplifiée**, les taxations des accessoires de terrasses ont été supprimées et remplacées par deux tarifs intitulés « terrasses aménagées » ou « terrasses non aménagées ».
- Le **Règlement Local de Publicité Intercommunal** adopté le 22 décembre 2017 est en application depuis le 9 février 2018.
- L'activité de **viographie**, à savoir la dénomination des rues et des espaces publics sur le territoire de la Ville, a connu en 2018 une activité soutenue : la Commission municipale s'est réunie 6 fois en 2018 et a proposé au conseil municipal **85 nouvelles dénominations de voies, places et bâtiments publics**. Les noms ainsi attribués font appel à la géographie, aux événements marquants de l'histoire nationale et locale, ou

rendent hommage à des personnalités célèbres. Ils continuent à se **féminiser**, marquant ainsi **l'engagement de la Ville à œuvrer pour l'égalité entre les hommes et les femmes**, pour une meilleure reconnaissance de la place et du rôle des femmes dans l'histoire et la société. Depuis 2015, on recense 26 dénominations masculines et 41 dénominations féminines (dont respectivement 11 hommes et 30 femmes en 2018).

- Dans le cadre de la délégation de Service Public du marché et parc de stationnement des **Capucins**, les rencontres avec le délégataire se sont poursuivies en 2018, afin de mettre en oeuvre une collecte payante des déchets par les commerçants. Un avenant n°1 au traité de concession a été signé le 11 octobre 2018, et l'arrêté municipal du 27 décembre 2018 est venu modifier le règlement du marché pour y intégrer les nouvelles modalités de gestion des déchets. Concernant les investissements, après la réalisation des travaux d'étanchéité de la toiture de la halle A en 2017, des travaux de de toiture ont été réalisés sur la halle B (0,7 M€).
- La Régie des **droits de place**, devenue régie unique depuis mai 2016, assure la facturation et le suivi des recettes des commerçants ambulants, des manifestations exceptionnelles, de la taxe annuelle de voirie, de la taxe locale de publicité extérieure et des droits de voirie. Au titre de l'année 2018, ce sont 5,67 M€ qui ont été encaissés par la régie, contre 5,59 M€ en 2017.
- En 2018, la ville de Bordeaux a géré 413 autorisations de **stationnement de taxi** sur le territoire de Bordeaux. Ces licences sont facturées 133 € par unité et par an. Les commissions communales de taxis ont été remplacées par des commissions locales des transports publics particuliers de personne, présidées par les Préfets des départements.
- Les équipes municipales veillent sur 1 583 **autorisations d'occupation du domaine public** (883 terrasses et 700 étalages), 21 marchés de plein air, 2 marchés couverts en régie directe, 3 marchés de bouquinistes et la brocante St Michel, ce qui représente, pour l'ensemble des marchés, 367 commerçants titulaires et 210 commerçants journaliers par semaine. La mise aux normes des marchés de plein air s'est poursuivie en 2018, et l'ensemble des marchés a bénéficié de travaux. Les dépenses effectuées à ce titre se sont élevées à 121 K€.
- Les équipes en charge des **manifestations publiques** ont instruit 2 029 demandes de manifestation en 2018, dont 1 436 dossiers traités via l'application métier.
- Le service instruit également les autorisations pour l'utilisation de **drones** depuis 2 ans et cette mission a fait l'objet de 85 arrêtés en 2018, majoritairement dans un cadre professionnel pour des prises de vues.
- Les demandes de **déménagements** via le portail sont en légère diminution avec 10 321 demandes en 2018 contre 11 346 en 2017. Le quartier centre concentre la majorité des demandes avec des pics en période estivale, de rentrée universitaire et fin d'année.

3.2.4.1.3 Une mobilisation ininterrompue destinée à l'appui logistique et à la sécurité des manifestations

L'année 2018 a été fortement marquée par la prise en compte de la sécurisation des événements et de certains lieux. Cet objectif a nécessité la mobilisation de moyens humains et financiers renforcés, notamment en fin d'année, fortement impactée par les manifestations des « Gilets Jaunes », engendrant beaucoup d'annulation de manifestations et des montages et démontages de matériel, des sécurisations ou enlèvements de mobilier gênant sur la voie publique.

Pour 2018, la valorisation de l'appui logistique fourni dans ce cadre est estimée à 2,45 M€ contre 1,9 M€ en 2017.

- 39 % de l'activité consiste en l'appui logistique à destination des services municipaux : cérémonies, inaugurations, conseils de quartiers, de concertations, de proximité, kermesses des écoles, aide aux centres d'animation, événements sports et loisirs, les événements culturels tels que la fête de la musique, les journées du Patrimoine, les animations du pôle seniors, un appui aux mairies de quartier, à la gestion logistique des marchés et des foires.

Mais aussi une quinzaine de « grands événements » qui participent au rayonnement de Bordeaux : Solitaire du Figaro/Fête du fleuve, Marathon, Agora, Festival Relâche, Noël solidaire, Dansons sur les quais, Festival International du Film Indépendant de Bordeaux, Festival des Arts de Bordeaux, Escale du livre...

- 41 % de l'activité concerne les associations : prêts de matériels (mobiliers festifs, éléments scéniques, tentes et structures...), ou consistent à effectuer des prestations (montages, démontages, livraisons à destination du milieu associatif culturel, sportif, sociétal, comités de quartier, associations de commerçants...).
- 14 % de l'activité concerne les « institutionnels » : les services de l'Etat, les ehpad, les établissements scolaires (autres que les écoles primaires), Centre de Transfusion Sanguine, Croix rouge, Secours Populaire, Paralysés de France....
- 6 % de l'activité concerne Bordeaux Métropole au titre des escales de navires et illuminations de Noël.

3.2.4.2 Tranquillité publique et stationnement

La police municipale veille notamment au respect des arrêtés municipaux pris par le Maire en vertu de ses pouvoirs de police. Dans ce cadre, ses missions s'exercent principalement en matière : de tranquillité publique, de stationnement et circulation sur la voie publique, d'assistance et de renseignements aux usagers.

Trois événements majeurs ont marqué l'année 2018 : l'entrée en vigueur de la réforme de la dépenalisation du stationnement sur voirie au 1er janvier, les manifestations sociales des «gilets jaunes» en fin d'année et la mise en œuvre de la réorganisation de la direction.

L'organisation a été structurée autour de 5 services opérationnels et comptabilise 212 effectifs temps plein dont 29 créations de postes.

Le service de **stationnement sur voirie** (SSV) a été créé dans le cadre de ce projet, il a été chargé de mettre en place, au 1er janvier 2018, la réforme du stationnement payant. Une brigade, composée de 19 agents, assure la surveillance du stationnement.

Le SSV suit et contrôle par ailleurs l'exécution du marché confié à la société **Urbis Park Services** en 2017, marché ayant pour objet la surveillance, le contrôle et la gestion technique du stationnement payant sur voirie. Les recettes liées aux paiements spontanés ont augmenté de 73% pour atteindre 16 M€ contre 9.2 M€ en 2017. Conformément à la législation, l'intégralité du montant des forfaits post-stationnement sera reversé à Bordeaux Métropole en 2019, net des charges engendrées par leur établissement et recouvrement. Le dispositif a atteint son objectif : libérer des places de stationnement pour les résidents et favoriser un report de l'usage de la voiture au profit des transports collectifs et doux.

Le stationnement constitue près de 90 % des dépenses de fonctionnement de la direction (hors frais de personnel). L'investissement est consacré à l'achat des horodateurs (4 M€ en 2018) dont la moitié du coût d'acquisition hors taxe est subventionnée par Bordeaux Métropole.

Le **Bureau d'Accueil de la Police Municipale et de la Tranquillité** répond aux sollicitations des usagers du stationnement en délivrant les droits de stationnement mais aussi des autorisations de stationner temporairement sur la voie publique, notamment dans les zones à contrôle d'accès, dans le cadre de déménagements ou travaux. L'accueil téléphonique et physique de ce bureau accueille en moyenne 135 personnes par jour . L'activité liée aux objets trouvés reste stable tout en se professionnalisant.

Le **Centre de Vidéo Protection Urbaine** (CVPU) a déménagé en 2018 dans des locaux plus adaptés aux missions de prévention et de contrôle des espaces publics. Les 20 opérateurs, qui y travaillent 365 jours/an et 24 heures sur 24, fournissent toujours une activité remarquable comparativement aux moyens dédiés dans des villes comparables. Le pilotage des caméras par les opérateurs reste constant et a permis un léger accroissement du nombre d'interpellations grâce au transfert de 718 images à la police nationale. Par ailleurs, les réquisitions judiciaires délivrées par les services de la Police Nationale au CVPU ont augmenté de 40 %, portant leur nombre à 740 sur l'année 2018.

154 K€ d'investissement ont permis, outre le remplacement de 3 caméras défectueuses, l'acquisition de 3 nouvelles caméras, portant ainsi le parc à 107 unités au 31 décembre 2018. La maintenance de ce parc représente une dépense de 31 K€ pour l'année.

Le périmètre de la vidéo verbalisation est couvert par 16 caméras à Bordeaux Sud, 7 à Bordeaux Maritime et 3 caméras en centre-ville. Les agents ont dressé 5 271 vidéos verbalisations en 2018 soit une augmentation de 165 % due à la présence d'un agent supplémentaire dédié à cette mission en 2018.

Les opérateurs du **PC radio** centralisent les appels et les réquisitions des administrés. Ils retracent cette activité dans une « main courante » (493 mains courantes en moyenne/mois soit une baisse globale de 21% par rapport à 2017).

L'activité du PC radio contribue, à hauteur de 93%, aux mises en fourrière des véhicules en stationnement gênant, en appui à l'unité de terrain. En moyenne, 634 véhicules ont été mis en fourrière chaque mois en 2018 contre 840 en 2017.

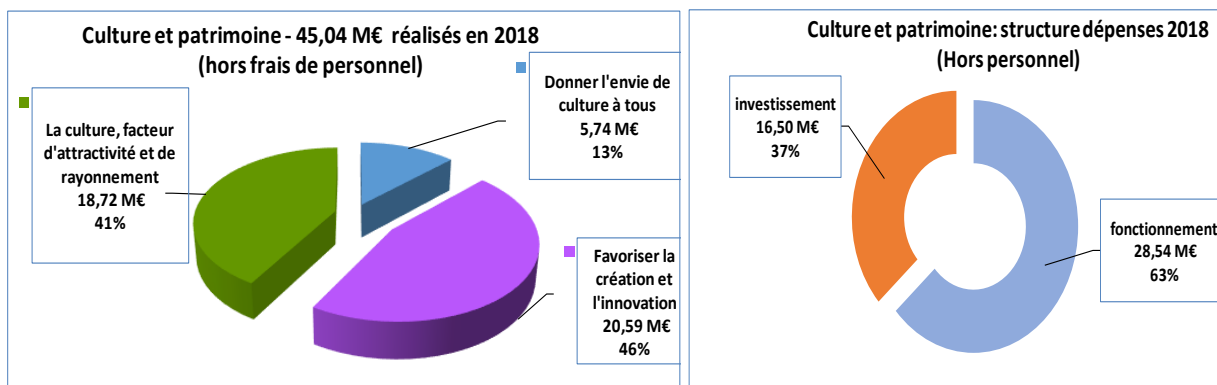
Les manifestations sociales de fin d'année ont conduit le **service commandement** à mettre en œuvre tous les samedis, un **PC Crise** commun au PC radio/CVPU, afin d'optimiser la gestion de l'information, le suivi des opérations et assurer la sécurité du personnel.

En 2018, **l'activité sur le terrain** a généré 226 interpellations, la rédaction de 303 rapports d'information, près de 46 000 verbalisations pour stationnement gênant et environ 4 000 verbalisations liées à des infractions au code de la route.

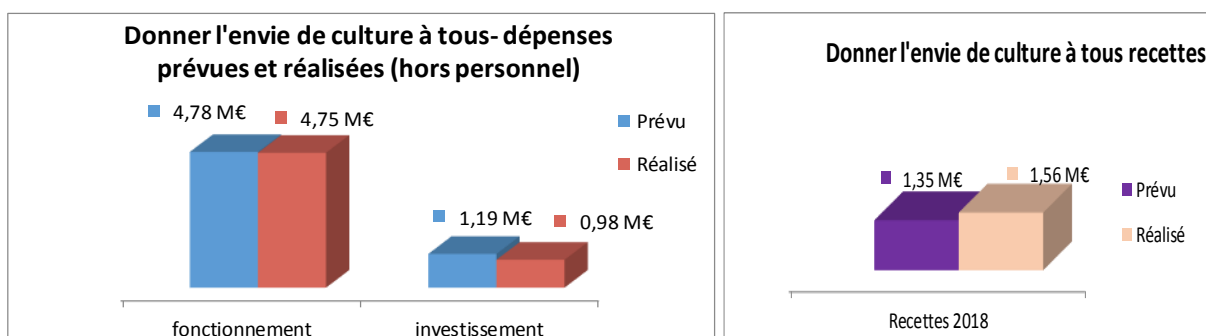
Dans le cadre du **contrôle des débits de boissons**, 700 visites, 400 contrôles et 250 convocation pour défaut de respect de la réglementation ont été effectués, ce qui a conduit à la rédaction de 40 procès-verbaux.

Le budget en matériels reste constant, les dépenses en **équipements de protection** des agents représentent au total 56 K€, il s'agit essentiellement d'achat de gilets par balles et de pistolets à Impulsion Incapacitante avec leurs accessoires.

4 CULTURE ET PATRIMOINE



4.1 DONNER L'ENVIE DE CULTURE A TOUS



4.1.1 Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 4,03 M€ (hors masse salariale), dont 3,9 M€ en fonctionnement et 0,14 M€ en investissement. Les recettes réalisées en 2018 se montent à 1,2 M€ en fonctionnement.

4.1.1.1 Conservatoire de Bordeaux

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,37 M€ au Conservatoire dont 79 K€ de travaux.

Le Conservatoire a présenté 255 Scènes publiques au cours de l'année scolaire 2017/2018 qui ont réuni plus de 23 000 spectateurs, et la Nuit des Conservatoires, en janvier 2018, a attiré 2 400 personnes.

La rentrée 2018 a été celle du démarrage des premières Classes artistiques ; le bilan de l'année scolaire est encore provisoire, mais au cours de deux premiers trimestres, 16 écoles, 29 classes et plus de 470 élèves auront participé à l'une de ces classes.

Par ailleurs, répondant pleinement à l'objectif de mettre les quartiers au cœur du projet culturel, le Conservatoire développe les AOC (Apéros d'origine contrôlée) de l'Égalité, et accueille, pour l'année scolaire 2018/2019, une vingtaine d'élèves pour un orchestre de cuivres, en lien avec le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès.

A la rentrée 2018, près de 2 080 élèves se sont inscrits au Conservatoire. 73% des élèves viennent de Bordeaux et 14% d'autres communes de la Métropole. La musique reste la

discipline réussissant le plus grand nombre d'élèves (84%), la danse en attire 12%, le chant et le théâtre 2% chacun.

Après une forte baisse en 2015, l'Etat a rétabli sa participation au niveau où elle était en 2013 et 2014 (0,28 M€ en 2018). Au total, ce sont 1,2 M€ de recettes qui ont été réalisées par l'établissement en 2018 : ce montant comprend la valorisation de la présence du Pôle d'Enseignement Musique et Danse dans les locaux du Conservatoire (0,44 M€). A ces recettes s'ajoutent des mécénats en nature qui se développent (prêts d'instruments, dons de partitions...).

0,08 M€ ont été consacrés à l'acquisition et à l'entretien du parc instrumental.

Des travaux ont été entrepris dans le bâtiment pour un montant de près de 0,2 M€, notamment le remplacement du groupe froid, ou la rénovation des menuiseries.

4.1.1.2 École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux – Ebabx

La dotation de la Ville au fonctionnement de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) s'est élevée à 3,2 M€, en 2018, dont 3,14 M€ en fonctionnement. La Ville reste le 1er financeur de l'établissement avec 84,4% des subventions publiques (10,9% État, 3,3% Région et, entrée en 2018, 1,3% Métropole).

A la rentrée 2018, 218 élèves étaient inscrits à l'Ebabx. Seuls 7% des élèves de première année viennent de Bordeaux et 20% des autres communes de la Métropole.

Des travaux ont été entrepris sur le bâtiment à hauteur de 0,03 M€ (rénovation du câblage informatique...). Par ailleurs, la Ville a initié les études préalables au lancement d'un grand projet de réhabilitation et d'extension de l'Ecole, autour de ses locaux actuels, projet qui pourra prendre forme dans le cadre du futur Contrat de plan Etat Région.

Ce projet de travaux s'inscrit en lien avec le projet d'établissement porté par le nouveau directeur, arrivé en 2017, dans le but d'obtenir l'accréditation des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur prévue en 2022 : structuration du 3e cycle et des relations avec les universités en matière de recherche, structuration de l'option design, inscription dans les réseaux régionaux, etc.

4.1.1.3 Autres établissements d'enseignement artistique

En 2018, la Ville a consacré 0,46 M€ à quatre autres établissements d'enseignement artistique : le PESMD, Pôle d'enseignement supérieur Musique/danse, l'ESTBA, École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine, l'École de cirque de Bordeaux et le Cirque Éclair.

4.1.2 Développer la lecture publique et la politique du livre

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 1,71 M€ (hors masse salariale), dont 0,86 M€ en fonctionnement et 0,85 M€ en investissement (hors projets bâtimentaires structurants). Les recettes réalisées se sont élevées à 0,36 M€.

Le renforcement du maillage du territoire avec les bibliothèques de quartier et les bibliothèques éphémères constitue le premier grand axe du schéma directeur de la lecture publique, pour les années 2016-2020. Au cours de l'été 2018, plus de 9 080 personnes ont participé à la biblio.sport sur les quais et plus de 6 000 à biblio.plage sur les berges du Lac. Ces 2 opérations ont bénéficié de l'aide de mécènes privés.

Depuis le 1er octobre 2015, l'inscription à la Bibliothèque municipale de Bordeaux est gratuite pour tout usager, quels que soient sa situation, son âge et son lieu de résidence. Le nombre de lecteurs inscrits a fortement augmenté, ils étaient 42 690 fin 2018, dont 24 000 inscrits à Mériadeck et 18 690 dans une bibliothèque de quartier. Les moins de 25 ans représentant 37% du total des inscrits.

En 2018, plus de 1 207 000 prêts ont été réalisés dans le réseau des bibliothèques, dont 652 880 à Mériadeck et 554 230 dans l'une des bibliothèques de quartier. L'étude sur les publics de la Bibliothèque réalisée en 2018 a permis d'identifier un plan d'action, parmi lesquelles l'expérimentation de l'ouverture du dimanche, qui sera mise en œuvre début 2019 pour une évaluation au printemps 2020.

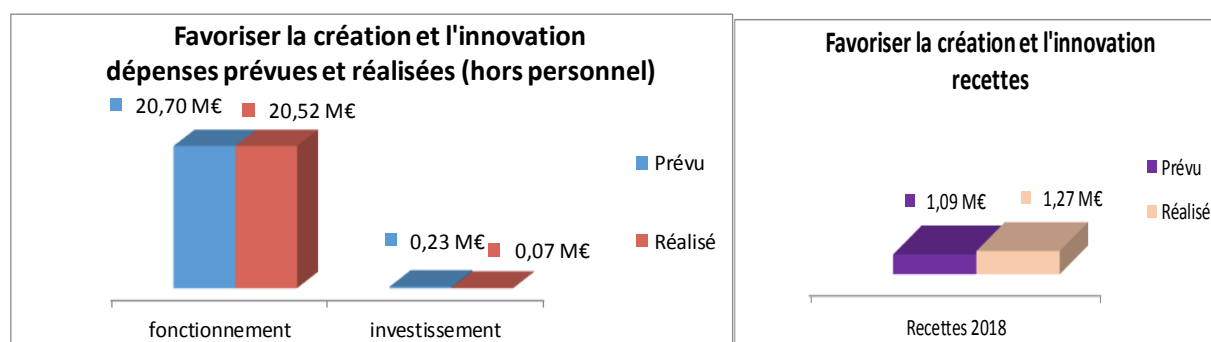
La construction de la Bibliothèque de Caudéran, dont la livraison est prévue au printemps 2019, a été financée à hauteur de 2,37 M€ en 2018 auxquels s'ajoutent 0,24 M€ pour la constitution des collections (coût total de la nouvelle bibliothèque : 7,2 M€).

Les travaux de requalification de la bibliothèque Mériadeck se sont poursuivis (0,98 M€ ont notamment été dépensés en 2018 pour les installations techniques) et vont s'échelonner sur plusieurs exercices budgétaires. 0,09 M€ ont encore été consacrés en 2018 à des travaux de sécurité et de grosses réparations dans les bibliothèques.

Le budget d'acquisition de documents pour les bibliothèques a atteint 0,54 M€ sur le budget d'investissement et 0,29 M€ sur le budget de fonctionnement.

Un budget de 0,14 M€ a été dédié à l'action culturelle des bibliothèques municipales en 2018. Au total plus de 400 événements (expositions, conférences, projections, ateliers, rencontres-débats, lectures, concerts...) ont été proposés dans les différents quartiers de Bordeaux. 34 expositions ont été organisées (dont 12 dans les bibliothèques de quartier) ainsi que 82 conférences (dont des rencontres avec des auteurs) et 4 colloques (journées ou conférences professionnelles).

4.2 Favoriser la création et l'innovation



4.2.1 Accompagner les acteurs du monde culturel

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 20,22 M€ (hors masse salariale) en fonctionnement. Les recettes réalisées se sont élevées à 1,22 M€ en fonctionnement.

4.2.1.1 L'Opéra national de Bordeaux Aquitaine

En 2018, la Ville a consacré à ce programme 16,03 M€ (environ 20% du budget culturel de la Ville) dont 1,389 M€ ont directement concerné l'Auditorium et 0,79 M€ la compensation de transferts de charges.

Au cours de la Saison 2017/2018, 163 480 spectateurs ont profité de l'une des propositions de l'Opéra, dont 99 300 pour assister à un concert, 32 930 à un ballet et 22 840 à un opéra.

Le jeune public est également présent : 16 900 jeunes, scolaires ou individuels, sont venus à l'opéra au cours de la même saison.

S'ajoutent à cette fréquentation musicale 43 590 visiteurs venus dans un autre cadre : visites du Grand Théâtre, manifestation Tous à l'Opéra, Journées européennes du patrimoine, ou encore exposition d'été.

4.2.1.2 Soutien aux associations culturelles

En 2018, la Ville a versé 4,18 M€ de subventions aux associations culturelles du territoire auxquels s'ajoutent 0,1 M€ de valorisations d'aides en nature (prêts de salles de matériels, actions de communication...).

145 associations différentes ont été aidées en 2018, à un titre ou à un autre par la Culture.

- 96 d'entre elles ont bénéficié d'une subvention d'aide au fonctionnement pour un budget total de 3,6 M€. Le TnBA représente à lui seul 1,65 M€ de ce budget. Il est à noter qu'en 2018, 5 associations ont bénéficié pour la première fois d'une aide au fonctionnement.
- 66 associations (portant 73 projets au total) ont bénéficié d'un soutien pour un projet de création, pour un montant total de 0,48 M€, ces subventions étant allouées sur proposition de la commission d'aide à la création, commission indépendante composée d'experts représentant les différents champs culturels.
- 16 structures ont pu bénéficier du dispositif de soutien à l'innovation, pour un montant total de 0,1 M€, en présentant des projets novateurs dans tous les champs disciplinaires.
- 63 associations culturelles subventionnées par la Culture ont par ailleurs bénéficié d'une aide en nature.

En 2018, le remplacement de la fosse d'orchestre de la salle Vitez du TnBA a par ailleurs été réalisé pour un montant global de 0,19 M€.

La totalité des champs culturels ont bénéficié de subventions (tous dispositifs confondus) :

- Arts visuels : 30 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,31 M€, dont Pola et plusieurs des résidents de la Fédération (0,06 M€ au total pour Pola et les associations fédérées) ;
- Cinéma : 7 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,11 M€, dont 0,07 M€ pour l'association Semer le doute, porteuse du Fifib, Festival International du Film Indépendant de Bordeaux ;
- Cirque et arts de la rue : 7 compagnies différentes ont été aidées pour un montant total de 0,06 M€ dont 0,01 M€ pour l'Opéra Pagaï et 0,01 M€ pour la compagnie Bivouac ;
- Danse : 13 compagnies ou structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,11 M€ parmi lesquelles Hors-série, Paul les Oiseaux, Révolution ou La Coma ;
- Théâtre : 24 compagnies différentes ont été aidées pour un montant total de 0,21 M€, dont le collectif Os'o, la compagnie Ouvre le chien, la compagnie du Soleil bleu (entre 0,02 et 0,03 M€ chacune) ;

- Livre et écrit : 11 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,25 M€, dont une part importante, 0,18 M€, est dévolue à l'Escale du livre ;
- Musique : 23 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,48 M€, dont 0,04 M€ pour l'ensemble Pygmalion et autant pour ADMAA/Allez les filles et près de 0,22 M€ au bénéfice de la Rock School Barbey ;
- Patrimoine : 10 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,09 M€, dont 0,03 M€ pour la Mémoire de Bordeaux et 0,02 M€ pour la Société archéologique de Bordeaux ;
- Propositions pluridisciplinaires : 5 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,04 M€ ;
- Enseignement artistique : hors Ebabx, 4 structures ont été soutenues en 2018 l'ESTBA (École Supérieure de Théâtre de Bordeaux), l'École de cirque de Bordeaux, le PESMD (Pôle d'enseignement supérieur musique et danse) et le cirque Éclair pour un montant total de 0,59 M€ ;
- Lieux de diffusion : 9 structures aidées au fonctionnement (dont le Théâtre national de Bordeaux Aquitaine, le Glob Théâtre, la Manufacture Atlantique, la Boîte à jouer et le Théâtre du Pont Tournant) pour un montant total de 2,06 M€.

Une subvention exceptionnelle d'investissement de 0,5 M€ a enfin été versée à la SCOP Glob Théâtre, elle correspond à la participation de la Ville à l'acquisition de ce théâtre bordelais.

4.2.2 Impulser une politique événementielle fédératrice

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 0,36 M€ (hors masse salariale) dont 0,29 M€ en fonctionnement et 0,07 M€ en investissement. Les recettes réalisées se sont élevées à 0,05 M€ en fonctionnement.

4.2.2.1 Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc

2,88 M€ de travaux ont été réalisés en 2018, correspondant à la fin de la construction et de rénovation de la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc qui a été inaugurée fin juin 2018.

0,28 M€ ont été consacrés au fonctionnement du lieu (0,23 M€) et à son équipement (mobilier et matériel scénique pour un budget avoisinant 0,05 M€).

58 manifestations ont été organisées dans la Salle au cours des 6 mois d'exploitation de 2018 (concerts, bals, conférences...), attirant près de 17 300 spectateurs et générant près de 26 K€ de recettes.

La Salle des Fêtes, pensée comme un outil de développement culturel, social et économique répond déjà aux objectifs fixés, de structuration du tissu associatif, de l'action associative locale, d'accueil de personnes habituellement peu concernées par l'offre culturelle et d'expérimentation de propositions artistiques innovantes.

4.2.2.2 Actions culturelles et diffusion

Le rapprochement de la culture des Bordelais et le développement de lieux de création et de diffusion artistique passent aussi par le développement des 16 espaces culturels municipaux.

331 mises à disposition ont été effectuées en 2018, représentant quelque 2 151 jours d'utilisation d'un des espaces. Quelques espaces sont utilisés quasiment en continu toute l'année : le Marché de Lorme, la Salle Capitulaire à Mably, l'espace Saint-Rémi, la Halle des Chartrons et les théâtres de la Pergola et de l'Inox et des recettes de près de 26 000 €.

Des travaux ont été entrepris dans plusieurs de ces espaces culturels et notamment la rénovation de la centrale incendie de la salle de spectacle de la Pergola (0,06 M€).

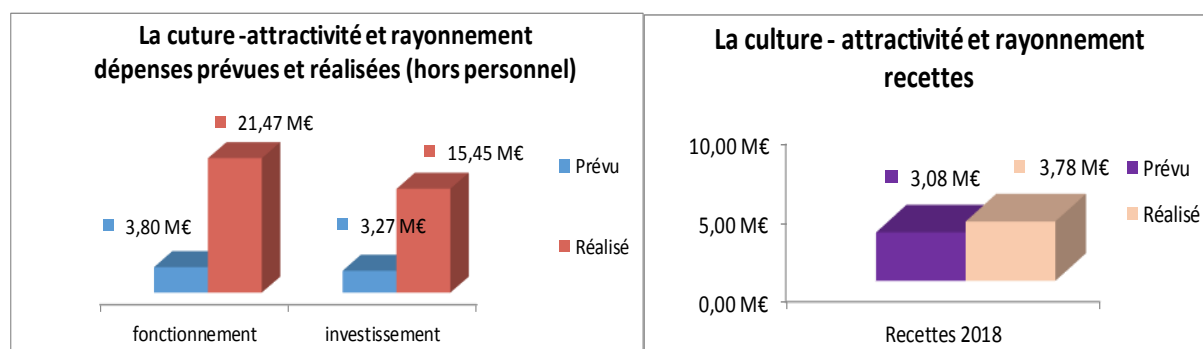
La Ville assure la coordination de plusieurs actions artistiques, parmi lesquelles les représentations données par l'Orchestre d'harmonie de Bordeaux, qui a donné 11 représentations gratuites dont plusieurs dans les quartiers ayant réuni près de 5 300 spectateurs.

L'édition 2018 de la *Fête de la musique* a rassemblé 24 000 spectateurs autour des 7 scènes soutenues par la Ville ainsi qu'à la *Fête de la musique des enfants* le dimanche 24 juin au Parc Bordelais.

Le lancement de la *Saison street art #3*, en juin 2018, a impliqué une soixantaine d'artistes, une dizaine d'associations, galeries et partenaires culturels pour des projets dans la ville sur la période estivale (cycle de cinéma, parcours guidés, fresques...).

La 6e édition du *Tremplin* s'est tenue en 2018 en associant deux partenaires sur la Métropole, Cenon et Bègles.

4.3 La culture, facteur d'attractivité et de rayonnement



4.3.1 Développer et faire rayonner les institutions culturelles

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 2,53 M€ (hors masse salariale) dont 2,28 M€ en fonctionnement et 0,25 M€ en investissement. Les recettes réalisées se sont élevées à 1,91 M€ en fonctionnement.

Pour la quatrième année consécutive, le Château Haut-Bailly a renouvelé son soutien aux établissements culturels de la Ville par un mécénat exceptionnel de 0,3 M€, dont 0,1 M€ pour le Musée des Arts décoratifs et du Design, 0,07 M€ pour le CAPC et 0,13 M€ pour le Musée des Beaux-arts.

Il est à noter que les mécénats en faveur des musées continuent à considérablement se développer. Ainsi, en 2018, près de 1,17 M€ de mécénats ont bénéficié aux musées dont 0,84 M€ en numéraire. À ces mécénats s'ajoutent près de 0,62 M€ de subventions et partenariats divers en faveur des musées au cours de l'année écoulée. De manière générale, on constate depuis plusieurs années une augmentation nette et régulière des mécénats en numéraire, nature ou compétences qui bénéficient à tous les établissements culturels, et en premier lieu aux musées.

Les musées et lieux d'exposition (Aquitaine, Arts décoratifs et Design, Beaux-arts, CAPC, Muséum, Base sous-marine, salles d'exposition du Jardin Botanique et Bordeaux Patrimoine

Mondial) ont attiré 628 310 visiteurs, dont 66% venus gratuitement, soit une fréquentation équivalente à 2017 malgré la fermeture, début janvier 2018, du Centre Jean Moulin et l'impact, en fin d'année, des fermetures des musées du fait des manifestations des gilets jaunes.

272 340 de ces visites ont concerné une des 30 expositions temporaires présentées dans l'ensemble des musées et à la Base sous-marine.

104 180 visiteurs (19% du total) sont des jeunes de moins de 18 ans, des scolaires ou des porteurs de *Carte jeunes*. 48 490 visiteurs (9% du total) sont étudiants.

En 2019, moins de la moitié des visiteurs étaient bordelais ; la fréquentation nationale (hors Gironde) et internationale est en augmentation (plus de 34% des visiteurs en 2018 n'étaient pas girondins contre 26% en 2015).

En 2018, 53 350 visiteurs, soit 10,2% de la fréquentation totale de l'un des cinq musées payants (y compris Base sous-marine) sont venus au cours de l'un des premiers dimanches où les musées sont gratuits pour tous. C'est 33% de plus qu'en 2017 ; ceci conforte le dispositif qui profite essentiellement à un public de proximité.

Les recettes de billetterie, en 2018, se sont élevées à 1,03 M€ tous musées confondus, soit en hausse de 12,3% par rapport à 2017, hausse liée notamment à la Base sous-marine dont, pour la première année, toutes les expositions temporaires étaient payantes.

4.3.1.1 Le Musée d'Aquitaine

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,4 M€ au Musée d'Aquitaine dont plus de 0,28 M€ pour son action culturelle.

2 expositions ont été inaugurées en 2018 parmi lesquelles *Jack London dans les mers du Sud* qui a attiré, entre mai et décembre, 40 870 visiteurs en faisant l'une des expositions les plus fréquentées de l'histoire du Musée (le « record » restant détenu par *Au temps des Gaulois* en 2012).

Les collections permanentes du Musée d'Aquitaine attirent toujours les visiteurs : plus de 100 000 en 2018 sur les 151 600 visiteurs totaux de l'année (6% de plus qu'en 2017). Les recettes de billetterie se sont élevées à plus de 0,23 M€.

L'action culturelle du Musée d'Aquitaine a permis de proposer par ailleurs 79 conférences au public en 2018.

L'action en direction du public scolaire a concerné 511 établissements différents représentant 1 213 classes de tous niveaux ; les collèges sont proportionnellement plus représentés : 33% des classes du Musée d'Aquitaine alors qu'elles représentent 22% des classes tous musées confondus. 40% des classes viennent de communes hors Bordeaux ou la Métropole (et même 13% hors de la Gironde). Le musée ne perçoit cependant pas d'aides du département de la Gironde.

L'intérêt du public pour la boutique du Musée d'Aquitaine a été confirmé ; plus de 0,1 M€ de chiffre d'affaires HT ont été réalisés par cette boutique en 2018, soit 4% de plus qu'en 2017. Les livres représentent 56% du chiffre d'affaires et 33% du nombre de produits vendus ; les sérigraphies et reproductions représentent quant à elles 25% des produits et 5% du chiffre d'affaires.

Plusieurs acquisitions sont venues enrichir les collections du Musée d'Aquitaine, notamment dans la perspective de l'ouverture des nouvelles salles XX^e-XXI^e siècles (huile sur toile de Paul

Quinsac, peintures de Didier Lapene, planches de surf...) pour une valeur totale de près de 0,09 M€ dont près de 0,06 M€ via des dons et mécénats.

Le chantier de rénovation des salles permanentes XX^e-XXI^e siècles s'est poursuivi pour un montant de près de 0,28 M€. Celles-ci pourront ainsi être inaugurées en mars 2019.

4.3.1.2 CAPC musée d'art contemporain

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,87 M€ au CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux dont près de 0,55 M€ pour son action culturelle, et engagé une démarche de réflexion approfondie concernant les fondamentaux attendus de la part de cet établissement singulier et bénéficiant d'une reconnaissance de niveau international dans le domaine de l'art contemporain.

12 expositions ont été inaugurées au CAPC en 2018 parmi lesquelles Thèbes, de Benoît Maire, qui a attiré près de 59 000 visiteurs entre mars et septembre, *Dan Vo* (mai-septembre) ou encore *Drive-In*, d'Alexandra Midal (novembre 2018-janvier 2019). L'inauguration de cette dernière exposition a attiré quelque 2 320 visiteurs, marquant un réel succès.

En parallèle de nouveaux partenariats se nouaient (Fondation Gandur pour l'art contemporain et Centre international de la Bande dessinée) ou se voyaient confirmés (Muséo Amparo et Jeu de Paume), en vue de préparer la programmation 2019.

112 247 visiteurs se sont rendus au CAPC ou à l'une de ses expositions hors les murs en 2018. Les recettes de billetterie ont dépassé 0,26 M€.

L'action en direction du public scolaire a concerné 169 établissements représentant 381 classes en 2018, dont une proportion de classes du supérieur plus importante que dans les autres musées (20% au CAPC contre 12% pour l'ensemble des musées). La proportion de classes hors Bordeaux et Métropole, 46% du total, est supérieure à la moyenne des musées (37%).

Les résultats de la boutique du CAPC ont confirmé en 2018 l'intérêt du public pour cet équipement : plus 0,14 M€ de recettes ont été constatés, soit 28% de plus qu'en 2017. La librairie représente 37% du chiffre d'affaires et 17% des produits vendus ; inversement, la papeterie représente 43% des produits vendus et 13% du chiffre d'affaires.

En 2018, le CAPC a bénéficié de plusieurs dons d'œuvres et mécénats de nature, pour une valeur de près de 0,15 M€ et a procédé à des acquisitions à hauteur de 0,04 M€. Parmi les œuvres entrées dans ses collections en 2018, six œuvres de Benoît Maire, dont trois offertes par l'artiste.

Des travaux ont été réalisés dans au CAPC, pour un montant de 0,04 M€, qui comprend le lancement d'une étude préalable à la rénovation des façades.

Surtout, l'année 2018 a permis de mener à bien, avec le concours de personnalités du territoire et nationales, mais aussi en s'appuyant sur l'équipe du musée, une vaste réflexion sur les fondamentaux du lieu autour de 3 axes : la programmation, le public et les territoires, l'organisation.

Sur la base de ces travaux, la Ville est en mesure de procéder en 2019 au recrutement d'une nouvelle direction, dotée d'une feuille de route claire pour animer le projet de ce lieu dédié à l'art contemporain.

4.3.1.3 Le musée des Arts décoratifs et du Design / madd-bordeaux

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,29 M€ au musée des Arts décoratifs et du Design dont près de 0,24 M€ pour son action culturelle.

5 expositions ont été inaugurées au madd-bordeaux en 2018 parmi lesquelles *L'image-livre. Editeurs et artistes de l'avant-garde tchèque* (janvier-mai), *Construction*, de Martin Szekely, qui a attiré près de 33 500 visiteurs entre avril et octobre ou encore *Phénomènes*, de Marion Pinaffo et Raphaël Pluinage, dédiée plus particulièrement à un public d'enfants et de familles, inaugurée en novembre 2018 et qui se poursuit jusqu'en mars 2019.

56 900 visiteurs se sont rendus au madd-bordeaux en 2018, une fréquentation confirmant la tendance à la hausse engagée depuis quelques années, même si le record de 2017 atteint avec l'exposition *Oh ! Couleurs* dans le cadre de la Saison Paysage Bordeaux 2017, n'est pas égalé. Au total, près de 0,08 M€ de recettes de billetterie ont été générées.

L'action culturelle du madd-bordeaux se traduit notamment par des visites à des horaires atypiques : les *Jeudis du madd* affichent complet chaque semaine et, par ailleurs, le madd-bordeaux a proposé 28 conférences, 2 journées d'études, 1 workshop et 7 afterwors musicaux en 2018.

L'action en direction du public scolaire a concerné 147 établissements différents représentant 356 classes ; dans ce musée également, la proportion de classes du supérieur (28%) est nettement au-dessus de la moyenne des musées (12%), ce taux a fortement augmenté en 2018. Les classes bordelaises représentent 63% du total, ce qui est très au-dessus de la moyenne des musées (37%) ; c'est notamment dû à la forte fréquentation des écoles supérieures, implantées à Bordeaux pour une grande part.

Plusieurs acquisitions importantes sont venues enrichir les collections du madd-bordeaux pour une valeur totale de près de 0,22 M€ dont 0,19 M€ sous forme de dons et mécénats, dont l'étagère *Opus*, de Martin Szekely, offerte par sa galerie à l'issue de l'exposition qui lui était consacrée.

Parmi les acquisitions, plusieurs pièces de design, de Dan Friedman, Philippe Starck, Daniels Weil, Gérard Taylor...

Des travaux se sont poursuivis dans les anciennes prisons transformées en espaces muséographiques (0,04 M€) et les études de préprogrammation et programmation ont été finalisées, permettant de lancer début 2019 la procédure de sélection du maître d'œuvre du chantier de rénovation et d'extension du Musée, lequel bénéficie d'un mécénat exceptionnel de Madame Elisabeth Wilmers, propriétaire du Château Haut Bailly.

En particulier, des travaux ont été réalisés dans un ancien entrepôt de la Ville sur le site anciennement affecté à Regaz pour lui permettre d'héberger les collections du madd-bordeaux pour un montant de 0,14 M€.

4.3.1.4 Le Musée des Beaux-arts

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,24 M€ au Musée des Beaux-arts dont près de 0,14 M€ pour son action culturelle.

7 expositions ont été inaugurées au Musée des Beaux-arts en 2018 parmi lesquelles *Philippe Mohlitz, pilleur de rêve* (mars-juin) ou, inaugurée en novembre et qui se terminera en avril 2019, *Suzanne Lafont - Nouvelles espèces de compagnie* à la Galerie des Beaux-arts.

112 100 visiteurs se sont rendus au Musée des Beaux-arts en 2018 (progression de +3% par rapport à 2016) et ont généré plus de 0,26 M€ de recettes de billetterie.

L'action culturelle du Musée des Beaux-arts a permis de proposer par ailleurs 6 conférences au public en 2018.

L'action en direction du public scolaire a concerné 285 établissements différents représentant 585 classes de tous niveaux (40% sont des classes d'écoles élémentaires, 13% des élèves de maternelle et 17% des collégiens) ; la ventilation des classes par niveau au Musée des Beaux-arts est proche de celle de la moyenne de l'ensemble des musées. 31% des classes viennent de communes hors Bordeaux ou la Métropole, c'est un peu au-dessous de la moyenne des musées (37%).

En juin 2018, le Musée des Beaux-arts a ouvert une boutique, répondant ainsi à une des actions identifiées dans le Document d'Orientation Culturel comme participant au développement de la culture en termes d'attractivité et de rayonnement. Plus de 0,03 M€ ont été réalisés par la boutique au cours de ces premiers mois d'exploitation.

Plusieurs acquisitions importantes sont venues enrichir les collections du Musée des Beaux-arts, pour un montant total de 0,18 M€ dont 0,13 M€ de dons et mécénats. Parmi les acquisitions importantes de l'année, *Jeune femme de Saint-Jean-de-Luz* par Amaury-Duval, et 55 estampes de Philippe Mohlitz offertes par l'artiste disparu en mars 2019.

Des travaux ont par ailleurs été menés, à hauteur de 0,56 M€, dont 0,16 M€ ont été consacrés à la climatisation de l'aile sud du Musée et à la rénovation de la toiture de la Galerie des Beaux-arts et 0,12 M€ à la création de la boutique.

4.3.1.5 Le Muséum, sciences et nature

En 2018, la Ville a consacré globalement 2,68 M€ au chantier de rénovation du Muséum. L'ouverture du musée, initialement prévue pour la fin de l'année 2018, a dû être décalée à fin mars 2019 du fait des dommages occasionnés par la forte tempête de grêle de mai 2018.

A ces dépenses liées aux chantiers s'ajoutent 0,14 M€ pour les actions et le fonctionnement du Muséum dont une partie a été consacrée à la constitution du fonds de la boutique qui sera inaugurée en même temps que le musée.

Bien que fermé au public en 2018, le Muséum a poursuivi son action très volontariste en direction des publics. Le programme *Le Muséum chez vous* continue à rencontrer son public, et au total, ce sont encore plus de 11 900 visiteurs qui se sont intéressés aux propositions du Muséum.

L'action en direction du public scolaire a concerné 105 établissements différents représentant 340 classes dont 53% de maternelles (11% pour l'ensemble des musées) et 43% d'élémentaires : c'est, très nettement, le musée qui attire proportionnellement les plus jeunes ; avec la réouverture de l'établissement, et des propositions alternatives à *Muséum chez vous*, il est vraisemblable que des élèves plus âgés, à partir du lycée, viendront découvrir ce musée. Le Muséum est également atypique par la forte proportion de classes venant de la Gironde, hors Bordeaux et Métropole : 44% du total contre 23% pour l'ensemble des musées.

Plusieurs acquisitions sont encore venues enrichir les collections du Muséum en vue de la préparation du futur parcours permanent, parmi ces acquisitions, 1 rhinocéros noir et un phoque.

4.3.1.6 La Base sous-marine

En 2018, la Ville a consacré globalement à ce programme 0,22 M€ à la Base sous-marine, dont près de 0,15 M€ pour son action culturelle.

3 expositions ont été inaugurées à la Base sous-marine en 2018 : *Miguel Chevalier, Digital Abysses* qui a attiré plus de 41 000 visiteurs entre mars et mai 2018, *Légendes urbaines*, dans le cadre de la saison street-art, qui a réuni plus de 48 000 visiteurs entre juin et septembre et *Medio Acqua* d'octobre à janvier 2019.

117 340 visiteurs se sont rendus à la Base sous-marine en 2018 ce qui en fait la deuxième meilleure année de l'histoire du lieu après les 119 000 visiteurs de 2014 (époque où les expositions étaient totalement gratuites), confirmant ainsi le succès du projet mené par la Ville dans cet endroit atypique. Le public est donc au rendez-vous et a permis de générer plus de 0,26 M€ de recettes de billetterie ; la Base sous-marine est le site qui, proportionnellement, a le plus grand nombre de visiteurs payants : près de la moitié des visiteurs contre moins de 40% pour l'ensemble des musées payants.

L'action en direction du public scolaire a concerné 76 établissements différents représentant 124 classes ; c'est trois fois plus qu'en 2017. Les classes de collège et lycées représentent 56% du total, c'est bien au-dessus de la moyenne des musées (35%). La provenance géographique des classes est proche, à la Base sous-marine, de ce qui est observé pour la moyenne des musées.

Des travaux d'entretien et d'équipement ont été menés à la Base sous-marine pour un montant de plus de 0,37 M€. L'année 2018 a par ailleurs été consacrée à la mise en œuvre de la procédure d'attribution de la délégation de service public pour l'aménagement, le développement et la gestion d'un lieu dédié à l'image, aux arts numériques, dont la vidéo immersive, et au multimédia participant à la mise en valeur patrimoniale de 4 alvéoles supplémentaires par rapport à l'espace déjà exploité directement par la Ville. Cette procédure a conduit à la sélection de Culturespaces, qui mettra en œuvre les travaux nécessaires dans le courant de l'année 2019, pour une ouverture prévue en 2020.

4.3.1.7 Le Jardin botanique

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,22 M€ au Jardin botanique dont 0,05 M€ ont concerné l'action culturelle de l'établissement.

Une dizaine d'expositions ont été réalisées tout au long de l'année dont *Florilège, voyage dans les ouvrages anciens du Jardin botanique*, présentée de mai à septembre.

Les seules serres et salles d'exposition du jardin botanique ont attiré 16 630 visiteurs en 2018 et généré 0,03 M€ de recettes de billetterie. A ces visiteurs doivent être ajoutés ceux du jardin seul (417 390 en 2018) et ceux ayant participé à une visite guidée, une conférence, un atelier, une classe verte... (21 100 en 2018 dont plus de 10 560 enfants pour les seules classes vertes qui accueillent les élèves de grande section de maternelle et les classes de CP).

4.3.1.8 Les Archives Bordeaux Métropole

En 2018, la Ville a consacré globalement 0,12 M€ aux Archives Bordeaux Métropole, service commun métropolitain rattaché à Bordeaux Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018, dont 0,07 M€ ont permis le traitement des fonds et la restauration des collections.

Le public s'est approprié ce bâtiment ouvert en 2016, 1 260 nouveaux lecteurs se sont inscrits en 2018 pour fréquenter la salle de lecture et plus de 8 630 documents ont été communiqués. Quatre expositions temporaires ont été inaugurées en 2018, parmi lesquelles *Bordeaux, le vin en fête* présentée de juin à septembre. Au total, toutes propositions confondues, la fréquentation a dépassé les 19 300 visiteurs, c'est une augmentation très nette par rapport à 2017. Les scolaires représentent plus de 3 260 de ces visiteurs.

Parallèlement à cette fréquentation sur place, la fréquentation du site Internet, mis en ligne en septembre 2014, reste très élevée : plus de 97 000 visiteurs en 2018 et 1 053 670 pages vues. Cette forte fréquentation est la conséquence directe de l'achèvement en 2018 de l'opération de numérisation et mise en ligne, lancée en 2014, de l'intégralité de l'état civil ancien de Bordeaux (de 1541 à 1916) et de l'ancienne commune de Caudéran (de 1792 à 1914/16). 744 504 pages ont été ainsi mises en ligne après numérisation en couleur des registres originaux.

Par ailleurs, dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, a été mis en ligne le fonds photographique de 1914-1918, riche de 421 images originales.

4.3.2 Développer les actions culturelles

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 1,1 M€ (hors masse salariale), dont 0,75 M€ en fonctionnement. Les recettes réalisées se sont élevées à 0,68 M€, majoritairement en fonctionnement.

Près de 0,1 M€ ont été consacrés en 2018 à des actions en faveur du développement des publics.

Ainsi, la *Carte jeune*, lancée en février 2013, comptait près de 26 500 porteurs fin 2018 (plus de 5 840 nouvelles cartes délivrées en 2018). En 2018, un important travail de concertation a été réalisé afin de proposer à d'autres villes du territoire de déployer ensemble cet outil. La convention d'Entente établie à cet effet entre 12 communes a été validée par les conseils municipaux en novembre et décembre 2018, permettant de lancer l'Entente au 1^{er} janvier 2019 et la nouvelle *Carte jeune* en avril 2019. Ainsi, la *Carte Jeune* devient ainsi accessible à 137 000 potentiels porteurs et se digitalise avec une nouvelle plateforme et une version dématérialisée.

Le *Pass Musées Bordeaux*, lancé en février 2015, répond à l'objectif qui avait conduit à sa mise en place, à savoir répondre à une demande d'un public d'origine essentiellement locale, caractérisé par une fréquentation régulière des musées. 937 *Pass Musée Bordeaux* ont été vendus en 2018 et 5 945 entrées ont été réalisées par un porteur d'un *Pass*. Ces deux chiffres, bien qu'en augmentation par rapport à 2017, sont encore à améliorer.

En matière de parcours culturels, la *Nuit des musées* a attiré près de 32 400 visiteurs dont 23 475 dans les seuls établissements culturels municipaux.

En 2018, une étude portant sur la politique d'accès à l'offre des musées bordelais a été conduite et va permettre la formalisation d'un plan d'action triennal pour favoriser l'accessibilité, la mobilité, la diversité des publics et le développement de parcours de visites inter-établissements.

D'ores et déjà, la Ville a expérimenté un nouvel outil de communication culturelle, le Kiosque Culture Mobile : il s'agit d'être présents pour diffuser l'information culturelle, grâce à un dispositif mobile de type vélo cargo, à l'occasion des temps forts culturels, mais aussi des temps quotidiens des habitants de Bordeaux (marchés, sorties d'école, etc). Ce dispositif est reconduit en 2019 pour une année supplémentaire d'expérimentation.

L'activité numérique des établissements est également montée en puissance avec plus de 1 832 000 visiteurs Internet tous sites confondus (dont 1 169 100 sur les divers sites propres aux établissements et 663 390 via bordeaux.fr) totalisant plus de 6 106 000 pages vues (dont 2 824 300 pour les Bibliothèques, 534 100 pour le Musée d'Aquitaine ou encore 527 220 pour le Musée des Beaux-arts).

L'activité des établissements culturels sur les réseaux sociaux ne cesse de progresser, ainsi, au 31 décembre 2018, ils réunissaient :

- 94 600 amis Facebook (dont 22 270 pour le CAPC, 19 850 pour la Base sous-marine, 12 920 pour le musée des arts décoratifs et du Design / madd-bordeaux...), soit une progression de 27% en un an ;
- 32 800 followers Twitter (dont 13 000 pour le CAPC, 8 120 pour le Musée d'Aquitaine, 3 700 pour le Musée des Beaux-arts...), soit une progression de 16% en un an ;
- 23 310 abonnés Instagram (dont 5 920 pour le CAPC, 4 060 pour la Base sous-marine, 2 470 pour le madd-bordeaux...), soit une progression de 168% en un an.

941 établissements scolaires différents de tous niveaux (depuis les écoles maternelles jusqu'à l'université), représentant 3 181 classes (dont 1 173 bordelaises, 846 de la Métropole, 719 d'autres communes de la Gironde, et 443, soit 14%, d'autres départements voire de l'étranger), sont venus dans un musée municipal. C'est une fréquentation record en ce qui concerne le public scolaire, et il est à souligner qu'en 4 ans, de 2015 à 2018, la totalité des écoles élémentaires publiques et des collèges publics de Bordeaux est venue dans un musée. La proportion de classes élémentaires est la plus forte, avec 37% des classes, mais elle diminue au profit des collèges (22%), des lycées (13%) et de l'université et niveaux post-bac (12%), en hausse.

4.3.3 Construction et aménagement des sites culturels

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur près de 13 M€ dont 0,13 M€ en fonctionnement et 12,78 M€ en investissement. Les recettes réalisées se sont élevées à 0,51 M€ en investissement.

Les grands chantiers de rénovation du patrimoine immobilier culturel de la Ville se sont accentués en 2018.

L'élément marquant de cette année 2018 a été la réouverture au public de la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc en juin 2018 mais d'autres chantiers ont connu une avancée décisive dans leur élaboration (études préalables de la rénovation du Musée des Arts Décoratifs et du Design, avancement des travaux de la bibliothèque de Caudéran...).

Les dépenses exécutées dans ce secteur, tant pour l'amélioration et la rénovation des équipements culturels que pour la réhabilitation ou la construction d'équipements nouveaux, irriguent l'ensemble des établissements, aussi les réalisations sont-elles mentionnées dans chacun des programmes, au sein du présent rapport.

4.3.4 Conforter le rayonnement patrimonial de la ville

En 2018, la Ville a globalement consacré à ce secteur 2,17 M€ (hors masse salariale) dont 0,10 M€ en fonctionnement et 2,07 M€ en investissement.

Les recettes réalisées se sont élevées à 0,67 M€, majoritairement en investissement.

4.3.4.1 Animation du patrimoine

En 2018, 73 640 personnes (dont plus de 5 360 jeunes publics) ont franchi les portes de Bordeaux Patrimoine Mondial. Deux expositions ont été inaugurées en 2018 dont *Métamorphose(s). En coulisses sur le chantier du musée* présentée de juin 2018 à début janvier 2019.

L'action en direction du public scolaire a concerné 89 établissements différents représentant 182 classes, des classes élémentaires pour la moitié d'entre elles, et 24% de collèges. Les classes bordelaises et venant d'établissements de la Métropole représentent 73% du total (63% pour l'ensemble des établissements culturels municipaux).

Les *Balades urbaines*, proposées au printemps et à l'automne, ont réuni plus de 1 850 participants autour d'une programmation constamment enrichie.

Les *Journées européennes du patrimoine* ont rassemblé plus de 115 000 visiteurs autour d'une programmation riche de plus de 150 événements (gratuits à 95%) dont 30 circuits inédits et 25 expositions. Les seuls établissements culturels municipaux ont attiré 20 730 participants avec, pour la première fois, une proposition à la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc qui a présenté un concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux.

4.3.4.2 Restauration des édifices patrimoniaux et des monuments historiques

En 2018, la Ville a consacré près de 1,91 M€ à la restauration des monuments historiques et des édifices patrimoniaux.

Parmi les principaux chantiers de 2018, on peut évoquer :

- la poursuite de la restauration des façades de la Bourse du travail (0,53 M€) ;
- le lancement du chantier de restauration du clocher ouest et de l'abside de l'église Saint-Louis des Chartrons (0,26 M€) ;
- des travaux de restauration dans la sacristie de l'église Saint-Seurin (0,3 M€) ;
- des travaux préventifs sur la flèche de la basilique Saint-Michel et le diagnostic sur la chapelle de l'édifice (0,21 M€) ;
- des travaux dans la galerie sud de l'église Sainte-Croix (0,08 M€) ;
- des travaux de remise en état du Monument aux morts de la place du 11 novembre (0,29 M€).

5 L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT

5.1 Les relations internationales

Le conseil métropolitain de juin 2018 a arrêté l'organigramme du nouveau service commun des Relations internationales ville de Bordeaux/Bordeaux métropole, autour des priorités thématiques suivantes : promotion de l'expérience bordelaise de la ville durable et renforcement des relations avec les acteurs locaux, et de deux priorités géographiques : l'Europe d'une part, l'Afrique et la francophonie d'autre part.

Les relations internationales prennent ainsi pleinement part au rayonnement du territoire et de ses acteurs, dans une perspective transversale.

Les dépenses réalisées 2018, en légère baisse, s'élèvent à 383 K€, dont 90 K€ pour développer les partenariats avec l'Afrique sub-saharienne (comprenant 10 K€ de subventions versées) et 293 K€ pour l'Europe et le reste du monde et la participation aux réseaux (dont 115 K€ de subventions versées).

5.1.1 Les relations internationales et l'Europe

Dans la zone méditerranéenne, le Maire d'**Oran** a été accueilli à Bordeaux pour signer un nouveau plan d'actions portant sur les questions de jeunesse et de citoyenneté, d'économie et de formation. Avec Casablanca, la poursuite du projet autour du patrimoine bâti a permis de mobiliser les populations locales, avec un cofinancement important de l'appel à projet franco-marocain (journées du patrimoine, expositions, ateliers, création de circuits de découverte du patrimoine art déco).

En **Europe**, les célébrations du 40ème anniversaire du **jumelage avec Porto** ont été l'occasion d'exposer les paysages du Douro (Cité du vin), de réaffirmer le lien avec la diaspora portugaise et de lancer de nouveaux projets de coopération autour de l'aménagement urbain et de la mobilisation des acteurs économiques de nos territoires respectifs. Malgré la visite du Maire en avril puis plusieurs rencontres et échanges, le plan d'actions avec **Bilbao** n'a pu être encore finalisé mais devrait aboutir début 2019. Le contact a été renoué avec **Madrid**, à travers notamment le conseil municipal de enfants. La Ville a accueilli une mise en valeur de **Riga** à l'occasion de l'ouverture d'une ligne aérienne directe saisonnière par Air Baltic. Enfin, elle a continué à accompagner l'opération de promotion des liens entre nos deux pays « Les Voisins » menée par l'**Ambassade britannique** en France dans la perspective du Brexit.

En **Asie**, le partenariat avec **Fukuoka** demeure dynamique, porté par les questions économiques et la promotion touristique réciproque. Le partenariat avec **Wuhan** n'a pas connu de nouveau développement mais quelques pistes nouvelles ont été identifiées qui doivent faire l'objet d'une véritable projet en 2019, portant sur l'aménagement urbain de l'ancienne zone des concessions et son accès au fleuve.

Suite à une rencontre du Maire avec les **ambassadeurs latino-américains** à Paris, a été coordonnée l'offre disponible sur le territoire lors de la **Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes**, qui a rencontré un vrai succès et valorisé les diasporas latino-américaines et caribéennes présentes sur notre territoire.

En matière de francophonie, le Maire s'est rendu à **Namur** en septembre où il a plaidé en faveur du réseau des acteurs francophones du numérique. Plusieurs délégations se sont rendues à **Québec** pour participer à des échanges de bonnes pratiques en matière de santé et de place des seniors dans la ville.

La collaboration étroite avec **Cités Unies France** se poursuit, la gouvernance a été revue et évolue vers une plus grande efficacité et une meilleure adaptation aux besoins des collectivités membres, et l'AFCCRE.

5.1.2 Les Partenariats avec l'Afrique subsaharienne

Le positionnement de Bordeaux comme interlocuteur incontournable sur les questions de coopération décentralisée avec l'Afrique a été renforcé auprès de toutes les parties prenantes (Elysée, CUF, AFD, etc.).

Les **Journées nationales des diasporas africaines** (JNDA) poursuivent leur croissance et leur stratégie d'acquisition d'une véritable dimension nationale. En 2018, l'implication du Conseil présidentiel pour l'Afrique et du député rapporteur du groupe de travail sur l'aide au développement ont pleinement rempli ce rôle. Les JNDA constituent également le creuset de la formalisation d'un réseau des élus engagés pour l'Afrique, qui doit aboutir lors de l'édition 2019 des JNDA. De nouveaux rendez-vous ont été créés (université d'été notamment), afin d'animer le réseau issu des journées. Un effort important pour mieux mobiliser tous les publics ciblés et constituer une base de données consolidée est en cours.

2018 a été également l'occasion de relancer les partenariats avec **Bamako** (Mali) et **Ouagadougou** (Burkina Faso), avec l'accueil successif des maires des deux villes en fin d'année et la signature de deux nouveaux plans d'actions, qui entrent en résonance avec l'action de l'Etat français dans la zone G5-Sahel et sa déclinaison en faveur du renforcement de la coopération décentralisée.

Le partenariat avec **Douala** signé fin 2016, en collaboration avec Bordeaux Métropole, est désormais consolidé. Il touche de nombreux domaines qui mobilisent des acteurs du territoire : eau-assainissement, urbanisme et architecture, transports, culture, santé.

5.2 L'attractivité touristique

5.2.1 La stratégie d'attractivité

Conformément aux orientations résultant de la Mission Bordeaux Attractivité pilotée par Bordeaux Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux – Gironde, la Ville de Bordeaux contribue à la mise en œuvre du plan stratégique d'attractivité collectif, centré autour d'une marque de territoire, « Magnetic Bordeaux – Bordeaux Magnétique », que tous les acteurs du territoire intéressés peuvent s'approprier.

La ville de Bordeaux s'investit également à l'international, où elle facilite la mise en relation d'entreprises bordelaises avec des acteurs économiques de territoires avec lesquels elle entretient des liens privilégiés, comme la Wallonie, Québec, Abidjan, ou Fukuoka.

5.2.2 Le tourisme et le fleuve

Depuis le 1er janvier 2015, la métropole est autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble de l'agglomération avec un champ de compétence évolutif. Elle acte la création d'un office de tourisme et des congrès métropolitain et instaure la taxe de séjour au niveau du territoire. En 2017, les équipements fluviaux et de tourisme sont transférés, ainsi que la compétence touristique du département.

En 2018, la fréquentation touristique sur Bordeaux Métropole a généré plus de 6,1 millions de nuitées commerciales dont plus de 3,538 millions sur la seule Ville de Bordeaux, à savoir une croissance de +10,3 % sur la ville-centre par rapport à 2017 (près de 400 000 nuitées en plus).

Le trafic de l'aéroport a augmenté de 9,3 % par rapport à 2017. En 2018, l'Aéroport de Bordeaux a atteint les 6,8 millions de passagers.

44 escales de paquebots maritimes sur les différents terminaux du port de Bordeaux, dont 31 en cœur de ville. Le nombre de paquebots fluviaux est resté stable, 6, avec 5 compagnies internationales, générant 206 croisières au départ de Bordeaux avec un total global de 26 242 passagers.

En 2018, La Cité du Vin a accueilli 421 000 visiteurs de 180 nationalités, plus de 800 journalistes français et internationaux et 440 événements privés.

En matière de tourisme d'affaires sur 2018, Congrès et Expositions de Bordeaux a accueilli 120 manifestations dont 57 internationales, générant un flux d'environ 45 000 de participants représentant 290 000 journées congrès (+40%). On estime les retombées économiques à 76 millions d'euros.

De plus, la Ville a contribué, à hauteur de 3 M€, au projet de rénovation/développement du Parc des expositions et plus particulièrement à la phase 1A marqué la construction du nouveau hall 2 inauguré en 2019.

L'évènement Bordeaux Fête le Vin 2018, étape de la Tall Ship Regatta 2018, a duré 4 jours et plus de 520 000 dégustations ont été enregistrées, soit une augmentation de 25% par rapport à l'édition précédente.

L'année s'est achevée avec Bordeaux So Good, festival dédiée à la gastronomie, qui confirme sa montée en puissance avec 60 000 visiteurs.

5.3 Le développement économique

La ville de Bordeaux se positionne en matière de développement économique comme facilitateur de la croissance des entreprises.

Dans la continuité des années précédentes et au regard des enjeux que représentent les entreprises et l'emploi dans la stratégie de développement de Bordeaux, la Ville a poursuivi ses interventions pour un montant de crédits de fonctionnement de 1,5 M€ environ, autour de quatre axes principaux :

5.3.1 L'investissement pour la croissance et le soutien aux filières

Sur la base d'une connaissance fine des acteurs du territoire, la Ville de Bordeaux contribue à l'animation des relais et réseaux économiques locaux, avec des crédits à hauteur de 140°K€ mobilisés prioritairement au profit de quatre filières :

- le tertiaire supérieur, filière dynamique (notamment grâce à l'offre immobilière de l'OIN Bordeaux Euratlantique) avec la recherche à la fois d'implantations de sièges sociaux et de centres de décisions, mais également de très nombreuses entreprises de services à valeur ajoutée.
- le nautisme et le développement économique du fleuve, bénéficiant de la présence et du développement de Constructions navales de Bordeaux (CNB) et des autres entreprises regroupées au sein du cluster Refit, auquel participe activement la ville.
- la transformation numérique de l'économie comme levier de croissance
- le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), la ville de Bordeaux entretenant des liens étroits de proximité avec tous les acteurs.

Les modalités d'intervention comportent principalement :

- des subventions à différents acteurs (Aquinum, Aquitaine active, Bordeaux Games...), et à Invest in Bordeaux, repositionnée et renforcée dans sa mission d'accueil des entreprises à l'échelle de l'aire métropolitaine,
- l'animation du Conseil des Entrepreneurs de la ville de Bordeaux et divers événements et actions d'accompagnement (dont la Grande jonction).

5.3.2 Une politique volontariste sur le commerce, l'artisanat et aux professions libérales

La Ville maintient son intervention sur la programmation des pôles commerciaux et des nouveaux quartiers en lien avec les partenaires publics et les opérateurs privés.

Les opérations de marketing territorial organisées en partenariat avec la CCIB, la Métropole, Bordeaux Euratlantique et des opérateurs privés ont été renouvelées (participation aux salons de l'immobilier commercial : MIPIM, MAPIC) afin d'attirer à Bordeaux de nouvelles enseignes qui participeront au développement de l'attractivité commerciale de la ville.

En outre, des crédits à hauteur de 0,23 M€ ont été consacrés à la poursuite du soutien :

- aux associations de commerçants et artisans et à la mise en œuvre d'opérations d'animation et de communication dans les quartiers (animations commerciales en centre-ville et dans les quartiers, illuminations, soutien de la fédération la Ronde des Quartiers de Bordeaux),
- aux chambres consulaires (CCIB, Chambre des métiers).

5.3.3 Un soutien à l'entrepreneuriat et à l'animation de l'écosystème

La Ville de Bordeaux contribue au dynamisme de l'entrepreneuriat sur son territoire, et donc à la création d'emplois par les entreprises, en agissant sur deux leviers complémentaires (avec des subventions totales à hauteur de 0,31 M€) :

- **Animation de l'écosystème entrepreneurial**

La Ville accompagne l'animation de la communauté des entrepreneurs bordelais, notamment au travers de son partenariat avec l'association Bordeaux Entrepreneurs, qui regroupe une centaine d'entreprises locales à fort potentiel de développement, et qui organise chaque année des actions telles que le « Bordeaux Invest Day » pour faciliter l'accès des start-ups aux financements nécessaires à leur croissance, ou le « Bordeaux Pitch Contest », mettant en avant les jeunes porteurs de projet et la création d'entreprise.

La Ville soutient également d'autres acteurs, comme le Club des Entreprises de Bordeaux ou l'Association des Entreprises de Bordeaux Grand Stade, ou encore la Jeune Chambre Economique de Bordeaux.

- **Soutien aux dispositifs d'aides à la création d'entreprises**

La Ville soutient et finance 3 pépinières d'entreprises, dont chacune est centrée sur une thématique spécifique : la Pépinière Le Campement à Darwin (innovation d'usage, développement durable), la Pépinière Ecocréative des Chartrons (numérique, industries

créatives) et la Pépinière Artisanale de Sainte-Croix (activités artisanales en centre-ville).

La Ville de Bordeaux contribue également au financement d'autres dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat, comme le Réseau Entreprendre Aquitaine, l'Incubateur au Féminin Bordeaux Aquitaine Pionnières, ou les associations Entraide & Entrepreneurs ou 60 000 Rebonds, qui sont autant de membres actifs de l'écosystème que la Ville aide à mieux travailler en réseau.

5.3.4 L'engagement en faveur de l'emploi

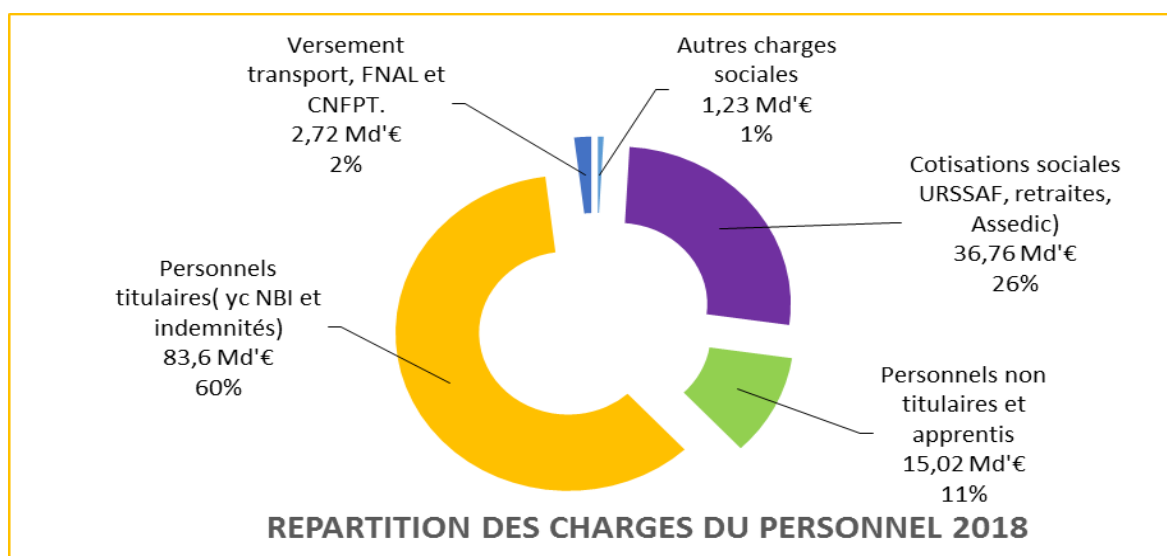
La Ville de Bordeaux a apporté un soutien financier de 0,52 M€ dans les domaines suivants :

- l'animation des réseaux de l'emploi (actifs 33, union régionale des ingénieurs et scientifiques d'Aquitaine, Alliance Ville emploi, nos quartiers ont du talent),
- l'orientation et la formation (Société philomatique, salon aquitec),
- le soutien aux actions et outils territoriaux, principalement la Maison de l'emploi.

6 LA PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITE

6.1 La gestion des ressources humaines

En 2018 les **charges du personnel** (Chapitre 012) s'élèvent à **139,33 M€** pour un budget prévu à 144,13 M€, soit un taux de consommation de 96,7 % par rapport au budget voté. Elles sont en baisse de 0,7 % par rapport à l'exercice précédent (140,33 M€).



Le budget 2018 des charges de personnel s'est exécuté dans un environnement réglementaire marqué par :

- Le report de la réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (dite PPCR) qui concerne le transfert d'une partie du régime indemnitaire vers le traitement indiciaire d'une année.
- La refonte des régimes indemnitaires à compter du mois de septembre, en application de la réforme « Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel » (dite RIFSEEP).

Au 1^{er} janvier 2018, 32 agents de la direction mutualisée des archives ont été transférés à Bordeaux Métropole dans le cadre d'une nouvelle répartition des compétences.

La politique ressources humaines s'est attachée à poursuivre les efforts d'accompagnements des moyens octroyés en lien avec le renforcement de l'offre de services :

- La population bordelaise poursuit sa croissance, les besoins en ouvertures de classes dans les groupes scolaires de la ville ont nécessité la création de 31 postes supplémentaires.
- De même, le tableau des effectifs d'assistantes maternelles employées par la ville a été ajusté, 130 postes ont ainsi été définis et ont intégré les effectifs de la ville.
- L'offre culturelle s'étoffant, il a été nécessaire de renforcer en 2018 les équipes chargées de la réouverture du Muséum d'histoire naturelle (5 postes) ou encore de l'ouverture de la salle des fêtes du Grand Parc (5 postes).

Cependant, certains recrutements d'ampleur demeurent complexes à finaliser. Ceci est le cas par exemple sur les métiers de la sécurité ou de la petite enfance.

Au-delà du glissement vieillesse technicité (GVT) qui impacte de 0,5 % l'évolution de la masse salariale en 2018, il est à noter une bonne maîtrise des crédits octroyés pour faire face notamment aux besoins en matière de contractuels temporaires exprimés par les directions.

Les **budgets de fonctionnement** ont permis, notamment, de :

- mettre en œuvre des actions de formation (418 K€).
- De travailler en étroite relation avec les associations intermédiaires qui interviennent dans la prise en charge des personnes les plus éloignées de l'emploi (1 826 k€).

En matière de politique en faveur des **personnes en situation d'handicap**, une nouvelle convention triennale a été conclue avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique cette année. (FIPHP)

Le projet commun de **convention avec le FIPHP** a été accepté le 4 juillet 2018 à l'unanimité des trois collèges du Comité Local du FIPHP, autorisant la signature de la convention tripartite avec la Ville et le CCAS de Bordeaux (avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018). Cette convention, portée par Bordeaux Métropole (en tant que primo accédant au conventionnement) va permettre le déploiement d'une politique handicap commune aux trois entités.

La Déclaration Obligatoire d'Emploi de **Travailleurs Handicapés** (DOETH) au FIPHP de la Ville de Bordeaux pour l'année 2018 fait apparaître un taux d'emploi légal de 6,57 % (204 agents), supérieur au taux d'emploi légal fixé à 6%. Il n'y aura pas de contribution à verser au FIPHP au titre de 2018.

L'année 2018 marque une rupture dans la tendance à la hausse de **l'absentéisme** observée depuis plusieurs années. En effet, le taux d'absentéisme pour raison médicale prenant en compte la maladie ordinaire, la longue maladie, la maladie de longue durée, la grave maladie ainsi que l'ensemble de l'accidentologie et les maladies professionnelles est passé de 9,94% en 2017 à 9,57% en 2018.

Au 31/12	2015		2016		2017		2018
Structures	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux
Absentéisme pour raison médicale	8,63%	7,93%	9,11%	7,30%	9,94%	8,34%	9,57%
Absentéisme pour maladie ordinaire	6,04%	4,02%	6,21%	4,42%	6,88%	4,41%	6,51%

Ce phénomène s'explique principalement par l'introduction du jour de carence qui a eu un impact fort sur l'absentéisme pour maladie ordinaire dont le taux entre 2017 et 2018 a baissé de 0,37 points.

Le benchmark annuel réalisé par l'association des DRH des grandes collectivités n'a pas encore été réalisé mais il permettra de comparer la tendance de la ville de Bordeaux avec celle d'autres collectivités comparables.

Enfin, la deuxième édition du **baromètre social** a été lancée en début d'année 2019. Cette étude permet d'observer l'évolution de l'appréciation de la qualité de vie au travail et d'identifier les points forts comme les marges de progrès. Les résultats de cette enquête connus en cours d'année ainsi que les axes d'amélioration en découlant pourront avoir un impact à terme sur l'absentéisme de la collectivité.

Engagée depuis plusieurs années dans la promotion de **l'égalité femmes-hommes et la prévention des discriminations**, la ville de Bordeaux poursuit ses efforts en matière de mixité professionnelle et de valorisation de la diversité dans ses équipes. Le dernier rapport de situation comparée femmes – hommes fait état au sein de la ville de Bordeaux de l'emploi de 2406 femmes et 1042 hommes sur des emplois permanents.

Comme en 2016, en raison de la mutualisation de services avec Bordeaux Métropole et de transferts de compétences, notamment techniques, l'effectif féminin est largement majoritaire. (70 % de l'effectif permanent).

La ville de Bordeaux reste engagée dans une démarche de **labellisation en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité**.

Elle poursuit ses efforts avec pour objectif un audit de certification de l'Afnor début 2019.

6.2 La gouvernance numérique

Ayant intégré depuis plusieurs années maintenant le numérique comme levier de performances économiques, sociales et environnementales, « Bordeaux Cité Digitale » conforte en 2018 ses ambitions numériques au service de tous les acteurs de la Ville.

6.2.1 L'aménagement numérique du territoire, une longueur d'avance

Le plan d'aménagement numérique du territoire métropolitain, fortement accéléré par le processus de mutualisation se poursuit.

Sur la Ville de Bordeaux, fin 2018, le cap des 130 000 logements raccordables était franchi pour porter à 68% le nombre de logements éligibles à la fibre optique. On estime à 3 ans l'avance prise par rapport aux objectifs de 2013. **A l'échelle du territoire métropolitain, il s'agit de la plus forte dynamique de déploiement en France.**

6.2.2 La « E-éducation », une priorité pour les écoliers bordelais

Les **écoles élémentaires** sont progressivement équipées de valises contenant des tablettes avec une interface simplifiée et sécurisée, des ressources éducatives préinstallées et l'accès à une plateforme éducative en ligne pour les enseignants. Fin 2016, 14 écoles étaient équipées, pour un total de 300 tablettes ; fin 2017, après un travail approfondi avec l'Education Nationale, 16 écoles supplémentaires en ont été dotées, portant le nombre d'équipements à 1000 tablettes et, **en 2018, ce sont près de 90 opérations qui ont été réalisées dans les écoles, avec près de 745 équipements déployés**, vidéoprojecteurs interactifs, postes de travail ou tablettes.

En complément de ces déploiements, un travail de co-construction d'une future offre de services à destination des écoles a été mené avec l'ensemble des services éducation des villes qui ont fait le choix de mutualiser le numérique. Deux écoles de la ville de Bordeaux ont fait partie des écoles pilotes qui ont qualifié cette nouvelle offre en 2018, le déploiement de cette offre étant prévu progressivement à partir de 2019.

6.2.3 L'inclusion numérique, le numérique pour tous

Sur la base du Livre blanc de la Solidarité numérique à Bordeaux et en cohérence avec le Pacte de cohésion social et territorial, plusieurs actions ont permis de concrétiser la volonté municipale d'intégrer tous les publics dans le **mouvement de transformation numérique** de notre société :

- Poursuite du développement de **partenariats** (Atelier graphite, Emmaüs Connect, Médias cité).
- Pour sa première année d'ouverture, **l'espace SESAME** a vu son nombre d'adhérents augmenter régulièrement pour passer de 106 (les adhérents de l'ex atelier informatique de Causserouge) à 305. Le nombre de réservations de postes est de 360 par mois et la moyenne d'occupation des postes, en augmentation, est de 25h par jour soit 50% des capacités d'accueil de SESAME.
- Pour sa première année d'existence, le **centre de ressource de la solidarité numérique** a assuré la formation de 88 acteurs sociaux durant 5 jours (10 sessions). 25 associations bordelaises ont profité gratuitement, pour les 49 personnes formées, de 30 h de formation Solidarité numérique avec un fort taux de satisfaction (18,5/20).
- Enfin dans le cadre du partenariat avec **Emmaüs Connect** aux Aubiers, le service commun a développé, en représentation de la Ville de Bordeaux, une participation active dans plusieurs **groupes de travail**, dont le groupe numérique de la Politique de la ville, regroupant plus de 90 participants issus de tous horizons (mairies, CCAS, services de l'Etat, Région, Département, CAF, Pole emploi, Carsat, associations et acteurs privés).

6.2.4 Des e-services toujours plus performants

Dans la continuité de la stratégie numérique engagée par la commune en termes de développement de services aux usagers, l'année 2018 a été marquée par la mise en place, sur **bordeaux.fr**, de l'annuaire des associations, d'un meilleur référencement du portail et de la recherche générale. Des projets innovants ont également été menés, comme l'expérimentation d'un chatbot pour la collecte des déchets, qui pourra se décliner dans d'autres domaines de la relation usager au sein même du portail bordeaux.fr.

Plusieurs projets ont également porté sur **l'accompagnement de la police municipale**, avec notamment, après l'expérimentation concluante de 2017 la mise en place de caméras-piétons dans le centre-ville, le projet d'externalisation de la gestion du stationnement payant, et une solution de gestion des files d'attente.

Enfin de nombreux projets ont été menés permettant d'**améliorer l'accueil des usagers** : répertoire électoral unique, approfondissement du dispositif Comedec visant à centraliser l'ensemble des demandes liées à l'état civil, déploiement de nouveaux postes publics dans les mairies de quartier, mise en place d'une solution d'accessibilité pour personnes malentendantes pour la Ville et le CCAS.

6.2.5 Poursuite d'une transition numérique culturelle de grande ampleur

L'année 2018 a été marquée par plusieurs réalisations pour la Ville de Bordeaux, comme l'accompagnement à l'aménagement numérique de la **salle des Fêtes du Grand Parc**, de la billetterie et boutique du **Musée des Beaux-Arts** et de la **Base sous-marine**, la mise en place

du copy book, de la muséographie de l'exposition « archéologie à grande vitesse », ou encore le remplacement des bornes pour le **Centre d'Interprétation du Patrimoine Mondial**.

Des **projets phares ont également démarré**, comme l'accompagnement numérique dans le lancement de la **carte jeune** étendue aux communes volontaires, la transition numérique du **Conservatoire**, la mise en place du **robot trieur**, la préparation de l'ouverture début 2019 de la **nouvelle bibliothèque de Caudéran**, la mise en œuvre de la billetterie et la création d'un site Internet pour la réouverture du **Muséum** au premier trimestre 2019. La muséographie des salles XXème et XXIème du **Musée d'Aquitaine** a entièrement été reconçue pour une réouverture en mars 2019. Le projet de définition des besoins permettant le choix de la future **plateforme des bibliothèques de Bordeaux** a été lancé, en lien avec les différentes collectivités ayant mutualisé le numérique.

En parallèle, plusieurs évolutions fonctionnelles et techniques ont permis de continuer à optimiser l'existant, notamment sur l'outil de gestion des collections des musées de Bordeaux, la gestion des bibliothèques, et la réorganisation de la bibliothèque de Mériadeck.

6.2.6 La modernisation de l'action publique communale s'accélère

L'amélioration des services, continue et régulière, est inscrite dans les priorités de l'action du service commun pour l'ensemble des agents et élus de la Ville de Bordeaux. Elle prend différentes formes, fiabilisation des outils, renouvellement et modernisation de l'existant, extension des services offerts, et particulièrement en 2018 :

- La mise en place du nouvel **intranet Tatou**, commun à la Métropole, à la ville de Bordeaux et au CCAS, accessible à tous les agents, depuis tout type de terminal et en tout lieu.
- La mise en place d'un outil commun de rédaction et passation de **marchés publics**.
- Le choix d'un outil de **gestion comptable des régies** plus performant, ainsi que l'équipement en terminaux de paiement électronique, opéré dans le cadre du plan de sécurisation des régies mené entre la direction des finances et la Trésorerie de Bordeaux Municipale.
- Le pointage des **agents des écoles de Bordeaux** via un nouveau dispositif par téléphone, rapide, fiable, simple, ne nécessitant ni carte de pointage, ni borne spécifique.
- La création d'un **espace de publication d'informations** dédié aux **Elus** de la Ville de Bordeaux et à leurs assistants.
- La sécurisation technique du **système d'information financier** de la Ville et du CCAS, Grand Angle, sur une nouvelle infrastructure.
- Participation à la bonne marche d'**événements** sur Bordeaux (marathon, fête du fleuve, fête de la musique, épicuriales, forum pour l'emploi, profession L, carnaval des 2 rives)

6.2.7 La construction des fondations du SI commun avance

Elle s'est notamment concentrée en 2018 sur l'**environnement numérique de travail des agents** de Bordeaux Métropole et des communes : convergence vers une messagerie offrant plus de confort et de nouveaux services, mise en place d'un identifiant unique pour chaque agent, évolution du poste de travail pour simplifier le quotidien de l'agent et favoriser le travail collaboratif, nouvel environnement de travail pour les écoles adapté aux nouveaux usages pédagogiques, début de remplacement des copieurs multifonctions. Par ailleurs, un pilote a

été conduit pour déterminer le nouvel environnement de travail cible pour les écoles qui soit adapté aux nouveaux usages pédagogiques.

Elle est également passée en 2018 par l'optimisation de l'assistance et la proximité avec la convergence des trois **Centres d'Assistance Numérique** (communaux, métropolitains, et Ville de Bordeaux), portée par de nouveaux marchés mutualisés, qui doit permettre d'améliorer la qualité de service, de faciliter le pilotage, et de réduire les délais de traitement.

6.2.8 La gouvernance s'adapte

La gouvernance continue à s'adapter pour faire face à la diversité des projets et des sollicitations :

- **Le réseau des élus du numérique à l'échelle métropolitaine** est désormais bien établi depuis son lancement en décembre 2017, et 5 rencontres en 2018 ont permis de couvrir des sujets d'intérêt municipal commun aux villes ayant mutualisé la compétence numérique : e-inclusion, identité citoyenne, développement du numérique dans les écoles, innovations cartographiques et 3D.
- **Les projets numériques de la Ville** trouvent maintenant leur traduction dans une feuille de route pluriannuelle, qui permet d'identifier et d'arbitrer en amont les projets puis de suivre leur avancement. De manière encore plus ambitieuse, Bordeaux, ainsi que trois autres communes pilotes, va s'engager dans la production d'un Schéma Numérique Communal, afin de formaliser également une vision à 3-5 ans autour de principes fondateurs communs et d'un plan de gouvernance partagé.
- L'action est renforcée par une **quinzaine de réseaux métiers inter collectivités**, actifs ou en construction : polices municipales, médiathèques, social et CCAS, citoyenneté, éducation, familles, enfance, ressources humaines, finances, maintenance des patrimoines, urbanisme, normalisation et ouverture des données, environnements de travail, ...
- Enfin, **un accompagnement** par les services communs du juridique et du numérique **des communes sur leur mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018 a été mis en place** : la politique générale de sécurité du système d'information mutualisé a été définie, les contrats d'engagement de chaque commune ont été amendés, les responsables mutualisés ont été désignés pour chaque entité, l'ensemble des marchés, contrats, applications ont été inventoriés pour vérifier leur conformité et des campagnes de sensibilisation ont été initiées.

6.3 Gestion et efficacité énergétique du patrimoine municipal

Sur l'ensemble du patrimoine de la ville, l'**objectif de réduction des consommations de gaz et d'électricité de 38%**, initialement prévu en 2014/2015, a été atteint en 2017 et les actions pour atteindre l'objectif de 50% pour 2021 ont été poursuivies en 2018.

En matière d'achats d'énergies, les marchés Accord-Cadre et la mise en concurrence des achats électricité et gaz pour la période 2019 à 2022 avec un lot Haute Qualité Environnementale ont été renouvelés, pour inscrire la ville dans le soutien au développement de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelables, notamment via des circuits courts de fourniture d'électricité.

Au premier juillet, la mise en concurrence sur les tarifs bleus a été réalisée avec une performance de – 6%. De plus, 9 sites de l'Académie Climat Energie sont en fourniture d'électricité 100% vert Haute qualité Environnementale.

Sur les 7 marchés de Performance Energétique mis en œuvre et allotis par typologie de bâtiments (Enseignement-petite enfance / Culture, lecture publique – piscines, etc), les prestataires ont atteint pour 2018 les objectifs de réduction de consommation.

La stratégie mise en œuvre, l'organisation et le plan d'actions, reposent sur le principe d'économies, à défaut, de maîtrise des budgets de fonctionnement pour libérer des marges d'investissement qui servent à leur tour à optimiser, réduire ou maîtriser les coûts de fonctionnement.

*

* *

ANNEXE	A
--------	---

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2018		
NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
1001 JEUNES BORDELAIS	0,00	5 252,10
50/50 BJJ	0,00	1 980,00
60 000 REBONDS	1 800,00	0,00
9EME TEMPS	800,00	0,00
A PART ENTIERE	3 000,00	12 013,00
A PTITS PAS	0,00	24,00
A VELO SANS AGE	3 000,00	0,00
A.A.O (AM ANGEGBENEM ORT)	8 000,00	0,00
A5BIS / ESPACE 29	21 500,00	2 880,00
ABALONE CHASSE BORDEAUX - ACB	0,00	9 374,52
ABEILLES BORDELAISES	0,00	5 370,00
ABICE	0,00	895,92
ACADEMIE BUSHIKAI KARATE DO	0,00	6 444,00
ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX	7 600,00	227 100,00
ACADEMIE PROSPECTIVE NOUVELLES TECHNOLOGIES	0,00	57,00
ACADEMIE YOUNUS	37 152,00	29 849,67
ACARBO	0,00	702,00
ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE PSYCHO-SOCIO EDUCATIFS POUR LES JEUNES (ARPEJE)	0,00	5 787,00
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	7 000,00	374,00
ACCOMPAGNER CONDUIRE TRANSMETTRE - ACT	500,00	1 172,00
ACCORDERIE BORDEAUX	0,00	976,00
ACEPP 33/47 - ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS 33/47	0,00	582,86
ACHATS GROUPES ASSOCIATIFS POUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE DE BORDEAUX	500,00	0,00
ACHILLEE ET CIBOULETTE	3 000,00	1 091,00
ACTA GIRONDE - AGIR CONTRE LA TORTURE DES ANIMAUX	0,00	622,00
ACTIFS 33	2 000,00	0,00
ACTIMAGE	10 000,00	1 687,72
ACTION CONTRE LA FAIM	0,00	96,00
ACTION INTERNATIONALE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT (AIPD)	0,00	72,00
ACTION JAZZ	2 500,00	23 399,00
AD OCCE 33 - ECOLE MATERNELLE JEAN MONNET	600,00	0,00
AD OCCE 33 - ECOLE PRIMAIRE JEAN-JACQUES SEMPE	580,00	0,00
ADDAH 33	1 000,00	0,00
ADORA - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT EN AQUITAINE DE L'ORIENTATION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE	7 000,00	59,00
ADRIA	0,00	973,43
AES	0,00	310,00
AFRIQUE EBENE	0,00	933,00
AG SPECTACLE	0,00	7 700,00
AGENCE D'URBANISME BORDEAUX METROPOLE AQUITAINE (A'URBA)	57 000,00	0,00
AGIR POUR LE CLIMAT - APC	0,00	465,00
AGORA DES ARTS	2 000,00	9 375,95
AIDE AUX AIDANTS DU PAVILLON	2 000,00	0,00
AIDES - DELEGATION REGIONALE SUD-OUEST	0,00	676,00
AIDOMI	0,00	35,00
AIGUILLES ET CALAME	0,00	3 092,00
AIKIDO BORDEAUX BASTIDE	0,00	4 509,00
AIM ACTIONS INTER MEDIATION	25 000,00	0,00
AIR 3 (AIR CUBE)	0,00	182,00
AIR ROLLER (ATTENTION INERTIE RENOUVELABLE)	8 160,00	13 629,00
AL DENTE	0,00	62,00
ALASOURCE	800,00	0,00
ALCOOL ASSISTANCE GIRONDE	0,00	840,00
ALGERIENS DE L'AQUITAINE	0,00	810,00
ALLIANCE DEPARTEMENT 33, JUSQU'AU BOUT ACCOMPAGNER LA VIE...	6 000,00	6 954,00
ALLIANCE VITA	0,00	746,00
ALPHONSE	0,00	1 419,78
AMADEUS	1 000,00	0,00
AMBACT	0,00	92,00
AMBASSADE DES EMOTIONS (ADE)	10 000,00	35,00
AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HOSPITALISES	300,00	0,00
AMICALE BORDELAISE TRACTION AVANT CITROEN	0,00	315,00
AMICALE DE LA POLICE DE LA REGION BORDELAISE	0,00	452,00
AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE	1 000,00	0,00
AMICALE DES ANCIENS DE MARIE-BRIZARD - AAMB	0,00	105,00
AMICALE DES ANCIENS DE SAINTE-MARIE BASTIDE	0,00	105,00
AMICALE DES ANCIENS DES TROUPES DE MARINE DE BORDEAUX ET D'AQUITAINE	500,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
AMICALE DES ANCIENS GUERRILLEROS ESPAGNOLS EN FRANCE-FFI - SECTION DE LA GIRONDE - (AAGEF-FFI SECTION DE LA GIRONDE)	0,00	35,00
AMICALE DES AVEYRONNAIS DE BORDEAUX ET GIRONDE	0,00	363,00
AMICALE DES ELEVES MECANICIENS ET ENERGIE DE LA FLOTTE D'AQUITAINE - AEMEFA	0,00	182,00
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	98 746,00	10 352,34
AMICALE DES LOCATAIRES DU PORT DE LA LUNE	4 000,00	0,00
AMICALE DES PARACHUTISTES DU SUD-OUEST	300,00	0,00
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE STEHELIN	5 120,00	0,00
AMICALE DES RETRAITES U.G.R.R. - I.S.I.C.A. DE BORDEAUX	0,00	7 708,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU SECTEUR D'INTERVENTION DE BORDEAUX METROPOLE	0,00	4 266,88
AMICALE DU PATRONAGE LAIQUE ET DU CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE NUYENS	0,00	1 036,45
AMICALE LAIQUE BORDEAUX BENAUGE	2 350,00	0,00
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500,00	14 898,19
AMICALE LAIQUE DAVID JOHNSTON LAGRANGE ALBERT BARRAUD NAUJAC	373 266,00	0,00
AMICALE LAIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LEONARD-LENOIR - MONTAUD - NUITS	0,00	5 292,00
AMICALE NATIONALE DES RETRAITES DE L'AUDIOVISUEL (ANRA)	0,00	452,00
AMIS D'ARS ET FIDES BORDEAUX	2 000,00	2 130,00
AMIS D'ICI ET D'AILLEURS	0,00	1 599,91
AMIS DU CAPC MUSEE	0,00	295,20
AMITIE FRANCE ISRAEL BORDEAUX SUD-OUEST (FIBSO)	0,00	561,00
AMITIES FRANÇAISES	0,00	453,00
AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES	0,00	5 955,00
AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 234 DE BORDEAUX CENTRE	0,00	5 287,00
ANCIENS BASTIDIENS-CLUB	0,00	7 445,52
ANIMATIONS VILLAGE SAINT-SEURIN	0,00	1 148,47
ANIM'GINKO	2 500,00	12 704,72
ANTROPOLOGIA	0,00	264,00
APA SANTE NUTRITION	1 764,00	0,00
APE ECOLE NUITS BORDEAUX BASTIDE	0,00	175,00
APE PAUL DOUMER	0,00	233,10
APNEE 33	0,00	3 900,28
APOSTROPHE Z	600,00	1 172,98
APPEL DES CENT POUR LA PAIX COLLECTIF BORDELAIS	0,00	520,88
APPRENDRE AVEC MONTESSORI AUJOURD'HUI	0,00	568,42
APSARAS	15 000,00	0,00
AQUATIC BORDEAUX CAUDERAN CLUB - AB2C	100,00	9 102,00
AQUI NAUS, DES BATEAUX AUTREMENT	0,00	35,00
AQUINUM - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN AQUITAINE	21 000,00	0,00
AQUITAINE ACTIVE	7 500,00	0,00
AQUITAINE AFRIQUE INITIATIVES (AQAFI)	0,00	35,00
AQUITAINE CULTURE	0,00	1 480,00
AQUITAINE DESTINATION	0,00	24,00
AQUITAINE PARTAGE	3 500,00	0,00
AQUITEC	9 000,00	12 890,43
ARC EN REVE	655 594,00	94 122,63
ARCHIMUSE - BORDEAUX	2 500,00	1 788,17
ARCHITECTES SANS FRONTIERES	0,00	65,00
ARESVI	5 000,00	0,00
ARMETIS	0,00	2 148,00
ART EN ACTION - TIC-TAC THEATRE	0,00	992,00
ART ET TECHNIQUES MIXTES	0,00	1 206,00
ARTISANS DU MONDE BORDEAUX	0,00	891,10
ARTS CROISES	0,00	48,00
ARTS ET LETTRES DE FRANCE ASSOCIATION CULTURELLE INTERNATIONALE	0,00	1 937,70
ARTS ET SCIENCES	0,00	350,00
ARTS MARTIAUX ET BIEN ETRE	0,00	1 584,00
ARTS MARTIAUX SHAOLIN BORDEAUX	850,00	8 595,00
ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS BORDELAIS	0,00	7 848,00
ASC BNP PARIBAS BX TT	0,00	8 347,50
ASOBU ASSOCIATION (ASOBU)	0,00	282,00
ASPER 33	0,00	59,00
ASSIETTE EN TRANSITION	600,00	2 310,00
ASSO GAMBETTA	1 728,00	0,00
ASSOCIATION 2C.SPORTS	0,00	544,50
ASSOCIATION AGIR POUR LES SERVICES A DOMICILE - AGISERV	0,00	24,00
ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ELEVES DE BORDEAUX : ECOLES JEAN COCTEAU	2 213,00	540,00
ASSOCIATION BI-IZARRAK (LES DEUX ETOILES)	0,00	1 277,94
ASSOCIATION BORDEAUX - USA	0,00	3 152,02
ASSOCIATION BORDEAUX ART CONTEMPORAIN	8 000,00	0,00
ASSOCIATION BORDEAUX CULTURE GRAPPLING (ABC GRAPPLING)	0,00	3 024,00
ASSOCIATION BORDEAUX GAMES	3 220,00	0,00
ASSOCIATION BORDEAUX QUINCONCES	0,00	7 700,00
ASSOCIATION BORDEAUX-COMPOSTELLE HOSPITALITE SAINT-JACQUES	12 600,00	3 472,29
ASSOCIATION BORDEAUX-TANESSE	0,00	14,40

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION BORDELAISE DE TAEKWONDO INTERNATIONAL ATLANTICA	0,00	4 284,00
ASSOCIATION BRINS D'EVEIL	532 800,00	0,00
ASSOCIATION BULGARE CULTURELLE - ABC	0,00	4 736,00
ASSOCIATION CAMILLAU	3 500,00	0,00
ASSOCIATION CENTRE INTERDISCIPLINAIRE SUR L'ENFANT CIEN	0,00	708,00
ASSOCIATION CHALLENGE ENTREPRENEURS	0,00	1 618,00
ASSOCIATION CLUB AMBASSADORS DE LA TRUFFE	0,00	7 700,00
ASSOCIATION CLUB OHADA BORDEAUX	1 000,00	0,00
ASSOCIATION COEXISTER	1 000,00	2 609,00
ASSOCIATION COLLECTIF ALEAS	800,00	0,00
ASSOCIATION CONTRE LA TUBERCULOSE ET LES MALADIES ENDEMIQUES - ACTUME	0,00	7 877,00
ASSOCIATION COOPERATIVE DES ETUDIANTS EN PHARMACIE DE BORDEAUX - ACEPB	0,00	74,16
ASSOCIATION CULTURELLE DES ALEVIS DE GIRONDE	0,00	282,00
ASSOCIATION CULTURELLE DES ELEVES DU LYCEE MONTESQUIEU - ACELM	0,00	733,00
ASSOCIATION CULTURELLE DES KABYLES DE BORDEAUX (ACKB)	0,00	1 310,70
ASSOCIATION CULTURELLE DU MARCHE DES CHARTRONS	7 000,00	2 544,08
ASSOCIATION CULTURELLE ET HUMANITAIRE DES YEZIDIS DE BORDEAUX	0,00	70,00
ASSOCIATION CULTURELLE TRESORS D'IRAN - ACTI	0,00	543,00
ASSOCIATION D'AQUITAINE DES AMIS D'ALGERIANIE	0,00	91,00
ASSOCIATION DE CAPOEIRA ARUANDA	0,00	1 560,00
ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE D'AQUITAINE	0,00	2 628,89
ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER DE BACALAN - ADIQ	350,00	880,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DES MUSIQUES ALTERNATIVES EN AQUITAINE - ADMAA (ALLEZ LES FILLES)	53 500,00	80 637,78
ASSOCIATION DE DEFENSE DES RESIDENTS DE LA GALERIE (ADREGA)	0,00	24,00
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT NATUREL (ADN)	0,00	2 480,00
ASSOCIATION DE DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES AGEES	0,00	3 012,00
ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS AVENIR - AFTC AVENIR	0,00	6 720,00
ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES PSYCHANALYTIQUES DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENT (CPCT) D'AQUITAINE	3 000,00	0,00
ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DES CRECHES C.S.F. (AGEAC/CSF)	522 000,00	0,00
ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	0,00	35,00
ASSOCIATION DE LA RUE NOTRE DAME DES CHARTRONS	0,00	4 030,16
ASSOCIATION DE L'ECOLE COREENNE DE BORDEAUX - AECB	0,00	737,00
ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE GIRONDE	0,00	954,00
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DES MENUTS (APEEM)	0,00	339,00
ASSOCIATION DE PREFIGURATION D'UNE PLATEFORME D'AQUITAINE POUR LE COMMERCE EQUITABLE (LA PLACE)	0,00	95,00
ASSOCIATION DE RIVERAINS BAST-ID	0,00	865,14
ASSOCIATION DE SAINT-AUGUSTIN	4 400,00	0,00
ASSOCIATION DE SANTE, D'EDUCATION ET DE PREVENTION SUR LES TERRITOIRES DE LA GIRONDE, ASEPT 33	0,00	1 146,00
ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - BORDEAUX (ASTI BORDEAUX)	5 000,00	1 147,00
ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX INVENTIONS LIBRES (ASIL)	14 000,00	7 442,00
ASSOCIATION DE SPORTS, DE CULTURE ET D'ENTRAIDE DE LA GIRONDE	0,00	3 924,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH DE LA GIRONDE	0,00	24,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA GIRONDE - AD-OCCE	0,00	16 000,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE EN GIRONDE	0,00	540,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE	0,00	454,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE L'INDOCHINE	0,00	182,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA GIRONDE - PEEP AD 33	0,00	4 000,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR INFORMATION AU LOGEMENT 33 - ADIL33	3 060,00	0,00
ASSOCIATION DES AMIS D'ELIANE LAVAIL	0,00	772,00
ASSOCIATION DES ANGOLAIS DE BORDEAUX	0,00	2 439,00
ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE REGION AQUITAINE - AQUI IHEDN	1 800,00	1 359,00
ASSOCIATION DES BROCANTEURS DES CHARTRONS - ABC	8 582,00	517,56
ASSOCIATION DES CAGOUS DU CAILLOU BORDELAIS	0,00	320,00
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	8 474 357,00	898 458,06
ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE - DELEGATION BORDEAUX	0,00	100,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS "BARRIERE DE PESSAC" BORDEAUX-TALENCE	5 100,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ALLEES DE TOURNY	2 288,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE CAUDERAN SAINT-AMAND	5 877,20	4 975,09
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA BARRIERE JUDAIQUE	5 680,00	4 047,55
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA RUE DES REMPARTS	3 000,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA RUE SAINT REMI	4 400,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT-AUGUSTIN	6 065,00	24,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DES ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICES	5 400,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU CENTRE COMMERCIAL MERIADECK	4 400,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU GRAND PARC	8 400,00	2 401,45
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU VILLAGE DE NANSOUTY	0,00	249,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DU QUARTIER SAINT MICHEL	4 000,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET RIVERAINS DU QUARTIER VICTOIRE	11 112,00	2 540,27
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ORNANO - GAVINIES - ST VICTOR	3 712,00	4 904,87
ASSOCIATION DES COMMERCANTS RUE VOLTAIRE	2 670,00	0,00
ASSOCIATION DES COREENS DE BORDEAUX (ACB)	0,00	281,34

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION DES DAMES DU CALVAIRE DE BORDEAUX - MAISON DE SANTE MARIE GALENE	0,00	758,78
ASSOCIATION DES DOCKERS ET DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES VICTIMES DE L'AMIANTE DU PORT DE BORDEAUX	0,00	1 564,00
ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	500,00	4 480,00
ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - REGION AQUITAINE	2 500,00	0,00
ASSOCIATION DES ELEVES INGENIEURS D'ARTS ET METIERS PARIS-TECH DU CENTRE REGIONAL DE BORDEAUX TALENCE - AE ENSAM	0,00	3 473,70
ASSOCIATION DES ELEVES-AVOCATS ALIENOR (ADEAA)	0,00	1 129,00
ASSOCIATION DES EXPLOITANTS QUAI DES MARQUES BORDEAUX	2 200,00	0,00
ASSOCIATION DES GUIDES INTERPRETES ET CONFERENCIER D'AQUITAINE - AGICA	0,00	149,00
ASSOCIATION DES LOCATAIRES SEM-LM	0,00	70,00
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	0,00	92,70
ASSOCIATION DES OEUVRES GIRONDINES DE PROTECTION DE L'ENFANCE	0,00	1 274,00
ASSOCIATION DES OFFICIERS ET CADRES DE RESERVE DE BORDEAUX GIRONDE	0,00	315,00
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE - APF	6 000,00	6 219,77
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE SOUSA-MENDES (APE SOUSA- MENDES)	0,00	124,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LYCEE CAMILLE JULLIAN	0,00	24,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PAUL BERT BORDEAUX	756,00	0,00
ASSOCIATION DES PSYCHOMOTRICIENS DE LA GIRONDE	0,00	104,00
ASSOCIATION DES RESIDENCES DE L'ILLOT BONNAC	0,00	70,00
ASSOCIATION DES RETRAITES IRSEA D'AQUITAINE (ARIA)	0,00	1 625,52
ASSOCIATION DES RIVERAINS DE L'IMPASSE GOURDIN	0,00	35,00
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER ORNANO-GAVINIES	1 150,00	1 617,03
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER SAINT GENES	0,00	861,85
ASSOCIATION DES SAHRAOUI A BORDEAUX - ASB	0,00	451,00
ASSOCIATION DU COMITE DES OEUVRES SOCIALES DES MUNICIPAUX DE BORDEAUX - ACOSMB	360 000,00	0,00
ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL - ALIFS	28 600,00	2 328,53
ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITE DE BORDEAUX NORD	2 800,00	0,00
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	5 000,00	468,00
ASSOCIATION DU PERSONNEL DE L'OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	0,00	742,50
ASSOCIATION DU SOUVENIR DES FUSILLES DE SOUGE	0,00	70,00
ASSOCIATION EDUCATIVE D'INSERTION SOCIALE (AEIS)	0,00	339,00
ASSOCIATION EMMAUS AQUITAINE BORDEAUX FONDATEUR ABBE PIERRE	7 000,00	23 906,62
ASSOCIATION EMMAUS GIRONDE	0,00	25 380,00
ASSOCIATION ESPACE 33	2 250,00	0,00
ASSOCIATION ESPACE MOUNEYRA	0,00	62,00
ASSOCIATION ETUDIANTE CULTURELLE BOIS DE ROSE	0,00	48,00
ASSOCIATION FAIS ET REVE	1 200,00	0,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE BASTIDE - AFLB	7 500,00	1 260,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	32 000,00	2 047,00
ASSOCIATION FAMILLE LANGUES CULTURES - AFALAC	2 000,00	0,00
ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ECZEMA	0,00	18,00
ASSOCIATION FRANCAISE DES FEMMES DIABETIQUES	0,00	488,00
ASSOCIATION FRANCAISE DES MALADES DE LA THYROIDE	0,00	270,00
ASSOCIATION FRANCAISE POUR LES ENFANTS PRECOCES - AFEP	0,00	676,00
ASSOCIATION FRANCO-BRESILIENNE POUR LA RECHERCHE DE L'EQUILIBRE - AFBRE	0,00	4 986,00
ASSOCIATION FRANCOIS AUPETIT	0,00	1 168,83
ASSOCIATION FRANCO-KURDE	0,00	176,00
ASSOCIATION FRANCO-TCHEQUE D'AQUITAINE	0,00	96,00
ASSOCIATION FRANCO-VIETNAMEENNE, BORDEAUX-AQUITAINE	0,00	24,00
ASSOCIATION GENERALE DES INTERVENANTS RETRAITES POUR DES ACTIONS BENEVOLES DE COOPERATION ET DEVELOPPEMENT - AGIRabcd	0,00	2 801,00
ASSOCIATION GENERATION DUPATY	7 003,00	1 796,00
ASSOCIATION GIRONDINE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE PREVENTION SOCIALE - AGEP	45 000,00	2 298,86
ASSOCIATION GIRONDINE DES ACTIVITES PROTEGEES - SPORT - LOISIRS (AGAP - SPORT - LOISIRS)	0,00	445,00
ASSOCIATION GIRONDINE POUR L'AGRICULTURE PAYSANE (AGAP)	0,00	124,00
ASSOCIATION GOLF D'ENTREPRISES INTER-ENTREPRISES GOLF DE BORDEAUX - IEGB	0,00	273,00
ASSOCIATION HABILITEE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA BENAUGE	3 000,00	0,00
ASSOCIATION HORIZON CAUDERAN	0,00	1 281,42
ASSOCIATION INDEPENDANTE DE PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE FLORNOY	559,00	270,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES	50 000,00	0,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE JACQUES-ELLUL	0,00	24,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA CULTURE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PAIX (AICDP)	0,00	3 679,00
ASSOCIATION JEUNES POUSSSES ET POTAGERS-LE JARDIN PARTAGE DE ST JULIEN	1 000,00	0,00
ASSOCIATION JEUNESSE FUTSAL (AJF)	0,00	3 870,00
ASSOCIATION JONATHAN PIERRES VIVANTES - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	0,00	1 125,00
ASSOCIATION JOYEUSE COQUILLE	1 000,00	0,00
ASSOCIATION KURDE ROJAVA GIRONDE	0,00	305,00
ASSOCIATION L214	0,00	747,00
ASSOCIATION LA COCCINELLE	180 000,00	0,00
ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO (ALP)	55 000,00	9 474,00
ASSOCIATION LE MERLE MOQUEUR	0,00	1 436,40
ASSOCIATION LE PETIT TRIANGLE	1 734,00	0,00
ASSOCIATION LE VILLAGE BORDEAUX SUD	1 560,00	5 590,82
ASSOCIATION LES ARTS AU MUR ARTOTHEQUE	500,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION LES CREANTS	0,00	4 682,00
ASSOCIATION LES NOMADES GRAIN DE SABLE AQUITAINE	0,00	623,00
ASSOCIATION MALADIE CHRONIQUE SPORT BIEN ETRE	6 000,00	217,00
ASSOCIATION MALINE	0,00	777,00
ASSOCIATION MARIE DE LUZE	0,00	904,00
ASSOCIATION MUSICALARUE	0,00	494,40
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET EN ADDICTOLOGIE - ANPAA	10 000,00	3 319,70
ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DE JEAN MOULIN	1 500,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES HOSPITALIERS RETRAITES	0,00	35,00
ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES ENTREPRENEURS D'AQUITAINE	2 000,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE - SECTION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	0,00	568,00
ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POSTE, DE FRANCE TELECOM ET DE LEURS FILIALES ANR	0,00	513,00
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON - ANVP	300,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE	3 000,00	904,00
ASSOCIATION NOUVELLE ACROPOLE BORDEAUX - ANAB	0,00	393,00
ASSOCIATION ODYSSEE	300,00	264,00
ASSOCIATION ORIGAMI	4 000,00	320,00
ASSOCIATION OXYGENE	9 000,00	9 880,00
ASSOCIATION PALLIA PLUS	2 500,00	364,00
ASSOCIATION PAROLE BEGALEMENT - APB - DELEGATION DEPARTEMENTALE	0,00	105,00
ASSOCIATION PATRONAGE ECOLES LAIQUES ST BRUNO	1 000,00	0,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	1 868 113,00	106 247,00
ASSOCIATION PETITS BOUCHONS	310 000,00	0,00
ASSOCIATION PITCHOUN	2 247 900,00	453,00
ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE LA FAMILLE ET DE L'INDIVIDU (ADFI)	0,00	35,00
ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'EDUCATION PERMANENTE DE TIVOLI - AFEPT	0,00	3 367,00
ASSOCIATION POUR LA READAPTATION ET L'INTEGRATION - ARI	0,00	4 164,00
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE CLINIQUE DE BORDEAUX NORD - ARCBN	0,00	451,00
ASSOCIATION POUR LA VALORISATION EN RELATION AVEC LES PROFESSIONNELS - REGION AQUITAINE - AVARAP AQUITAINE	0,00	455,00
ASSOCIATION POUR L'ANIMATION ET LES LOISIRS DES PERSONNES AGEES - APALPA	1 000,00	9 824,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EPREUVES COMBINEES ET DU MEETING INTERNATIONAL DE TALENCE	0,00	3 900,00
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE BORDEAUX ET ENVIRONS	0,00	323,00
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE - ADIE	0,00	2 426,34
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE DES ENFANTS MALADES - ASSEM	0,00	73,00
ASSOCIATION POUR L'EMANCIPATION CITOYENNE	0,00	27,00
ASSOCIATION POUR L'ENTRAIDE CONTRE LA RECHUTE DE DEPRESSION - AERD	0,00	24,00
ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA PREVENTION DU SUICIDE EN AQUITAINE	3 500,00	0,00
ASSOCIATION POUR L'INNOVATION EN MATIERE D'INTEGRATION - APIMI	541 333,33	0,00
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	24 407,00	2 808,00
ASSOCIATION PRENDRE SOIN DU LIEN - APSL	3 000,00	1 244,77
ASSOCIATION PROMOTION DU GRAND SAINT-MICHEL	4 000,00	0,00
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	46 466,00	42 870,50
ASSOCIATION PSYCHANALITIQUE DES THERAPEUTES FAMILIAUX D'AQUITAINE - APSYFA	0,00	380,00
ASSOCIATION PUCEART	800,00	3 631,41
ASSOCIATION RAYMONDE ROUSSELLE	4 000,00	0,00
ASSOCIATION REGIONALE D'AQUITAINE DES CENTRES D'ENTRAINEMENTS AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE	0,00	651,00
ASSOCIATION REGIONALE D'AQUITAINE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE	250,00	0,00
ASSOCIATION REGIONALE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL AQUITAINE - AREPT	0,00	193,00
ASSOCIATION REGIONALE DES DIPLOMES D'UNIVERSITE D'AQUITAINE - ARDUA	500,00	59,00
ASSOCIATION REGIONALE DES OEUVRES EDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'EDUCATION NATIONALE - AROEVEN	0,00	173,00
ASSOCIATION RENAISSANCE DES CITES D'EUROPE	6 650,00	0,00
ASSOCIATION RENOVATION	0,00	2 307,00
ASSOCIATION REPUBLICAINE ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES DE GUERRE	400,00	6 822,00
ASSOCIATION REVES - DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	0,00	1 249,93
ASSOCIATION RHIN ET DANUBE ANCIENS DE LA PREMIERE ARMEE FRANCAISE DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	700,00	0,00
ASSOCIATION ROSE CROIX D'OR SUD	0,00	36,00
ASSOCIATION RUN FEMINA TOUR	0,00	1 056,00
ASSOCIATION SOLIDARTE EMPLOI (ASE) - ADELPHÉ	0,00	577,00
ASSOCIATION SPORTIVE CE BP ACA	0,00	1 350,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	23 727,00	2 070,00
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE EDOUARD VAILLANT	1 785,00	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE JUDICIAIRE DE BORDEAUX	0,00	3 000,50
ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DE BORDEAUX - ASSB 33	1 500,00	1 170,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU BARREAU DE BORDEAUX	0,00	2 397,54
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BORDEAUX LAC	7 000,00	2 243,71
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAYOTTE	0,00	3 738,00
ASSOCIATION SPORTIVE FC PORTO DE BORDEAUX	0,00	88,00
ASSOCIATION SPORTIVE KASHIRA AIKIDO	0,00	3 483,00
ASSOCIATION SPORTIVE KUNG-FU WUSHU DE BACALAN	0,00	3 789,00
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE CONDORCET	1 180,00	0,00
ASSOCIATION TCHADIENNE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE - ATNA	0,00	150,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION TEMPS DE PAROLE	0,00	1 046,00
ASSOCIATION TERRITOIRES ET INNOVATION SOCIALE (ATIS)	0,00	1 315,00
ASSOCIATION THEATRE OMBRE ET LUMIERE	0,00	1 790,00
ASSOCIATION UFORCA-BORDEAUX POUR LA FORMATION PERMANENTE	0,00	684,00
ASSOCIATION UNION BORDEAUX BEGLES	40 000,00	0,00
ASSOCIATION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX-CENTRE	500,00	0,00
ASSOCIATION UNTENDANSES	0,00	487,00
ASSOCIATION VELOCITE	4 000,00	0,00
ASSOCIATION XIKOMBA	0,00	992,00
ASSOCIATIONS : NOS REVES PRODUCTIONS - NR-PROD	6 000,00	0,00
ASSOCIATIONS DES BASSINS A FLOT DE BORDEAUX	0,00	660,36
ASSOENCORE	3 000,00	2 964,36
ASSOPOURQUOIPAS33	800,00	460,00
ASS-TECH (ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE TECHNIQUES DU DEVELOPPEMENT)	300,00	876,00
ASTROLABE	160 957,00	30 557,73
ASTROPOPHE	7 700,00	809,00
ATELIER 14 COMPAGNIE ISABELLE CHEVEAU/VINCENT HARISDO - CENTRE DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET DE RECHERCHES CHOREGRAPHIQUES	1 000,00	585,70
ATELIER AQUITAINE	0,00	35,00
ATELIER D'ASTROLOGIE D'AQUITAINE	0,00	844,00
ATELIER DE MECANIQUE GENERALE CONTEMPORAINE	3 500,00	1 440,00
ATELIER D'ECO SOLIDAIRE	4 000,00	1 317,79
ATELIER GRAPHITE	39 900,00	0,00
ATELIER VOCAL D'AQUITAINE	0,00	442,00
ATELIERS LIBRES D'AQUITAINE	0,00	13 700,00
ATLANTIC OLDTIMER.COM	0,00	10 816,02
ATLAS, IMPROS DU MONDE	0,00	930,00
ATMO NOUVELLE AQUITAINE	0,00	400,00
AUDITION ET ECOUTE 33 - ASSOCIATION DES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES AUDITIVES DE LA GIRONDE	0,00	117,00
AUTEUIL PETITE ENFANCE	347 000,00	0,00
AUTO DEFENSE ET ARTS MARTIAUX (ADAM)	0,00	6 606,00
AUTOUR DU PIANO	500,00	337,82
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	1 012 972,00	277 472,56
AVENIR CLIMATIQUE	0,00	70,00
BACALAN TENNIS CLUB - BTC	5 500,00	5 670,00
BADMINTON CLUB BARBEY	4 000,00	28 502,89
BAM PROJECTS	4 000,00	0,00
BAND A GOSS	500,00	0,00
BANQUE ALIMENTAIRE DE BORDEAUX ET DE LA GIRONDE	42 678,44	14 868,00
BASTIDE BENAUGE FUTSAL	0,00	2 286,00
BATESTA	0,00	4 859,00
BE ONE THE VISION	500,00	0,00
BE WELL	0,00	1 155,00
BELEZA	0,00	2 027,00
BENEVOLES EN ACTION	1 500,00	1 686,00
BEROCCA PRODUCTIONS	7 000,00	0,00
BIBLIOTHECA	0,00	8 280,00
BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES (LIBRARIES WITHOUT BORDERS)	0,00	299,00
BIG LAB BASKETBALL ACADEMY	0,00	1 190,00
BIO'GUSTIN	0,00	5 798,00
BOARD O	34 180,00	0,00
BOK DIEUF	0,00	282,00
BOLINGO	1 500,00	0,00
BORDEAUX 5 DE COEUR	0,00	1 029,84
BORDEAUX ASSOCIATION SCIENCES DE L'EDUCATION DITE BASE	350,00	650,00
BORDEAUX ATHLETIC CLUB	18 500,00	20 816,53
BORDEAUX BASTIDE BASKET	29 824,90	52 164,00
BORDEAUX BEACH CHILLERS	1 500,00	1 661,58
BORDEAUX BLACK	1 700,00	0,00
BORDEAUX CHANSON	3 000,00	2 880,00
BORDEAUX CITE TANGO BCT	2 000,00	2 904,52
BORDEAUX DANCE'IN CLUB	0,00	19 012,50
BORDEAUX DANCESPORT GALAXY (BDSG)	0,00	9 655,00
BORDEAUX ENTREPRENEURS	21 600,00	2 698,00
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	198 314,00	252 030,40
BORDEAUX FOOTBALL AMERICAIN - LES LIONS DE BORDEAUX	3 000,00	5 051,00
BORDEAUX GIRONDE HOCKEY SUR GLACE (BGHG)	34 500,00	58 254,00
BORDEAUX GIRONDE QUEBEC	1 500,00	1 081,62
BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS (BGE)	300 000,00	31 244,00
BORDEAUX GREETERS	0,00	297,00
BORDEAUX HANDISPORT TENNIS	1 000,00	0,00
BORDEAUX INTER CHALLENGE - BIC	0,00	453,00
BORD'EAX LOISIR PECHE - CLUB DE PECHEES SPORTIVES - (BLP)	0,00	270,32

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
BORDEAUX MARITIME SAUVETAGE & SECOURISME - BM2S	2 800,00	8 605,60
BORDEAUX MAYOTTE 101	0,00	2 794,60
BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES	0,00	30 535,00
BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY	105 000,00	29 418,00
BORDEAUX METROPOLE	5 000,00	0,00
BORDEAUX METROPOLE SPORTS LOISIRS	7 300,00	0,00
BORDEAUX NIHONGO HOSHU JUGYOKO (ECOLE COMPLEMENTAIRE JAPONAISE DE BORDEAUX)	0,00	275,16
BORDEAUX OPEN AIR	10 000,00	21 194,81
BORDEAUX PALMES AVENTURE	100,00	10 118,52
BORDEAUX POUR TOUS	0,00	2 357,00
BORDEAUX PREVENTION	1 300,00	0,00
BORDEAUX ROCK	24 000,00	18 510,57
BORDEAUX SERVICE SOLIDARITE	18 000,00	0,00
BORDEAUX SPORTS DE GLACE	30 000,00	83 364,00
BORDEAUX SWING	0,00	599,00
BORDEAUX SYSTEMA	0,00	2 294,00
BORDEAUX TEATRO ITALIANO (BTI)	0,00	6 519,00
BORDEAUX TECHNOWEST	50 000,00	0,00
BORDEAUX WOMEN'S CLUB	0,00	480,46
BORDEAUX Y NOV CAMPUS	0,00	3 510,00
BORDEAUX-ACCUEILLE METROPOLE	6 500,00	1 555,00
BORDEAUX-BASTIDE-ESCRIME	2 000,00	13 531,86
BORDEAUX-CIENFUEGOS : ASSOCIATION POUR LE BICENTENAIRE 1819-2019	3 000,00	129,00
BORDEAUX-LIMA, LA MAISON DU PEROU	0,00	185,60
BORD'ORIENT	0,00	860,10
BORKANE	0,00	795,00
BOULEVARD DES POTES	0,00	5 302,70
BOUT A BOUT	1 000,00	0,00
BOXING CLUB ALAMELE	12 795,00	5 148,00
BOXING CLUB BACALANAIS	1 500,00	0,00
BOXING CLUB BORDELAIS	2 042,80	0,00
BÔYE-PÂH	0,00	1 147,00
BRUIT DU FRIGO	20 000,00	826,40
BULL BORDEAUX FOOTBALL	0,00	1 782,00
BURDIGALA CORPORATION	0,00	1 671,72
BURDIGALA SAVATE-CLUB	0,00	4 932,00
BURDIGALA VELO CLUB 33	0,00	72,00
BUREAU DES ETUDIANTS TECH DE CO (TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION)	0,00	480,00
C.F.ADAGE (CENTRE DE FORMATION ADAGE)	0,00	650,00
CAHIERS D'ARCHIVES	0,00	838,00
CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX	0,00	3 900,00
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE	0,00	205,00
CAISSE SOCIALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL - CSDL	115 000,00	23 018,40
CALICONTE	0,00	2 465,00
CALIXTE COEUR DE BASTIDE	1 000,00	4 577,99
CAMPUS CHARTRONS	1 104,00	992,70
CANINE TERRITORIALE DE LA GIRONDE	0,00	5 430,00
CAP AND CO	0,00	288,00
CAP SCIENCES - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE	23 860,00	4 648,87
CARABINS DE BORDEAUX	0,00	1 597,92
CARALIM CENTRE AQUITAIN REEDUCATION ALIMENTAIRE	2 000,00	0,00
CATHEDRA	5 000,00	6 155,97
CCAS DE BORDEAUX	7 885 892,00	0,00
CDANSLABOITE	7 000,00	4 480,00
CDISCOUNT@SPORT	0,00	632,50
CENTRE ACCUEIL CONSULTATION INFORMATION SEXUALITE - CACIS	14 000,00	317,00
CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATION DES JEUNES - YAVNE	9 500,00	764,00
CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION - CAIO	30 000,00	0,00
CENTRE D'ACTION ET DE PREVENTION CONTRE LA RADICALISATION LIEE A L'ISLAMISME (CAPRI)	10 000,00	70,00
CENTRE D'AIDE FAMILIALE	0,00	70,00
CENTRE DE FORMATION D'ETUDE ET D'INFORMATION FEMME AVENIR	500,00	0,00
CENTRE DE LIAISON DES EQUIPES DE RECHERCHE (CLER AMOUR et FAMILLES)	0,00	660,00
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ BORDEAUX	10 000,00	1 429,50
CENTRE DE RESSOURCES D'ECOLOGIE PEDAGOGIQUE D'AQUITAINE - CREPAQ	3 000,00	61,00
CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ENFANT L'ADULTE ET LA FAMILLE - CREA F	1 000,00	168,00
CENTRE DE SOPHROLOGIE DYNAMIQUE DE BORDEAUX	0,00	452,00
CENTRE DE VOILE DE BORDEAUX LAC	11 014,00	81 440,00
CENTRE DES ETUDES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE	0,00	92,00
CENTRE DES FESTIVALS FRANCE-RUSSIE	0,00	993,00
CENTRE D'ETUDES DE L'AUTO-CONNAISSANCE - CEA	0,00	525,00
CENTRE D'INFORMATION ET DE VULGARISA-TION POUR L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL - CIVAM DES AGROBIOLOGISTES DE LA GIRONDE	0,00	1 008,00
CENTRE D'INFORMATION JEUNESSE AQUITAINE - CIJA	20 000,00	12 690,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
CENTRE D'INFORMATION METAPSYCHIQUE - CDIM	0,00	1 154,00
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA GIRONDE - CIDFF	9 500,00	0,00
CENTRE HA 32	800,00	0,00
CENTRE PARAMITA DE BOUDDHISME TIBETAIN DE PARIS (CPBT DE PARIS)	0,00	792,00
CENTRE REGIONAL D'AQUITAINE D'ETUDES ET D'ACTIONS SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS - CREA	0,00	1 318,00
CENTRE REGIONAL D'ECOENERGETIQUE D'AQUITAINE - CREAQ	7 650,00	134,70
CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE NOUVELLE-AQUITAINE - CRIJNA	20 000,00	36 473,00
CENTRE SOCIAL BAGATELLE DISPENSAIRE DE BAGATELLE	3 000,00	0,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	479 196,00	47 229,15
CENTRE TECHNIQUE REGIONAL DE LA CONSOMMATION (UROC AQUITAINE)	0,00	216,00
CERCLE ARTISTIQUE SAINT AUGUSTIN (CASA)	2 500,00	0,00
CERCLE D'ART BORDELAIS - CAB	0,00	4 726,56
CERCLE D'ETUDES ET DE CULTURE FRANCAISES (CECF)	0,00	11 454,00
CERCLE D'ETUDES RUSSES	0,00	480,00
CERCLE ENTREPRENEURIAL ETUDIANT (CEE)	0,00	1 241,00
CERCLE EUROPEEN D'AQUITAINE	0,00	45,00
CERCLE JEAN BAPTISTE LYNCH	0,00	738,00
CERCLE LEON DE MONTESQUIOU	0,00	216,00
CERCLE OENOPHILE AQUITAIN	0,00	452,00
CERCLE PHILATELIQUE BORDEAUX AQUITAINE	0,00	665,00
CERCLE POLITEIA	0,00	24,00
C'EST PAS COMMUN	0,00	358,00
CHAHUTS	66 500,00	44 106,80
CHAINES BRISEES	1 000,00	0,00
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE BORDEAUX GIRONDE	23 000,00	23 300,00
CHAMBRE DES METIERS DE LA GIRONDE	12 352,72	0,00
CHANT LIBRE	1 000,00	2 746,00
CHANTE ECOLE	800,00	0,00
CHARTRONS BOXE	1 500,00	0,00
CHARTRONS ET COMPAGNIE	2 000,00	0,00
CHEVRE FOOTBALL CLUB - CFC	0,00	726,00
CHORALE ZOLA GOSPEL	0,00	91,00
CIE COEUR GRAVITE FOLLE ALLURE	1 000,00	0,00
CIE LE SOLEIL BLEU	25 000,00	0,00
CIMADE - SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE	2 000,00	229,32
CINEMA AFRICAIN PROMOTION	0,00	70,00
CIRQUE ECLAIR ECOLE CIRQUE D'AQUITAINE	16 000,00	0,00
CITADEL	0,00	606,00
CITE AMICALE	500,00	0,00
CITOYENS EN RESEAU POUR DES ENR EN NOUVELLE-AQUITAINE (CIRENA)	0,00	95,00
CITOYENS ET JUSTICE - FEDERATION DES ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES	0,00	47,00
CLAP SUD OUEST	4 000,00	0,00
CLUB 89	0,00	315,00
CLUB ALPIN FRANÇAIS DE BORDEAUX	1 500,00	270,00
CLUB AMICAL CHAUFFOUR	0,00	8 032,50
CLUB AQUITAIN DE RECHERCHE EN UROLOGIE (CARU)	0,00	114,00
CLUB ATHLETIQUE MUNICIPAL DE BORDEAUX - CAM	222 135,00	424 880,29
CLUB BORDELAIS DU CHOCOLAT "CHOCO PASSION"	0,00	1 165,69
CLUB BOULISTE ALBERT 1ER	0,00	8 101,74
CLUB DE CANNE ET BATON D'AQUITAINE	0,00	4 698,00
CLUB DE GO KITANI	0,00	452,00
CLUB DE LA PRESSE DE BORDEAUX	0,00	25 080,00
CLUB D'ENTREPRISES MERIADECK	1 500,00	0,00
CLUB DES ENTREPRISES DE BORDEAUX MARITIME	15 000,00	0,00
CLUB DES LUMIERES CHINOISES DE BORDEAUX (CLCB)	0,00	540,00
CLUB D'EXPLORATION SOUS MARINE D'AQUITAINE - CESMA	0,00	12 221,34
CLUB ERASMUS ET MUNDUS	0,00	24,00
CLUB INDEPENDANT BORDELAIS	0,00	182,00
CLUB JEUNESSE ET ENTREPRISES D'AQUITAINE	0,00	939,00
CLUB LOISIRS AQUITAINE CULTURE (CLAC)	0,00	105,00
CLUB PETANQUE GRAND PARC	1 300,00	5 116,55
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	612 906,00	180 271,17
CLUB REGIONAL D'ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'INSERTION GIRONDE (CREPI GIRONDE)	0,00	170,00
CLUBHOUSE FRANCE	0,00	506,10
COLIBRI 33	0,00	7 521,00
COLLECTIF 05/15	0,00	59,00
COLLECTIF BORDEAUX-MARINOPOLE	0,00	217,00
COLLECTIF BTP	0,00	70,00
COLLECTIF CLUB ULTRAMARINES	0,00	57,00
COLLECTIF DE RESSOURCES BORDEAUX-NORD	28 000,00	0,00
COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS EN AQUITAINE (COSIM AQUITAINE)	1 500,00	1 361,00
COLLECTIF DU 10 MAI BORDEAUX	800,00	0,00
COLLECTIF FETE DU JEU DE BORDEAUX	0,00	1 691,11

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
COLLECTIF INTERASSOCIATIF SUR LA SANTE EN AQUITAINE - CISSA	0,00	24,00
COLLECTIF KLOUDBOX LABORATOIRE DE CREATIONS AUDIOVISUELLES ET GRAPHIQUES	0,00	2 376,80
COLLECTIF LESCURE	3 000,00	0,00
COLLECTIF MIXERATUM ERGO SUM	3 800,00	9 687,20
COLLECTIF OS'O	20 000,00	0,00
COLORADO	0,00	2 640,00
COMEDIATLANTIS	0,00	35,00
COMENFRANCE	0,00	68,00
COMITE ACTION PALESTINE	0,00	534,00
COMITE ANIMATION DU QUARTIER TONDU-CARREIRE	1 000,00	0,00
COMITE BORDEAUX BRISTOL	2 000,00	305,56
COMITE BORDEAUX SUD	0,00	910,00
COMITE CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DEVELOPPEMENT	0,00	264,00
COMITE D INFORMATION ET DE DEFENSE DES SOUSCRIPTEURS AUX REGIMES DE LA MUTUELLE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE L UNION MUTUALISTE RETRAITE	0,00	91,00
COMITE D'ANIMATION LAFONTAINE-KLEBER (CALK)	7 000,00	6 574,79
COMITE D'ANIMATION, DE BIENFAISANCE ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER NANSOUTY	1 500,00	6 008,14
COMITE DE BIENFAISANCE ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER CAUDERAN-SUD	1 000,00	0,00
COMITE DE GIRONDE DE BADMINTON (CO.GI.BAD)	0,00	648,00
COMITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'URBANISME, DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RESPECT DE LA SECURITE - CAUDERES	1 600,00	750,91
COMITE DE QUARTIER BRACH VINCENNES	3 200,00	0,00
COMITE DE QUARTIER DANGUILHEM-EMILE ZOLA-BARRIERE DE PESSAC	500,00	0,00
COMITE DE QUARTIER DE CAUDERAN - CQC	0,00	4 381,00
COMITE DE QUARTIER MARECHAUX/POINCARE	0,00	722,00
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LE CANCER (CODECOC 33)	0,00	270,00
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'UNION FRANÇAISE DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE - UFOLEP	0,00	855,00
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE SPORTIF GIRONDE	2 000,00	0,00
COMITE DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE GRASSI	1 650,00	0,00
COMITE DES FETES DE BACALAN, BLANQUI ET CLAVEAU	0,00	8 759,00
COMITE DES FETES DE BIENFAISANCE ET DES INTERETS DE ST-GENES TALENCE BORDEAUX	500,00	0,00
COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GIRONDE	0,00	270,00
COMITE D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LA DROGUE (PREVENTION ET TRAITEMENT DES TOXICOMANIES ET AUTRES ADDICTIONS), CEID-ADDICTIONS	39 800,00	3 414,50
COMITE FEMININ GIRONDE POUR LA PREVENTION ET LE DEPISTAGE DES CANCERS	1 000,00	0,00
COMITE FRANCAIS POUR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE - UNICEF FRANCE	0,00	11 744,00
COMITE LAICITE REPUBLIQUE (CLR)	0,00	168,00
COMITE PALESTINE 33	0,00	789,50
COMITE PREVENTION ET DEPISTAGE DES CANCERS	0,00	453,00
COMITE REGIONAL D'AQUITAINE DE BOXE	0,00	180,00
COMITE REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE DE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	1 293,00
COMITE REGIONAL UFOLEP AQUITAINE	3 000,00	0,00
COMITE REPRESENTATIF DES IDENTITES SOURDES - CRIS	0,00	842,00
COMMERÇANTS DE LA RUE DU TEMPLE	2 085,00	0,00
COMMUNAUTE CAMEROUNAISE DE BORDEAUX (CCB)	0,00	1 954,00
COMMUNE LIBRE DU QUARTIER SAINT-PIERRE	950,00	9 496,11
COMPAGNIE ARTISTIQUE YAKKA (CIEYAKKA)	0,00	713,00
COMPAGNIE BETTY BLUES (THEATRE ET MUSIQUE)	1 300,00	1 068,00
COMPAGNIE BIVOUAC	11 000,00	0,00
COMPAGNIE CRU DES SENS	0,00	1 726,00
COMPAGNIE DES LIMBES	4 000,00	0,00
COMPAGNIE DES MARCHES DE L'ETE	35 000,00	17 457,65
COMPAGNIE DU SI	700,00	296,00
COMPAGNIE EN APARTE	3 500,00	1 353,00
COMPAGNIE ET MON CŒUR QUI GRAVITE	0,00	1 130,00
COMPAGNIE GABRIEL	0,00	500,00
COMPAGNIE HORS SERIE	8 000,00	0,00
COMPAGNIE INDIRA	0,00	1 330,00
COMPAGNIE JEANNE SIMONE	10 000,00	0,00
COMPAGNIE LA MARGINAIRE	0,00	24,00
COMPAGNIE LEITMOTIV	0,00	1 100,00
COMPAGNIE LES SOUTERRAINES	0,00	2 448,00
COMPAGNIE LES VOILETS ROUGES	1 200,00	0,00
COMPAGNIE NEE D'UN DOUTE	5 000,00	0,00
COMPAGNIE PRESENCE MICHEL CAHUZAC	11 500,00	6 933,00
COMPAGNIE RESONANCE	6 000,00	0,00
COMPAGNIE REVOLUTION	0,00	1 360,00
COMPAGNIE REVOLUTION DANCE	21 000,00	0,00
COMPAGNIE THEATRALE L'OEIL	15 000,00	3 280,00
COMPAGNONS BATISSEURS D'AQUITAINE (CBA)	14 875,00	38,00
COMPETENCES EN TEMPS PARTAGE GUYENNE - CTP GUYENNE	0,00	6 320,00
COMPTOIR DE LA CULTURE BRESILIENNE	0,00	912,00
CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX	30 000,00	42 702,00
CONNECTIF PLATEFORME CREATIVE	1 000,00	0,00
CONSEIL CITOYENS DE BACALAN (CCB)	0,00	451,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA GIRONDE - CDAFAL 33	18 000,00	0,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE LA GIRONDE	0,00	182,00
CONSERVATOIRE DE LA LANGUE RUSSE ET DE SES FETES TRADITIONNELLES	0,00	1 356,00
CONTACT AQUITAINE	1 000,00	0,00
CONTRÔLE Z AQUITAINE	7 000,00	0,00
COOKIE CAT CIES	0,00	1 560,26
COOL'EURS DU MONDE	0,00	2 540,70
COOP ALPHA COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI 33	1 500,00	0,00
COOPERATIVE D'UTILISATION DU MATERIEL UTILE - CUMU	1 000,00	0,00
CORP'ART FRANCE	2 000,00	5 048,60
COS VILLA PIA - EHPAD LES DAMES DE LA FOI	120 295,00	0,00
COULEUR COREE	0,00	790,20
COULEUR-MUSIQUE	0,00	200,00
COULEURS GARONNE	6 569,00	0,00
COUPE COURT	400,00	94,00
CREAHD POLE CONSTRUCTION, RESSOURCES, ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT ET HABITAT DURABLES	0,00	62,00
CRE'ART : COMPAGNIE REG'ART	1 500,00	3 365,00
CRESS AQUITAINE (CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE D'AQUITAINE)	0,00	1 434,00
CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE	400,00	0,00
CROUS DE BORDEAUX (CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES)	5 000,00	0,00
CRYSUM	8 000,00	183,23
CTE ETS SEXTANT AVIONIQUE	0,00	3 404,00
CULTIV' ACTIONS	1 000,00	0,00
CULTIVER L'EQUILIBRE	0,00	144,00
CULTURE & CO	0,00	5 035,52
CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	0,00	14 846,55
CULTURE HORS LIMITES	1 000,00	0,00
CULTURE-S	0,00	9 206,62
CULTURES DU COEUR GIRONDE	9 000,00	0,00
CULTURES SANS FRONTIERES	0,00	522,48
DACA ET CO	1 500,00	0,00
DADDYLOVE FILMS	0,00	1 320,00
DANSE AVEC NOUS	8 000,00	74 104,30
DANTE ALIGHIERI	0,00	679,50
DATCHA	5 700,00	1 867,42
DEALERS DE SCIENCE	0,00	2 861,86
DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE - ASSOCIATION DE BORDEAUX	0,00	131,00
DEFI	8 000,00	0,00
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	0,00	5 836,50
DES JARDINS, DES VOISINS	500,00	130,14
DES LOUPS DANS LES MURS	0,00	1 129,00
DHAGPO BORDEAUX	0,00	1 376,52
DIACONAT DE BORDEAUX	30 000,00	45 150,00
DIGAME	1 700,00	0,00
DISPARATE	10 000,00	11 256,86
DIVAN D'OUEST	0,00	107,00
DIVERSCITES	0,00	488,00
DOCUMENTS D'ARTISTES	4 000,00	0,00
DOJO	0,00	6 043,00
DRAG RACING TEAM - DRT	0,00	1 371,60
DROLE DE SCENE	0,00	250,00
DROMOSPHERE	6 000,00	0,00
DROP DE BETON	6 000,00	0,00
DU CHIEN DANS LES DENTS	6 500,00	360,00
DU SOLEIL DANS LES PIEDS	1 000,00	976,08
DUENDE ANDALUZ	1 700,00	0,00
DULCENE	0,00	4 233,30
DUTCH CONNECTION BORDEAUX - DCBDX ASSOCIATION	0,00	134,00
E.V.E.R.	4 000,00	0,00
EABA (ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE BEAUX ARTS)	0,00	148,00
EBB - ENTREPRISE BIEN-ETRE BORDEAUX	0,00	91,00
EBS LE RELAIS VAL DE SEINE - LE RELAIS GIRONDE	0,00	860,93
ECHANGE NORD-SUD	700,00	0,00
ECHIQUEUR BORDELAIS	0,00	703,50
ECLATS	25 000,00	1 108,80
ECLORE	13 720,00	0,00
ECOLE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES CENTRE ALIENOR	1 000,00	0,00
ECOLE CHINOISE DE BORDEAUX	0,00	516,00
ECOLE DE CIRQUE DE BORDEAUX, CENTRE CULTUREL DES ARTS DU CIRQUE	50 600,00	38 876,17
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ART DE BORDEAUX - ESAB	3 142 000,00	0,00
ECOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPEENS BORDEAUX-GIRONDE - EGPE BORDEAUX-GIRONDE	1 000,00	924,00
ECOLE ESSENTIALISTE	0,00	780,00
ECOLE SUPERIEURE DE THEATRE BORDEAUX AQUITAINE - ESTBA	92 000,00	0,00
ECOLO CRECHE	0,00	62,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ECOUTER SON CORPS	0,00	4 590,00
E-GRAINE NOUVELLE AQUITAINE	3 400,00	0,00
EICOSA	0,00	182,00
EINSTEIN ON THE BEACH	22 500,00	0,00
EKLETIKK	0,00	5 212,00
EKOLO[GEEK]	2 000,00	201,00
EM-FRANCE-SUD-OUEST "MICRO-ORGANISMES EFFICACES OU EFFICIENTS"	750,00	206,00
EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX	117 533,00	243 143,84
EN 3 ACTES	0,00	800,00
EN FACE	4 000,00	0,00
EN MARCHÉ - EMA	0,00	4 436,00
EN ROUTE POUR TRAVAILLER	4 500,00	0,00
ENDOFRANCE, ASSOCIATION FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE L'ENDOMETRIOSE	0,00	162,00
ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION DE LA GIRONDE - EFA 33	0,00	3 901,00
ENFANTS DU MEKONG	0,00	1 127,00
ENFANTS ET SANTE FRANCE AQUITAINE	0,00	24,00
ENQUETE	800,00	0,00
ENSEMBLE ORCHESTRAL MOLTO ASSAI	0,00	5 031,21
ENSEMBLE PYGMALION	38 000,00	0,00
ENSEMBLE UN	12 000,00	0,00
ENSEMBLE VOCAL DE BORDEAUX	1 500,00	0,00
ENSEMBLE VOCAL VARIANCE MELODIE	0,00	9 360,00
ENTENTE DES GENERATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE - EGEE	5 000,00	2 640,00
ENTRAIDE & ENTREPRENEURS	1 000,00	59,00
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (ESA)	0,00	355,00
ENTR-AUTRES	8 000,00	34,00
ENTREPRISE INTERMEDIAIRE DE PRODUCTION ET DE FORMATION - EIPF	15 000,00	13 047,96
ENTREPRISES ET CULTURE	2 000,00	0,00
ENVOL D'AQUITAINE	13 581,00	25 943,42
EQUIPE SAINT VINCENT BORDEAUX CENTRE	4 000,00	0,00
ERE NOUVELLE DES COMPAGNONS ET ASPIRANTS EGALITAIRES CHAMBRE DE BORDEAUX	0,00	76 160,00
ERNEST CIRCUIT COURT SOLIDARITE - ERNEST CCS	0,00	2 461,71
ESCALES LITTERAIRES BORDEAUX AQUITAINE	177 500,00	70 448,36
ESCAPADE EN POLYNESIE	0,00	478,80
ESKUALDUNEN BILTZARRA - BORDELEKO ESKUAL ETXEA ou MAISON BASQUE DE BORDEAUX	1 350,00	1 211,36
ESPACE BIOETHIQUE AQUITAINE	0,00	47,00
ESPACE DE DEVELOPPEMENT DE L'IMAGINAIRE LUDIQUE (EDIL)	0,00	365,58
ESPACE DECOUVERTE MADAGASCAR (EDM)	0,00	455,00
ESPACES MARX AQUITAINE BORDEAUX GIRONDE - EXPLORER, CONFRONTER, INNOVER	1 250,00	1 054,00
ESPERANTO GIRONDE	0,00	62,00
ESPOIR 33	0,00	73,20
ESPRIT BASTIDE	2 000,00	0,00
ESPRIT BORDEAUX	0,00	177,00
ESPRIT DE CORPS - NOM D'USAGE LA MANUFACTURE CDCN	240 000,00	11 634,00
ESPRIT DE QUARTIER	3 000,00	1 736,27
ESSPLICITE	0,00	2 494,00
ETUDIANTS MAROCAINS DE BORDEAUX - EMB	0,00	815,00
EUFONIA-BORDEAUX FESTIVAL-CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL	0,00	1 313,66
EURO FROGGIES	0,00	452,00
EUROPEAN MENTORING & COACHING COUNCIL, L'ASSOCIATION EUROPEENNE DE COACHING - EMCC FRANCE, L'ASSOCIATION EUROPEENNE DE COACHING	0,00	157,00
EUTERPE PROMOTION	0,00	15 600,00
EVASION VACANCES AVENTURE (EVA)	0,00	17,00
EVE THINK TANK	0,00	409,00
EVEILLEZ LES BEBES	210 000,00	0,00
EXPLORATION DU MOUVEMENT	0,00	1 202,00
EXPLORER LE SENTIR	0,00	1 043,00
EXTRA	9 600,00	0,00
FAIT DE CI DE SOI	0,00	1 378,00
FAITS DE COEUR'S	500,00	0,00
FAMILLES EN GIRONDE - FEDERATION DE LA GIRONDE	15 500,00	590,00
FEARLESS CULTURE	0,00	131,58
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	0,00	31 201,00
FEDERATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES - AFC	750,00	0,00
FEDERATION DES MAISONS DES LYCEENS - FDML	0,00	3 954,00
FEDERATION DES RADIOS ASSOCIATIVES DE LA GIRONDE - FEDERA 33	1 000,00	0,00
FEDERATION DES SOCIETES CARNAVALESQUES DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE	14 000,00	0,00
FEDERATION DU SUD-OUEST DECORES DU TRAVAIL - SECTION CAUDERAN	780,00	0,00
FEDERATION FRANCAISE DES PSYCHOLOGUES ET DE PSYCHOLOGIE - FFPP	0,00	4 104,00
FEDERATION GIRONDINE DE LA LIBRE Pensee	0,00	72,00
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS DES FORCES FRANCAISES EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE	500,00	0,00
FEDERATION NOUVELLE AQUITAINE DES MAISONS PLURIPROFESSIONNELLES DE SANTE (FNAMPOS)	0,00	284,00
FEDERATION REGIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	358,00
FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL NOUVELLE-AQUITAINE (FRDT) - SECTION DE CAUDERAN	0,00	1 813,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
FEDERATION REGIONALE DU SUD-OUEST DES CAMARADES DE COMBAT	800,00	0,00
FEDERATION SOS RACISME GIRONDE-AQUITAINE	3 000,00	4 324,00
FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE 33 - FSU 33	0,00	474,48
FEMINISTES EN ACTION	0,00	83,00
FEMMES D'IMPACT DE LA NOUVELLE AQUITAINE	0,00	966,00
FEMMES INTERNATIONALES MURS BRISES	0,00	1 261,96
FEMMES SOLIDAIRES DU LAC	3 000,00	0,00
FENETRE SUR RUE	4 100,00	397,92
FESTES BAROQUES EN TERRE DES GRAVES ET DU SAUTERNAIS	0,00	239,52
FESTIVAL DES ARTS DE BORDEAUX	320 000,00	70 651,74
FESTIVAL DU FILM NAVAL	0,00	59,00
FETE LE MUR BORDEAUX GIRONDE AQUITAINE	6 780,00	717,29
FISH AND SHOES	1 500,00	39 556,00
FLOW MASSAGE SONORE	0,00	496,00
FNAC SUD-OUEST	0,00	430,00
FOENIX	0,00	6 932,00
FOIRE AUX PLAISIRS DE BORDEAUX	0,00	7 700,00
FONDA SUD-OUEST	1 000,00	313,00
FONDATION D'AUTEUIL AQUITAINE	32 000,00	299,76
FONDATION DE FRANCE	0,00	8 900,00
FONDATION LONG THIBAUD CRESPIEN	6 000,00	0,00
FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE	0,00	2 124,00
FONDATION POUR LA CULTURE ET LES CIVILISATIONS DU VIN	15 000,00	45 100,00
FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN - COLLECTION AQUITAINE (FRAC AQUITAINE)	15 000,00	0,00
FOOT BALL CLUB BORDEAUX AQUITAINE 33	750,00	302,50
FOOT EMERGENCE	0,00	16,50
FOOT LOISIRS DOCKERS DE BORDEAUX	0,00	132,00
FOOTBALL CLUB DE LA PRESSE BORDELAISE - FCPB	0,00	176,00
FOOTBALL CLUB DES GIRONDINS DE BORDEAUX - FCGB	80 000,00	943,50
FOOTBALL CLUB LE BON JOUET	0,00	368,50
FOOTBALL CLUB NOBI NOBI	0,00	264,00
FOOTBALL CLUB TROPICAL (FCT)	0,00	78,00
FOOTBALL-CLUB BORDEAUX OCEAN	0,00	126,50
FOOTBALL-CLUB ROUGE	0,00	288,00
FORCE FEMMES	0,00	3 200,00
FORRO BORDEAUX	0,00	1 649,74
FORUM EVENTS	1 020,00	1 622,00
FOYER FRATERNEL	462 965,00	742,64
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE EDOUARD VAILLANT	2 750,00	0,00
FOYER SOCIO EDUCATIF SPORTIF COLLEGE BLANQUI	2 500,00	0,00
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU C.E.S GRAND PARC	500,00	0,00
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE ALIENOR-D'AQUITAINE DE CASTILLON-LA-BATAILLE	0,00	108,00
FOYER SOCIO-EDUCATIF HORTICOLE	7 000,00	0,00
FRANCE ALZHEIMER GIRONDE	0,00	286,00
FRANCE AMERIQUE LATINE COMITE BORDEAUX GIRONDE	0,00	287,00
FRANCE BENEVOLAT BORDEAUX GIRONDE	4 500,00	12 085,00
FRANCE EN SCENES	0,00	1 249,76
FRANCE PARKINSON	0,00	182,00
FREE HANDI'SE	0,00	4 634,03
FREEFIT CONCEPT - BORDEAUX	0,00	2 821,00
GANAPATI	0,00	316,00
GARDER LE CAP	0,00	452,00
GARGANTUA	0,00	5 600,00
GEM "LES NEUROFESTIFS 33"	0,00	339,00
GENERATIONS FUTURES	0,00	79,00
GENERATIONS TAUZIN	2 800,00	726,53
GESTION DU CENTRE DE LOISIRS DE LA POSTE ALEMA	334 000,00	0,00
GIRONDE INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX	500,00	0,00
GIRONDE ROUMANIE ECHANGES ET CULTURE	0,00	951,00
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	130 380,00	107 012,41
GLOB THEATRE	127 000,00	2 200,00
GLOBAL MVNT DANCE CLASS & CO	0,00	91,00
GLUTAMINE	0,00	60,00
GO GAGNANT A L'ORAL	0,00	36,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	466 638,00	9 258,37
GRAIN DE CAFE	2 000,00	0,00
GRAIN DE SABLE	0,00	144,00
GRAINES DE SOLIDARITE	4 000,00	2 160,00
GRAINES D'ELEVES ASSOCIATION DE PARENTS INDEPENDANTS	0,00	1 054,00
GRANDIR ENSEMBLE	2 750,00	0,00
GREENPEACE FRANCE - GROUPE LOCAL DE BORDEAUX	0,00	796,00
GROEP	3 000,00	0,00
GROUPE ANAMORPHOSE	10 000,00	0,00
GROUPE APACHE	0,00	280,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
GROUPE AQUITAIN DE LA SOCIETE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS	0,00	94,00
GROUPE ATTAC 33	0,00	674,00
GROUPE KEDGE BUSINESS SCHOOL	0,00	6 460,32
GROUPE VOCAL ARPEGE DE BORDEAUX	0,00	631,61
GROUPEMENT DE BORDEAUX DES ANCIENS PORTE-DRAPEAUX VOLONTAIRES REGION MILITAIRE DEFENSE AQUITAINE	1 000,00	0,00
GROUPEMENT DES EDUCATEURS SANS FRONTIERES - GREF	0,00	295,00
GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES OU AMBLYOPES - GIAA	1 750,00	182,00
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC BORDEAUX MEDIATION	190 500,00	0,00
GUIITARE EN BORDELAIS	0,00	182,00
GUYENNE HANDI-NAGES	5 000,00	7 186,37
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BORDEAUX BASTIDE	0,00	4 662,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BORDEAUX LOUCHEUR	0,00	2 046,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHAUFFOUR	0,00	1 512,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU QUARTIER SAINT NICOLAS	0,00	3 255,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LESCURE	0,00	7 767,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PERGOLA STEHELIN	0,00	7 737,50
H NORD ECOQUARTIER DE BORDEAUX - H NORD	0,00	386,00
HABITAT ET HUMANISME GIRONDE - HH33	3 000,00	7 056,00
HAITI EN VIE	0,00	94,00
HALTE 33	58 000,00	0,00
HAND TO HAND	1 000,00	0,00
HANDI CAP NOUVELLE AQUITAINE	1 250,00	0,00
HAPPE:N	1 500,00	827,78
HAPPYTRANSFORM	0,00	297,00
HARMONIE STRETCH ET DETENTE	0,00	1 683,00
HELIANTHE	0,00	453,00
HISTOIRE DE VOIR	0,00	252,00
HOCKEY GARONNE SPORT	8 251,00	13 689,70
HUMA'COB	0,00	216,30
ICRONOS ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARCHEOLOGIQUE	0,00	35,00
IDEE D'ENSEMBLE	400,00	0,00
IEPMS - INSTITUT EUROPEEN POUR LA PERFORMANCE PAR LE MANAGEMENT ET LE SPORT	0,00	107,00
IKIGAI - L'ECOLE DU SAMEDI	8 000,00	24,00
ILOT DES MOTS	0,00	3 600,00
IMAGINA MUSIC	200,00	1 359,00
IMPACT'	0,00	7 310,24
IMPACTS 33	0,00	61 785,00
IN PEACE EVENT	0,00	1 242,00
INCROYABLES COMESTIBLES BORDEAUX	2 000,00	178,00
INCUBATEUR AU FEMININ BORDEAUX AQUITAINE	21 000,00	0,00
INFO SECTES AQUITAINE	4 000,00	0,00
INFODROITS	13 500,00	0,00
INITIATIVE BORDEAUX MUNICH	1 000,00	474,07
INNER WHEEL CLUB DE BORDEAUX	0,00	722,00
INNOV'ACTION PEDAGOGIQUE	0,00	115,00
INSERMEDIA	0,00	567,00
INSERT'NET	0,00	345,31
INSTANCE REGIONALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTE NOUVELLE-AQUITAINE (IREPS NOUVELLE-AQUITAINE)	0,00	252,00
INSTITUT CULTUREL AFRICAIN (ICA)	0,00	37,00
INSTITUT DE DECOUVERTE ET D'ETUDES DU MONDE MUSULMAN (IDEMM)	0,00	846,00
INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE	0,00	1 798,50
INSTITUT DES AFRIQUES	6 000,00	0,00
INSTITUT DON BOSCO	1 550,00	1477,08
INSTITUT FRANCAIS	25 000,00	0,00
INSTITUT MICHEL MONTAIGNE	0,00	676,00
INTERFEL	1 800,00	0,00
INTERLUDE	493 450,00	82 014,58
INTERNATIONAL CLUB OF BORDEAUX (ICB)	500,00	0,00
INVEST IN BORDEAUX	54 775,00	1 361,63
IRON SPORT BORDEAUX	0,00	3 164,64
ISIC RIDER	0,00	2 138,00
ITINERAIRES DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS	14 000,00	30 400,00
J'ADORE CE QUE VOUS FAITES	1 000,00	0,00
JARDIN PARTAGE DU PARC RIVIERE (J2PR)	0,00	210,00
JE CHERCHE UN JOB	1 000,00	0,00
JEUNE ACADEMIE VOCALE D'AQUITAINE (- JAVA)	1 000,00	938,56
JEUNE BALLET D'AQUITAINE	0,00	4 427,69
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE BORDEAUX	3 300,00	0,00
JEUNES MUSULMANS DE LA GIRONDE - JMG	4 000,00	150,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	9 583,00	34 157,20
JEUNESSE NOUVEAU REGARD (JNR)	0,00	1 054,00
JSA BORDEAUX METROPOLE BASKET	162 500,00	0,00
JUDO CLUB BACALANAIS	3 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
JUDO-CLUB GIRONDIN OMNISPORTS	0,00	8 244,00
KAIZOKU, CINEBAT'EAU	0,00	3 838,30
KALEIDOSCOPE ET CIE	0,00	218,00
KALINA'GO	0,00	9 806,79
KAN-KRA TEAM	0,00	4 536,00
KARAVAN BORDELAISE	0,00	904,00
KEEP COM	0,00	1 008,00
KELE	0,00	867,43
KI E KI	0,00	80,00
KILOMBO KINTWADI	0,00	1 470,00
KINO SESSION	7 000,00	1 553,45
KIZOINDESIGN	0,00	270,00
KUNG-FU WUSHU ACADEMIE (KFWA)	0,00	2 745,00
LA BAS INDUSTRY	1 700,00	0,00
LA BOITE A JOUER	18 000,00	1 511,08
LA BOITE A SEL	9 000,00	0,00
LA BOITE DE OUF	6 000,00	7 365,76
LA C.L.E. DES SABLES (CULTURES, LOISIRS, EVASION)	0,00	179,00
LA CABANE A GRATTER	4 000,00	315,00
LA CAISSE A OUTILS	33 164,00	0,00
LA CASE	19 500,00	0,00
LA CASSETTE	0,00	1 549,00
LA CHAINE DE L'ESPOIR	0,00	676,00
LA CHIFFONNE RIT	0,00	689,53
LA CIGOGNE - COORDINATION INDEPENDANTE GIRONDINE D'ASSISTANTES MATERNELLES	0,00	282,00
LA CIGUE	0,00	1 303,46
LA CLE DES ONDES	0,00	2 789,00
LA CLE DU QUAI	1 500,00	2 840,70
LA CLOCHE	3 000,00	3 940,00
LA COMA	13 000,00	0,00
LA COMEDIE TRIBALE - LCT	0,00	622,00
LA COMPAGNIE "LES FOUS DE LA RAMPE"	0,00	2 418,00
LA COMPAGNIE "SAUVE QUI PEUT !"	0,00	3 224,00
LA COMPAGNIE BOUGRELAS	4 000,00	0,00
LA COMPAGNIE CHRONIQUE	0,00	169,00
LA COMPAGNIE DE LA ROULOTTE	0,00	364,00
LA COMPAGNIE DES FIGURES	8 000,00	3 360,00
LA COMPAGNIE DU REFECTOIRE - THEATRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX	4 500,00	790,00
LA COMPAGNIE DU SUR SAUT	1 500,00	0,00
L'A COSMOPOLITAINE "COSMODANCE"	1 500,00	2 770,30
LA DAME A LA LICORNE	0,00	648,00
LA FABRIQUE POLA	22 000,00	110 767,18
LA FLAMBEE	0,00	358,00
LA FLECHE DE BORDEAUX	7 000,00	90 661,90
LA GROSSE SITUATION	3 000,00	0,00
LA GYM SUEDOISE BORDEAUX	350,00	3 168,00
LA HALLE DES DOUVES	78 500,00	57 888,70
LA HOULETTE	0,00	222,30
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION OEUVRES LAIQUES DE LA GIRONDE	0,00	3 222,00
LA MAIN A L'OREILLE	0,00	665,50
LA MAISON DE SOI	0,00	548,00
LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE	13 222,09	0,00
LA MAISON DES FAMILLES DE BORDEAUX	10 000,00	339,00
LA MAISON SOUDANAISE A BORDEAUX LMSB	0,00	451,00
LA MANNE EUROPE	0,00	4 123,51
LA MEMOIRE DE BORDEAUX METROPOLE	31 000,00	3 933,01
LA MEUTE FRANCE	0,00	86,00
LA PLUIE DU DHARMA	0,00	134,00
LA PLUME ET LE CRAYON	3 200,00	0,00
LA PLUME ET L'OREILLE	0,00	456,00
LA POLKA	19 000,00	0,00
LA PORTE OUVERTE DE BORDEAUX	800,00	0,00
LA PREVENTION ROUTIERE	1 500,00	56 690,82
LA RESERVE	4 000,00	1 680,00
LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX	124 000,00	60 206,01
LA SANTE UN DROIT POUR TOUS	0,00	108,00
LA SPIRALE	0,00	233,24
LA TIERCE	9 000,00	1 578,00
LA TRIBALE DEMARCHE	2 000,00	824,23
LA TRIBUNE MONTESQUIEU	300,00	1 359,00
LA TROISIEME PORTE A GAUCHE	5 000,00	400,00
LA VOLIERE	0,00	700,13
L'ABE'ART	0,00	2 260,12
L'ABEILLE ASSOCIATION	0,00	317,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
LAC 2 SPORTS SCOLAIRES	500,00	0,00
LACLE - LA MAISON DES PARENTS ET DES MINEURS	0,00	2 860,00
L'AGENCE CREATIVE	12 000,00	7 960,00
L'AGENCE DE GEOGRAPHIE AFFECTIVE	9 000,00	0,00
LAICITE 33	0,00	116,00
L'AIGLON CENTRE DE JEUNESSE	2 800,00	0,00
L'AMICALE DES CHINOIS DU SUD-OUEST (ADCSO)	0,00	2 167,82
LANGAGE TOI	3 000,00	0,00
LANGUES EN SCENE	6 660,00	0,00
L'ART DANS TOUS SES ETATS	0,00	726,46
L'ASSEMBLEE CREATIVE	7 000,00	0,00
L'ASSO POINCARE	150,00	62,00
L'ASSOCIATION DES ALUMNI ET DES AMIS DE L'ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX - EBABX	0,00	3 900,00
L'ASSOCIATION DES BISSAU-GUINEENS	0,00	105,00
L'ATELIER BUDGETAIRE	0,00	24,00
L'ATELIER CHOREGRAPHIQUE	0,00	171,90
L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	8 500,00	0,00
L'ATELIER D'ICI BAS	0,00	8 027,70
L'ATELIER REMUMENAGE	16 000,00	384,00
L'ATEUL	0,00	405,39
LATINO MEX BORDEAUX	0,00	626,00
L'AUTRE - ASSOCIATION DES ETUDIANTS EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE	350,00	0,00
L'AUTRE CERCLE AQUITAINE	2 000,00	0,00
L'AVENIR EN COMMUN BORDEAUX-NORD (AECBXN)	0,00	35,00
LAXMI GIRONDE	0,00	523,50
LE 308	13 300,00	0,00
LE 4 DE BORDEAUX	9 950,00	14 151,77
LE BOCAL LOCAL	21 850,00	0,00
LE CANNELE D'ADRESSES	0,00	199,68
LE CARREAU	0,00	1 774,00
LE CHOEUR DES ECLUSES	800,00	2 317,38
LE CHOEUR VOYAGEUR	0,00	2 275,03
LE COURRIER DE BOVET	500,00	98,00
LE FESTIN	5 000,00	8 458,50
LE FRIIIX CLUB	6 500,00	0,00
LE GARAGE MODERNE	4 000,00	0,00
LE GIROFARD	10 900,00	12 207,49
LE KFE DES FAMILLES	26 000,00	4 217,67
LE LABO DES HISTOIRES SECTION SUD-ATLANTIQUE	0,00	3 851,67
LE LABO DES LETTRES	700,00	0,00
LE LABO PHOTO	10 750,00	305,56
LE LEVAIN HABITATS JEUNES SIMONE NOAILLES	0,00	119,00
LE LIVRE VERT	2 500,00	0,00
LE MERIDIEN BORDEAUX	0,00	3 957,00
LE NOM LIEU	850,00	663,00
LE PAIN DE L'AMITIE	3 750,00	4 876,61
LE PETIT INSTITUT DE CHINE : ECOLE D'ARTS MARTIAUX ET CULTURE CHINOISE	0,00	3 043,80
LE PLI	5 500,00	0,00
LE POQUELIN THEATRE	0,00	2 046,13
LE P'TIT BOUT DE QUARTIER	0,00	329,76
LE QUAI AUX LIVRES	4 000,00	0,00
LE RITUEL	0,00	34,00
LE SERVICE GAGNANT	50 000,00	0,00
LE SPORTING-CLUB DE LA BASTIDIENNE	21 000,00	44 952,00
LEO CLUB BORDEAUX INTERNATIONAL - LBI	0,00	432,00
L'EPICERIE	27 000,00	2 267,00
LES 13 LUNES	625,20	0,00
LES 3 A - COMPAGNIES ASSOCIEES	0,00	35,00
LES AMIS DE BORDEAUX SUD	0,00	34,00
LES AMIS DE CLISTHENE	2 500,00	0,00
LES AMIS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE BORDEAUX - LES AMIS DE L'OHB	0,00	15 400,00
LES AMIS DE L'UTOPIA ET DU 7E ART ET ESSAI 33	800,00	0,00
LES AMIS DE SAINTE GENEVIEVE (ASG)	300,00	369,86
LES AMIS DU GRAND THEATRE - OPERA DE BORDEAUX	1 116,41	3 563,58
LES AMIS DU LIVRE ANCIEN ET MODERNE (ALAM)	0,00	4 026,52
LES ANCIENS DE BACALAN CLAVEAU	0,00	2 123,30
LES ARAIGNEES PHILOSOPHES	0,00	129,00
LES ARCHERS DE GUYENNE	660,00	3 051,29
LES ARMENIENS DE BORDEAUX	0,00	744,00
LES AUGUSTES	0,00	409,00
LES BALADES ALTERNATIVES	2 800,00	534,00
LES BLESSES MULTIPLES ET IMPOTENTS DE GUERRE SECTION DE LA GIRONDE	400,00	0,00
LES BLOUSES ROSES - ANIMATION LOISIRS A L'HOPITAL COMITE DE BORDEAUX	700,00	91,00
LES BORDELUCHES	0,00	4 633,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
LES BRUITS DE LA RUE	0,00	305,00
LES BULLES TROTTEURS	3 000,00	0,00
LES CAPRICES DE MARIANNE	6 500,00	0,00
LES CHANTIERS TRAMASSET	0,00	506,62
LES CLOWNS STETHOSCOPIES	1 000,00	6 780,00
LES COLCHIQUES DE CONDORCET	1 700,00	1 099,51
LES CONCILIATEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX	500,00	0,00
LES COQS ROUGES	329 857,00	149 177,13
LES COQUELICOTS	0,00	346,00
LES COUCOUS	0,00	74,00
LES CRAYONNEUSES	1 500,00	0,00
LES CYRANOS	2 200,00	5 928,03
LES D DU COEUR	0,00	451,00
LES ECHOS DU LAC	1 650,00	109,50
LES ENFANTS D'OSIRIS	374 400,00	3 317,82
LES FEES PAPILLONS	12 000,00	0,00
LES FEES REIKI	0,00	17,00
LES FUTS DE TAUZIN	800,00	70,00
LES GIRONDINS DE BORDEAUX	112 000,00	254 503,19
LES HALLES DE BOURBON	2 000,00	784,07
LES HEBERGEURS SOLIDAIRES DE BORDEAUX	0,00	24,00
LES HESPERIDES LONGCHAMP	500,00	0,00
LES IMPROVISATEURS ANONYMES	0,00	540,00
LES INDEPENDANTS PLASTICIENS DE BORDEAUX	0,00	500,00
LES INSTRUMENTS ANCIENS DE BORDEAUX	0,00	24,00
LES JARDINS D'AUJOURD'HUI	0,00	114 670,00
LES JARDINS DE POINCARE	1 350,00	0,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	929 893,00	494 513,81
LES JEUNES ECOLOGIQUES BORDEAUX-AQUITAINE	0,00	409,00
LES JEUNES EUROPEENS-BORDEAUX	0,00	327,00
LES JOIES HUMAINES	0,00	1 263,00
LES JOURNEES DE LA NUTRITION - JDLN	1 000,00	8 082,43
LES LEOPARDS DE GUYENNE	10 000,00	6 498,00
LES LIGNES IMAGINAIRES	0,00	358,00
LES MAINS POUR LE DIRE	5 250,00	0,00
LES MARDIS DE L'ART	0,00	400,00
LES MARINS DE LA LUNE	0,00	597,12
LES MARMAILLONS	0,00	24,00
LES MORDUC	0,00	36,00
LES MUSCLES BORDELAIS	0,00	44,00
LES ORCHIDEES ROUGES	0,00	29,00
LES PARENTS DE CAUDERAN	205 000,00	0,00
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	39 971,00	2 989,06
LES PETITS FRERES DES PAUVRES DE BORDEAUX	4 500,00	294,80
LES PETITS TRETEAUX	0,00	1 353,00
LES PIEDS SUR TERRE	350,00	0,00
LES PTITS GRATTEURS	12 400,00	15 711,62
LES PTITS LOUPS	1 500,00	0,00
LES RENCONTRES D'AQUITAINE	0,00	7 800,00
LES REQUINS MARTEAUX	2 000,00	0,00
LES RESTAURANTS DU COEUR	20 000,00	0,00
LES RIVERAINS DU STADE PROMIS	0,00	35,00
LES SALINIERS ASSOCIATION SPORTIVE	0,00	517,00
LES SURPRISES	10 000,00	0,00
LES TETES DE L'ART	0,00	1 913,00
LES VAILLANTS DE SAINT SEURIN	0,00	200,59
LES VIVRES DE L'ART	8 000,00	280,00
LES Z'ARPETES	0,00	220,00
L'ESPRIT DU PIANO	4 000,00	0,00
L'ESPRIT GAMBETTA	500,00	142,00
L'ETABLI	0,00	622,00
LETTRES DU MONDE	13 200,00	20 906,74
L'ETUDIANT	0,00	7 700,00
LIGUE FRANCAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (LDH) ET LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	0,00	1 629,00
LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME - SECTION BORDEAUX & GIRONDE - LICRA	8 500,00	0,00
LIGUE REG DE GOLF NOUVELLE-AQUITAINE	1 500,00	0,00
LIGUE REGIONALE NOUVELLE AQUITAINE DE RUGBY	0,00	858,00
LIONS CLUB BORDEAUX ROYAL	0,00	452,00
LIONS CLUB BORDEAUX SAINT AUGUSTIN	0,00	3 640,08
LIONS CLUB BORDEAUX TOURNY	0,00	697,10
LIONS CLUB BORDEAUX-EUROPE - DISTRICT 103 SUD-OUEST	0,00	305,56
LIONS CLUB DE BORDEAUX CAUDERAN	0,00	789,49
LIONS INTERNATIONAL - CLUB DE BORDEAUX - DOYENS DES PROVINCES DE FRANCE	0,00	3 734,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
LO TALHIER - ATELIER MUSIQUE ET DANSE TRADITIONNELLES DE BORDEAUX-CAUDERAN	0,00	540,00
LOCAL ATTITUDE	16 500,00	0,00
LOGEA	3 850,00	0,00
L'OLYMPIQUE-CLUB BORDELAIS - OCB	0,00	38,50
L'ORANGEADE	0,00	2 084,97
LOS TREINTA Y TRES	0,00	1 543,93
L'OSTAU OCCITAN (SECTION DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES POUR LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE)	0,00	1 386,08
L'OUBLIEE	7 215,00	0,00
L'OUTIL EN MAIN DE LA GIRONDE	600,00	0,00
L'OUVRE BOITE	1 500,00	0,00
LUCILANN	200 000,00	0,00
LUDOLUDIK	1 500,00	3 289,81
L'UNIVERSITE DEMOCRATE	0,00	216,00
LUSO KIZOMBA	0,00	5 280,60
LYCEE PROFESSIONNEL JEHAN DUPERIER	8 325,20	0,00
LYCEE VITICOLE-CFPPA CHATEAU DILLON (EPEFPA)	91 224,72	0,00
LYCEUM CLUB INTERNATIONAL DE BORDEAUX	0,00	108,00
LYSIAS-BORDEAUX	0,00	57,00
MACCABI SPORTS DE BORDEAUX	0,00	539,00
MACLA	3 000,00	650,00
MAGNETOGRAMMES ASSOCIATION	0,00	6 638,00
MAINTIEN DE LA TRADITION DE DAGPO DRATSANG - MTDD	2 000,00	753,19
MAISON ACCUEIL ET INFORMATION 33	300,00	0,00
MAISON CULTURELLE COREENNE DE BORDEAUX	1 800,00	0,00
MAISON D'ALGERIE EN AQUITAINE	0,00	790,00
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT BORDEAUX-AQUITAINE	0,00	33 678,00
MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX	648 000,00	0,00
MAISON DE L'EUROPE BORDEAUX-AQUITAINE (MEBA)	48 000,00	42 380,00
MAISON DE L'INITIATIVE ET DE L'ENTREPRENEURIAT - MIE	12 000,00	0,00
MAISON DE NOLAN	40 000,00	0,00
MAISON DE SANTE PROTESTANTE DE BORDEAUX BAGATELLE	5 000,00	0,00
MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE (MDA 33)	0,00	7 878,97
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	115 150,00	2 687,34
MAISON DES METIERS DE L'IMPRIMERIE - AMHITEIM	0,00	26 136,00
MAISON DES SOURDS DE LA GIRONDE - MS 33	0,00	3 735,76
MAISON DU DIABETE, DE LA NUTRITION, DE L'OBESE ET DES RISQUES CARDIOVASCULAIRES	3 000,00	1 085,00
MAISONS DES FEMMES DE BORDEAUX	5 000,00	0,00
MAITRISE DE BORDEAUX	7 500,00	378,94
MAMAS'ZELLES	0,00	83,00
MANA	37 000,00	253,00
MANDORA	6 700,00	10 499,98
MANECOUNDA	0,00	487,00
MANTA PLONGEE	100,00	6 391,74
MARTINE CHEZ L'ORTHODONTISTE	0,00	1 000,00
MASCARETS	6 000,00	694,60
MASCARONS THEATRE	0,00	6 552,00
MBOUABRE PROD	0,00	1 942,34
MECHANIC CIRCUS	0,00	3 096,00
MEDECINS DU MONDE	3 000,00	1 556,00
MEDIAS ET DEMOCRATIE	5 000,00	0,00
MEI HUA	0,00	130,00
MELIMEL'ONDES	6 400,00	2 144,00
MELTING SIGNES	0,00	188,00
MEMOIRES ET PARTAGES	0,00	4 606,79
MENSA AQUITAINE	0,00	1 621,00
MERCI GERTRUDE	5 500,00	7 143,95
MIAOU RECORDS	1 500,00	1 718,06
MIGRATIONS CULTURELLES AQUITAINE - AFRIQUES (MC2A)	29 500,00	33 890,32
MILLE COEURS D'ENFANTS	0,00	358,00
MINE DE RIEN	0,00	7 820,27
MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES	496 600,00	31 840,00
MLG SOUL	0,00	707,00
MOI NON PLUS	500,00	3 094,00
MOM OUEST	8 500,00	0,00
MONOQUINI	10 000,00	0,00
MONSIEUR ALEXANDRE DUPEYRON	0,00	4 538,16
MONTs ET MERVEILLES	6 500,00	294,30
MORONG	0,00	2 145,00
MOTO CLUB HEXAGON 33	0,00	9 920,00
MOTO-CLUB BORDEAUX ACCELERATION (MCBA)	0,00	1 707,84
MOUVEMENT ATD QUART MONDE	6 750,00	20 000,00
MOUVEMENT AUTONOME DE DETOURNEMENT EURISTIQUE (MADE)	10 000,00	1 798,00
MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX	0,00	196,00
MOUVEMENT EUROPEEN FRANCE-GIRONDE	0,00	905,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	3 100,00	81,00
MOUVEMENT NATIONAL LE CRI	5 000,00	73,00
MOUVEMENT UP	0,00	317,00
MOUVEMENT VIE LIBRE	0,00	1 104,00
M-TECH MECANIQUE TECHNOLOGIE	0,00	436,74
MUNDART	0,00	1 584,00
MUSEE DE LA MER ET DE LA MARINE DE BORDEAUX	0,00	7 800,00
MUSEE DES DOUANES	0,00	3 900,00
MUSICA LUNAE	0,00	528,00
MUSIC'S COOL	0,00	10 918,28
MUSIQUES DE NUIT - DIFFUSION	30 000,00	22 302,92
MY KARTEL	0,00	1 533,60
N'A QU'1 OEIL	5 000,00	320,00
NAÇÃO PALMARES CAPOEIRA DE BORDEAUX	0,00	1 485,00
NAFASSY BORDEAUX	0,00	500,00
NEELA CHANDRA	0,00	4 839,04
NEW BASKET ATTITUDE	11 000,00	58 563,00
NIRE LAGUNA THOMAS	0,00	6 105,13
NOTRE ITALIE	0,00	44,00
NOTRE-DAME DES BARRAILS	0,00	39 617,72
NOUVELLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (NGRH)	0,00	779,00
NOYAU DE CULTURE	0,00	160,00
NUAGE BLEU	146 000,00	0,00
NVL/CRALEJ - NOUS VOULONS LIRE //CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESSOURCES AQUITAIN DU LIVRE, DE LA LECTURE ET DE LA LITTERATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE	0,00	11 081,60
Ô PLAFOND	2 500,00	0,00
O SOL DE PORTUGAL	31 336,00	1 440,00
OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE BORDEAUX METROPOLE (OIEB)	0,00	134,00
OCTANDRE	3 000,00	179,00
ODE, ORGANISATEUR D'EVENEMENTS	0,00	793,44
OFFICE AQUITAIN DE RECHERCHES, D'ETUDES, D'INFORMATION ET DE LIAISON SUR LES PROBLEMES DES PERSONNES AGEES - OAREIL	200,00	86 729,00
OGEC LYCEE BEL ORME	120 000,00	0,00
OGEC SAINTE THERESE	1 500,00	0,00
ON EST LA	500,00	0,00
OPERA BASTIDE	0,00	1 448,00
OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	16 047 000,00	73 800,00
OPERA PAGAI	16 000,00	0,00
O'PTIMOMES LOISIRS	191 642,00	1 903,30
OPUS 33	0,00	3 780,46
ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	3 900,00
ORGAN PHANTOM	23 000,00	9 419,82
ORGANISME DE GESTION DE L'ECOLE CATHOLIQUE DU BON PASTEUR - OGEC BON PASTEUR	0,00	2 488,00
ORIENTATION ET REEDUCATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE LA GIRONDE - OREAG	0,00	1 346,00
ORIGAMI	3 000,00	0,00
OSER GIRONDE	0,00	220,00
OUVRE LE CHIEN (DANS L'IMMEDIAT)	27 000,00	57,00
OZIMAGES	5 000,00	0,00
P.L.BORDEAUX	0,00	11 600,00
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	232 000,00	39 834,63
PARRAINAGE 33	1 000,00	1 970,00
PARTAGE BORDEAUX GIRONDE	0,00	90,00
PARTI COLLECTIF	7 000,00	0,00
PARTI OUVRIER INDEPENDANT DEMOCRATIQUE DE LA GIRONDE - POID33	0,00	455,00
PASSERELLES ET COMPETENCES	0,00	278,00
PAUL LES OISEAUX	19 000,00	520,00
PAUSE-CAFE	0,00	1 087,80
PENA MADRIDISTA DE BORDEAUX	0,00	726,00
PEP'S BAND	1 600,00	0,00
PERES & FILS RUGBY 33	0,00	2 940,00
PERMANENCES DE LA LITTERATURE	0,00	120,00
PETANQUE BACALANAISE	0,00	9 581,18
PETANQUE CLUB EMILE COMBES	800,00	3 783,84
PETANQUE-CLUB DES TROIS	1 000,00	1 942,57
PETIT COEUR DE BEURRE	0,00	45,00
PETITES SOEURS DES PAUVRES	1 500,00	1 989,53
PETRONILLE, PATRIMOINE ET DECOUVERTE	3 500,00	6 042,00
PHENIX DE BELCIER	0,00	17 920,00
PHENIX ECOUTE ET PAROLES	2 500,00	5 040,00
PHILOSOPHERES	4 000,00	1 457,33
PHOTO CLUB DE BORDEAUX	1 200,00	3 075,00
PICTUR'ART	0,00	1 815,00
PLENI'OM	0,00	2 081,00
POINT DE FUITE	7 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
POLAR EN CABANES - LES AMIS DE CHESTER HIMES EN AQUITAINE, A ARCACHON ET SUR LE BASSIN (ACHAAB)	0,00	448,49
POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE DE BORDEAUX AQUITAINE - PESMD	437 920,00	0,00
POLE MAGNETIC	11 000,00	2 601,80
POLIFONIA ELIANE LAVAIL	5 000,00	1 040,66
POUR UNE EDUCATION BIEN-VEILLANTE	0,00	106,00
POUSSE LA CAMPAGNE!	0,00	1 677,52
PRINC'ESS	7 500,00	0,00
PRISME	0,00	2 896,73
PROF'APA	0,00	666,00
PROMO-FEMMES SAINT MICHEL	41 910,00	41 875,08
PROXIMA CENTAURI	10 000,00	792,00
PROXISANTE	0,00	217,00
PSY'HOPE	0,00	3 590,00
P'TIT BOUT'CHOU	567 000,00	129,78
QUATUORS A BORDEAUX	5 000,00	12 100,00
QUESTION DE JUSTICE - ASSOCIATION POUR L'INTRODUCTION DES PRATIQUES DE JUSTICE REPARATRICES	0,00	292,00
QUETZALCOATL	0,00	47,00
R'2 JEUX (RECYCLAGE DE JEUX)	0,00	15,84
R2JEUX SARL	2 000,00	0,00
RACING CLUB DE BORDEAUX METROPOLE	23 350,00	28 385,73
RADIEUSES	0,00	282,00
RADIO CHU	3 200,00	120,00
RAGNAROCK	0,00	1 507,00
RAGNAROCK COMBAT	0,00	2 318,00
RASSEMBLEMENT DU PEUPLE SOUVERAIN POUR UNE FRANCE INDEPENDANTE ET UNE REPUBLIQUE SOCIALE	0,00	188,00
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES GIRONDINES	0,00	153,00
RECHERCHES ET SOLIDARITES	9 520,00	0,00
RECUP'R	13 500,00	915,07
REGARD 9 - AGENCE METROPOLITAINE DE LA BANDE DESSINEE	26 300,00	12 992,89
REGARDS CROISES - UN AUTRE REGARD SUR LE MONDE	300,00	1 320,00
REG'ARTS D'AILLEURS	0,00	224,40
REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	52 000,00	790,00
REGION NOUVELLE AQUITAINE SOURDS LGBT	0,00	141,00
RELAIS AMICAL MALAKOFF MEDERIC BORDEAUX AQUITAINE	0,00	1 651,00
RENAISSANCE DE L'ORGUE A BORDEAUX	6 000,00	0,00
RESEAU "AGIR 33" - RESEAU ADDICTIONS GIRONDE	0,00	2 681,18
RESEAU ASSOCIATIF POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITE INTERNATIONALE - NOUVELLE AQUITAINE	8 831,00	110,00
RESEAU ENTREPRENDRE AQUITAINE	10 000,00	0,00
RESEAU FRANCAIS SUR L'ENTENTE DE VOIX (REV FRANCE)	0,00	45,00
RESEAU PAUL BERT CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	60 000,00	0,00
RESEAU SALARIAT	0,00	24,00
RESEAU UNIVERSITAIRE BORDELAIS POUR L'ACCUEIL ET L'INSERTION DES MIGRANT-E-S ET DES EXILE-E-S (RESEAU UNIVERSITAIRE AIME)	0,00	538,00
RESEAUX ADOS GIRONDE	0,00	327,00
RESISTANCE GABONAISE DE BORDEAUX (RG33)	0,00	899,00
RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR DE LA GIRONDE	12 000,00	27 007,75
RESTONS CALMES ! (DANS LA DIGNITE)	0,00	9 046,60
RICOCHE	500,00	0,00
RICOCHE SONORE	18 845,00	0,00
RIRE EN JE	0,00	70,00
RIRES POUR GAIRIRE	0,00	195,60
RMC BRIG. CARNOT-MEDOC PTE GRAVE	550,00	0,00
ROCK'N SWING CLUB	0,00	55 400,00
ROLLER DERBY BORDEAUX CLUB	0,00	815,02
ROTARACT-CLUB DE BORDEAUX	0,00	326,00
ROTARY CLUB DE BORDEAUX-OUEST	0,00	1 088,34
ROTARY-CLUB BORDEAUX MONTAIGNE	0,00	453,00
ROTEX 1690	0,00	487,00
RUE BOUFFARD ASSOCIATION DES COMMERÇANTS	3 739,00	0,00
RUELLE (RELAIS URBAIN D'ECHANGES ET DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION)	4 000,00	40,00
RUGBYTOTS	0,00	1 272,00
S.A.D.I. QUARTIER BORDEAUX SAINT GENES	500,00	0,00
SAINT AUGUSTIN 2015	4 200,00	4 941,68
SAINT CHRISTOLY GIE	2 200,00	0,00
SAINT MARTIN BORDEAUX CULTURAL CONNECTIONS	0,00	904,00
SALAM	0,00	1 416,00
SARAH (HABITAT POUR ACTIFS ET RETRAITES, AUTONOMES ET SOLIDAIRES)	0,00	589,00
SASP BOXERS DE BORDEAUX	280 000,00	15 500,00
SASP UNION BORDEAUX BEGLES	450 000,00	0,00
SAVATE BOXE FRANÇAISE DE BORDEAUX - SBF8	2 500,00	10 134,00
SAVEURS QUOTIDIENNES	0,00	840,00
SCIENCES ET CONSCIENCES	0,00	676,00
SE CANTO BASTIDE	0,00	1 652,00
SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE (DELEGATION DE LA GIRONDE)	0,00	8 700,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
SECUCAF BORDEAUX FOOTBALL D'ENTREPRISE	0,00	3 815,50
SEMER LE DOUTE	70 000,00	34 924,91
SEW & LAINE	5 000,00	42,00
SILICONE	3 000,00	0,00
SITES & CITES REMARQUABLES DE FRANCE L'ASSOCIATION DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ET DES SITES PATRIMONIAUX	0,00	1 274,00
SLACKADEAUX	630,00	0,00
SLOT RACING CLUB DE BORDEAUX - SRCB	0,00	1 296,00
SMART COMPAGNIE	2 000,00	1 620,00
SO COOPERATION	0,00	1 061,00
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE BORDEAUX	16 770,00	0,00
SOCIETE ASTRONOMIQUE DE BORDEAUX	300,00	0,00
SOCIETE BORDELAISE D'AQUARELLE	0,00	889,00
SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE BORDEAUX	0,00	7 377,00
SOCIETE DE PHILOSOPHIE DE BX	300,00	0,00
SOCIETE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	10 500,00	11 400,66
SOCIETE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE 12EME SECTION DE BORDEAUX	500,00	0,00
SOCIETE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE GROUPE DE LA GIRONDE	2 000,00	0,00
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX	0,00	11 802,00
SOCIETE DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE	0,00	6 640,00
SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR - COMITE DE BORDEAUX	0,00	96,00
SOCIETE D'HISTOIRE DE BORDEAUX	2 000,00	0,00
SOCIETE D'HORTICULTURE, D'ARBORICULTURE ET DE VITICULTURE DE CAUDERAN	1 200,00	146 500,00
SOCIETE HIPPIQUE DE LEOGNAN	0,00	1 127,52
SOCIETE PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX	9 400,00	527 900,00
SOCIETE SYMPHONIQUE DE BORDEAUX CAUDERAN	0,00	4 446,00
SOEURS D'ENCRE BY ROSE TATTOO	1 200,00	0,00
SOFILM SUMMERCAMP	2 000,00	1 186,44
SOLID' EARTH	300,00	0,00
SOLIDAIRES SUD EMPLOI AQUITAINE	0,00	164,00
SOLIDARITE ANAIS JEROME EVENEMENTIEL - SAJE	350,00	200,21
SOLIDARITE ET PROGRES	0,00	642,00
SOLIDARITE-LOGEMENT BORDEAUX-BOULEVARDS	0,00	9 179,76
SOLIHA UNION REGIONALE NOUVELLE AQUITAINE	0,00	85,00
SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT, GIRONDE	70 000,00	358,00
SOLINUM	5 000,00	0,00
SONG LONG BORDEAUX	0,00	3 834,00
SOPHROLOGIE BASTIDE	0,00	562,00
SOS AMITIE - REGION DE BORDEAUX AQUITAINE	2 000,00	0,00
SOS MEDITERRANEE FRANCE (SOS MEDITERRANEE)	0,00	797,00
SOURIEZ...	0,00	453,00
SOUTIEN, CULTURE ET LOISIRS DES MAGHREBINS ET ALGERIENS EN AQUITAINE - SCELMAA	0,00	187,74
SOYONS LE CHANGEMENT	10 000,00	140,00
SPECIAL OLYMPICS FRANCE (SOF)	0,00	1 028,81
SPHERE CPP BORDEAUX	0,00	1 249,00
SPORT ADDICT	4 000,00	0,00
SPORT, EVOLUTION, ARTS ENERGETIQUES	0,00	2 395,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	1 023 751,00	294 351,37
STADE BASTIDE BORDEAUX BENAUGE - S3B	0,00	39 843,82
STADE BORDEAUX ATLANTIQUE	0,00	7 800,00
STADE BORDELAIS - ASPTT	819 143,00	534 251,25
STATION ESSENCE	0,00	264,00
STOP AND GO DANCE 33	0,00	2 412,00
STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES - 33	0,00	166,00
STOP HARCELEMENT DE RUE	1 000,00	1 300,00
STREET WORKOUT BORDEAUX	0,00	715,15
SUCETTES ET COMPAGNIE	0,00	1 120,00
SUD-OUEST FORMATION ET RECHERCHE (SOFOR)	0,00	1 877,22
SUD-OUEST SOLIDARITE	0,00	1 119,62
SUKHALI DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES FEMMES AU SENEGAL	0,00	12,00
SUR MESURE	6 000,00	0,00
SUR NOS GARDES	3 200,00	895,00
SURF INSERTION	24 000,00	1 500,00
SURFRIDER FOUNDATION EUROPE	0,00	565,60
SWINGTIME BORDEAUX	2 000,00	2 991,09
SYPRES	0,00	182,00
TANGO BORDEAUX	0,00	1 641,12
TANGO MILONGUERO BORDEAUX	0,00	684,00
TANGO NOMADE	4 964,00	10 207,51
TASHI DELEK BORDEAUX ASSOCIATION GIRONDINE POUR LE TIBET	0,00	534,00
TAYTA ASS CULTURELLE FRANCO-PERUVIENNE	1 000,00	0,00
TCHERNOBLAYE	0,00	6 181,00
TEDUA	0,00	264,00
TEDX BORDEAUX	3 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
TEMP'ORA	0,00	4 535,00
TENNIS CLUB BORDEAUX BASTIDE	3 000,00	58 252,00
TENNIS CLUB DE BORDEAUX	0,00	13 453,72
TERIYA	0,00	2 879,00
TERRE ANTHROPOSOPHIE	0,00	136,00
TERRE ET OCEAN	12 000,00	0,00
THE TEMPLE BORDEAUX (TTB)	1 500,00	0,00
THEATR'ACTION	0,00	560,00
THEATRE DU PONT TOURNANT	50 000,00	0,00
THEATRE NATIONAL DE BORDEAUX EN AQUITAINE - TNBA	1 649 143,45	19 400,00
THEATRE POPULAIRE JOB	8 000,00	0,00
THEATRIUM	0,00	649,74
THIANT GUI	0,00	2 071,00
THOTH CIVILISATIONS SANS FRONTIERES	0,00	556,00
TIBI GLORIA	0,00	1 029,26
TIMELESS BALLET	0,00	240,00
TOGETHER FRANCE RESEAU DES TERRITOIRES DE CORESPONSABILITE DE FRANCE	0,00	904,00
TOMBES DU CIEL	8 500,00	0,00
TOOBORDO	4 000,00	0,00
TOURING PEDESTRE BORDELAIS	0,00	422,00
TOUS AZIMUTS	0,00	717,00
TOUT ART FAIRE	2 000,00	802,00
TOUT CEREBROLESE ASSISTANCE	0,00	10 107,00
TRACE UNE DIAGONALE	0,00	453,00
TRAFIC	8 000,00	3 900,00
TREMPLIN UTC	0,00	12,00
TRIBU D'IMPROVISATION DES POETES ITINERANTS (TIPI)	0,00	2 884,00
TRISOMIE 21 AQUITAINE	0,00	452,00
TROUPE D'IMPROVISATION THEATRALE D'AQUITAINE NOBLE SCENE (TITANS)	0,00	3 490,17
TUPUNA MA'OHI	0,00	403,00
TUTTI	1 000,00	2 308,00
UKRAINE AMITIE (UA)	0,00	938,00
UKULELE FUN BOX	0,00	282,00
UNION AFRIQUE CARAIBES (UAC)	0,00	1 758,00
UNION ALCOOLIKES ANONYMES	0,00	1 080,00
UNION BORDEAUX METROPOLE - UBM	73 000,00	15 932,00
UNION BORDEAUX NORD DES ASSOCIATIONS DE PREVENTION SPECIALISEE - UBAPS	10 500,00	1 181,15
UNION COOP DE LA PAGE BLANCHE	0,00	676,50
UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DE LA GIRONDE - UDCLCV Gironde	0,00	35,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA GIRONDE (UDAC)	7 000,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES - UDAF	500,00	1 366,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE DE LA GIRONDE (UDSOR)	400,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA GIRONDE	0,00	1 797,00
UNION DES ASSOCIATIONS POUR UNE MAISON DES SOURDS UAMS 33	750,00	0,00
UNION DES FAMILLES LAIQUES DE BORDEAUX - UFAL BORDEAUX	0,00	24,00
UNION DES TRAVAILLEURS SENEGALAIS EN FRANCE - SCT GDE	3 000,00	0,00
UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS	0,00	108,00
UNION FRANCAISE SANTE BUCCO-DENTAIRE 33	6 075,00	0,00
UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE D'AQUITAINE (UGSEL)	0,00	3 300,25
UNION GIRONDINE DES RETRAITES MILITAIRES, ANCIENS MILITAIRES ET DE LEURS CONJOINTS (URM 33)	0,00	350,00
UNION LAIQUE DES CAMPEURS RANDONNEURS - ULCR	0,00	53,00
UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES - UNAFAM - DELEGATION GIRONDE	750,00	4 187,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX RIVE-DROITE - UNC	400,00	182,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX-CAUDERAN-LE BOUSCAT (UNC)	950,00	216,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	0,00	452,00
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE - DIRECTION REGIONALE	0,00	216,00
UNION REGIONALE D'AQUITAINE DE L'UNION EUROPEENNE FEMININE SECTION FRANÇAISE	1 000,00	0,00
UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET DES SCIENTIFIQUES D'AQUITAINE - URISA	1 500,00	0,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	811 593,00	78 587,93
UNION SAINT-BRUNO	1 538 897,00	690 976,71
UNION SPORTIVE JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN - CLUB PYRENEES-AQUITAINE (US JSA-CPA)	17 000,00	39 991,25
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	1 160 154,00	186 171,58
UNIS CITE	105 000,00	6 422,80
UNIVERSITE DE BORDEAUX	7 000,00	12 726,00
UNIVERSITE POPULAIRE DE BORDEAUX - UPB	0,00	4 459,00
URBAN VIBRATIONS SCHOOL	36 000,00	2 006,26
USEP ELEMENTAIRE FLORNOY	1 424,00	0,00
UTOPIA COLLECTIF CINEMA	0,00	35,00
U-TOPOS ASSOCIATION DES ETUDIANTS ET DIPLOMES DE L'IATU	0,00	650,00
VACANCES ANIMATION LOISIRS TOURISME 33 - VALT 33	0,00	480,00
VACARME	0,00	1 510,00
VAHINE ORA	0,00	1 682,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
VARIETES CLUB DE BORDEAUX - VCB	0,00	726,00
VELO CITE	0,00	6 091,14
VELOPHONIE	1 000,00	0,00
VERS LE VIVRE EN CONSCIENCE	0,00	1 120,00
VIE ET TRAVAIL A BORDEAUX BACALAN	1 000,00	3 437,16
VIE LIBRE	700,00	0,00
VIGILANCE OGM 33	0,00	35,00
VILLA 88	0,00	1 919,45
VILLA PRIMROSE	117 000,00	63 087,73
VILLAGE D'AUDEGE	0,00	275,69
VILLAGE DE LA GROSSE CLOCHE	9 000,00	10 261,84
V'INSEEC BORDEAUX, VINS ET SPIRITUEUX	0,00	754,56
VISAGES DU SAXOPHONE	0,00	757,00
VISIONS PARTAGEES	0,00	432,00
VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE - VMEH	0,00	514,00
VIVONS LA BASTIDE	200,00	70,00
VIVRE A CAUDERAN	14 449,80	10 642,25
VIVRE AVEC - SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES	1 500,00	3 816,14
VOISINAGES	0,00	340,00
VOLONTAIRES BORDEAUX 98	2 700,00	0,00
VOVINAM VIET VO DAO - CLUB DE BORDEAUX CHAUFFOUR	0,00	3 132,00
VOVINAM VIET VO DAO CLUB DU GRAND PARC	0,00	2 139,00
VRAC BORDEAUX METROPOLE (VERS UN RESEAU D'ACHAT EN COMMUN)	8 000,00	108,00
WA TID SAOU ALLONS DANSER	3 500,00	2 058,00
WANTED RADIO (WD)	200,00	0,00
WATTSART (WA)	0,00	1 754,57
WEJOB	0,00	410,00
WELCOME BORDEAUX (RESEAU D'HOSPITALITE POUR DES DEMANDEURS D'ASILE DANS LA REGION DE BORDEAUX)	0,00	14 584,00
WHITE EAGLE DANCE COMPANY, LEILA DA ROCHA	0,00	3 907,00
WIMOOV	2 500,00	195,00
WINTEGREAT	0,00	182,00
WISE SCA (WELSH, IRISH, SCOTTISH & ENGLISH SPORTING & CULTURAL ASSOCIATION)	0,00	1 339,50
WOXIA CLAN	0,00	1 188,00
WUNDERSTUDIO	6 000,00	0,00
YAKAFAUCON	20 000,00	4 432,33
YES WE CAMP	50 000,00	0,00
YOBABLEMA	0,00	8 512,58
YOGA ET YOGA	0,00	792,00
YOGHINY	0,00	4 495,50
ZAAD	0,00	117,66
ZANSHIN CLUB	0,00	14 697,00
ZEBRA 3	19 000,00	1 637,22
ZEKI	15 500,00	24,00
ZERO WASTE BORDEAUX	350,00	214,00
ZUP DE CO	0,00	114,00